J C

H

DU
que
Mex
& le
nom
Loüi

Où l'on
pluſie
Par
pagn
par

Chez
Qua
A

Avec

JOURNAL HISTORIQUE

DU DERNIER VOYAGE que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere de *Miſſicipi*, nommée à preſent la Riviere de Saint Loüis, qui traverſe la LOUISIANE.

Où l'on voit l'Hiſtoire tragique de ſa mort, & pluſieurs choſes curieuſes du nouveau monde Par Monſieur JOUTEL, *l'un des Compagnons de ce Voyage, redigé & mis en ordre par Monſieur* DE MICHEL.

A PARIS,

Chez ESTIENNE ROBINOT, Libraire, Quay & attenant la Porte des Grands Auguſtins, à l'Ange Gardien.

MDCCXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

RARE
FC
362.1
L3J6

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

LE Manuſcrit de ce Journal, m'eſtant tombé entre les mains, & l'ayant fait voir à des perſonnes habiles en ce genre ; ils l'ont jugé digne de l'impreſſion, particulierement à preſent que le Public eſt dans le gouſt des Livres de voyage ; & que celuy-cy eſt de ſaiſon, à cauſe de la deſcription que l'on y trouve de la fameuſe Riviere de Miſſicipi, & de la Louiſiane, où l'on projette de grands établiſſemens. Cette Relation outre cela eſt extraordinaire, curieuſe, & intereſſante pour l'honneur, & méme pour l'avantage de la Nation ; en ce qu'elle publie les tentatives, & les expeditions hardies & glorieuſes de nos aventuriers François, qui ſans ſe contenter, comme les autres, de découvrir le de-

hors, & les Coſtes des terres inconnuës, en veulent penetrer le dedans, au riſque de mille dangers, & méme de leur vie. Ne ſont-ils pas bien louables de nous faire connoiſtre en entier ce grand reſte du monde, qui durant tant de ſiécles, eſtoit demeuré caché à nos Anceſtres, juſqu'à ce qu'il y a environ deux cents ans, que Chriſtophle Colomb, nous l'a découvert, & qu'Americ Veſpuce y eſtant paſſé peu de temps aprés, luy donna ſon nom en le faiſant appeller l'Amerique. L'un de ceux que j'avois prié de lire ce manuſcrit, l'a retouché ſelon l'ordre qu'on m'en a donné; & comme il a eſté du métier de voyageur de long cours, il en a pû juger, & le mettre en état de paroiſtre en public. La lettre qu'il m'en a écrite, eſtant non ſeulement inſtructive ſur ce Journal, mais y pouvant faire un Supplément curieux, j'ay crû que je ferois plaiſir de l'y joindre. La voicy.

Je vous renvoye Monſieur vôtre Manuſcrit; ſa lecture m'a renouvellé la joye que j'ay tant priſe

autrefois dans mes voyages; elle m'a fait relire ceux de plusieurs autres qui ont traité du Canada, & m'a promené en idée dans ces terres vastes, barbares, & inconnuës, avec bien plus de facilité & moins de risque, que n'a fait le Heros de cette relation. Il merite assurément ce titre d'honneur; & je n'ay pû m'empêcher, aprés avoir lû ses aventures, de dire aprés le Poete

illi robur & æs triplex circa pectus erat.

Car quelle force, quelle vigueur de corps & d'esprit, ne luy a t-il pas fallu pour projetter, entreprendre, & soutenir une si nouvelle, si hardie, & si rude entreprise? Une découverte de plus de huit cens lieuës de païs, barbares, inconnus, sans chemins frayez, sans Villes, ni sans aucune des commoditez qui facilitent les voyages de par tout ailleurs. La voiture par terre,

eſt de marcher à pied, eſtre ſouvent reduit à n'avoir pour ſouliers qu'un morceau de peau de bœuf pour s'enveloper les piez; a porter ſon fuſil, ſon paquet, des outils, & quelques marchandiſes pour troquer avec les Sauvages. Il eſt vray que par hazard, & rarement on attrape quelque cheval pour s'aider.

S'il faut ſe mettre ſur l'eau, on n'a que de miſerables canots que l'on fait d'écorce ou de peaux de bœuf, & qu'il faut ſouvent porter ou traiſner par terre, quand les ſaults ou chutes d'eau des Rivieres empeſchent de s'en ſervir. Coucher à terre expoſé aux injures de l'air; s'expoſer à eſtre devoré des crocodiles, & mordu par les ſerpens à Sonnettes; renoncer à pain, vin, ſel & à toutes les commoditez de la vie pendant des années. Ne manger que quelque pauvre boüillie faite de farine de blé d'inde, du poiſſon demi

roſti ou mal boüilly dans l'eau, des viandes de bœuf ou de chevreuil boucanées, c'eſt à dire ſechées au vent & à la fumée. Qu'elle peine a-t-on encore à trouver des ſignes pour ſe faire entendre de tant de Nations differentes dont chacune a ſa langue particuliere ? C'eſt à quoy ſe doit reſoudre un Aventurier, qui veut faire des découvertes en Canada; & on auroit peine à le croire, ſi tous ceux qui en écrivent ne s'accordoient en ce point.

Ce païs eſt pourtant beau & bon, au moins vers le Sud, dont on parle icy; la temperature y eſt admirable, le ſol merveilleux pour la culture, & la fecondité en toutes ſortes de grains, & de fruits : Ce qui paroiſt par ceux que la terre y produit d'elle-même en abondance. Les colines & les foreſts y portent des bois propres à tout, des arbres fruitiers, de ceux même des païs

froids & des païs chauds. On y trouve de la vigne à qui il ne manque qu'un peu de culture, il ya des cannes à ſucre, de grandes prairies, des Rivieres poiſſonneuſes & navigables. Il eſt vray qu'elles ſont infeſtées par les crocodiles, prodigieux lezards d'eau ; mais on peut avec un peu de precaution s'en garer ; comme de ces ſerpens à Sonnettes, qui ſont ſi venimeux, mais qui ne mordent jamais, ſi on ne les hurte. Les bœufs ſauvages y ſont à milliers, ils ſont plus grands que les nôtres, d'une bonne chair, & couverts au lieu de poil, d'une eſpece de laine friſée & fort fine. Cerfs, chevreuils, & toute ſorte de gibiers y abondent, & ſur tout les d'indons. S'il y a des poiſons & du venin, on y trouve auſſi des remedes preſens & merveilleux.

N'y cherchez ni Villes magnifiques, & riches, ni baſtimens ſuperbes, ni de ces merveilles

d'Architecture, ni reſtes ni monumens antiques de la vanité des Grands. Mais vous y admirerez la nature dans ſa belle ſimplicité, comme elle eſt ſortie des mains de ſon Createur, ſans avoir eſté corrompuë ni alterée par l'ambition, & par l'art.

Mais un païs ſi vaſte & ſi beau, n'eſt-il que pour des beſtes, des oiſeaux & des poiſſons? Merveille inconcevable! On y trouve une infinité de Peuples diviſez par Nations qui habitent quelques Cabanes d'écorce, ou couvertes de roſeaux, ou de peaux de bœuf, lorſqu'ils ne ſont pas à la chaſſe, à la peſche, ou à la guerre; preſque nuds, ſans autre lit qu'une peau de bœuf, ſans meubles, qu'une chaudiere, une hache, & quelques plats d'écorce. Prendre leur nourriture, quand ils en ont, & comme des beſtes; n'avoir aucun ſouci, ne faire cas d'aucune ſorte de richeſſe; chanter, danſer, fu-

mer, manger, dormir, chaſſer, peſcher, eſtre indépendant, faire la guerre, & ſe venger dans l'occaſion le plus cruellement qu'il leur eſt poſſible : Voilà la vie d'un Sauvage. Qu'il y en ait vers le Sud de moins ſtupides, & moins brutaux que ceux du Nord ; ils ſont Sauvages, les uns & les autres ne penſant qu'au preſent, n'aimant que ce qui tombe ſous les ſens, incapables de comprendre rien de ſpirituel ; fins & habiles dans ce qui regarde leurs intereſts, ſans aucun ſentiment d'honneur, ni d'humanité, horriblement cruels ; tres unis entr'eux, à ceux de leur Nation & de leurs Alliez ; Mais vindicatifs & impitoyables, à l'égard de leurs ennemis. Enfin leur figure, quoique hideuſe, marque que ce ſont des hommes ; mais leurs manieres & leur genie les fait paroiſtre des beſtes, & des plus méchantes.

Un Auteur moderne qui a de-

meuré en Canada, & qui d'ailleurs en a assez bien écrit, a cru peut-estre se distinguer, & passer pour plus habile que les autres, à connoistre le genie des Peuples, en donnant, comme il fait, bien plus d'esprit, & de penetration aux Sauvages, qu'on ne leur en donne ordinairement ; il les fait même quelquefois raisonner contre nos Mysteres trop amplement, & trop subtilement; aussi sa Relation l'a-t-elle fait soupçonner d'estre luy même le Sauvage discoureur & libertin, qu'il suppose, & à qui il prête l'artificieuse malignité de ses idées, & de ses raisonnemens.

Pour le genie des Sauvages, je croy qu'il en faut croire les Missionnaires. Car ils ne sont pas moins habiles que les autres pour connoistre la verité, & ils ont au moins autant de probité pour la dire. Toujours occupez & appliquez par leurs fonctions, depuis

cent ans à étudier ces pauvres figures d'hommes, ne les connoiſtroient-ils pas ? & leur conſcience ne leur auroit-elle point reproché de nous avoir menti à ce ſujet ? Les Miſſionnaires conviennent donc que ſi parmi ces Barbares, il y en a de moins méchans & moins brutaux que les autres, il n'y en a point de bons, ni de bien capables des choſes au-deſſus des ſens ; & que quels qu'ils ſoient, on ne peut compter ſur eux. Il y a toûjours à s'en défier ; enfin que pour faire d'un Sauvage un Chrétien, il faut le rendre homme auparavant. Et peut-on croire auſſi qu'un Sauvage le ſoit, quand on le voit ſans Loy, ſans Roy, & ce qui eſt le plus déplorable, ſans Dieu. Car à bien examiner leurs ſentimens & leurs actions, il ne paroiſt pas qu'ils ayent aucune eſpece de Religion, ni d'idée bien formée de la Divinité. Si quelques uns en de cer-

taines occaſions témoignent quelquefois reconnoiſtre un premier & Souverain Eſtre, ou de la veneration pour le Soleil. Pour le premier Article, ils s'expliquent avec tant de confuſion, de contradictions, & d'extravagances, qu'on ſent bien qu'ils ne ſçavent ni ne croyent rien du tout ſur cela; & pour le ſecond, que ce n'eſt qu'une coûtume ſans ſerieuſe reflexion de leur part.

Miſerable Nation, plus dépourvuë encore des lumieres du Ciel & de la nature même, que tant d'autres dans les Indes d'Orient; qui neanmoins abruties & ſtupides ſur la connoiſſance de la Divinité, ne laiſſent pas de s'en faire quelque culte, & d'avoir certains Hermites ou Faquirs, qui par d'horribles penitences, taſchent de ſe la rendre favorable, & marquent en cela qu'ils en ont quelque ſentiment. Mais on ne trouve rien de tout cela chez nos Sauva-

ges Ameriquains; & on peut dire enfin que generalement ce ſont des Peuples ſans Dieu.

Nos François nez en Canada, tous gens bien faits, d'eſprit & de merite, ne ſouffrent pas volontiers que l'on décrie ainſi leurs Sauvages. Ils ſoutiennent qu'ils ſont hommes comme les autres, & qu'il ne leur manque que l'éducation, & d'eſtre cultivez. Mais outre que l'on peut croire, qu'ils parlent pour ſauver l'honneur de leur patrie, nous n'avançons rien, que ſur le rapport de tant d'habiles & honneſtes gens, qui bien informez ſur les lieux en ont écrit; Nous croyons donc qu'il faut à preſent diſtinguer deux ſortes de Sauvages du Canada. Ceux qui depuis 60 ou 80 ans, ont habitude avec les Européens, & les autres que l'on découvre journellement; & c'eſt de ces derniers particulierement que l'on parle icy, & auſquels on attribuë touttes ces

odieuſes, & miſerables qualitez de Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Car on ſçait que les premiers, comme les Hurons, les Algonquins, les Iroquois, Iſlinois, & peut-eſtre quelques autres, ſont à preſent aſſez humaniſez; que leur raiſon ſe développe; & qu'ils pourront devenir capables d'inſtruction.

Eſtonnante, & incomprehenſible, mais adorable diſpoſition de la Providence Divine! On voit icy une grande partie de la terre, d'une étenduë immenſe, d'un ſol merveilleux pour la culture, & la fecondité en toute ſorte de grains & de fruits; d'une admirable temperature de l'air, comme il paroiſt en ce que ſes Habitans tres nombreux, n'ont preſque point de maladies; & que le ſexe ſi infirme parmy nous y eſt fort & vigoureux, mettant au monde leurs enfans ſans peine, & les nourriſſant toutes elles mêmes

parmi le travail & les fatigues, ſans toutes les miſeres de nos païs. Ce beau & vaſte païs neanmoins, dont ce Journal fait la deſcription, ſi favoriſé des biens de la Terre, eſt depuis tant de ſiécles dénué de ceux du Ciel.

Les Peuples infinis qui l'habitent ſont des hommes, & n'en ont preſque que la figure; ſont creatures de Dieu, & ne le connoiſſent pas même, bien loin de le ſervir. Que ceux qui ont la hardieſſe & le courage de voyager dans ces païs Sauvages; & ceux qui en liſent les Relations, ſe gardent bien de faire ſur ce point certaines reflexions temeraires, & de trop raiſonner; ils ſe perdroient dans leurs penſées. Le plus court, & le plus ſeur en ce rencontre, eſt d'adorer la profondeur inconcevable de la ſageſſe du Createur; d'arreſter toutes nos recherches, & nos curioſitez par cette exclamation de l'Apô-

tre : *ô Altitudo* : & ne ceſſant jamais de remercier ſa bonté, de nous avoir ſi abondamment gratifiez de ſes lumieres & de ſes graces, de le conjurer qu'il en faſſe part à ces pauvres Ameriquains abandonnez, & que de ces pierres, luy qui eſt toutpuiſſant, en faſſe des enfans d'Abraham. Tout Catholique l'en doit prier avec inſtance; car tout brutes & ſtupides que ſont ces Sauvages, ils ſont nos freres, puiſqu'ils ſont ſortis d'Adam & de Noé comme nous.

Quelle obligation n'avons-nous donc pas à ces hardis Voyageurs, qui entreprennent les nouvelles découvertes ; qui au peril de leur vie, à leurs frais & aux riſques de tant de fatigues, nous vont déterrer non ſeulement mille objets de nôtre curioſité, & de nôtre admiration, que nous ignorerions ſans eux ; mais qui nous cherchent & nous découvrent une parenté nombreuſe qui n'eſt pas moins

veritable pour nous avoir eſté ſi long-temps inconnuë. Quelle ſoit brutale, & indocile ; il y aura plus de merite à travailler à l'humaniſer, & à la rendre ſuſceptible des lumieres de la raiſon & de la Foy. Non, on ne peut marquer trop de reconnoiſſance envers ceux qui ſe dévoüent à faire les nouvelles découvertes ; plus elles ſont difficiles, plus ont eſt obligé à ceux qui les entreprennent. Que l'avarice, l'ambition, l'inquiétude, le dérangement des affaires y donnent lieu fort ſouvent ; Dieu qui ſçait tirer le bien des maux, fait ſervir toutes les paſſions à ſa gloire & au ſalut de ſes Elus ; & ſi les grands voyages ne ſanctifient pas ordinairement les Voyageurs ; c'eſt leur faute. Mais au moins donnent-ils lieu à la ſanctification de tant de Barbares, en frayant le chemin aux Miſſionnaires, qui les vont catechiſer. Ainſi tout le monde leur eſt obli-

gé ; les Sauvages, de la connoiſſance de Dieu qui leur eſt procurée ; nous de trouver par leur moyen une infinité de Peuples inconnus, qui ſe joindrons à nous pour ſervir & glorifier le Createur de l'Univers.

Que ces voyageurs ne ſoient pas quelquefois exacts, & d'accord entr'eux dans leurs Relations, leurs deſcriptions & leurs Cartes Geographiques ; c'eſt un défaut inévitable aux faiſeurs de découvertes ; Mais cela même eſt avantageux au Public, en ce que les Succeſſeurs de ces gens là ſont excitez à examiner les choſes de plus prés, à corriger, à éclaicir, & à perfectionner ces ébauches.

Pour reconnoiſtre donc le ſervice que nous rendent ces Illuſtres Aventuriers, & pour les payer en quelque ſorte de leurs peines ; faiſons paſſer par nos écrits leur nom à la poſterité ; applaudiſſons à leurs entrepriſes en liſant &

loüant leurs Relations. Celle-cy merite assurément d'estre & luë & loüée, car elle a du curieux, de l'extraordinaire & du tragique. Elle est même, comme nous avons dit, interessante dans la conjoncture presente qu'il se projette des établissemens dans les païs, dont elle parle, qui peuvent avoir des suites des plus honorables, & des plus avantageuses à la Nation. Le voyage qui s'y est fait est un des plus grands, & des plus rudes. Comme le recit en est fait par un témoin occulaire, & d'une maniere naïve, simple & circonstanciée, il merite croyance. Mais n'estant qu'un Journal, il n'est pas susceptible d'ornemens, ni de politesse. Le Lecteur excusera aussi le retour qui s'y trouve des mêmes expressions, par l'impossibilité de faire autrement; & se contentera que la secheresse de la narration, soit compensée par la curiosité des matieres. J'ay

cru que les petites notes que j'y ay ajoûtées, ne déplairoient pas, en ce qu'elles expliquent bien des choſes, qui ne ſont pas communément entenduës de ceux qui n'ont pas la pratique des grands voyages.

Mais aprés avoir dit le bien & le mal de cette Amerique Septentrionale, la beauté & la bonté de ſon climat, la brutalité de ſes Peuples, & expoſé les maux infinis auſquels doivent ſe reſoudre ceux qui y voyagent; je croy qu'il eſt bon de dire quelque choſe de feu Monſieur de la Sale, qui fait le principal perſonnage, & comme le Heros de cette Relation, quoiqu'ayant eſté aſſaſſiné par ſes gens, il fut la malheureuſe victime de la découverte, dont on y parle. Il eſt encore à propos de faire connoiſtre ce qui a precedé le contenu de ce Journal, & la ſuite heureuſe qu'a eu cette fatale entrepriſe en nos jours. Voi-

cy ce que j'en ſçay par mes connoiſſances particulieres, & par ce qu'on en a écrit.

Robert Cavelier, communément dit Monſieur de la Sale, natif de Roüen, de bonne famille ayant eſté élevé dans la pieté & les lettres, paſſa aſſez jeune en Canada, y prit gouſt au commerce, & encore plus aux projets des nouvelles découvertes dans l'interieur de ces vaſtes contrées. Pour s'y fixer, & en faire même ſa patrie, il y acheta une habitation dans l'Iſle de Mont-real, où l'on a baſti la ſeconde Ville du Canada, ſoixante lieuës audeſſus de Quebek, qui en eſt la Capitale avec Eveſché, Gouverneur, Intendant & Conſeil Superieur. Le païs n'a que ces deux Villes, & quelques Villages. Elles ſont ſur ce grand fleuve de Saint Laurent, qui venant du Sud'oüeſt ſe forme ou s'augmente des eaux de cinq prodigieux lacs d'eau douce,

qui s'écoulent les uns dans les autres, & par leſquels il paſſe pour venir ſe décharger dans l'Ocean, par une tres large embouchure qui ouvre le chemin aux Navires qui veulent penetrer dans le Canada.

Juſques au temps de Monſieur de la Sale, on y avoit fait aſſez de découvertes vers le Nord; car la pelleterie y eſtant bonne & abondante, les negocians de Quebek & de Mont-real, par les Aventuriers que l'on appelle *Coureurs de bois*, à cauſe de leurs courſes dans les Foreſts, avoient penetré fort avant dans les terres de ce coſté-là. Mais on n'avoit gueres avancé vers le Sud, ni vers le Sud'oüeſt, au delà du Fort de Frontenac, qui eſt ſur le Lac Ontario, celuy des cinq grands Lacs, plus proche de ce coſté-cy. On conjecturoit neanmoins ſur le rapport des Sauvages, qu'il y avoit de grandes & belles découvertes à faire. On

avoit ſouvent entendu parler de ces riches mines de Sainte Barbe dans le Mexique, & on eſtoit tenté de les aller viſiter.

On avoit quelque connoiſſance du fameux fleuve de *Miſſicipi*, que l'on croyoit alors pouvoir tomber dans la mer du Sud, & y ouvrir un chemin. Ces conjectures ayant touché Monſieur de la Sale, qui paſſionné pour la gloire de ſa Nation vouloit ſignaler le nom François, en fait de découvertes extraordinaires, au-deſſus de tous ſes devanciers. Il en forma le deſſein, & reſolut de l'executer; & veritablement il y eſtoit propre, & il y reüſſit aux dépens de ſa vie; car en ce genre, perſonne n'a tant fait que luy, pendant une vingtaine d'années qu'il s'y eſt employé. Auſſi eſtoit ce un homme reglé dans ſes mœurs, d'une vaſte étenduë d'eſprit, aſſez lettré & entendu dans les Mathematiques, entreprenant, hardi,

hardi, intrepide, adroit, insinuant, ne se rebutant de rien, trouvant des ressources à tout, sans aucune crainte des fatigues les plus rudes, merveilleusement constant dans l'adversité, & ce qui estoit tres avantageux, assez bien versé dans plusieurs langues Sauvages. Monsieur de la Sale avec de si beaux talens, dont il avoit donné des preuves en bien des rencontres, s'acquit l'estime des Gouverneurs du Canada; & Monsieur de Courcelles, Talon & de Frontenac le témoignerent successivement, en l'employant souvent pour l'honneur & l'utilité de la colonie

Le Gouvernement du Fort de Frontenac, lieu le plus avancé vers les Sauvages, luy fut donné; & estant repassé en France en 1675, le Roy luy en accorda la proprieté, à la charge qu'il le mettroit en meilleur état qu'il n'estoit. C'est ce qu'il fit aussitost

qu'il fut retourné en Canada; d'où il revint à Paris, plein de nouvelles connoiſſances ſur ce qui regardoit la Riviere de *Miſſicipi*, les païs qu'elle traverſe, les mines, particulierement de plomb & de cuivre, les Rivieres navigables, & ſur le negoce qu'on pourroit faire des peaux, & de la laine tres fine de ces bœufs ſauvages faciles à tuer, dont il y en a une infinité dans les foreſts. Ayant auſſi de meilleurs memoires de ces païs, que les fables qui en furent alors debitées ſous le titre d'un voyage du Sieur Joliet; il fut bien reçû à la Cour, & expedié avec de bons ordres pour travailler à ſes découvertes.

Le grand credit où l'on voyoit Monſieur de la Sale, & ſes vaſtes projets, luy firent des jaloux & des envieux. Ses compatriotes même traverſerent ſes deſſeins: mais il ſurmonta tous ces obſtacles, & repaſſa en Canada vers l'an

1678, avec le Chevalier Tonty, Gentilhomme Italien, homme de ſervice, & de merite qu'il s'attacha pour ſon entrepriſe. Il prit auſſi dans le païs, quarante ou cinquante perſonnes propres à cette expedition, entre leſquelles étoient trois Recollets qu'il menoit, afin d'eſſaïer ce qui ſe pourroit faire parmi les Sauvages en faveur du Chriſtianiſme: car il ſçavoit & eſtimoit avec raiſon la vertu, l'habileté & le zele de ces bons Religieux, qui ont commencé ſeuls la Miſſion dans ce nouveau Monde; & qui ſecondez des autres, l'y ont entretenuë juſqu'à preſent avec tant d'édification.

Monſieur de la Sale, aprés plus de deux ans d'allées & de venuës, fort traverſées par ſes envieux dans le païs, juſque là, que ſans la theriaque, il ſeroit mort du poiſon que quelques Scelerats luy avoient donné; ne put mettre en ordre ſes affaires, & com-

mencer ſon expedition qu'en 1682. Il partit donc enfin, & pour que ſa découverte du *Miſſicipi* fût entiere, il fit partir le Pere Hennepin Recollet avec quelques autres vers le Nord, afin qu'ils y cherchaſſent la ſource de ce fleuve; & ils la trouverent vers le cinquantiéme degré de latitude Nord. Pour luy, pouſſant ſon voyage à l'Oüeſt, il trouva la Riviere des *Iſlinois*, qu'il nomma Riviere de *Seignelay*, & ſuivant ſon cours il arriva au *Miſſicipi*, où elle ſe décharge. Là il crut qu'il n'avoit qu'à ſe laiſſer deſcendre vers ſon embouchure dans la mer telle qu'elle fût, ſoit du Sud ou du Mexique. Il trouva par tout le long de ſes bords, beaucoup de Nations Sauvages, avec leſquelles par le moyen de ſes preſens, il fit alliance, & donna au païs le nom de *Loüiſiane*, pour honorer le nom & la memoire de nôtre Auguſte Monarque, ſous le

regne duquel ces découvertes ont eſté faites. Enfin le cour du *Miſſicipi*, conduiſit Monſieur de la Sale à ſon embouchure, par deux canaux dans le Golfe de Mexique au mois d'Avril 1682, ou 1683: car les dattes de ceux qui en ont écrit, ſont l'une ou l'autre de ces deux. Il reſta là quelques jours à faire ſes obſervations, & à poſer quelques marques qu'il puſt reconnoiſtre, lorſqu'il y reviendroit. Content d'avoir trouvé une partie de ce qu'il cherchoit, il rebrouſſa chemin par ſa même route, & retourna à Quebek en Canada, pour repaſſer en France, & de là faire une autre tentative par le Golfe de Mexique, pour y chercher cette embouchure du *Miſſicipi*, qu'il avoit trouvée par le Canada, & s'en aſſurer. Car il luy paroiſſoit bien plus avantageux de la connoiſtre par mer, que d'y aller par terre, à cauſe que le voyage par

le Canada eſt bien plus long, & plus rude, & qu'on n'y va qu'une fois l'année, au lieu que par la mer du Mexique, il n'eſt pas plus long : mais bien plus commode, & qu'il ſe fait en touttes ſaiſons, d'aller & de venir. Il voyoit encore que cette embouchure découverte par mer, donnoit une plus facile & plus ſeure communication avec le Canada, en remontant ce beau fleuve, dont la navigation n'eſt point gaſtée, par les Saults ni par les Rapides plus de ſix cens lieuës vers ſa ſource.

Ces conſiderations firent repaſſer en France Monſieur de la Sale, où ſon expedition ayant eſté loüée, & ſon nouveau projet approuvé, le Roy luy fit donner des Vaiſſeaux pour retourner & continuer ſes entrepriſes. On en trouve tout le détail dans ce Journal. Cette affaire ſi bien commencé, promettoit des ſuites bien avantageuſes : mais elle échoüa par la

perfidie & la méchanceté des gens même de cet Illuſtre Aventurier.

Voilà ce que j'ay cru pouvoir ſervir de preliminaire à voſtre Journal, ſi l'on croit que cela ne le défigure point, vous le pouvez mettre à ſa teſte ; & à la fin ce qui ſuit, * & cela fera connoiſtre à quoy s'eſt terminée cette belle entrepriſe de la découverte de la Riviere de *Miſſicipi*.

* *On l'y trouvera.*

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre, *Journal Hiſtorique du dernier voyage que Monſieur de la Sale a fait dans* l'Amerique Septentrionnale &c. dans lequel je n'ay rien trouvé, qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce 18 Juin 1712.

BURETTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roy de France & de Navarre, à nos Amez & Feaux Conſeiller. Les gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requeſtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôts de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. ESTIENNE ROBINOT, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il deſireroit faire Imprimer *le Journal Hiſtorique du dernier Voyage du Sieur de la Sale, dans l'Amerique Septentrionale*, s'il nous plaiſoit luy accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. Nous avons permis & permettons par ces preſentes, audit Robinot, de faire Imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de ſix années conſecutives, *à compter du jour de la date deſdites preſentes.* Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéiſſance. Et à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'Imprimer, faire Imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de

quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit exposant, & de tous dépens dommages, & interests ; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'Impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon Papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres cher & Feal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. VOULONS que la copie desdites presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour deuëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original ; Commandons au Premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Fontaine-

bleau le ſeptiéme jour du mois d'Aouſt, l'an de Grace mil ſept cens douze ; & de nôtre Regne le ſoixante & dixiéme. Signé, Par le Roy, en ſon Conſeil, DE SAINT HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre Num. 3 des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 545, Num. 602, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du 3 Aouſt 1703. Fait à Paris le deux Novembre 1712. Signé, JOSSE, Syndic.

FAUTES A CORRIGER avant que de lire.

Page 189. ligne 11. ce qui, *ajoutez*, joint. *page 148. ligne 9.* aprés l'autre, *ajoutez*, choſe fut. *page 368. ligne 1.* dans les pais qui ſont décrit, *liſez*, que l'on décrit. *page 372. ligne 14.* de l'oreille, *liſez* de l'œil.

PREFACE

Du Sieur de Michel, qui a mis en ordre ce Journal.

QUOIQUE le Voyage de feu Monſieur de la Sale ait eu une fin tres-malheureuſe pour ſa perſonne, cela n'empêchera pas la poſterité de luy conſerver toûjours le nom d'un illuſtre Voyageur.

L'Hiſtoire de ſon entrepriſe fera plaiſir aux ſiecles à venir, en leur apprenant quelle a eſté la force du genie, la grandeur du courage, & la noble opiniâtreté d'un tel homme, à s'imaginer & à executer les moyens de découvrir les reſtes du nouveau Monde.

Et comme les particularitez de la découverte de ces grandes &

vaſtes Provinces ſeront toûjours l'objet des gens curieux & ſçavans ; on ne doit pas s'étonner, ſi aprés ce qu'en ont écrit le Pere Hennepin Recolet, le Chevalier Tonty, & quelques autres ; on expoſe encore ici un Journal Hiſtorique du dernier Voyage que M. de la Sale entreprit pour aller par le Golfe de Mexique, dans la Louiſiane, conſommer ce qu'il avoit projetté dans ſon Voyage précédent, ſi la trahiſon des ſiens n'en avoit retranché le cours.

Ce Journal de M. Joutel, dont M. Tonty fait mention dans le Livre qui a été imprimé des dernieres découvertes de l'Amerique, fol. 319, a cela de particulier, qu'il contient exactement ce qui arriva jour par jour à Monſieur de la Sale dans ce funeſte Voyage, depuis ſon départ de la Rochelle, juſques à ſa mort, & juſques au retour de M. Cavelier Preſtre, frere de M. de la Sale, de M. Ca-

velier ſon neveu, du R. Pere Anaſtaſe Recolet, & du même ſieur Joutel, qui pour revenir en France, firent ce long trajet par terre, du Golfe de Mexique en Canada, dont l'étenduë eſt de plus de 800 lieuës.

Pluſieurs aventures de toutes les manieres, dont la plûpart ſont tragiques, contenteront le Lecteur curieux; & ſur-tout on admirera la protection de la divine Providence, à conduire & conſerver cette petite troupe dans ces vaſtes Regions, & parmi tant de Peuples barbares.

On ne prétend pas ici critiquer l'Ouvrage du Pere Hennepin, ni celui de M. Tonty: mais leurs Partiſans ne ſe fâcheront pas que l'Auteur ne parle pas bien ſouvent, comme eux; qu'il diſe ſimplement ce qu'il avû, & que ſans rien inventer ni exagerer, il expoſe nûëment toutes les veritez dont il a eſté témoin oculaire.

Il eſt cependant vray que l'on peut excuſer les uns & les autres ſur certaines particularitez ; le Pere Hennepin & M. Tonty peuvent avoir vû des choſes qui ne ſont pas venuës à la connoiſſance de M. Joutel : mais il y a un Fait de conſequence dans l'Hiſtoire de M. de la Sale, qu'on ne peut paſſer ſous ſilence.

C'eſt que M. Tonty aſſure dans ſon Livre, que M. de la Sale avoit enfin trouvé l'embouchure du *Miſſicipi*, & M. Joutel ſoûtient le contraire, & dit que cela eſt ſi peu vray, qu'au dernier Voyage qu'il fit vers les *Cenis*, ledit ſieur Joutel avec luy, & ne s'en eſtant jamais ſéparé, le ſoin le plus grand de M. de la Sale, fut de s'informer chez toutes les Nations où ils paſſerent, où eſtoit le *Miſſicipi*, ſans que jamais il pût en rien apprendre ; que la preuve de cela eſt, que ſi M. de la Sale avoit ſçû le lieu de l'embouchure de cette Riviere, qu'il

auroit infailliblement pris une autre route & d'autres meſures ; & l'apparence y eſt toute entiere, ainſi qu'on le verra dans cette Relation.

Il faut pourtant dire à la déchargé de M. Tonty, qu'il ne donne la choſe que ſur le rapport de M. Cavelier Preſtre & frere de M. de la Sale : Et le même ſieur Cavelier pouvoit avoir des raiſons pour avancer qu'on avoit fait la découverte du *Miſſicipi* dans les mêmes vûës qui l'obligerent de cacher la mort de ſon frere.

Et parceque l'on verra M. de la Sale roder quelque temps autour des Côtes de l'Amerique Septentrionale, pour trouver l'embouchure de ce fleuve, il eſt bon d'inſtruire ceux qui n'ont pas vû ſon premier Voyage, de leur apprendre d'où vint que cette recherche fut inutile, & qu'il fut contraint de prendre terre ailleurs.

Aprés que M. de la Sale eut dé-

couvert ce vaſte continent qui fait partie de l'Amerique Septentrionale, depuis le Canada par Monreal, en remontant le Fleuve de S. Laurent, puis par le Pays des *Iroquois*, *des Illinois*, & par d'autres auſquels il donna le nom de Louiſiane ; ſon deſſein eſtoit de chercher un chemin plus court & plus facile que celuy qu'il avoit fait par terre.

Ce fut pour cette raiſon, que ayant trouvé dans cette premiere découverte, le grand Fleuve appellé par les Barbares *Miſſicipi*, ou Mechaſſipi, ſelon le Pere Hennepin, & qu'il nomma *Colbert*, jugeant bien par ſon cours, qu'il ſe déchargeoit dans le Golfe de Mexique, il ſe propoſa d'en trouver l'embouchure.

En effet, avec bien du danger & des travaux qui ſurpaſſent l'imagination, il deſcendit ce Fleuve, & trouva qu'il ſe ſepare en deux canaux ; il ſuivit celui qui

estoit le plus au Nord * jusques où il entre dans la Mer ; il prit la hauteur où se trouvoit cette embouchure ; il la trouva entre le 28 & 29e degré de latitude Nord, ainsi que M. Joutel assure le luy avoir entendu dire ; il y laissa des marques, il revint sur ses pas au Canada, & de là en France, content de sa découverte, qui auroit esté tout à fait glorieuse, s'il avoit réüssi dans son second Voyage.

* Au Septentrion.

Mais soit qu'il n'eût pas bien pris ses mesures lorsqu'il fit son observation à terre, ou soit que cette Riviere dans son embouchure s'écoule dans une Plage * plate, & qu'elle ne laisse qu'une foible marque de son canal à ceux qui viennent par la Mer ; il est toûjours vray qu'estant arrivé dans le Golfe de Mexique, qu'il chercha vainement pendant trois semaines la même embouchure, & qu'il fut contraint de prendre terre plus au Sudoüest qu'elle n'étoit effectivement.

* *Plage est une étenduë de Mer plate le long d'un rivage bas.*

M. Tonty dit dans ſon Livre, fol. 192, qu'il eſtoit preſent lorſque M. de la Sale prit la hauteur de l'embouchure du *Miſſicipi*, dans ſon premier Voyage, & il marque que ce fut entre le 22 & 23e degré de latitude Nord : mais c'eſt une erreur qu'il faut attribuer à l'Imprimeur ou au Copiſte, puiſque dans la Carte que le même Sieur Tonty a inſerée dans ſon Livre, il place cette embouchure par le 26e degré & demi Nord, & il y a lieu de croire qu'il ſe trompe encore.

M. Joutel & quelques autres croyent que l'embouchure du canal que deſcendit M. de la Sale, eſt dans la Baye du S. Eſprit, & qu'elle eſt effectivement entre le 28 & 29e degré de latitude Nord, comme l'avoit trouvé M. de la Sale ; à l'égard de l'autre Canal, le même ſieur Joutel croit qu'il eſt plus au Sudoüeſt & vers des batures* qu'ils trouverent le 6 Janvier

* *Batures*

1685, par le 27 au 28e degré Nord, en côtoyant les côtes du Golfe de Mexique, qui estoient des marques de la chûte d'une riviere, & dont on negligea de s'éclaircir. Si cela est, M. de la Sale en approcha de bien prés, & même passa devant l'une & l'autre embouchure, mais malheureusement sans les reconnoistre, ce qui fut la cause principale de sa perte & de la ruïne de son entrepriſe.

espace de mer où il y a peu d'eau.

Au reste, il faut convenir que si le retour de cette petite troupe d'un Pays si éloigné, & parmi tant de dangers, est un effet visible de la protection divine; c'est aussi un effet de sa justice d'avoir conservé ces témoins, & de les avoir conduits dans la patrie de M. de la Sale, pour rétablir sa reputation, que ses ennemis avoient noircie.

Monsieur de la Sale auroit passé pour un visionnaire, & même pour un imposteur; on auroit blâmé son entrepriſe, & mépriſé sa memoi-

re : mais le Ciel n'a pas voulu permettre que l'honneur d'un homme d'un merite ſi diſtingué ſe ſoit ainſi perdu ; il a ramené & conſervé des témoins irreprochables, qui de vive voix, & par d'autres preuves inconteſtables des belles découvertes qu'a fait M. de la Sale, ont fermé la bouche à ſes ennemis, & ſoûtiennent la verité de ce qu'on a avancé au commencement de ce diſcours, qu'il n'a manqué que du bonheur à M. de la Sale, pour meriter & joüir du titre de grand homme & d'illuſtre Voyageur.

lu per-
n hom-
e ſe ſoit
conſer-
nables,
'autres
s belles
. de la
ne à ſes
a verité
mmen-
qu'il n'a
à M. de
oüir du
'illuſtre

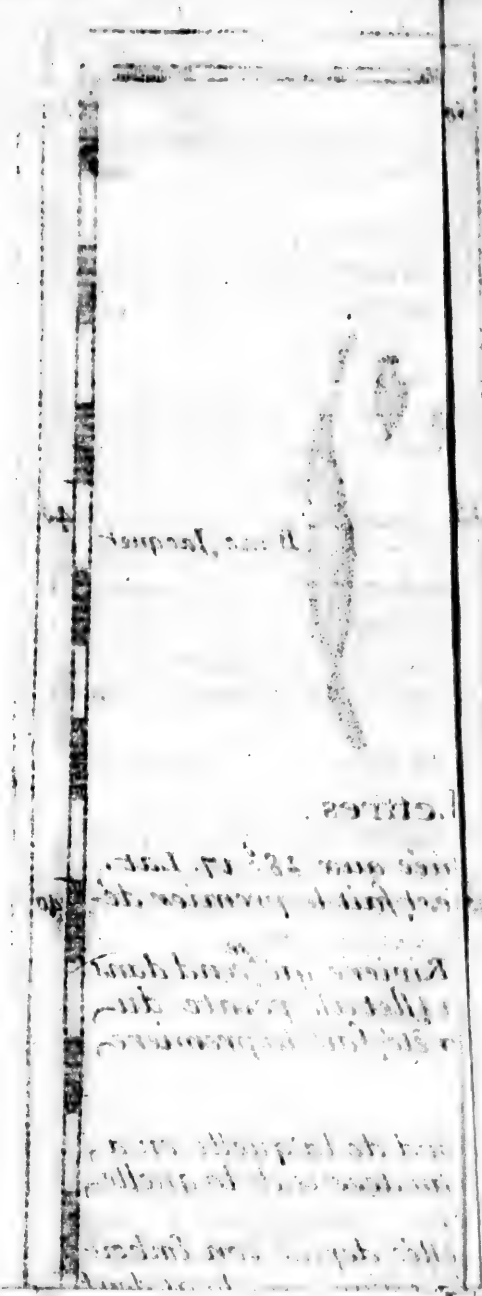

la gr

SEPTENTRIONALE
AMERIQUE
CANADA
Quebec
Lac de Tracy ou Supérieur
Lac des Hurons
Lac des Illinois
Lac Ontario ou de Frontenac
Lac Erié
Fort de Frontenac
Fort des Illinois
Lac des 2. Mamelles
Saut de Niagara
Nouvelle Angleterre
Virginie
Caroline
Province de Tegeste
FLORIDE
Rivière du
La Louisiane
Bouche du Missisipi
Entrée de la Baye de St. Loüis
Bouche de la R. Bave.
Bouche de la R. de la Madeleine.
C. Apalachi
C. de Floride
Canal de Bahama
Isles Lucayes
Banc de Pracel
GOLFE DE MEXIQUE
Isle de Cube
Cap St. Antoine
Grand Cayman
Petit Cayman
St. Jacques
la Tortuë
Isle de St. Domingue
la Jamaique
I. a Vache
NOUVELLE ESPAGNE
YUCATAN
GOLFE DE HONDURAS
Tabasco
Honduras
Guatimalo
I. Guaine
I. St. Catherine
I. St. André
Cartagene
Chagre
Detroit de PANAMA
Golfe de Panama
MER DU SUD
Isles Bermudes
Tropique
Villarica
Vera Cruz
Alvarade
Panuco
Boucan
Rivière des Arkansas
Rivière Colbert
Rivière Ouabache
Rivière des Akansa
Rivière des Chaouanons
Rivière des Illinois
Rivière des Outagamis ou Renards
Rivière des Miskoutins
Rivière des Kikapous
Rivière des Maskoutins
Rivière des Outagamis
Rivière des Ilinois
Rivière des Kikapous
Rivière des Masc

CANADA
Quebec
Riviere de S.t Laurent
Gaspes
Partie de l'Isle de Terre-Neuve
Baye de la Trinité
Baye de Plaisance
Baye de Fortune
Baye de Conception
Baye de Bonavista
Baye de Bonne Espérance
Baye de Notre Dame
Baye de la Trinité
Baye de Placentia

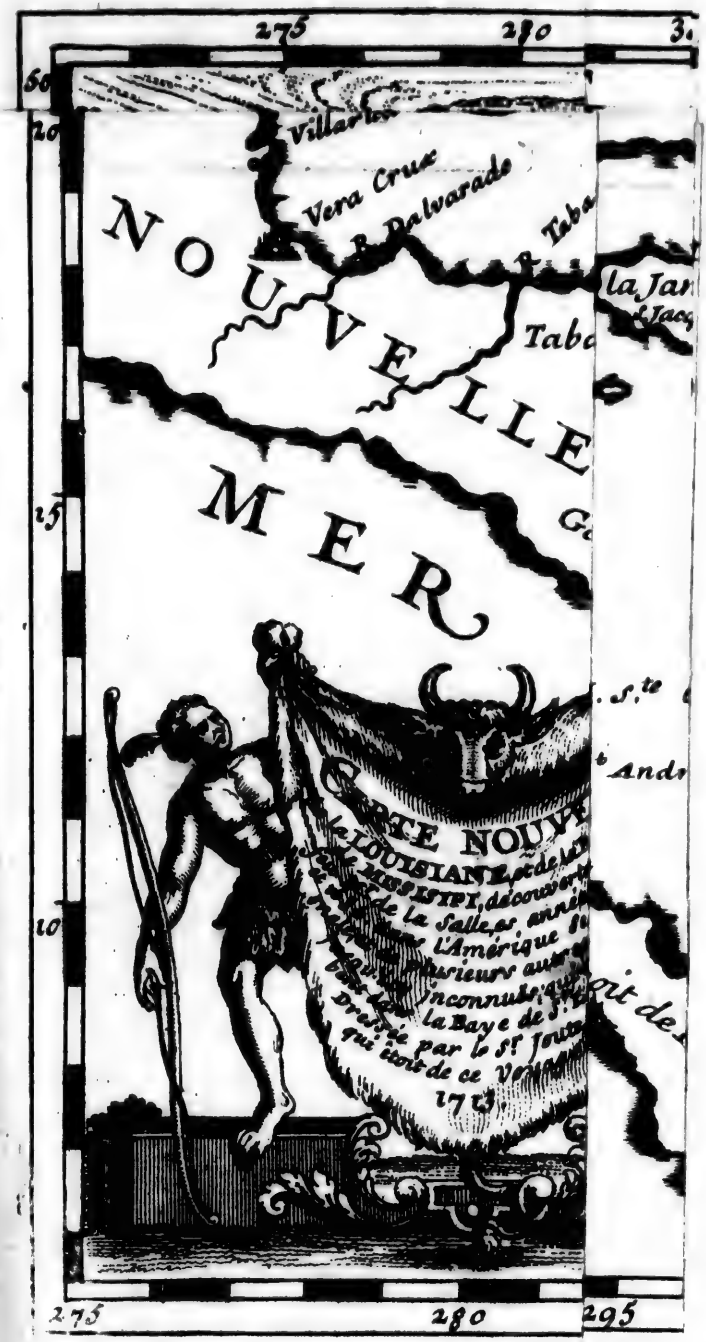
275
280
Villarica
Vera Cruz
R. Palmarade
NOUVELLE
MER
275
280
295

JOURNAL HISTORIQUE.

1684.

Du dernier Voyage que feu M. de la Sale a fait dans l'Amerique Septentrionale, pour la découverte de la Riviere de Miſſicipi.

DANS le temps que M. de la Sale faiſoit ſes preparatifs pour ſon dernier Voyage de l'Amerique Septentrionale, j'étois à Roüen lieu de ſa naiſſance & de la mienne, & j'arrivois de l'Armée, aprés 16 à 17 ans de ſervice. *C'eſt M. Joutel qui parle dans tout ce Journal.*

La reputation de M. de la Sale, la grandeur de ſon entrepriſe, la

Juillet 1684

curioſité naturelle aux hommes, la connoiſſance que j'avois de ſes parens, & même de ceux de la même Ville, qui devoient le ſuivre, m'engagerent facilement à me mettre de la partie, & j'y fus receu en qualité de volontaire.

Noſtre rendez-vous eſtoit à la Rochelle, où ſe devoit faire nôtre embarquement ; Meſſieurs Cavelier, l'un frere & les autres neveux de M. de la Sale, Meſſieurs Chedeville Preſtre, Planteroze Thibault, Ory, quelques autres & moy, nous nous y rendîmes au mois de Juillet 1684.

Noms de ceux qui furent du Voyage.

Aprés que M. de la Sale eut achevé de faire expedier toutes les choſes neceſſaires pour ſon Voyage, qu'il eut ſurmonté toutes les difficultez que pluſieurs perſonnes mal intentionnées voulurent luy ſuſciter, & que M. Arnoult Intendant à la Rochelle luy eut donné ſes ordres, ſuivant ceux qu'il avoit receus du Roy, nous

partîmes le 24 Juillet 1684, au nombre de 24 voiles, dont quatre eſtoient deſtinez pour nôtre Voyage, & les autres pour les Iſles & pour le Canada. Juillet 1684. Départ de la Rochelle.

Les quatre Vaiſſeaux qui devoient ſervir à l'entrepriſe de M. de la Sale, eſtoient chargez d'environ 280 perſonnes, y compris les Equipages, parmi leſquels on comptoit 100 ſoldats avec leurs Officiers, le nommé Talon avec ſa famille Canadienne, environ 30 volontaires, quelques filles, & le ſurplus gens engagez, ou ouvriers de toutes façons, neceſſaires pour faire un établiſſement.

Le 1er de ces Vaiſſeaux eſtoit un Navire de Guerre nommé le Joly, de 36 à 40 pieces de canon, commandé par M. de Beaujeu, ſur lequel M. de la Sale, M. ſon frere Preſtre, deux Peres Recolets, Meſſieurs Dainmaville & Chedeville Preſtres, & moy, nous nous embarquâmes : une petite Vaiſſeaux pour le Voyage. M. de Beaujeu, Commandant la Flote.

Juillet 1684. Fregate de 6 pieces de canon que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, commandée par deux Maîtres de Barque, une Flute du port d'environ 300 tonneaux, appartenant au ſieur Maſſiot Marchand de la Rochelle, commandée par le ſieur Aigron, qui eſtoit chargée de tous les effets dont M. de la Sale avoit cru avoir beſoin pour ſon établiſſement, & une Caïche* ſur laquelle M. de la Sale avoit chargé 30 tonneaux de Munitions ou Marchandiſes, qui eſtoit fretée pour S. Domingue.

* *Eſpece de petit Vaiſſeau.*

Toute la Flote commandée par M. de Beaujeu, avoit ordre de marcher enſemble juſques au Cap de *Finiſterre*, où chacun devoit prendre ſa route : mais cette marche fut interrompuë par un accident imprévû. Nous eſtions par les 45 degrez 23 minutes Nord, & environ à 50 lieuës de la Rochelle, ſans qu'il fiſt autrement mauvais temps, lorſque le maſt

Accident qui fait relâcher la Flote à Rochefort.

de *Beaupré* * de noſtre Vaiſſeau *le Jly* ſe rompit ſubitement, ce qui nous obligea de mettre les autres voiles bas, & de couper les cordages generalement qui ſoutenoient le maſt rompu. Juillet 1684.

* *Maſt couché ſur l'avant du Vaiſſeau.*

Chacun raiſonna ſur cet accident. Quelques-uns crurent la choſe concertée, & l'on balança au Conſeil ſi l'on iroit en Portugal, ou ſi l'on relâcheroit * à la Rochelle ou à Rochefort, & ce dernier avis fut ſuivi; les autres Vaiſſeaux deſtinez pour les Iſles & pour le Canada, ſe ſeparerent, & continuerent leur route: nous revirâmes vers la Riviere de Rochefort, où les trois autres Vaiſſeaux nous ſuivirent, & l'on dépêcha une chaloupe pour avertir M. l'Intendant de cet accident; la chaloupe revint quelques heures aprés, traînant un maſt, qui fut bien-toſt placé, & aprés quelques conferences qu'eut M. l'Intendant avec M. de la Sale, nous

* *Relâcher, c'eſt retourner en un autre lieu.*

Aouſt 1684. partîmes de ce lieu le premier Aouſt 1684.

Nous reprîmes noſtre route à l'Oüeſt quart Sudoüeſt, & le 8 du même mois nous doublâmes le Cap de Finiſterre, qui eſt au 43e degré Nord, ſans avoir fait aucun mauvais rencontre. Le 12 nous arrivâmes à la hauteur de Liſbonne, environ à 39 degrez Nord. Le 16 nous eſtions par le 36e degré, hauteur du détroit, & le 20 nous découvrîmes Madere, qui eſt au 32, où M. de Beaujeu fit propoſer à M. de la Sale de moüiller * auprés de cette Iſle pour faire de l'eau, * & prendre quelques rafraîchiſſemens.

Cap de Finiſtere.

* Mouiller, *C'eſt jetter l'ancre.*

Madere Iſle.

* Faire de l'eau, *c'eſt en faire proviſion.*

Mais M. de la Sale ne fut pas de ce ſentiment, attendu qu'il n'y avoit que 21 jours que nous étions partis de France, qu'il y avoit de l'eau ſuffiſamment, qu'on devoit avoir fait des proviſions de rafraîchiſſement, & que ce ſeroit perdre ſept ou huit jours & plus inu-

Differend entre M. de Beaujeu & M. de la Sale.

tilement, outre que l'on avoit besoin du secret pour nostre entrepriſe, à cauſe que les Eſpagnols pourroient en découvrir quelque choſe par le moyen de ces Inſulaires, & qu'enfin ce n'eſtoit pas l'intention du Roy. Aouſt 1684.

Cette réponſe ne fut pas bien receuë de M. de Beaujeu, ni des autres Officiers, non plus que de l'Equipage du Navire, qui en murmurerent beaucoup, & la choſe alla ſi avant, qu'un paſſager nommé Paget Huguenot de la Rochelle, fut aſſez inſolent pour en parler avec emportement & peu de reſpect à M. de la Sale, qui fut obligé de s'en plaindre à M. de Beaujeu, & de luy demander ſi c'eſtoit de ſon aveu qu'un homme de ce caractere luy parlât de la ſorte; M. de Beaujeu ne luy en fit pas autrement ſatisfaction. Ces meſintelligences précédées par quelques autres qui n'eſtoient pas avantageuſes au ſervice du Roy,

Aouſt 1684. furent les ſecrettes ſemences, qui firent éclorre dans la ſuite les effets tragiques qui terminerent la vie & l'entrepriſe de M. de la Sale, & qui cauſerent noſtre perte.

Quoy qu'il en ſoit, la reſolution fut priſe de ne point relâcher dans cette Iſle; ſur quoy M. de Beaujeu dit, que puiſqu'il en eſtoit ainſi, l'on ne relâcheroit en aucun lieu que dans l'Iſle de S. Domingue; & nous continuâmes noſtre route; nous doublâmes l'Iſle de *Madere*, & commençâmes de voir ces petits Poiſſons volans, qui pour ſe garantir des *Dorades* autres poiſſons qui les pourſuivent, s'élancent hors de la Mer, font un vol de la portée du piſtolet, retombent dans l'eau, & bien ſouvent dans les Navires paſſans; ce Poiſſon eſt de la groſſeur d'un hareng, & eſt fort délicat à manger.

Poiſſons volans.

Le 24 nous trouvâmes les Vents *Alizés* qui ſoufflent perpetuellement de l'Eſt à l'Oüeſt, * & à

* *De l'Orient à l'Occident.*

cauſe de cela ſont appellez par quelques Auteurs *ſubſolanus ventus*, vent qui ſuit le mouvement du Soleil. Le 28 nous eſtions par le 27e degré 45 minutes Nord, & par le 344e degré de longitude. Le 30 il s'éleva un gros temps qui fut violent pendant deux jours : mais comme il eſtoit de l'arriere, il n'y eut que la Caïche que nous perdîmes de vûë, pour n'avoir pas bien gouverné, & qui nous rejoignit quelques jours aprés. Aouſt 1684.

Le 6 Septembre nous arrivâmes ſous le Tropique du Cancer, 23 degrez 30 minutes Nord, & 319 de longitude ; & ce fut là que l'empêchement que M. de la Sale apporta à cette ceremonie que les gens de mer appellent *Baptême*, luy attira encore du murmure & des haines ſecrettes. Tant de gens ont écrit & rapporté les circonſtances de cette ſottiſe, qu'il ſeroit inutile de la repeter ici : il ſuf- Septembre 1684.

Ceremonie ſotte du paſſage de la ligne, appellée Baptême.

Septembre 1684.

fit de dire que trois choſes l'autoriſent. 1°, La coûtume. 2°, Le ſerment que l'on fait preſter à ceux qui ſont baptiſez en cette maniere, *Qu'ils ne laiſſeront paſſer aucun ſous les tropiques, ni ſous la ligne, qu'ils ne les obligent à la même Ceremonie*; Et 3°, ce qui eſt le plus fort, eſt l'intereſt, par les rafraîchiſſemens, ou à leur défaut, par quelque argent que les Paſſagers donnent aux Equipages, pour eſtre traitez doucement.

M. de la Sale l'empêche.

M. de la Sale ayant appris que l'on preparoit les choſes neceſſaires à cet impertinent Baptême, & que la cuve pleine d'eau eſtoit ſur le tillac, envoya dire qu'il ne prétendoit pas que les gens qui dépendoient de luy, fuſſent ſujets à cette folie, ce qu'ayant eſté rapporté à M. de Beaujeu, il en défendit l'execution, au grand regret des Officiers ſubalternes, & des Equipages qui eſperoient une groſſe ſomme, & bien des rafraî-

chiſſemens, parcequ'il y avoit bien du monde à baptiſer, & la cauſe en fut rejettée ſur M. de la Sale. Septembre 1684.

Le 11 Septembre nous arrivâmes à la hauteur de l'Iſle de S. Domingue, 20 degrez Nord, 320 de longitude, nous fiſmes " le Oüeſt; mais le vent ayant tombé, nous eûmes un calme qui nous arreſta tout court : le même jour M. Dainmaville Preſtre Miſſionnaire fut à la Barque *la Belle* adminiſtrer les Sacremens à un Canonier, qui mourut quelques jours aprés; M. de la Sale fut le voir, & j'eus l'honneur de l'accompagner. Iſle S. Domingue.

" Faire, *c'eſt à dire*, aller à l'Oüeſt.

Le 12 la Caïche que nous avions perduë de vûë nous rejoignit, & ſur quelques plaintes portées à M. de la Sale par quelques particuliers qui eſtoient dans la Flute, il m'ordonna d'y aller pour ajuſter leur differend, qui n'eſtoit que pour quelques jalouſies des uns des autres.

Septembre 1684.

Le 16. nous parâmes" l'Isle de *la Sombrere*, & le 18 nous eûmes un gros temps, qui nous fit craindre quelque *Ouragan*; * le mauvais temps dura deux jours, pendant lesquels nous mismes à la Cappe*, & perdîmes les autres Vaisseaux de vuë.

" Parer, *c'est* passer.

* *Orage épouventable.*

* Mettre à la Cappe, *c'est ne se servir que de la grande voile, pour attendre quelqu'un.*

On tint conseil dans nostre Vaisseau *le Joly*, pour sçavoir si on attendroit les autres, ou si l'on continuëroit la route, & il fut conclu qu'attendu que l'eau commençoit à manquer, & qu'il y avoit plus de 50 malades dans le Vaisseau, dont M. de la Sale & les Chirurgiens estoient du nombre, que l'on feroit force de voiles pour arriver au premier Port François de l'Isle de S. Domingue qui estoit *le Port de Paix*, dont on dressa un Procés verbal.

Maladie de M. de la Sale.

Port de Paix.

Le 20 nous découvrîmes la premiere Terre de S. Domingue au Cap de *Samana*, placé au 19e degré Nord, & 308 de longitude. Le

Cap de Samana.

25 on devoit arriver au Port de Paix, ainſi qu'on en eſtoit convenu, & c'étoit effectivement l'endroit qui non ſeulement nous étoit le plus avantageux pour trouver des rafraîchiſſemens; mais de plus c'eſtoit le lieu où M. de Cuſſy Gouverneur pour le Roy de l'Iſle de *la Tortuë*, faiſoit ſa reſidence, qui ſçavoit bien que M. de la Sale avoit des ordres particuliers à luy donner, pour luy fournir & faire trouver les munitions dont il auroit beſoin. Septembre 1684. M. de Cuſſy Gouverneur de la Tortuë.

Nonobſtant ces grandes raiſons, M. de Beaujeu voulut paſſer outre pendant la nuit, en doublant l'Iſle de *la Tortuë*, diſtante de quelques lieuës du *Port de Paix*, & de la Côte de S. Domingue; il fit paſſer enſuite la pointe de *S. Nicolas*, & le 16 dudit mois nous entrâmes dans le golfe *de Jagouana*, en côtoyant l'Iſle de la *Gouanable* qui eſt dans le milieu de cette grande Ance ou Golfe, & enfin le 27 Septem- Tortue Iſle. Jagoüana Golfe. Goüanable Iſle.

Septembre 1684. bre nous arrivâmes au petit *Goüave*, aprés une traverſe de 58 jours depuis nôtre départ de Chefdebois prés la Rochelle.

Goüave port où M. de la Sale arrive.

Ce changement de lieu pour relâcher noſtre petite Flote, & dont on n'a pas ſçû la cauſe, fut tres déſavantageux, & l'on verra dans la ſuite, comme je l'ay déja remarqué, que ces méſintelligences des Officiers fomentoient inſenſiblement les cauſes qui devoient concourir à noſtre malheur.

Aprés que nous fûmes moüillez, il vint une Pirogue * du lieu, chargée de 20 hommes, pour nous reconnoiſtre; ils en vinrent au *Qui vive*; & ayant vû que nous eſtions François, ils nous apprirent que M. de Cuſſy eſtoit au *Port de Paix*, avec Meſſieurs le Marquis de S. Laurent Lieutenant General des Iſles de l'Amerique, & M. Begon Intendant, ce qui cauſa un chagrin violent à M. de la Sale, à cauſe

* *Eſpece de Barque d'un tronc d'arbre*

M. le Marquis de S. Laurent General des Iſles; M. Begon Intendant.

cauſe des affaires de la derniere conſequence dont il avoit à traiter avec eux ; cependant il n'y avoit point de remede, & il fallut prendre patience. Septembre 1684.

Le lendemain 28, nous chantâmes le *Te Deum* en action de graces de nôtre heureux paſſage. M. de la Sale ſe trouvant un peu mieux de ſon indiſpoſition, fut à terre avec pluſieurs Meſſieurs de ſa ſuite, à deſſein d'acheter quelques rafraichiſſemens pour ſoulager les malades, & pour trouver moyen de donner avis de ſon arrivée à Meſſieurs de S. Laurent, de Cuſſy, & Begon, & leur marquer la douleur qu'il avoit de ce qu'on n'avoit pas arrêté au *Port de Paix*. Il écrivit en particulier à M. de Cuſſy pour le prier de le venir voir, s'il le pouvoit, afin de l'aider & prendre des meſures pour faire réüſſir ſon entrepriſe : le tout pour le ſervice & la gloire du Roy.

Octobre 1684. Cependant comme les malades ſouffroient beaucoup dans le vaiſſeau à cauſe des chaleurs, & qu'ils étoient un peu preſſez, on fit mettre les ſoldats à terre dans un petit Iſlet proche du *Petit Goüave*, où eſt ordinairement la ſepulture des gens de la Religion P. R. où on leur fit diſtribuer de la viande fraiche, & du pain que l'on faiſoit boulanger: A l'égard des malades, j'eus ordre de M. de la Sale de leur trouver une maiſon, où ils furent conduits avec les Chirurgiens, & on leur fit donner ce qui leur eſtoit neceſſaire.

Autre maladie de M. de la Sale. Quelques jours après M. de la Sale tomba dangereuſement malade: la plûpart de ſes domeſtiques ſe trouverent auſſi fort mal; une fiévre continuë avec tranſport le mit à l'extrêmité, la ſituation de ſes affaires, le manque d'argent où il ſe trouvoit, & l'embaras d'une grande entrepriſe, ſans ſçavoir à qui en confier l'exe-

cution, luy rendoient l'esprit encore plus malade que le corps; & cependant sa fermeté & sa patience surmonterent toutes choses; il jetta les yeux sur M. le Gros & sur moy pour agir en sa place, il fit vendre quelques denrées tirées des vaisseaux, dont il retira de l'argent, & sa santé se rétablit par nos soins, & par la bonté de son temperamment. Octobre 1684.

Pendant qu'il estoit dans cet état, deux de nos vaisseaux qui s'estoient écartez le 18. Septembre par la violence des vents, arriverent le 2 Octobre au *Petit Goüave*. La joye de leur retour fut moderée par la nouvelle qu'ils raporterent de la perte de la Caïche, enlevée par deux Pirogues Espagnoles; & cette perte fut d'autant plus sensible, qu'elle estoit chargée des vivres, munitions, utensiles & outils necessaires pour s'établir dans les nouvelles colonnies; malheur qui ne seroit Caïche enlevée par les Espagnols.

Octobre 1684.

pas arrivé si M. de Beaujeu s'estoit arrêté au *Port de Paix*; & Messieurs de S. Laurent, de Cussy, & Begon qui arriverent à même temps pour voir M. de la Sale, ne purent s'empêcher de le luy témoigner, & de luy en faire leurs plaintes.

M. de la Sale étant remis, eut plusieurs conferences avec ces Messieurs sur son voyage, on fit une assemblée de Pilotes pour convenir du lieu où l'on relâcheroit avant qu'aborder la côte de l'Amerique, & il fut arrêté que l'on iroit droit à la pointe occidentale de l'Isle de *Cuba*, ou au Cap de *S. Antoine*, éloigné de 300 lieuës ou environ de S. Domingue, pour attendre en ce lieu le temps & le vent favorable pour entrer dans le golfe qui n'en avoit que 200 de traverse.

Conference de M. de la Sale avec Mrs de Cussy & Begon.

On travailla ensuite à nous fournir d'autres provisions à la place de celles qui estoient perduës, & M. de la Sale pressa d'au-

tant plus nôtre embarquement, que la plûpart de ſes gens deſertoient, ou eſtoient débauchez par les habitans du lieu; & comme *l'Aimable* l'un de nos vaiſſeaux eſtoit le moindre voilier de nôtre petite flote, il fut conclu qu'il porteroit le fanal, & que les autres le ſuivroient; M. de la Sale, M. Cavelier ſon frere, les Peres Zenobe & Anaſtaſe Recolets, M. Chedeville & moy, nous nous embarquâmes deſſus, & nous mîmes tous à la voile le 25 Novembre. Novembre 1684. Départ du Port du Petit Goüave.

Nous eûmes quelques calmes & quelques vents aſſez violens, qui cependant nous porterent à la vûë de la terre de l'Iſle de *Cuba* le 30 du meſme mois qui nous demeuroit au Nord'oüeſt, où nous changeâmes de route par l'Oüeſt quart nord'oüeſt. Le 31 le temps eſtant un peu couvert au matin nous déroba la vûë de cette Iſle; on fit route à l'oüeſt Cuba Iſle.

Novembre 1684. nord'oüeſt, & le temps s'eſtant découvert, nous prîmes nôtre hauteur à midy, que nous trouvâmes au 19e degré 45 minutes nord; ce qui nous fit juger que les courans nous avoient fait dériver [a] au large de l'Iſle de *Cuba*.

a *Dériver c'eſt s'écarter.*

Le premier Decembre nous découvrîmes l'Iſle du Cayman. Le 2 nous courûmes le nord'-oüeſt & quart d'oüeſt, afin de ranger [b] l'Iſle de *Cuba* par la hauteur de 20 degrez 32 minutes nord; le 3 nous découvrîmes l'Iſle *du Pin*, petite Iſle proche *Cuba*; le 4 nous parâmes [c] une pointe de cette Iſle, & comme le vent nous ſerroit de près, nous fûmes obligez de louveyer [d] & de courir pluſieurs bordées juſqu'au ſoir du 5, que nous moüillâmes dans une ance à 15 braſſes d'eau, & y demeurâmes juſqu'au 8.

Cayman Iſle.

b *Ranger c'eſt coſtoyer.*

Pin Iſle.

c *Parer c'eſt paſſer.*

d *Louveyer c'eſt aller en zguezague.*

e *Ance eſt une encoignure de terre.*

Durant ce petit ſejour M. de la Sale deſcendit avec pluſieurs Meſſieurs de ſa ſuite dans l'Iſle

du Pin, tua un Crocodile d'un coup de fusil, & en revenant à bord il trouva sa compagnie diminuée de deux volontaires qui s'estoient écartez dans les bois, & apparemment égarez; on tira plusieurs coups de fusil pour les rappeller, qu'ils n'entendirent pas; & j'eus ordre de les attendre à terre acompagné de 30 soldats; ils revinrent le lendemain après avoir eu bien de la peine. Novembre 1684. Crocodile tué

Cependant nos soldats qui avoient bon apetit, firent cuire & mangerent le Crocodile que M. de la Sale avoit tué, dont la chair estoit blanche, & d'un goût musqué qui m'empêcha d'en manger: un de nos chasseurs tua un cochon apellé *Maron** par les habitans des Isles. Il y en a de même dans S. Domingue; ils sont sauvages, & de ceux-la que les Espagnols jetterent dans toutes ces Isles lorsqu'ils les découvrirent; je l'envoyai à M. de la

* *Cochon qui vit dans les bois.*

Novembre 1684. Salé, qui fit preſent de la moitié à M. de Beaujeu.

Cette Iſle eſt couverte de bois fort épais, dont les arbres ſont de pluſieurs eſpeces, & dont quelques-uns portent un fruit ſemblable au gland, mais plus dur; il y a quantité de Perroquets plus gros qu'au petit *Goüave*, grand nombre de Tourterelles & autres oiſeaux, & certains animaux qui ont la figure

Rat d'Inde. d'un Rat, mais ſont gros comme un Chat, de poil roux, dont nos gens en tuerent beaucoup & en firent bonne chere, ainſi que de quantité de poiſſon dont la côte eſt toute remplie.

Nous nous rembarquâmes auſſitôt que les deux hommes égarez furent venus, & le 8 au matin feſte de la Conception de la Sainte Vierge, après la S^te^ Meſſe, nous mîmes à la voile; & comme le vent étoit variable, nous fiſmes pluſieurs routes. Le 9 nous dé-

couvrîmes le cap des *Corientes* de de l'Iſle de *Cube*, où nous eûmes un calme ſuivi d'un gros temps, qui nous fit dériver de cinq lieuës vers l'eſt. Le 10 nous paſſâmes toute la nuit à louveyer. Le 11 le vent ayant changé nous doublâmes [a] le cap *Corientes* pour gagner celui de S. Antoine, & enfin après pluſieurs bordées, [b] & avoir ſondé, nous moüillâmes le 12 dans un bon fonds, à 15 braſſes d'eau dans l'ance de ce cap, qui eſt au 22[e] degré nord, & au 288[e] degré 35 minutes de longitude.

Decembre 1684. Cube Iſle. Cap des Corientes.

a *Doubler c'eſt paſſer autour.* Cap de S. Antoine.

b *Bordées c'eſt des allées & venuës.*

Nous ne demeurâmes que juſqu'au lendemain 12, que le vent parut propre pour entrer dans le Golfe de Mexique; nous appareillâmes & miſmes à la voile le cap ou nord'eſt, quart de nord & nord nord'oüeſt, pour doubler ledit cap & commencer nôtre route; mais nous n'eſtions pas à 5 lieuës de nôtre départ que nous

Decembre 1684. trouvâmes le vent changé, & ne sçachant de quel côté portoient les courans, nous misines vers le l'est quart nord'est, & continuâmes jusqu'au 14, que M. de Beaujeu qui estoit monté sur *le Joly* nous rejoignit, & ayant conferé avec M. de la Sale sur la contrarieté du vent, luy proposa de retourner au cap de *S. Antoine*, à quoy M. de la Sale consentit, pour ne luy pas donner sujet de plainte, bien que la chose ne fût pas trop necessaire, & nous allâmes mouiller au même endroit d'où nous venions de partir.

Le lendemain 15, M. de la Sale envoya des hommes à terre pour sçavoir si on pourroit faire [a] quelques bariques d'eau. Ils rapporterent en avoir trouvé dans le bois qui n'étoit pas trop mauvaise, mais où l'on ne pouvoit rouler de bariques; à ce défaut on envoya des barils dans lesquels on apporta l'eau dont on remplit six ou sept bariques.

[a] *Faire de l'eau, c'est en aller chercher.*

Les mêmes hommes rapporterent qu'ils avoient trouvé une bouteille de verre dans laquelle il reſtoit un peu de vin ou autre liqueur à demy gâtée ; voilà en quoy conſiſtent toutes les proviſions que nous trouvâmes en cet endroit. Ce qui fait voir combien M. Tonty a eſté mal informé, quand dans ſon livre page 242, il dit que nous trouvâmes dans cette Iſle pluſieurs tonneaux de vin d'Eſpagne, de bonne eau de vie, & du bled d'Inde, que les Eſpagnols avoient laiſſez ou abandonnez; ce qui eſt une imagination inventée contre la verité. Decembre 1684.

Le 16 le temps eſtant encore au calme, on retourna à terre pour faire 5 ou 6 bariques d'eau; j'aurois été de la partie ſi une indiſpoſition qui m'avoit commencé à l'Iſle *du Pin*, & qui s'eſtoit changée en fiévre tierce, ne m'en avoit empêché; ainſi je ne puis rien dire de cette Iſle, que de ce

Decembre 1684. que j'en ay pû voir du vaiſſeau; qui eſt quantité d'arbres appellez *Lataniers*, qui ne ſont propres qu'à faire des balais, & peu à autre choſe; nôus vîmes pendant ce jour quelques fumées aſſez avant dans l'Iſle, qui nous firent croire que c'eſtoit le ſignal du nombre de nos vaiſſeaux, ou quelques chaſſeurs du païs égarez.

La nuit ſuivante tombant au 17, le vent eſtant devenu frais, venant du nord'oüeſt, s'eſtant élevé aſſez ſubitement, fit courir le vaiſſeau *la Belle* ſur ſon ancre, enſorte qu'elle vint tomber ſur le beaupré de *l'Aimable*, à qui elle rompit la vergue de ſivadiere, & celle du perroquet; & ſi on n'avoit pas promptement *filé* du cable de *l'Aimable*, elle couroit riſque de ſe perdre; elle en fut quitte pour ſon maſt d'artimon qui fut rompu, & pour la perte de cent braſſes de corde, & une ancre rompuë.

a *Filer c'eſt lâcher.*

Le 18 le vent eſtant devenu frais, nous appareillâmes & mîmes à la voile ſur les 10 heures du matin, le cap au nord & nord quart nord'oüeſt, nous cinglâmes juſqu'au midy; la pointe du cap de *S. Antoine* nous demeuroit eſt oüeſt, & continuâmes nôtre route vers le nord'oüeſt juſqu'au 19 à midy, que nous nous trouvâmes par le 22e degré 58 minutes nord, 287e degré 54 minutes longitude. Decembre 1685.

Comme nous trouvâmes les vents qui regnoient de pluſieurs côtez, nous fiſmes auſſi pluſieurs routes, mais ce qui nous fut avantageux, fut le beau temps dont nous fûmes favoriſez, enſorte qu'il ne ſe paſſa aucun jour que nous ne priſſions nos hauteurs.

Le 20 on obſerva que l'aiguille varioit de cinq degrez vers le nord'oueſt, & nous eſtions par le 26e degré 40 minutes nord, & au 285e degré 16 minutes longi-

Decembre 1684.

tude. Le 23, il s'éleva un gros nuage au nord qui nous menaçoit d'un mauvais temps, nous nous preparâmes pour le recevoir, mais nous en fûmes quittes pour la peur, ce nuage se dissipa de divers côtez, nous continuâmes jusqu'au 27 par le 28e degré 14 minutes nord; & tant par les hauteurs que par l'estime, on jugea que nous n'estions pas éloignez de terre.

On commanda la barque de *la Belle* pour aller reconnoître & aller devant la sonde à la main, & demi heure avant soleil couché, nous vîmes *la Belle* qui mit son pavillon hors, & qui se mit côté de travers pour nous attendre; & l'ayant jointe, le Pilote nous dit avoir trouvé un fond vazeux à 32 brasses d'eau. A 8 heures nous sondâmes aussi, & trouvâmes 40 brasses, à 10 heures nous n'en trouvâmes que 25; & sur le minuit *la Belle* ayant sondé elle n'en

trouva que 17, ce qui nous marquant la terre eſtre proche, nous nous arrêtâmes pour attendre *le Joly*, & ſçavoir l'intention de M. de Beaujeu, qui eſtant arrivé s'arrêta auſſi avec nous. Decembre 1684.

Le 27 M. de Beaujeu envoya M. le Chevalier d'Airre ſon Lieutenant, & deux Pilotes, vers M. de la Sale pour conclure la route qu'on devoit tenir, & il fut arrêté qu'on feroit [a] l'oueſt nord'oueſt, juſqu'à ce que l'on fût par les ſix braſſes d'eau; qu'enſuite on feroit le oueſt, & que lorſque l'on auroit découvert la terre, on envoyeroit des chaloupes pour reconnoître le païs. Les choſes ainſi reglées, nous partîmes la ſonde à la main pour n'eſtre pas ſurpris, & ſur les 10 heures nous nous trouvâmes à 10 & 11 braſſes d'eau ſable fin, griſatre & vazeux, & ſur le midy par le 28e degré 37 minutes nord

[a] *C'eſt aller à l'oüeſt nord'oueſt.*

Le 28 eſtant par les 8 ou 9

Decembre 1684. braſſes d'eau, nous apperçûmes la barque *la Belle* qui alloit devant nous, qui mit ſon pavillon hors, ce qui eſtoit un ſignal qu'elle avoit découvert quelque choſe; & nous fiſmes monter un matelot à la hune, qui découvrit la terre au nord'eſt de laquelle nous n'étions que d'environ ſix lieuës, ce que M. de Beaujeu ayant appris, il trouva à propos de mouiller l'ancre.

Terre de l'Amerique découverte.

Comme il n'y avoit perſonne parmi nous qui eût connoiſſance de ce golfe, dans lequel on nous avoit dit que les courans eſtoient rudes, & portoient avec viteſſe vers l'eſt, cela nous fit croire que nous avions dérivé, & que la terre que nous voyions devoit eſtre la Baye *d'Apalache*; ce qui nous obligea le 29 de faire route vers l'oueſt nord'oueſt en rangeant toûjours la terre, & il fut arrêté que *le Joly* nous ſuivroit par les ſix braſſes d'eau.

Golfe de Mexique.

Le 30 M. le Chevalier d'Airre avec le second Pilote du *Joly*, vint dans nôtre bord pour raisonner, & voir sur les estimes [a] le lieu où nous pouvions estre, & tous conclurent, suivant le sentiment de M. de la Sale, que les courans nous avoient fait dériver vers l'est ; ainsi nous continuâmes comme le jour precedent le cap au nord'oüest, en rangeant la terre jusqu'au premier Janvier 1685, que nous aperçûmes que les courans nous faisoient dériver vers la terre, ce qui nous obligea de mouiller l'ancre par les six brasses d'eau. Decembre 1684. Janvier 1685.

a *Estimes sont les calculs des Pilotes pour leurs routes.*

Nous ne fûmes pas longtemps arrêtez, que nous vîmes la barque *la Belle* qui faisoit un signal qu'elle avoit découvert la terre, laquelle nous apperçûmes à quatre lieuës de nous ou environ. On en avertit M. de Beaujeu qui s'approcha de nous, & il fut resolu qu'on ẽvoyeroit quelqu'un pour décou-

Janvier 1685.

vrir & prendre connoiſſance de la terre qui nous paroiſſoit.

On fit pour cet effet armer une chaloupe ſur laquelle s'embarquerent M. de la Sale, M. le Chevalier d'Airre & pluſieurs autres; on mit encore une autre chaloupe en mer ſur laquelle je m'embarquai avec 10 ou 12 de nos Meſſieurs pour joindre M. de la Sale; & la barque *la Belle* eut ordre de ſuivre toûjours en rangeant la terre, afin que s'il venoit du vent, on s'embarquât deſſus, pour ne point perdre de temps.

Une partie de ceux qui eſtoient dans la chaloupe de M. de la Sale, & qui eſtoient devant nous, deſcendirent à terre, virent un grand païs plat en grands pâturages; mais ils n'eurenr pas le temps de rien reconnoître, parceque le vent s'eſtant rafraichi, [a] ils ſe rembarquerent pour revenir à bord; ce qui fut cauſe que nous

[a] *Rafraichir, c'eſt à-dire eſtant augmenté.*

ne fûmes pas juſqu'à terre, & que nous y retournâmes avec eux. Tout ce qu'on put remarquer, fut quantité de bois le long de la côte: on prit la hauteur, & nous nous trouvâmes au 29e degré 10 minutes nord. Janvier 1685.

Le 2 il s'éleva un brouillard, qui nous fit perdre *le Joly* de vûë. Le lendemain le temps s'eſtant éclairci, on tira quelques coups de canon auſquels *le Joly* répondit, & nous l'apperçûmes à nôtre vent ſur le ſoir. Nous fiſmes toûjours nôtre route avec diverſes manœuvres juſqu'au 4e au ſoir, qu'eſtant à deux lieuës & à la vûë de la terre, nous mouillâmes pour attendre *le Joly*, dont nous étions en peine.

Le 5 nous mîmes à la voile & fiſmes route vers l'oüeſt ſud'oüeſt en rangeant toûjours la côte juſque vers les ſix heures du ſoir, que nous virâmes [a] vers le ſud, [b] & mouillâmes cette nuit par les

a *Virer c'eſt tourner.*
b *Le midy.*

Janvier 1685.

six brasses d'eau. Le 6. nous voulûmes appareiller, [a] mais le Pilote s'étant apperçû que la mer brisoit derriere nous, & qu'il y avoit quelques batûres, [b] on jugea à propos de demeurer à l'ancre jusqu'à ce que le vent fût changé; & nous y restâmes le 6 & le 7. Le 8 le vent s'estant changé, nous prîmes le large un peu pour éviter ces *batûres* [c] qui sont tres dangereuses, & allâmes mouiller à une lieuë de là; & sur le rapport que la barque *la Belle* avoit découvert un Islet qui paroissoit entre les deux pointes d'une *Baye*, [d] M. de la Sale fit monter à la hune, d'où effectivement on découvrit l'un & l'autre, & on crut cette Baye être celle dite du S. Esprit, par rapport aux cartes que nous avions.

Le 9 M. de la Sale envoya reconnoître ces batûres, ceux qui y furent rapporterent que c'estoit une espece de banc [e] qui regne

a *Appareiller, c'est s'apprêter à partir.*

b *Cet endroit devoit estre une des bouches de Missicipi comme le croit M. Joutel. Voyez la preface & ce qui suit.*

c *Batûres, ce sont ou bancs de sable, ou élevations de terre presqu'à fleur d'eau.*

d *Baye est une grande enfonçure de mer dans les terres.*

Notés.

e *Espece d'élevation de terres ou de sable dans la mer.*

le long de la côte ; qu'ils avoient esté jusqu'à une brasse d'eau, & avoient découvert la petite Isle dont je viens de parler, ce qui à l'égard du banc n'est pas marqué dans les cartes ; & M. de la Sale ayant examiné les estimes, se confirma dans la pensée que nous estions dans la Baye *d'Apalache*, & fit continuer la route. Janvier 1685.

Le 10 il prit la hauteur qu'il trouva au 29e degré 23 minutes nord. Le 11 nous fûmes pris d'un calme, & M. de la Sale se resolut d'aller à terre pour voir s'il ne découvriroit point ce qu'il cherchoit ; mais comme on se preparoit, le Pilote se mit à murmurer de ce que nous allions 5 ou 6 avec M. de la Sale, qui trop legerement changea de dessein pour ne pas déplaire à des brutaux. En cela il fit une faute irreparable ; car c'est la pensée de gens cõnoissans, qui, comme moy, ont vû la suite de ce voyage, que l'embouchure Notés.

Janvier 1685. de l'un des bras du fleuve *Miſſiſipi*, le même dont M. de la Sale avoit pris la hauteur au voyage qu'il avoit fait par le Canada, n'étoit pas loin de là, & que nous devions être proches de la Baye du S. Eſprit.

Or le deſſein de M. de la Sale étoit de trouver cette Baye; où, l'ayant découverte, il avoit reſolu de mettre une trentaine d'hommes à terre qui auroient ſuivi la côte à droit & à gauche, ce qui luy auroit fait infailliblement trouver cette fatale riviere, & éviter bien des malheurs; mais le Ciel luy refuſa cette faveur, & luy ôta même l'attention qu'il devoit donner à une choſe de cette conſequence, puiſqu'il ſe contenta d'y envoyer le Pilote avec un des Maîtres de la barque *la Belle*, qui revinrent ſans avoir rien vû, à cauſe d'un brouillard qui s'éleva; ſi ce n'eſt que le Maître de barque dit qu'il croyoit

que c'eſtoit une riviere qui regnoit le long des batûres, cela eſtoit vraiſemblable, mais M. de la Sale n'y fit pas de reflexion, ni autrement d'etat de ce rapport. Janvier 1685.

Le 12 le vent ayant changé on leva l'ancre, nous fiſmes route vers le ſud'oueſt pour nous éloigner; ayant pris la hauteur à midy, nous nous trouvâmes au 28e degré 50 minutes nord; & comme le vent vint à changer, & que les courans venans du ſud nous portoient vers la terre, nous fûmes obligez de mouiller par 4 ou 5 braſſes d'eau, où nous paſſâmes la nuit.

Diverſes manœuvres de M. de la Sale autour des côtes du golfe de Mexique.

Le 13 on trouva que l'eau commençoit à manquer, & qu'il falloit aller à terre pour en faire quelques bariques: M. de la Sale me propoſa cette execution, que j'acceptai avec ſix de nos Meſſieurs qui s'y offrirent; nous nous embarquâmes avec nos armes, la chaloupe de *la Belle* avec

Janvier 1685. 5 ou 6 hommes ſuivit la nôtre, & nous tirâmes tous enſemble droit à terre.

Nous en eſtions fort près quand nous apperçûmes une troupe d'hommes nuds, qui venoient le long du rivage, que nous jugeâmes être ſauvages ; nous nous approchâmes de terre à la portée de deux fuſils, & comme les bords ſont plats, que le vent venoit du large, & que les lames [a] eſtoient hautes & groſſes, nous mouillâmes l'ancre de crainte de briſer nôtre chaloupe.

Sauvages vûs à terre.

[a] *Lames ſont les vagues de la mer.*

Lorſque les Sauvages nous virent arrêtez, ils firent ſigne avec des peaux d'aller à eux, nous montrerent leurs arcs qu'ils mirent à terre, & s'approcherent du rivage; mais comme nous ne pouvions débarquer, & que cependant ils continuoient leurs ſignaux, je mis mon mouchoir au bout de mon fuſil en maniere de drapeau, & leur fit ſigne de venir à nous

à nous ; ils furent quelque temps à s'y resoudre, & enfin une troupe d'eux se jetta dans l'eau jusqu'aux épaules; mais quand ils virent que les lames les gourmandoient, ils sortirent, furent querir une grosse & longue piece de bois, qu'ils porterent dans la mer, & se rangerent aux deux côtez, un bras appuyé dessus & nageant de l'autre, ils approcherent de nôtre chaloupe. Janvier 1685.

Comme nous esperions que M. de la Sale pourroit tirer quelques instructions de ces Sauvages, nous n'hésitâmes pas à les mettre dans nôtre chaloupe, mais l'un aprés l'autre de chaque bord jusqu'au nombre de cinq ; nous fismes signe aux autres d'aller à l'autre chaloupe, ce qu'ils firent, & nous les amenâmes en nôtre bord.

M. de la Sale fut fort aise de les voir, croyant tirer quelque connoissance d'eux de la riviere qu'il cherchoit, mais ce fut inutile-

Janvier 1685.

ment; car il leur parla pluſieurs langues des Sauvages qu'il ſçavoit, il leur fit differens ſignes; ils n'y entendoient ni ne comprenoient rien, & s'ils cõnurent quelque choſe, ils firent ſigne qu'ils ne ſçavoient rien de ce qu'on leur demandoit; ſi bien qu'aprés les avoir fait fumer & manger, on leur fit voir nos armes & le vaiſſeau; mais comme ils virent à l'un des bouts du navire quelques moutons, cochons, poules & coqs d'Indes, & la peau d'une vache que nous avions tuée, ils firent ſigne qu'ils avoient de tous ces animaux chez eux.

On leur donna quelques couteaux & braſſes de raſſade, aprés quoy on les congedia; & comme en approchant la terre, les lames nous empêcherent d'aborder, ils furent contraints de ſe jetter dans l'eau, aprés que nous leur eûmes attaché au col, ou au toupet de cheveux qu'ils ont ſur la tête, les

couteaux & autres petits preſens que M. de la Sale leur avoit donné. Janvier 1685.

Ils furent rejoindre les autres qui les attendoient, & qui nous faiſoient ſigne d'aller à eux; mais parcequenous ne pouvions approcher la terre, nous revirâmes & retournâmes à nôtre bord. Il faut remarquer que quand nous les remenions, ils nous firent quelques ſignes par leſquels nous crûmes qu'ils vouloient nous faire entendre qu'il y avoit une grande riviere * par où nous avions paſſé, & qui cauſoit les batûres que nous avions vûës. * Notés.

Le même jour, le vent ayant changé, nous levâmes l'ancre, & mîmes le cap [a] au ſud pour prendre le large, juſqu'au matin du 14 que nous fûmes pris d'un calme : à midy la hauteur fut de 28 degrez 51 minutes nord : le vent ſe rafraîchit, le ſoir nous reprîmes nôtre route, mais pour peu

a *Mettre le cap, c'eſt aller vers quelque lieu.*

Janvier 1685. de temps, parce que le vent nous portant à terre, nous fûmes obligez de moüiller; ce qui obligea M. de la Sale de reprendre le deſſein d'envoyer à terre, & nous nous rembarquâmes les mêmes dans les mêmes chaloupes pour cet effet.

Nous trouvâmes les mêmes empêchemens que le jour précedent, c'eſt-à-dire les lames fort groſſes, qui ne nous permettoient pas d'approcher la terre, & nous fûmes contraints de moüiller l'ancre à quatre piez d'eau : la vûë de quantité de chevreuils & de bœufs, qui eſtoient differens en figure des nôtres, & qui couroient le long de la côte, animoit l'envie que nous avions de deſcendre à terre; nous ſondâmes pour cet effet, pour voir ſi en nous dépoüillant nous pourrions aborder, & nous trouvâmes que nous eſtions ſur un banc qui ne laiſſoit que quatre piez

d'eau, mais qu'au-delà entre la terre & ce banc, il y avoit un canal profond; & dans le temps que nous deliberions pour ſçavoir ce que nous ferions, il s'éleva un orage qui obligea M. de la Sale de nous rappeller par un coup de canon, ce qui fut cauſe qu'avec regret nous retournâmes à bord. Janvier 1685.

Nôtre rapport fit plaiſir à M. de la Sale, & anima bien des gens d'aller à terre pour chaſſer & avoir de la viande fraîche. Dans l'eſperance d'y tetourner bientoſt, nous paſſâmes la nuit juſqu'au matin, que le vent changé nous fit lever l'ancre, & naviger juſqu'au ſoir que nous moüillâmes à ſix braſſes d'eau : la terre d'où nous ne nous éloignions pas nous paroiſſoit aſſez belle, & ayant reſté juſqu'au 16, nous mîmes une voile au matin en tirant au oüeſt ſud'oüeſt; nous parâmes une pointe en nous éloignant à cauſe des briſans [a] qui la bat-

[a] *Briſans, ce ſont des vagues qui heurtent avec violence contre quelques roches cachées.*

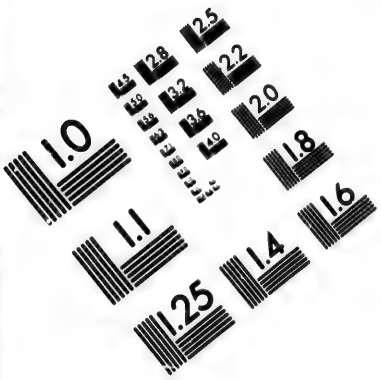

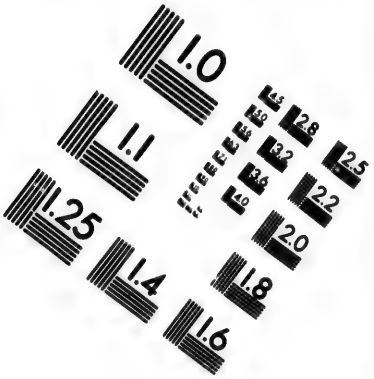

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

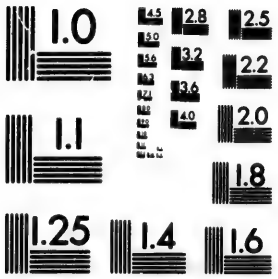

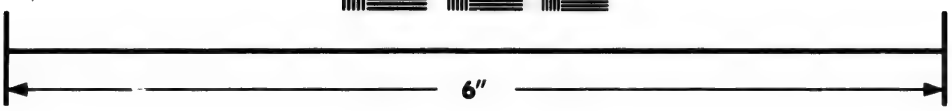

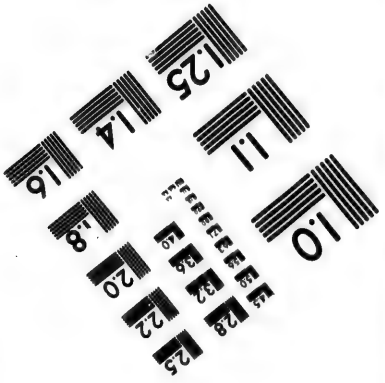

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Janvier 1685.

toient, & fîmes route vers le ſud. A midy nous nous trouvâmes au 28e degré 20 minutes nord, & partant, diminution de latitude, ce qui nous fit connoître que la côte tiroit vers le ſud : le ſoir nous moüillâmes à ſix braſſes d'eau.

Le 17 le vent n'ayant point changé, nous continuâmes nôtre route au ſud'oüeſt, & ayant découvert ſur les dix heures une eſpece de Riviere, M. de la Sale nous fit embarquer au nombre de dix hommes dans une chaloupe, pour aller reconnoître cette plage, [a] & ſçavoir s'il n'y avoit point quelque endroit où pouvoir débarquer ; il me donna ordre que ſi nous trouvions quelque lieu commode, de l'en avertir par la fumée ou par le feu.

[a] *Plage, c'eſt une étenduë de mer proche de terre.*

Nous partîmes & trouvâmes les briſans contraires à nôtre deſcente, un des nôtres ſe mit nud dans l'eau pour ſonder cette eſ-

pece de banc, [a] qui eſtoit entre la terre & nous, & nous ayant montré un endroit par où nous pouvions paſſer, nous pouſſâmes avec peine nôtre chaloupe dans le canal, & fûmes mettre pié à terre ſix ou ſept, aprés avoir donné ordre à la chaloupe d'entrer dans ce qui nous avoit paru une Riviere, pour voir ſi l'on ne trouveroit pas d'eau douce. Janvier 1685.

a *Amas de ſable dur & elevé un peu vers la ſurface de la mer.*

Auſſitoſt que nous fûmes à terre, je fis fumée pour en avertir M. de la Sale; cependant nous avançâmes de côté & d'autre ſans nous écarter, pour recevoir M. de la Sale qui devoit venir; ce qu'il fit en peu de temps; mais ayant trouvé les lames groſſes il s'en retourna; & comme nôtre chaloupe ne trouva point d'eau douce, elle revint & ſe mit à l'ancre pour nous attendre.

Nous nous promenâmes de côté & d'autre, & remarquâmes un pays ſec, quoiqu'il paruſt eſtre

Janvier 1685. inondé de temps en temps, de grands lacs d'eau ſalée, peu d'herbe, la piſte des chevreuils marquée ſur le ſable, dont nous vîmes des troupes ſans pouvoir les approcher ; nous tuâmes quelques canards & outardes, & ſur le ſoir comme nous retournions, nous trouvâmes qu'un Matelot Anglois de nation nous manquoit ; nous tirâmes quelques coups de fuſil pour l'avertir, nous cherchâmes aux environs, nous attendîmes juſqu'à prés de ſoleil couché, & enfin n'en ayant point de nouvelles, nous nous remîmes dans la chaloupe pour retourner à bord.

Je rendis compte à M. de la Sale de ce que nous avions vû, dont il auroit eſté content, ſi la Riviere que nous avions découverte euſt eſté douce ; l'homme perdu l'inquietoit auſſi ; mais ſur le minnit nous vîmes un feu à terre au lieu d'où nous eſtions partis, qui

nous fit juger que c'estoit nôtre homme, que la chaloupe alla querir aussitost qu'il fut jour le 18. Janvier 1685.

Nous fîmes ensuite plusieurs manœuvres en continuant nôtre route au sud d'oüest, qui furent suivies d'un calme qui nous fit encore moüiller l'ancre; la necessité de l'eau nous obligea de reprendre le dessein de retourner vers la Riviere où nous avions été le jour precedent. M. de la Sale prit à même temps la resolution de mettre du monde à terre en assez bon nombre, avec des munitions necessaires, & d'estre luy-même de la partie, pour découvrir & prendre connoissance de ce pays; il m'ordonna de le suivre; on revira le bord pour cet effet, & nous allâmes moüiller au même endroit.

Les ordres pour toutes les choses necessaires à ce dessein ayant esté donnez le 19, une partie s'embarqua dans une chaloupe; mais

Janvier 1685. un broüillard fort épais s'eſtant élevé & empêchant de voir la terre, on ſe ſervit de la bouſſole, & comme on approchoit de terre, le broüillard s'eſtant diſſipé, nous apperçûmes un navire qui venoit droit à nous, & que nous reconnûmes eſtre *le Joly*, ſur lequel M. de Beaujeu eſtoit monté; ce qui nous donna de la joye; mais elle ne fût pas de longue durée; & la ſuite fera voir qu'il auroit eſté à ſouhaiter que M. de Beaujeu ne nous eût pas rejoint, & que ſans nous revoir, il eût repris le chemin de France.

Cette arrivée rompit l'execution de nôtre entrepriſe, M. de la Sale qui s'eſtoit mis en chemin, & ceux qui l'avoient précédé, retournerent à bord, & quelques heures aprés M. de Beaujeu luy envoya M. d'Aire ſon Lieutenant, accompagné de pluſieurs perſonnes tant Eccleſiaſtiques qu'autres, du nombre deſquels eſtoit

le Sr Gabaret ſecond Pilote du *Foly*. Janvier 1685.

Monſieur d'Aire fit de grandes plaintes à M. de la Sale, de la part de M. de Beaujeu, ſur ce que, diſoit-il, nous l'avions quitté exprés & à deſſein. Ce qui eſtoit contraire à la verité, puiſque, comme je l'ay dit, *le Foly* eſtoit moüillé au-devant de nous, lorſque nous eſtions partis d'avec luy ; que nous avions tiré un coup de canon pour l'avertir de nôtre départ, comme nous en eſtions convenus, auquel il avoit repondu ; & que de plus, ſi nous euſſions voulu nous ſeparer, nous n'aurions pas tenu route toûjours à la vûë de la terre, comme nous avions fait, & que ſi M. de Beaujeu avoit fait la même route, cõme on en eſtoit demeuré d'accord, qu'il ne ſe ſeroit pas ſeparé.

Il y eut enſuite pluſieurs diſputes entre les Capitaines & les Pilotes, tant dans le bord de M. de la Sale, que dans celui de M. de

Janvier 1685. Beaujeu au retour de ces Messieurs, pour sçavoir au juste le lieu où nous estions, & la route que nous devions tenir ; les uns soûtenant que nous estions plus avant que nous ne pensions, & que les courans nous avoient fait dériver; les autres que nous étions proche de la Riviere de la Magdelaine.

Riviere de la Magdelaine.

Le premier avis fut le plus fort, d'où M. de la Sale jugea, reflexion faite, qu'il devoit avoir passé sa Riviere; & il n'estoit que trop vray; car comme ce Fleuve se jette dans la Mer par deux canaux, il falloit que l'une de ses embouchures passast par les batûres que nous avions remarquées le six du courant; d'autant plus que * la hauteur de ces batûres que nous avions prise estoit à peu de chose prés cõforme à celle que M. de la Sale avoit remarquée, lorsque par le Canada il estoit venu reconnoître l'embouchure de

* Notez, *Ce pouvoit estre ce que les Espagnols ont appellé* Rio escondido, Riviere cachée.

cette Riviere, comme il me l'a dit plusieurs fois. Janvier 1685.

Cette reflexion porta M. de la Sale à proposer le dessein qu'il avoit de retourner vers ces batûres; il en donna ses raisons, & en expliqua ses doutes; mais son mauvais sort fit qu'il ne fut pas écouté; la traverse avoit duré plus long-temps que l'on n'avoit pensé à cause des calmes; il y avoit un nombre considerable de monde sur *le Joly*, peu, & même, disoit-on, pas assez de vivres pour retourner, si on en retardoit le départ; & cette raison obligea M. de Beaujeu d'en demander à M. de la Sale; mais comme il en vouloit pour long-temps, M. de la Sale luy répondit qu'il ne pouvoit luy en donner que pour 15 jours, qu'il ne falloit pas ce temps pour se rendre où il avoit dessein d'aller, & que de plus, il ne pouvoit luy accorder davantage de vivres, qu'en remuant tous les

M. de la Sale s'apperçoit qu'il a passé l'embouchure du Missicipi, veut retourner, en est empêché.

Janvier 1685. effets qui estoient dans son vaisseau, jusqu'au fonds de calle, ce qui le mettroit en état de perir: ainsi on ne termina rien, & M. de Beaujeu s'en retourna à son bord.

Cependant la necessité d'eau nous pressoit, & M. de la Sale prit la resolution d'en envoyer chercher aux environs de la Riviere prochaine; pour cela il ordonna aux deux chaloupes qui s'estoient préparées le jour précédent de partir; sur l'une desquelles il s'embarqua, & m'ordonna de le suivre: M. de Beaujeu ordonna aussi à sa chaloupe d'aller faire du bois.* En allant nous rencontrâmes ledit Sieur de Beaujeu dans son canot, qui revenoit de terre avec le Sieur Minet Ingenieur, qui nous dirent qu'ils avoient esté dans une espece de lac salé à 2 ou 3 lieuës, d'où les navires avoient moüillé; nous suivîmes nôtre route, & descendîmes à terre.

* *Amasser du bois.*

L'une de nos chaloupes qui nous avoit devancé, avoit remonté la Riviere une lieuë & demie ſans trouver d'eau douce dans ſon canal ; mais quelques-uns s'étant écartez à droit & à gauche, avoient découvert pluſieurs marres de trés bonne eau, dont on remplit pluſieurs bariques qu'on envoya à bord. Janvier 1685.

Nous couchâmes à terre, & nos chaſſeurs ayant fait bonne chaſſe ce jour-là de canards, outardes & ſercelles, & le lendemain de deux chevreuils, M. de la Sale en envoya une partie à M. de Beaujeu. Nous fîmes bonne chere du reſte, & cette bonne chaſſe donna envie à pluſieurs Meſſieurs du bord * de M. de Beaujeu, du nombre deſquels eſtoient M. du Hamel Enſeigne, & l'Ecrivain du Roy, de venir prendre leur part du divertiſſement; mais ils eurent bien de la peine, & ne furent pas heureux dans leur chaſſe.

* *Du navire.*

Janvier 1685. On emplit cependant pluſieurs bariques d'eau tant pour nôtre vaiſſeau que pour celuy de M. de Beaujeu, & aprés quelques jours, M. d'Aire Lieutenant vint à terre pour conferer avec M. de la Sale, & ſçavoir comment il vouloit faire pour les vivres; mais comme ils en demeurerent l'un & l'autre dans leurs premieres propoſitions, & que M. de la Sale vit que M. de Beaujeu ne vouloit pas ſe contenter de prendre des vivres pour 15 jours, ce qu'il jugeoit ſuffiſant pour aller au lieu où il croyoit trouver un des bras du *Miſſicipi*, & qu'il croyoit eſtre avec bien de l'apparence vers les batûres dont j'ay cy-devant parlé, rien à cet égard ne fut conclu; M. d'Aire s'en retourna, & M. de la Sale prit la reſolution de mettre ſon monde à terre; ce qu'il ne put faire de quelques jours, à cauſe du mauvais temps; & en attendant nous faiſions bonne chaſſe.

Ce fut dans ce petit intervalle que M. de la Sale, impatient d'avoir quelque connoiſſance de ce qu'il cherchoit, prit la reſolution d'aller luy-même à la découverte, & chercher quelque Riviere plus utile & commode que celle où nous eſtions. Pour cet effet il nous prit cinq ou ſix avec luy, nous partîmes un matin par un broüillard ſi épais, qu'il fit perdre aux derniers la piſte des premiers, enſorte que nous perdîmes pour quelque temps M. de la Sale. Janvier 1685.

Nous marchâme juſques ſur les trois heures aprés midy, trouvant une terre la pluſpart ſablonneuſe, peu d'herbe, point d'eau douce que dans quelques marres, la piſte de quantité de chevreuils, des marais chargez de canards, ſarcelles, poules d'eau, & aprés bien de la peine, nous retournâmes ſans avoir rien fait. M. de la Sale met du monde à terre.

Le lendemain ſon Sauvage,

Janvier 1685.

étât allé chercher des chevreuils, trouva un lac que le froid avoit un peu glacé, & quantité de poissons mourans sur les bords. Il nous en vint donner avis, nous y fûmes en faire provision, il y en avoit d'une prodigieuse grosseur, & entre autres des truittes extraordinairement grosses, si ce n'estoit des poissons qui leur ressembloient beaucoup; des uns & des autres nous en fîmes cuire en l'eau salée, & nous les trouvâmes fort bons; ainsi ayant quantité de viande & de poisson, nous commençâmes à nous accoûtumer de manger l'un & l'autre sans pain.

Poissons trouvez sur les bords d'un lac glacé.

Tandis que nous vivions ainsi assez à l'aise, M. de la Sale attendoit impatiemment quelle resolution prendroit M. de Beaujeu; ou pour aller au lieu où il prétendoit trouver le *Missicipi*, ou pour prendre quelque autre mesure; mais enfin voyant que les affaires n'avançoient pas, il reso-

M. de la Sale & ses gens s'accoûtument à manger viande & poisson sans pain.

lut luy-même de mettre en execution son dessein, dont le plan estoit de faire mettre 120 ou 130 hommes à terre pour aller le long de la côte, & marcher jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une autre Riviere; que cependant la barque *la Belle* suivroit en mer la même route, en rangeant toûjours la côte, pour en cas de besoin secourir ceux qui estoient à terre. Janvier 1685.

Il me donna & à M. Moranget son neveu le commandement de cette petite troupe, il nous fournit des provisions, de toutes les sortes pour huit ou neuf jours, les armes, outils & utensiles dont nous pouvions avoir besoin, & dont chacun fit son paquet; un memoire de ce que nous avions à faire, les signaux dont nous devions nous servir, & nous nous mîmes en marche le 4 Février 1685. M. de la Sale ordonne du monde pour aller à la découverte du *Missicipi*. Février 1685.

Nous prîmes nôtre route le

Février 1685. long de la mer. La premiere journée ne fut pas longue, nous campâmes ſur une petite éminence, nous entendîmes un coup de canon qui nous donna de l'inquiétude, nous fîmes les ſignaux ordonnez, & le lendemain cinquiéme nous continuâmes nôtre marche, M. Moranget en queuë de nôtre troupe, & moy à la tête.

Je ne m'amuſerai pas à rapporter pluſieurs petits accidens perſonnels, ou de peu de conſequence, dont le manquement d'eau douce eſtoit le plus conſiderable, pour dire ſeulement qu'aprés trois jours de marche, nous trouvâmes une grande Riviere, où nous nous arreſtâmes, & où nous fîmes les ſignaux convenus, & campâmes dans un endroit commode, juſqu'à ce que nous euſſions des nouvelles de la chaloupe qui devoit nous ſuivre, ou de nos vaiſſeaux.

Mais les vivres commençant à nous manquer, & ne voyant aucun de nos vaiſſeaux, craignant d'ailleurs quelque mauvais évenement des querelles de Mrs de Beaujeu & de la Sale, nous aſſemblâmes les principaux de nôtre troupe pour ſçavoir quelle reſolution nous prendrions; il fut arreſté que nous épargnerions nos vivres pour tâcher de paſſer où nous pouvions trouver des bœufs. Mais il falloit paſſer la Riviere, & nous ne ſçavions comment, parce que nôtre troupe eſtoit trop groſſe, il fallut donc prendre le parti de faire travailler quelques Charpentiers qui eſtoient parmy nous pour baſtir un canot, * à quoy ils s'occuperent le 11 & le 12 Février. Février 1685.

* Canot, *eſt un petit batteau fait de bois, ou d'écorces, ou de peau.*

Le 13 nous fûmes tirez de cette peine par deux vaiſſeaux qui parurent en mer, & que nous reconnûmes eſtre *le Joly* & *la Belle*, auſquels nous fîmes nos ſignaux

Février 1685.

avec la fumée; ils n'arriverent pas parce qu'il eſtoit tard, mais le lendemain 14 au matin, la chaloupe avec le ſieur Barbier, & le Pilote de la barque *la Belle*, s'avancerent & ſonderent enſemble l'entrée de la Riviere.

* Barre, *c'eſt une élevation de terre qui barre l'entrée d'une rade ou d'un port, & qui a peu d'eau deſſus.*

Ils trouverent ſur la barre * 10 à 12 piez d'eau, & la barre paſſée 5 à 6 braſſes, & demi quart de lieuë de large; ils furent ſonder proche l'Iſle qui eſt entre les deux pointes de l'ance, où ils trouverent même fonds: la chaloupe du *Foly* vint auſſi ſonder de l'autre côté du canal, & ſut tout du long des batûres; je ne ſçay à quel deſſein, le même jour M. de la Sale de qui nous eſtions bien en peine vint auſſi, & ſitôt qu'il fut arrivé, il fit charger la chaloupe des vivres dont nous avions beſoin pour nous en apporter; mais ayant le vent contraire, elle ne put arriver que le lendemain 15.

Le même jour M. de la Sale vint à terre visiter le poste, & considerer l'entrée de la Riviere qu'il trouva fort belle. Aprés avoir examiné toutes choses, il resolut d'y faire entrer la barque *la Belle* & *l'Aimable* pour les mettre à l'abry ; pour cet effet il donna ordre de sonder & de sçavoir si ces deux vaisseaux pourroient entrer le même jour ; M. de Beaujeu fit aussi sonder & coucha à terre de l'autre côté de la Riviere, où il observa des vignes rampantes, quelques bois & des carcasses de bœufs qu'il supposoit être morts de soif. Février 1685.

Le 16 les Pilotes du *Joly*, de *l'Aimable*, & de *la Belle* furent encore sonder, ils trouverent l'entrée facile, & en dresserent leur procés verbal ; le 17 ils planterent des balises * pour en marquer le chemin & faciliter l'entrée des vaisseaux ; toutes choses en promettoient une heureuse issuë.

* *Balises, sont des perches fichées dans l'eau pour marquer la route.*

Février 1685. Le 18 le Chevalier d'Aire vint à terre conferer avec M. de la Sale, qui ayant envie de faire entrer le même jour la Flute *l'Aimable*, donna ordre d'en décharger les choſes plus peſantes, comme le canon, le fer & quelques autres choſes. Par bonheur pour moy, mon cofre ſe trouva en chemin qui fut déchargé auſſi; mais cette décharge ne put eſtre faite que le lendemain 19; cela fait, le Capitaine aſſura qu'il entreroit à huit piez d'eau.

Le 20 M. de la Sale envoya ordre à ce Capitaine de s'approcher de la barre & d'entrer quand la mer ſeroit haute, dont on luy en feroit le ſignal; il ordonna auſſi au Pilote de *la Belle* d'aller dans la Flute pour luy aider dans ſon entrée. Le Capitaine ne voulut point le laiſſer entrer, luy diſant qu'il conduiroit bien ſon vaiſſeau ſans luy. Toutes ces précautions furent inutiles; M. de la Sale

Sale ne put éviter ſon malheur: Car ayant remarqué un gros arbre ſur le bord de la Riviere, qu'il avoit jugé propre à faire un canot, il envoya ſept ou huit ouvriers pour le couper, dont deux quelque temps aprés vinrent tout épouventez, luy dire qu'une troupe de Sauvages avoient failli à les prendre, & qu'ils croyoient les autres pris; M. de la Sale nous ordonna auſſitôt de prendre nos armes, & d'aller tambour battant droit aux Sauvages, qui nous voyant en cette poſture firent volte face, & s'en retournerent. Février 1685.

M. de la Sale eſtant bien aiſe de joindre ces Sauvages pour tâcher d'en tirer quelque inſtruction, ordõna à dix de nous de quitter nos armes, & de nous approcher d'eux, en leur faiſant ſigne de s'approcher auſſi. Lorſqu'ils nous virent en cette poſture & ſans armes, ils quittetent de même pour la pluſpart leurs arcs & leurs

Février 1685.

flêches, vinrent pour nous joindre en nous careſſant à leur maniere, & paſſant leurs mains ſur leurs poitrines, & puis de même ſur les nôtres, enſuite ſur leurs bras, & puis ſur les nôtres; ils nous marquoient par ces ſignes qu'ils avoient de l'amitié pour nous, ce qu'ils nous faiſoient connoître en mettant la main ſur le cœur; nous en fîmes auſſi de même de nôtre côté.

Six ou ſept de ces Sauvages nous ſuivirent, & les autres retinrent trois de nos gens, comme par maniere d'ôtages; ceux qui vinrent avec nous furent regalez; mais M. de la Sale n'en put tirer aucune connoiſſance, ni par ſignes, ni autrement; tout ce qu'ils purent luy faire entendre, fut qu'il y avoit bonne chaſſe de bœufs dans le pays: Nous remarquâmes que leur *Oüy* eſtoit un certain cry du fond du gozier, approchant de celui que la poule

fait pour conduire ſes pouſſins: M. de la Sale leur donna quelques coûteaux, haches & autres bagatelles dont ils parurent être contens, & ſe retirerent. Février 1685.

M. de la Sale eſtoit bien aiſe d'eſtre défait de ces gens-là, parce qu'il vouloit eſtre preſent lorſque la Flute entreroit; mais ſon mauvais deſtin ne le permit pas; il voulut luy-même aller conduire ces Sauvages; nous les ſuivîmes dans la croyance de trouver nos gens au lieu où nous les avions laiſſez; mais nous trouvâmes au contraire que les Sauvages les avoient emmenez dans leur camp éloigné d'une lieuë & demie de nous; & comme M. de la Sablonniere, Lieutenant d'Infanterie, étoit un de ceux que les Sauvages avoient emmenez, M. de la Sale voulut encore luy-même aller les dégager; malheureux contretemps qui luy coûta bien cher.

Comme donc nous eſtions en

Février 1685. chemin pour aller au camp des Sauvages, ayant jetté les yeux vers la mer, nous vîmes la Flute *l'Aimable* à la voile, ce que les Sauvages qui eſtoient avec nous admiroient, & M. de la Sale la conſiderant, nous dit que ces gens gouvernoient mal, & qu'ils alloient vers les batûres; ce qui luy donna une grande inquietude, ſans nous empêcher d'avancer: Nous arrivâmes dans le camp des Sauvages qui eſtoit poſté ſur une hauteur, & compoſé d'environ 50 cabanes de nattes de jonc, & d'autres avec des peaux ſeiches, faites avec des perches ployées en dôme comme de grands fours, & la pluſpart des Sauvages aſſis au tour comme en ſentinelle.

La Flute l'Aimable perit par la mauvaiſe manœuvre du Pilote

Nous avancions toûjours dans le village quand nous entendîmes un coup de canon, dont le bruit fit tant de peur aux Sauvages qu'ils ſe jetterent tous à ter-

re ; mais M. de la Sale & nous, nous reconnûmes que c'eſtoit un ſignal que nôtre navire s'échoüoit ; ce qui nous fut cõfirmé en voyant qu'il ſerroit ſes voiles ; cependant nous eſtions trop avancez pour reculer, il falloit avoir nos gens, & pour cela aller juſqu'à la cabane du Chef. Février 1685.

Nous n'y fûmes pas plutoſt arrivez que M. de la Sale y fut introduit : pluſieurs femmes ſauvages s'y rendirent ; elles eſtoient fort laides, & toutes nuës à la reſerve d'une peau qui les ceignoit & qui les couvroit juſqu'aux genoux ; Ils voulurent nous emmener dans leurs cabanes ; mais M. de la Sale nous avoit donné ordre de ne nous point ſeparer, & d'obſerver ſi les Sauvages ne s'aſſembloient point ; aïnſi nous nous tinſmes enſemble ſur nos gardes, & je fus toûjours auprés de luy.

Ils nous apporterent quelques

Février 1685.

morceaux de chair de bœuf fraîche & boucanée,* des morceaux de marsoin qu'ils coupoient avec une espece de coûteau de pierre, en mettant le pié dessus, & retenant d'une main pour couper de l'autre. Nous ne vîmes aucuns ferremens parmy eux; ils avoient donné à manger à nos gens qui estoient venus avec eux; & comme M. de la Sale estoit dans une terrible inquiétude, nous prîmes bientôt congé d'eux pour revenir: En sortant nous remarquâmes environ quarante canots, dont quelques-uns estoient faits comme ceux que M. de la Sale avoit vû sur le Missicipi, ce qui luy fit croire qu'il n'en estoit pas éloigné.

* *Chair ou poisson boucané, c'est à dire, seché au vent & à la fumée.*

Nous arrivâmes bientôt à nôtre camp, & nous trouvâmes que le malheur que M. de la Sale avoit craint n'estoit que trop veritable. Le navire estoit échoüé sur les batûres; la mauvaise

manœuvre ou du Capitaine, ou du Pilote qui n'avoient pas ſuivi les baliſes plantées; les cris d'un matelot qu'on avoit placé ſur la hune, & qui crioit de toute ſa force *au lof*, c'eſt-à-dire gouvernez vers le paſſage marqué, tandis que le malicieux Capitaine crioit de ſon côté *arrive*, c'eſt.à-dire *route contraire*; la negligence du même Capitaine de ne pas faire jetter une ancre auſſitôt que l'on ſentit que le navire touchoit, ce qui l'auroit empêché d'échoüer; l'affectation de laiſſer tomber la grande voile, & de mettre ſa ſivadiere afin de mieux arriver & aſſurer le naufrage; le refus que le Capitaine avoit fait de recevoir le Pilote de la barque *la Belle*, que M. de la Sale luy avoit envoyé pour l'aider; la ſonde que l'on avoit pratiquée ſans neceſſité ſur les batûres, & pluſieurs autres particularitez rapportées tant par l'é-

Février 1685.

Février 1685.

quipage du vaiſſeau, que par ceux qui virent cette manœuvre, eſtoient des marques & des preuves invincibles que ce coup avoit eſté fait par un deſſein prémedité, l'un des plus noirs & des plus déteſtables qui puiſſe entrer dans le cœur humain.

Ce malheur eſtoit d'autant plus grand, que le vaiſſeau contenoit preſque toutes les munitions, utenſiles, outils & autres choſes neceſſaires pour l'établiſſement & l'entrepriſe de M. de la Sale. Il eut beſoin de toute ſa conſtance pour le ſupporter; mais ſa fermeté ne l'abandonna point; il ſongea ſans trouble à donner les remedes poſſibles. On retira tout le monde du vaiſſeau, il pria M. de Beaujeu de luy prêter ſa chaloupe pour l'aider à retirer tout ce que l'on pourroit; on commença par les poudres & les farines, on ſauva une trentaine de bariques de vin & d'eau de vie; &

comme la mauvaiſe fortune étoit acharnée ſur nous, deux choſes contribuerent à la perte totale de tout le reſte. Février 1685.

La premiere, fut que l'on fit malicieuſement perir nôtre chaloupe, qui eſtoit pendant la nuit attachée à l'arriere du navire échoüé; ainſi nous fûmes reduits à la ſeule chaloupe de M. de Beaujeu. La ſeconde, que le vent venant du large fit groſſir les lames, qui heurtant avec violence le navire, le firent briſer & entr'ouvrir, & par cette ouverture toutes les marchandiſes & matieres legeres ſortirent, & s'en allerent au gré de l'eau; & ce dernier accident arriva la nuit; tant il eſt vray que toutes choſes eſtoient contre nous, car on auroit bien ſauvé des choſes, ſi cela étoit arrivé de jour.

Pendant que nous eſtions dans ces triſtes occupations, les Sauvages vinrent en nôtre camp au

Février 1685. nombre de cent ou cent vingt, avec leurs arcs & leurs flêches. M. de la Sale nous ordonna de prendre nos armes, & de nous tenir ſur nos gardes. Une vingtaine ſe meſla parmy nous, pour conſiderer ce que nous avions ſauvé du naufrage, où il y avoit quatre ſentinelles pour empêcher que l'on n'approchât des poudres.

Le reſte des Sauvages eſtoit par pelotons. M. de la Sale qui connoiſſoit leurs manieres, nous ordonna d'obſerver leurs actions, & de ne rien prendre d'eux; ce qui n'empêcha pas quelques-uns d'en recevoir quelques morceaux de viande. Peu de temps aprés les Sauvages voulant s'en aller, nous firent ſigne d'aller avec eux à la chaſſe; mais outre que nous avions lieu de nous défier d'eux, nous avions autre choſe à faire. Cependant nous prîmes occaſion de leur demander s'ils voudroient traiter quelques-uns de leurs ca-

nots, ce qu'ils accorderent; & le Sieur Barbier fut avec eux, & en traita deux pour des haches, & les amena. Février 1685.

Quelques jours aprés nous vîmes le feu dans les campagnes, qui s'étendoit & brûloit avec vîteſſe les herbes ſeiches en tirant devers nous; ce qui obligea M. de la Sale de faire promptement arracher les herbes qui eſtoient autour de nous, & principalement celles qui environnoient les poudres. Ayant voulu ſçavoir d'où provenoit ce feu, il nous prit une vingtaine avec luy, & nous nous avançâmes de ce côté, & même au delà du feu ſans voir perſonne. Nous vîmes qu'il s'étendoit vers l'oüeſt ſud'oüeſt, & jugeâmes qu'il avoit commencé vers le premier campement que nous avions fait, & par le village prochain du lieu.

Ayant apperçû une cabane proche le bord d'un lac, nous en ap-

Février 1685. prochâmes, & y trouvâmes une vieille femme qui eſtoit dedans, & qui ſe mit à fuir auſſitôt qu'elle nous vit ; mais l'ayant arreſtée, & fait connoître que nous ne luy voulions pas faire de mal, elle revint à la cabane, où nous trouvâmes quelques cruches d'eau dont nous bûmes tous. Quelque temps aprés nous vîmes venir un canot dans lequel il y avoit deux femmes & un garçon, qui ayant débarqué & vû que nous n'avions fait aucun mal à la vieille, nous vinrent embraſſer d'une maniere particuliere, en nous ſoufflant contre l'oreille, & nous faiſant enſuite ſigne que leurs gens eſtoient à la chaſſe.

Quelques momens aprés nous vîmes paroître ſept ou huit Sauvages, qui apparemment s'eſtoient cachez dans les herbes en nous voyant venir. Ils nous ſaluerent en arrivant, de même que les femmes avoient fait, ce qui nous

fit rire. Nous demeurâmes quelque temps avec eux. Quelques-uns de nos gens traiterent des peaux de chevreuil pour des coûteaux. Aprés quoy nous retournâmes â nôtre camp, où eſtant, M. de la Sale me fit entrer dans *la Belle*, où il avoit fait embarquer partie des poudres, avec ordre de n'y ſouffrir, ni d'y apporter de feu, ayant ſujet de tout craindre aprés ce qui venoit d'arriver. Pour cet effet, on m'apportoit, & à ceux qui eſtoient avec moy, à manger tous les jours. Février 1685.

Ce fut durant ce temps-là que le navire *l'Aimable* échoüé, s'étant entr'ouvert la nuit, l'on vit floter le matin de côté & d'autre dans la mer, tout ce qui en eſtoit ſorti de leger, & que M. de la Sale envoya des gens de côté & d'autre, qui recouvrerent une trentaine de bariques de vin & d'eau de vie, quelques barils de viande, de farine & de legumes.

Février 1685.

Aprés que nous eûmes tout raſſemblé, tant ce qui avoit eſté débarqué du vaiſſeau naufragé, que ce qu'on avoit pû trouver & recouvrer à la Mer, il fut queſtion de regler les vivres qui eſtoient en eſſence à proportion des gens que nous eſtions ; & comme il n'y avoit plus de biſcuit, on délivra de la farine dont on faiſoit de la boüillie avec de l'eau, qui n'eſtoit pas fort bonne ; quelques groſſes féves & du bled d'Inde, dont partie avoit eſté moüillé, & le tout fut diſtribué fort diſcrettement. Nous eſtions beaucoup incommodez du manquement de chaudieres, M. de Beaujeu en accorda une à M. de la Sale, qui en fit tirer une autre de *la Belle* ; & elles nous ſervirent bien.

Nous avions encore beſoin de canots, M. de la Sale envoya au camp des Sauvages pour traiter de quelques-uns, & ceux qui y

furent envoyez remarquerent, qu'ils avoient profité de nôtre naufrage, & qu'ils avoient quelques balots de couvertures de Normandie, dont on vit plusieurs femmes qui en avoient coupé en deux, & s'en estoient fait des jupes. On vit aussi des morceaux de fer du navire naufragé, & nos gens revinrent promptement en nôtre camp faire leur rapport à M. de la Sale, qui dit qu'il falloit tâcher d'avoir quelques canots en échange, & resolut d'y renvoyer le lendemain; M. du Hamel Enseigne de M. de Beaujeu s'offrit d'y aller avec sa chaloupe, ce qui fut accordé par M. de la Sale, qui pour cet effet ordonna à Messieurs Moranget son neveu, Desloges, Oris, Gayen, & quelques autres de l'accompagner. Mars 1685.

Ces Messieurs, qui avoient plus de feu que de conduite, ne furent pas plustôt débarquez,

Mars 1685. qu'ils allerent droit au camp des Sauvages les armes à la main, comme s'ils euſſent eu deſſein de les forcer, ce qui fit que pluſieurs Sauvages s'enfuirent. Eſtant entrez dans les cabanes, ils en trouverent d'autres, auſquels M. du Hamel tâcha par ſigne de leur faire entendre qu'il vouloit ravoir les couvertures qu'ils avoient trouvées; mais par malheur ils ne s'entendirent ni les uns ni les autres. Les Sauvages prirent le parti de ſe retirer, & laiſſerent quelques couvertures & peaux de beſtes que ces Meſſieurs prirent, & en revenant, ayant trouvé quelques canots, ils ſe ſaiſirent de deux, & monterent deſſus pour le amener.

Mais comme ils n'avoient point d'avirons, que perſonne d'eux ne ſçavoit la maniere de conduire ces canots, & qu'ils avoient ſeulement quelques méchantes perches dont ils ne ſçavoient pas mê-

me ſe ſervir, & que de plus ils avoient le vent contraire; ils firent peu de chemin, ce que voyant le Sieur du Hamel, qui eſtoit dans ſa chaloupe, & que la nuit approchoit, il prit les devants, les abandonna & revint au camp. Mars 1685.

Cependant la nuit vint, qui obligea nos nouveaux navigateurs tres fatiguez de prendre terre pour ſe repoſer; & comme il faiſoit froid, ils allumerent du feu, autour duquel ils ſe coucherent, s'endormirent; & la ſentinelle qu'ils avoient poſée en fit de même. Les Sauvages revenus en leur camp, ayant vû qu'on avoit enlevé deux canots, des peaux & des couvertures, crurent qu'on leur declaroit la guerre, propoſerent de s'en venger; & ayant apperçû un feu extraordinaire, ils ſe douterent bien que nos gens y eſtoient arreſtez; ils s'y rendirent une bonne troupe

Mars 1685. ſans faire de bruit, trouverent nos negligens partiſans endormis dans leurs couvertures, firent tous une décharge enſemble & ſubite de leurs flêches ſur eux, ayant fait auparavant le cry ordinaire qui précéde leurs coups.

Le Sieur Moranget ſe ſentant bleſſé & s'eſtant éveillé du bruit, ſe leva ; & tira ſon coup de fuſil aſſez à propos, quelques autres tirerent auſſi, ce qui fit fuir les Sauvages. Le Sieur Moranget vint nous donner l'allarme, bien qu'il eut le bras percé d'une flêche audeſſous de l'épaule, & un autre coup dans le ſein qui avoit gliſſé. M. de la Sale envoya auſſitôt des gens armez ſur le lieu, qui ne trouverent plus les Sauvages; mais le jour arrivé, ils virent les Sieurs Oris & Deſloges morts ſur la place, le Sr Gayen bien bleſſé, & les autres ſans aucun mal.

Les Sieurs Oris & Deſloges tuez par les Sauvages.

Ce malheur arrivé la nuit du

cinq Mars affligea ſenſiblement M. de la Sale ; ſur tout il plaignit le Sieur Deſloges jeune homme d'eſprit & qui ſervoit bien ; mais enfin c'eſtoit leur faute, & contre ce qui leur avoit eſté recommandé, la défiance & la vigilance. On craignoit pour Meſſieurs Moranget & Gayen que les flêches ne fuſſent empoiſonnées ; la ſuite fit voir que non ; cependant M. Moranget eut de la peine de guerir, parce qu'il ſe trouva quelque petit vaiſſeau coupé. Mars 1685.

Cette nouvelle diſgrace avoit ſes conſequences, qui jointes au dégoût que la perte de nôtre navire avoit cauſé parmi la pluſpart des honneſtes gens qui avoient ſuivi M. de la Sale, fortifioit le deſſein de ceux qui avoient envie de s'en retourner & de l'abandonner ; du nombre deſquels furent M. Dainmaville Prêtre du Seminaire de Saint Sulpice, le Sieur Minet Ingenieur & quel-

Mars 1685. ques autres. Les diſcours que tenoient les ennemis de M. de la Sale pour décrediter ſa conduite & la prétenduë temerité de ſon entrepriſe, ne contribuoient pas peu à ces deſertions; mais appuyé de ſa ſeule conſtance, il entendoit & attendoit tout patiemment, & donnoit toûjours ſes ordres ſans ſe déranger en aucune maniere.

Il fit apporter les morts, les fit enterrer honorablement; les canons ſuppléerent au défaut des cloches, & il ſongea enſuite à trouver, & faire quelque établiſſemenr plus certain. Il fit mettre tout ce qu'il avoit retiré du naufrage dans un lieu; fit faire des retranchemens à l'entour pour mettre en aſſurance ſes effets; & voyant que les eaux de la Riviere où nous eſtions ſe précipitoient avec violence dans la mer, il luy vint en penſée que ce pouvoit bien eſtre un des bras du *Miſſi-*

cipi, & ſe propoſa de le remonter, pour voir s'il n'en trouveroit pas des marques, même de celles qu'il avoit poſées lorſqu'il fut à ſon embouchure par terre. Mars 1685.

Cependant M. de Beaujeu ſongeoit à ſon départ. Le Chevalier d'Aire eut bien des conferences avec M. de la Sale touchant pluſieurs choſes que le dernier demandoit à M. de Beaujeu, particulierement du canon & des boulets qui eſtoient dans le vaiſſeau *le Joly*, & qui avoient eſté deſtinez pour luy; ce que M. de Beaujeu refuſa, diſant que tout cela eſtoit dans le fond de ſon vaiſſeau, & qu'il ne le pouvoit déranger ſans perir; bien qu'il ſçût que nous avions huit pieces de canon ſans avoir un boulet.

Je n'ay pas ſçû comme la choſe ſe termina entre eux; mais bien que M. de la Sale laiſſa embarquer avec M. de Beaujeu le Capitaine de la barque *l'Aimable*,

Mars 1685. qui meritoit un châtiment rigoureux, si on luy avoit fait justice. Son équipage le suivit, contre ce qu'avoit dit M. de Beaujeu qu'il ne recevroit personne: si bien que tout ce que put faire M. de la Sale à toutes ces injustices, fut d'en écrire en France, & s'en plaindre à M. de Seignelay Ministre d'Etat, à qui il fit sçavoir toutes choses, comme je l'ay sçû à mon retour; & il donna le paquet à M. de Beaujeu qui prit la route de l'Europe.

Départ de M. de Beaujeu qui quitte M. de la Sale.

Comme j'ay perdu les memoires que je fis alors, & que ce que j'écris est du fond de ma memoire, je ne me servirai plus des dattes de peur de manquer; c'est ce qui fait que je ne puis au vray marquer le jour du départ de M. de Beaujeu, que je crois cependant estre le 14 Mars 1685.

Aprés le départ de M. de Beaujeu, nous travaillâmes à faire un Fort, tant du débris du navire

naufragé, que de quantité de pieces de bois que la mer rejettoit; & pendant ce temps-là il arriva plusieurs desertions qui augmentoient les chagrins de M. de la Sale. Un certain Espagnol & un François se déroberent & s'enfuirent sans qu'on ait sçû ce qu'ils devinrent. Quatre ou cinq autres les imiterent, dont M. de la Sale ayant avis fit courir aprés, on les ramena; il y en eut un qui fut condamné à mort, & les autres, à servir dix ans le Roy dans ce pays.

Mars 1685.

M. de la Sale fait bâtir un fort de bois, & remonter la riviere pour sçavoir si ce n'estoit point un bras du *Missicip*.

Quand nôtre Fort fut avancé, M. de la Sale prit la resolution de s'éclaircir & de remonter la Riviere où nous estions, pour sçavoir si elle n'estoit pas un des bras du *Missicipi*; pour cet effet il commanda cinquante hommes de le suivre, du nombre desquels estoient M. Cavelier son frere & M. Chedeville Prestres, deux Peres Recolets, & plusieurs volontaires qui partirent dans cinq ca-

Mars 1685.

nots que nous avions avec les proviſions neceſſaires ; Et nous reſtâmes environ 130 perſonnes dans le fort dont M. de la Sale me donna le commandement, avec ordre de n'avoir aucun commerce avec les Sauvages, au contraire de tirer deſſus s'ils ſe preſentoient.

M. de la Sale laiſſe le commandement du Fort à M. Joutel.

Pendant l'abſence de M. de la Sale, je fis bâtir un four qui nous fut d'un grand ſecours ; & je m'occupai à perfectionner nôtre Fort, & à le mettre en état de reſiſter aux Sauvages, qui bien ſouvent venoient la nuit roder autour de nous en contrefaiſant les Loups, & les Chiens ; mais trois ou quatre coups de fuſil les faiſoient fuir : Et il arriva une nuit qu'ayant fait une décharge de ſix ou ſept coups, M. de la Sale qui n'eſtoit pas loin de nous les entendit, celà le mit en peine, il revint ſur ſes pas avec ſept ou huit hommes, & trouva toutes choſes en bon état. Il

Il nous dit qu'il avoit trouvé un beau Pays propre à ſemer & à planter toutes ſortes de graines, abondant en bœufs & en gibier; qu'il vouloit faire un Fort plus avant dans le pays; il me laiſſa pour cet effet ordre de faire équarrir autant de bois que j'en pourrois recouvrer, dont la mer jettoit quantité ſur les bords. Il avoit donné le même ordre aux hommes qu'il avoit laiſſé ſur le lieu; deſquels ſept ou huit ſeparez du gros, étant un jour occupez à ce travail, voyans une troupe de Sauvages, prirent la fuite, & laiſſerent mal à propos leurs outils ſur la place: M. de la Sale revenant trouva un billet attaché à un roſeau qui l'avertiſſoit de cet accident, dont il fut chagrin à cauſe des outils, & non pas tant pour la perte de la valeur, que parce que c'étoit donner aux Sauvages des choſes, dont ils pourroient ſe ſervir contre nous. Mars 1685.

Avril 1685.

Dans le commencement du mois d'Avril, nous eûmes une alarme par un vaiſſeau qui nous parut en mer aſſez prés de nous, pour en diſtinguer les voiles, que nous crûmes être des Eſpagnols, qui aparamment avoient ſçû nôtre arivée, & couroient les côtes pour nous découvrir. Cela nous obligea de nous tenir ſur nos gardes, de nous rendre tous dans le Fort, & de tenir nos armes en état. Nous vîmes enſuite deux hommes paroître dans ce vaiſſeau, qui au lieu de venir vers nous, allerent vers l'autre pointe; ainſi ils paſſerent ſans nous appercevoir.

Un vaiſſeau Eſpagnol paroît qui donne l'arlarme.

Ayant un jour obſervé que l'eau fremiſſoit & boüillonnoit, & enſuite apperçû que c'étoit du poiſſon qui ſe lançoit de part & d'autre, je fis apporter un filet & nous fîmes une prodigieuſe peſche de ces poiſſons entre leſquels il y avoit quantité de dorades,

Peſche conſiderable de Poiſſons.

barbuës, mulets & autres de la grandeur d'un hareng, dont nous fîmes pluſieurs jours bonne chere. Cette peſche que je faiſois faire ſouvent, aidoit beaucoup a nôtre ſubſiſtance. Avril 1685.

Ce fut en ce temps & le jour de Pâques de cette année, qu'il arriva un accident fâcheux au ſieur le Gros: aprés le ſervice divin, il prit un fuſil pour aller autour du Fort tuer des beccaſſines; il tira ſur une qui tomba dans un petit marais; il ſe déchauſſa pour l'aller querir, & en revenant il marcha par mégarde ſur un ſerpent ſonnette, ainſi appellé, à cauſe d'une eſpece d'écailles qu'il a au bout de la queüe, dont il fait du bruit; ce ſerpent le mordit au-deſſus de la cheville du pié; il fut ſoigneuſement penſé, mais cela n'empeſcha pas qu'aprés avoir bien ſouffert, qu'il n'en mourût enfin, comme je le diray en ſon lieu. Il nous arriva encore

Serpent appellé ſonnette, le Sieur le Gros en eſt mordu.

Avril 1685. un accident plus malheureux ; un de nos peſcheurs nageant autour du filet pour aſſembler les poiſſons, fut emporté des courants, & ſe noya ſans pouvoir le ſecourir.

May 1685. Nos gens alloient quelquefois autour de pluſieurs petits lacs ſalez qui étoient aux environs de nôtre Fort, & trouvoient ſur le rivage de certains poiſſons plats comme des turbots qui dormoient & qu'ils dardoient avec de gros bâtons pointus ; le poiſſon étoit fort bon. La Providence nous fit encore découvrir une procréation de ſel, que le Soleil faiſoit ſur de petits baſſins d'eau ſalée épandus en divers endroits, ſur leſquels ayant veu qu'il ſe formoit une eſpece de creſme blanche, j'avois ſoin tous les deux jours d'envoyer écumer cette eau, qui ſe trouvoit eſtre un ſel tres blanc & tres bon, dont j'amaſſay quantité, & qui nous fut de grand ſervice.

Sel procreé par le Soleil.

Quelques uns de nos chaſſeurs, ayant remarqué des chevreüils épouventez qui couroient, jugerent que les Sauvages les pourſuivoient, & vinrent ſe refugier au Fort & m'en donner avis; en effet, quelque temps aprés nous découvrîmes des Sauvages attroupez, qui ſe vinrent poſter ſur une éminence, à la portée du canon, dont quelques uns ſe détacherent en s'approchant le long des dunes; je fis auſſitoſt prendre les armes à nos gens, & pour éviter le feu que les Sauvages jettent quelquefois avec leurs flêches, je fis mettre des couvertures moüillées ſur nos cabanes: Cependant ceux qui s'étoient détachez au nombre de trois, s'approchoient toûjours en faiſant ſigne d'aller à eux; mais M. de la Sale m'avoit deffendu d'avoir aucun commerce avec eux; cependant comme ils n'avoient ni arcs ni fléches, nous leur fîmes ſigne de

May 1685.

May 1685. s'approcher ; ce qu'ils firent ſans heſiter.

Nous ſortîmes pour les joindre hors du Fort; M. Moranget les fit aſſeoir, & ils nous donnerent là entendre par ſignes que leurs gens étoient à la chaſſe proche de nous; ne pouvant en tirer d'avantage, M. Moranget eſtoit d'avis de leur caſſer la teſte, pour nous venger du maſſacre qu'ils avoient fait de nos compagnons ; ce que je n'approuvay pas, puiſqu'ils étoient venus ſous nôtre bonne foy ; je leur fis donc ſigne de s'en aller, ce qu'ils firent plus vîte que le pas, quelques coups de fuſil que l'on tira en l'air les fit courir, & un coup de canon que je pointay vers l'éminence où eſtoient les autres, les mit tous en fuite.

Ces rencontres nous firent redoubler nos gardes, puiſque nous eſtions en guerre ouverte avec cette nation ſubtile, qui ne manquoit pas de ſoin pour nous

ſurprendre, ſi nous eſtions negligens; c'eſt pourquoy, on ordonna des peines à ceux que l'on trouvoit endormis en ſentinelle; le Cheval de bois eſtoit dreſſé pour ceux là ſans miſericorde; Et ce fut par ces ſortes de précautions que nous conſervâmes nôtre vie. May 1685.

Nous paſſâmes ainſi le reſte du mois juſques au commencement de Juin; cependant M. de la Sale, avoit commencé un autre établiſſement, dans un lieu dont il nous avoit parlé, parce qu'il l'eſtimoit meilleur pour être plus avant dans le pays; pour cet effet il nous envoya le ſieur de Villeperdry, avec deux canots, & ordre au ſieur Moranget de l'aller joindre s'il eſtoit gueri, & de faire partir tout le monde, à la reſerve de 30 hommes des plus capables de ſe défendre pour reſter avec moy dans le Fort: le reſtant conſiſtant en ſoixante dix perſonnes, tant hommes, femmes qu'en- Juin 1685.

Autre établiſſement commencé par M. de la Sale.

Juin 1685. ſans, partit avec le ſieur Moranget: & comme nous reſtions peu de monde par ce moyen, je fis retrancher l'eſtendüe du Fort pour n'eſtre pas obligé de mettre tant de ſentinelles.

Nôtre petite troupe commença à trouver des douceurs dans la facilité & qualité des vivres, qui ne ſe rencontrent pas dans le grand nombre, & que nous avions en plus grande abondance l'un & l'autre par la chaſſe & par la peſche qui faiſoient nôtre plus grande occupation, & nous vivions aſſez contens, en attendant nôtre délogement. Cependant il ſe trouva des mécontens qui prirent la reſolution de deſerter, mais comme ils trouvoient de la difficulté dans l'execution, en ce qu'ils ne pouvoient avoir ni armes, ni poudre, ni plomb, parce que le Sieur le Gros & moy tenions tout enfermé, & que nous veillions exactement à ce qu'il

Mécontens minuttent unaſſaſinat, & ſont découverts.

n'en fût point enlevé mal à propos, ils prirent la cruelle resolution de se defaire de nous. Juin 1685.

Ce sanglant massacre devoit commencer parmoy pendant que je dormirois, & ensuite par le Sieur le Gros qui couchoit au magazin, & qui n'estoit pas en état de se défendre à cause de sa jambe qui étoit toûjours enflée, & luy faisoit bien du mal, le poignard en devoit faire l'execution: l'un des conjurez en fit confidence au Sieur Davault chasseur, qui m'en vint aussitost avertir; je ne fis pas semblant d'estre instruit de la chose; mais sur le soir au retour de la chasse, j'en fis arrester un, qui d'abord avoüa tout; son complice fut aussi arrêté, & ce fut un travail & du soin pour les garder jusques à nôtre décampement.

Vers la my Juillet, la barque *la Belle* vint moüiller proche de nous; on me rendit l'ordre de M. de la Sale qui m'enjoignoit d'y Juillet 1685. M. de la Sal donne ordre de dé-

Juillet 1685. camper du premier établissement

faire embarquer tous les effets qui estoient dans nôtre Fort, de faire un cajeu * du bois que javois fait équarir, si le temps le permettoit, sinon de le cacher en terre ; chacun mit la main à l'œuvre avec toute la diligence possible : nos deux prisonniers furent embarquez.

Monsieur le Gros & son Chirurgien le furent aussi avec tous nos effets. Le cajeu fut commencé avec une peine infinie ; mais il survint un mauvais temps, si violent & si long que je fus obligé de faire défaire ce qui étoit commencé, & d'enfoüir le bois dans le sable le mieux que nous pûmes, pour en cacher la connoissance aux Sauvages

Nous prîmes ensuite nôtre route vers le lieu où les Sauvages étoient campez, lorsque M. de la Sale les alla voir la premiere fois. Nous ne trouvâmes personne, & nous y reposâmes la nuit : nous conti-

* *Cajeu, ce sont plusieurs branches ou pièces de bois liées ensemble comme un train ou radeau, pour passer l'eau dessus.*

nuâmes le long de la mer ſans aucun accident juſques au camp du Sieur Hurié, qui étoit un entrepoſt où M. de la Sale avoit ordonné de dépoſer tous les effets ; il n'avoit d'autres retranchemens que des coffres & des bariques, mais il n'y avoit rien à craindre de la part des Européens. 7. Juillet 1685.

Nous paſſâmes la nuit dans ce poſte ; & le lendemain deux canots étant arrivez, je m'y embarquay avec partie de ma troupe, & fus joindre M. de la Sale le jour enſuivant, dans le lieu où il avoit reſolu de faire ſon établiſſement nouveau. Je luy rendis compte de ce qui s'étoit paſſé, & je fus étonné de voir les choſes ſi mal commencées & ſi peu avancées ; les plantages des graines & ſemences que la ſechereſſe & les beſtiaux avoient preſque ruinez ; Pluſieurs morts du nombre deſquels étoit le Sieur de Villeperdry, quantité de malades parmy

Juillet 1685.

leſquels étoit M. Cavelier Prêtre, point de couvert qu'un petit quarré de pieux où eſtoient les poudres, & quelques bariques d'eau de vie, & bien d'autres incommoditez, faiſoient paroître toutes choſes dans une triſte ſituation.

Monſieur de la Sale commence un nouvel établiſſement avec bien de la peine.

Il falloit donc ſonger à faire un grand logement, M. de la Sale en avoit le deſſein, & la difficulté étoit d'avoir du bois propre à bâtir; Il y avoit une petite foreſt, dont on pouvoit en tirer quantité; mais elle étoit à une lieue avant dans les terres, & nous n'avions ni charettes ni chevaux pour les voiturer; Cependant M. de la Sale y envoya des ouvriers & du monde pour les aider & les eſcorter. On abatit du bois qui fut équarri; mais l'ignorance des Charpentiers ſe trouva ſi grande, que M. de la Sale fut contraint de faire le maître Entrepreneur, & de marquer les pieces pour le

deſſein qu'il avoit en teſte ; on traîna quelques pieces de ce bois juſques au camp, à travers les herbes, dont la plaine eſt couverte ; on ſe ſervit enſuite d'un affuſt de canon ; le tout avec une peine ſi grande que les plus robuſtes en eſtoient accablez. Juillet 1685.

Ce travail ſi exceſſif, le peu de nourriture que les travailleurs avoient, & qui leur eſtoit bien ſouvent retranchée pour avoir manqué à leur devoir ; le chagrin que M. de la Sale avoit de ne pas voir réuſſir les choſes comme il ſe l'eſtoit imaginé, & qui le portoit à maltraiter ſes gens ſouvent à contretemps. Tout cela cauſa une triſteſſe à pluſieurs qui déclinerent à veuë d'œil, & dont il mourut plus de trente : la perte de tant de monde fut ſuivie de celle du Maître Charpentier, qui revenant un ſoir avec moy ; mais dans le chemin m'eſtant écarté un peu pour tuer du gibier, je Aouſt 1685.

Aouſt 1685. vins à nôtre habitation ſans le retrouver ; & on n'a jamais ſçû ce qu'il eſtoit devenu ; accident qui augmenta nos chagrins ; car bien qu'il fût peu entendu en ſon art, nous avions cependant beſoin de luy.

Malgré tous ces obſtacles on porta, ou plûtoſt on traîna aſſez de bois pour la maiſon dont M. de la Sale avoit le deſſein ; auſſi en fut-il l'architecte ; il en marqua les longueurs, les tenons & les mortaiſes, & ſuppléa par ce moyen au défaut des ouvriers ; & s'étant ſouvenu que j'avois enterré pluſieurs pieces de bois à nôtre premiere habitation, qui pouvoient ſervir ; il me donna ordre de prendre deux canots & vingt hommes pour l'aller querir avec la barque *la Belle*, qui nous ſuivit.

Eſtant arrivez ſur le lieu, nous trouvâmes que les Sauvages avoient découvert nôtre bois & enlevé quelques planches, afin

d'avoir les clouds qui y estoient attachez, dont ils font grand état pour armer leurs fléches. Nous travaillâmes à faire un cajeu, nous chargeâmes la barque *la Belle* du reſtant des planches & autres effets, & nous nous remîmes en chemin ; Quelques Sauvages parurent pendant nôtre travail; mais nous voyant avancer vers eux les armes à la main, ils prirent la fuite. Aouſt 1685.

Nous arrivâmes heureuſement auprés de M. de la Sale, qui fut joyeux de nous voir, bien que nous euſſions perdu un canot, pour n'avoir pas eſté bien attaché au cajeu ; car le bois que nous avions amené fut d'un grand ſecours pour ſon entrepriſe, & bien plus propre que celui qu'on avoit tiré de la petite foreſt avec tant de peine : de ſorte que ce bois donna lieu à la conſtruction d un autre bâtiment qui fut joint au premier. Le tout fut couvert de

Aoust 1685.

planches, & par dessus de peaux de bœufs. On divisa les appartemens, chacun fut assez bien couvert; les magazins trouverent leur place separément, & cette habitation fut nommée de Saint Louis, de même que la Baye prochaine.

Habitation appellée de S. Loüis.

Le Sieur le Gros, qui avoit resté dans la barque *la Belle*, depuis le premier voyage qu'elle avoit fait à la premiere habitation, en fut retiré & porté à la nouvelle; & comme sa jambe enfloit toûjours, le Chirurgien craignit la cangrêne, & luy conseilla de se la laisser couper; Il y consentit avec peine; l'operation fut faite, mais la fiévre le prit aussitost, & il ne dura que deux jours, & deceda le jour de la Décollation de Saint Jean, au grand regret de tout le monde, particulierement de M. de la Sale, à qui il estoit fort utile par la grande connoissance des affaires qu'il avoit, & par sa fidelité envers luy, Mon-

Mort de Monsieur le Gros,

ſieur Carpentier fils du maître des ouvrages, & le Sieur Thibault, tous deux de Roüen, & quelques autres, moururent encore en ce temps là.

Aouſt 1685. & de Meſſieurs Carpentier & Thibault.

Comme M. de la Sale avoit envie de faire un voyage pour aller chercher ſa fatale Riviere de *Miſſicipi*, & qu'il n'attendoit que la gueriſon de M. Cavelier ſon frere, qui devoit l'accompagner; il commença à faire ſes preparatifs, & en attendant fit quelques petits voyages de quatre ou cinq lieües aux environs, dont il ne tira aucune connoiſſance, ſinon qu'il découvrit un fort beau pays, termine d'un côté par une petite montagne, qui paroiſſoit à quinze ou vingt lieuës, planté de fort beaux arbres & arroſé de quantité de petites Rivieres, dõt celle, auprés de laquelle nous avions bâti nôtre habitation, eſtoit la moindre; nous la nommâmes * *la Riviere aux Bœufs*, à cauſe de la quan-

* Riviere aux Bœufs, *Ces Bœufs*

Septembre 1685.

tité qu'il y en avoit aux environs.

Monsieur de la Sale ayant plusieurs desseins pour parvenir à la connoissance de ce fleuve *Missicipi*, s'imagina qu'il pouvoit se jetter dans la Baye prochaine, & resolut d'aller ranger les côtes qui la bordent, & de se servir de la barque *la Belle*; pour cet effet il m'ordonna d'aller joindre ladite barque avec cinq hommes & un canot, dans lequel il fit mettre ses habits & quantité d'effets dans plusieurs coffres.

sont à peu près comme les nôtres. Il y en a des milliers, au lieu de poil, ils ont une laine tres fine longue & frisée.

Ce petit voyage nous fut fort penible, par le mauvais temps des vents contraires & de tempêtes, qui faillirent à nous faire perir; & ce qui fut bien pire, nous ne trouvâmes point la barque *la Belle* où nous l'avions laissée; nous avançâmes à une lieüe audelà inutilement; & comme les vivres commençoient à nous manquer, parce que nous avions esté six jours, au lieu de trois, nous prîmes la reso-

tion de retourner au lieu d'où nous eſtions partis. Septembre 1685.

Monſieur de la Sale nous voyant revenir de loin vint audevant de nous ; nôtre rapport luy donna de l'inquiétude pour la barque *la Belle*, dont il avoit beſoin, il voulut l'aller chercher luy même, & s'embarqua dans un canot, & me fit partir dans un autre pour aller d'un autre côté. Aprés avoir rodé tout le jour, la nuit ſuivante & tout le jour d'aprés, nous l'apperçûmes enfin qui s'eſtoit miſe à couvert dans une petite anſe, & qui avoit failly à perir par le mauvais temps que nous avions eſſuyé; elle avoit perdu ſa chaloupe, faute de l'avoir bien amarée.

La barque fut auſſi découverte par M. de la Sale qui eſtoit de l'autre côté ; ce qui le fit approcher & deſcendre à terre, d'où il envoya ſon canot a ladite barque, dans lequel le Sieur Moranget qui la commandoit, ſe mit pour

Septembre 1685. le venir trouver ; la perte de la chaloupe chagrina M. de la Sale, j'envoyai un canot pour l'aller chercher, & ce fut inutilement ; cependant les coffres furent chargez dans la barque.

Octobre 1685. Monsieur de la Sale cherche le *Missicipi*, & laisse le commandement à M. Joutel.

Monsieur Cavelier Prêtre étant guery, M. de la Sale se disposa aussitôt à partir. Il voulut m'honorer du commandement en sa place, & me laissa par memoire tout ce qui estoit en l'habitation, & qui consistoit en huit pieces de canon, 200 fusils, autant de sabres, 100 barils de poudre, 3000 livres de balles, 300 livres ou environ d'autre plomb, quelques fers en barre, vingt paquets de fer à faire des clouds, des ferrailles & quelques outils, comme haches & autres.

Pour les provisions de bouche, il me resta pour toutes choses, 20 barils de farine, une barique & demie de vin, les trois quarts d'une barique d'eau de vie ; & pour les bestiaux, ils consistoient

en quelques cochons, un coq & une poule; Ce qui eſt bien éloigné de ce qu'en a rapporté l'Auteur du Livre intitulé *le premier établiſſement dans la nouvelle France.* Mais c'eſt qu'il a travaillé ſur des memoires auſſi peu veritables pour les munitions & proviſions reſtantes en nôtre habitation, lors de ce départ de M. de la Sale, que ſur le Fort en bon état & les magazins ſouterrains, qui ſont imaginaires, n'y ayant eu que la maiſon, dont j'ay parlé, palliſſadée de quelques pieux. Octobre 1685.

Au ſurplus, M. de la Sale m'ordonna de ne recevoir perſonne de ceux qu'il emmenoit, ſans un ordre de luy par écrit, de ne faire ni prendre aucune liaiſon avec les Sauvages; mais même de tirer ſur eux; & quelques autres choſes qu'il eſtima devoir eſtre obſervées. Il avoit fait faire une eſpece de cuiraſſe avec des douves pour ſe garantir des fléches, qu'il em-

Octobre 1685. porta ; il emmena tous les canots, & me promit de m'en renvoyer un ; cinq coups de canon annoncerent ſon départ.

Il prit ſa route par le bas de la Riviere pour aller par terre le long de la Baye voiſine, qui fut nommée *de Saint Loüis*, tandis que les canots le ſuivroient à veüe. Je reſtay dans l'habitation avec 34 perſonnes tant hommes, femmes qu'enfans ; en ce nombre eſtoient compris trois Peres Recollets, le Sieur Hurié qui devoit commander en mon abſence, l'un des Sieurs Duhaut, le Sieur Thibault, & un Chirurgien.

Baye de Saint Lonis

Novembre 1685. Comme nos proviſions eſtoient fort minces, & qu'il eſtoit neceſſaire de les menager pour les malades, il fallut ſonger à la pêche, & à la chaſſe. L'un & l'autre furent d'abord bien maigres, particulierement le dernier, parce que nous n'y eſtions pas encore exercez, & que M. de la Sale avoit emmené

le chaſſeur. Mais enfin la neceſſité nous rendit ſçavans : nous tuâmes des bœufs, dont je fis boucanner partie qui ſervirent bien à nôtre ſubſiſtance. Novembre 1685.

Quelques jours aprés le canot que M. de la Sale m'avoit promis, arriva avec trois ſoldats, qui nous apprirent la perte du chaſſeur, que M. de la Sale avoit emmené, & qui avoit eſté trouvé mort de froid dans un foſſé, où il s'eſtoit mis pour repoſer au retour de la chaſſe, dont chacun fut bien fâché : Ils nous apprirent auſſi que M. de la Sale s'eſtant avancé vers quelques habitarions, que les Sauvages avoient abandonnées aprés une foible reſiſtance, dont quelques uns avoient eſté bleſſez en fuyant ; on avoit amené & pris une fille, une femme bleſſée à la cuiſſe d'un coup de fuſil, dont elle mourut.

Le canot nous fut d'un grand ſecours pour tranſporter nôtre

Decembre 1685. chaſſe, qui eſtant arrivée à nôtre habitation, ſervoit d'occupation à tout le monde, les uns à l'habiller, les autres à la couper & boucanner; Dans d'autres heures, j'occupois partie de mes gens à creuſer un foſſé autour de nôtre habitation.

Janvier 1686. Nous coulâmes ainſi le temps juſque vers la my Janvier de l'année 1686, qu'eſtant tous un ſoir dans l'habitation, la ſentinelle vint m'avertir qu'il entendoit une voix vers la Riviere; On y courut auſſitoſt, & on trouva un homme dans un canot criant: *Dominique*, qui étoit le nom du jeune Duhaut qui eſtoit avec nous. La veüe de cet homme me fit craindre qu'il ne fût arrivé quelque accident facheux à M. de la Sale, je m'approchay & je le reconnus pour l'ainé Duhaut, qui eſtoit revenu.

Je luy demanday s'il avoit des lettres de M. de la Sale, il me répondit que non. Je me trouvay embaraſſé,

embaraſſé : vû la défenſe qu'on m'avoit faite de ne recevoir perſonne ſans ordre par écrit : je fus même ſur le point de l'arreſter ; Mais la maniere dont il me dit la cauſe de ſon retour, le juſtifia entierement ; je le reçus, & il raconta la choſe en la maniere ſuivante. Janvier 1686.

M. de la Sale ayant demeuré quelque temps ſur le rivage de la mer, proche de l'endroit où la barque eſtoit arreſtée, il voulut connoiſtre les moüillages des côtes des environs, pour ſçavoir juſques où pourroit approcher la barque *la Bel e* ; Pour cet effet il envoya le Pilote avec cinq des meilleurs hommes pour en ſonder les fonds.

Le Pilote executa ſon ordre ; il ſonda, & vit les approches de pluſieurs côtes ; le ſoir ſe trouvant luy & ſes gens apparemment fatiguez, il jugerent à propos de deſcendre & de coucher à terre ; ils firent du feu, peut être pour cuire

Pilote de la barque *la e le*, & 5 hommes tuez par les Sauvages.

Janvier 1686. quelques viandes ; mais n'ayant pas eu la précaution de se tenir sur leurs gardes, ils furent surpris & tuez tous six par les Sauvages ; qui ensuite rompirent leur canot, & se vengerent ainsi de l'irruption que M. de la Sale avoit depuis peu faite chez eux.

Ce voyage passant de beaucoup le temps que M. de la Sale leur avoit prescrit, luy donna de l'inquiétude ; il fut luy même le long des côtes pour voir s'il n'auroit pas de nouvelles de ses hommes, & allant le long du rivage, il trouva les tristes reliques de ces malheureux, dont les Cadavres épars de côté & d'autre, estoient descharnez & comme mangez par des loups, ou par des chiens Sauvages ; spectacle qui le toucha sensiblement.

Cependant, cette perte qui l'affligeoit, particulierement à cause du Pilote, qui estoit habile homme, ne l'abatit pas, il seroit

dit contre ſes malheurs, fit boucanner des viandes, dont avec d'autres proviſions, il fit avitailler la barque *la Belle*; il la fit avancer dans la Baye, fit monter bon nombre d'hommes deſſus pour la garder, parmy leſquels eſtoient Meſſieurs Chedeville Prêtre, & Planteroſe de Roüen, & leur ordonna de ne point branler du lieu, qu'ils n'euſſent de ſes nouvelles; & qu'ils ne deſcendiſſent point à terre, qu'avec bonne eſcorte & les précautions neceſſaires. Janvier 1686.

Pour luy, il prit vingt hommes, s'embarqua dans deux canots qui luy reſtoient; & ayant gagné les terres, il fit enfoncer les canots dans la Riviere, fit prendre à un chacun ſon paquet compoſé d'armes, d'outils, quelques uteníles de cuiſine, quelques petites marchandiſes pour commercer avec les Sauvages, au cas qu'il en trouvât de ſociables, & s'avança

Janvier 1686. dans le pais pour voir s'il ne trouveroit point quelque connoissance du *Missicipi*.

Aprés plusieurs jours de marche, ils trouverent une assez belle Riviere qu'ils nommerent depuis *la Maligne*; & comme M. de la Sale marchoit à la teste de la troupe, & qu'il avoit ordonné au Sr Moranget, de se tenir à la queüe; il se trouva que Duhaut, s'estant arresté pour racommoder son paquet & ses souliers, qui estoient en mauvais état, le Sieur Moranget survenant luy dit de marcher. Il le pria d'attendre un peu. Moranget ne voulut pas, & continua son chemin; Duhaut suivit quelque temps aprés, mais ayant trop tardé, il ne put atteindre la troupe & se trouva à l'entrée de la nuit dans une plaine herbuë, où il y avoit plusieurs traces de chemins de bœufs, sans sçavoir lequel il devoit prendre. Il tira plusieurs coups de fusil sans rien entendre

Riviere que l'on nomma *la Maligne*.

de ſa troupe, & fut contraint de paſſer la nuit au même lieu. Janvier 1686.

Le matin il tira encore, paſſa le jour & la nuit enſuivant au même endroit, enſorte que ne ſçachant que faire, il revint ſur ſes pas; & aprés une marche d'un mois qu'il faiſoit ſeulement la nuit, de peur de trouver des Sauvages, en vivant de la chaſſe qu'il faiſoit difficilement & dangereuſement, ayant auparavant conſommé ſes proviſions; enfin aprés une infinité de maux & de peines, il arriva au lieu où l'on avoit enfoncé les deux canots; il en retira un avec un travail indicible, & trop long à raconter; Et il ſe rendit à nôtre habitation de Saint Loüis. C'eſt ainſi que le Seigneur permit que celuy qui devoit eſtre un des aſſaſſins de M. de la Sale, ſe tira d'affaire, & ſurmonta un nombre infini de perils. Fascheuſe aventure du Sr Duhaut.

Ce rapport où je trouvay de la vraiſemblance, fit que j'admis le

Février 1686.

Sieur Duhaut, ne pouvant pour ainsi dire faire autrement ; cependant je m'attachai à examiner sa conduite, sans y trouver à redire; Et nous passâmes encore quelque temps comme nous avions fait ; pendant lequel je fis faire un nouveau petit bâtiment du bois que j'avois fait amasser, où je mis à part les filles & les femmes ; & comme je n'ay encore rien dit de la situation de cette habitation de Saint Loüis, ni de la nature du pays où nous estions, j'en essaieray icy une description grossiere; mais veritable.

Situation de l'habitation de St Loüis, & la description du Païs qui l'environne.

Nous estions portez environs le 27e degré latitude nord, à deux lieües avant dans les terres proche la Baye *de Saint Loüis*, & du rivage de la Riviere *aux Bœufs*, sur un petit costau, duquel on découvroit fort loin de belles & vastes campagnes qui s'étendent vers le Soleil couchant, toutes unies & remplies d'herbes qui servent

de pâturage à un nombre infini de bœufs & autres animaux. Février 1686.

Tirant du couchant vers le midy, on découvroit encore d'autres plaines, ornées de quantité de boſquets de bois de differentes eſpeces. On voyoit du côté du midy, & vers l'Orient, la Baye, & les campagnes qui la bordent, de l'Orient au Septentrion, la Riviere ſe preſentoit le long d'un petit coſtau, au delà duquel étoient d'autres grandes campagnes, avec quelques bouquets de bois de diſtance à autre, terminez par une bordée de bois, qui nous paroiſſoit fort haute.

Entre ce petit coſtau & l'habitation, il y avoit une eſpece de Marais, dans lequel il ſe trouvoit quantité de gibier, comme Courlieux, poules d'eau & autres eſpeces: dans ces Marais il y avoit de petits étangs pleins de Poiſſon. Nous avions d'ailleurs les bœufs en nombre infini, des chevreuils, Animaux & Gibier du pays.

Février 1686. lapins, poulets d'inde, outardes, oyes, cygnes, grives, pluviers, beccaſſines, perdrix & quantité d'autres oiſeaux bons à manger, entre autres un que l'on nomme *le grand goſier*, parce qu'il l'a effectivement tres grand : un autre gros & charnu comme une poule, que nous nommions *l'eſpatule*, parce qu'il avoit le bec fait de même, & dont le plumage qui eſt d'un rouge paſle, eſt fort beau.

Poiſſon. Pour le poiſſon, nous en avions de pluſieurs ſortes, dans la Riviere & dans les Eſtangs, dont j'ay parlé ; la Riviere produiſoit une eſpece *de barbuës* differentes des nôtres par leur rondeur, par trois épines, l'une ſur le dos, les autres à chaque côté de l'ouye, & par ſa chair ſemblable à la moruë & ſans écailles ; la Riviere nous fourniſſoit quantité d'autres poiſſons, dont on ne ſçait point les noms. La mer nous donnoit des huîtres, des anguilles, des truittes, de cer-

tains poiſſons rouges ; & d'autres dont le bec long, pointu & dur, rompoit tous nos filets. Février 1686.

Nous avions quantité de tortuës, tant de mer, que de terre, dont les œufs nous aidoient à aſſaiſonner nos ſauces; celles de terre ſont differentes de celles de la mer, en ce qu'elles ſont plus petites, de figure ronde & l'écaille plus belle : elles ſe retirent dans des trous qu'elles trouvent ou font en terre. Ce fut dans cette chaſſe de tortuës, que l'un de nos Chirurgiens cherchant dans un trou, fut mordu au bras par quelque animal venimeux, que nous crûmes eſtre une eſpece de crapau ayant quatre pattes, le deſſus du dos en pointe de diamans fort dures, & une petite queuë ; ſoit de cet animal ou d'un ſerpent, le bras luy devint fort enflé ; il en guerit cependant par les remedes qu'on luy fit ; mais il luy en coûta un doigt, qu'il fallut couper. Animaux venimeux.

Février 1686.

Entre les ſerpens dangereux, qui ſont les viperes, aſpics & autres, dont il y a quantité, ceux qu'on appelle *Sonnettes*, ſont les plus communs; ils ſe mettent ordinairement dans des halliers où ils font du bruit par le remuement de deux écailles qu'ils ont au bout de la queuë, que l'on entend d'aſſez loin, ce qui leur a fait donner le nom de *ſonnettes*. Quelques uns de nos gens en avoient mangé, & trouvé que la chair n'en eſtoit pas mauvaiſe, & lorſque nous en tuïons, nos cochons en faiſoient un bon repas.

Crocodiles.

Il y a auſſi dans les Rivieres quantité de Crocodiles, dont quelques uns ſont d'une effroyable grandeur & groſſeur; j'en tuay un qui avoit quatre à cinq piez de rondeur, & vingt piez de long, dont nos cochons firent la curée. Cet animal a les jambes courtes, ce qui fait qu'il ſe traine plutoſt qu'il ne marche, & que l'on dé-

couvre aiſément les traces ſur l'herbe ou ſur le ſable par où il a paſſé. Il eſt fort carnacier, & ſe jette ſur les hommes & ſur les animaux, quand il en trouve aportée dans la Riviere; il vient auſſi ſur terre pour chercher à manger. Cet animal a cela qu'il fuit devant ceux qui le pourſuivent, & pourſuit ceux qui fuyent: J'en ay tué beaucoup à coups de fuſil. Février 1686.

Les bois ſont compoſez d'arbres de differentes eſpeces. Il y a des Cheſnes, dont quelques uns ſont toûjours verds, & ne quittent jamais leurs feüilles, d'autres qui ſont comme ceux de nôtre Europe, qui portent un fruit aſſez ſemblable à la noix de galle, & perdent leur feüille en hiver, & d'autres encore aſſez ſemblables à ceux de France: mais dont l'écorce eſt plus épaiſſe: ils portent ainſi que les ſeconds du gland different du nôtre en gouſt & en groſſeur. Arbres.

Février 1686. Il y a une espece d'arbre, qui porte de petites graines, qui estant meures sont rouges & assez douces : il produit deux fois par an, mais la seconde portée ne vient pas en maturité : il y en a d'autres qui portent un fruit, dont le gouſt & la vertu approchent de celle de la casse.

Il s'en trouve d'autres de même que j'avois vû aux Isles, dont les feüilles sont comme des raquettes & dont l'arbre porte le nom ; ses fleurs se produisent autour de ces feüilles, & il en vient un fruit à peu prés semblable aux figues ; mais les feüilles & les fruits sont pleins de picquans qu'il faut estre soigneux de frotter & bien nétoyer avant qu'en manger, autrement ils enflamment dangereusement la bouche & la gorge, & peuvent causer la mort, comme il arriva à un de nos soldats, qui en avoit mangé trop avidement & sans cette précaution.

Février 1685.

J'en ay vû qui reſſemblent au Palmier, dont les branches hautes & longues s'écartent comme le Latanier, qui portent un fruit que l'on dit eſtre aſſez bons : d'autres ſemblables à celui-cy, mais dont les feüilles ſont faites comme des gouttieres, rudes & ſi pointuës, qu'il n'y a point d'étoffe ſi épaiſſe, qu'elles ne percent. Cet arbre porte une tige en haut qui fleurit en forme de bouquet d'une couleur de blanc-jaune ; & il y en a qui ont au haut de cette tige ſoixante ou quatre-vingt fleurs pendantes qui reſſemblent aſſez bien au Lis, & aprés que ces fleurs ſont paſſées, il vient un fruit long comme le doigt, & plus gros que le pouce, qui eſt plein de petites graines, enſorte qu'il n'y a preſque que la peau bonne à manger, dont le goût eſt ſucré & délicat.

Il y a quantité de vignes rampantes, & d'autres qui montent le long & à la cime des arbres, leſ-

Février 1689. quelles portent beaucoup de raiſins, charnus & acres, qui n'approchent pas de la délicateſſe de celuy de l'Europe ; nous en mettions en verjus qui étoit fort bon dans les ſauces. Les Meuriers ſont en quantité le long des Rivieres, leur fruit eſt plus petit : mais plus doux & plus délicat que les nôtres : leurs feüilles ſont belles & larges, ce qui ſeroit de tres grande utilité pour élever des vers à ſoye.

Herbes. Les campagnes ſont parſemées d'une eſpece de petite oſeille, dont la feüille eſt comme le treſle, & le gout aigre comme la nôtre ; on y voit quantité de petits oignons gros comme le bout du doigt, qui ſont de tres bon gouſt ; Et lors que la chaleur a brûlé les Legumes. campagnes, c'eſt cette Plante qui pouſſe la premiere, & qui produit des fleurs qui font un émail tres agreable ; rien n'eſt ſi beau que de voir ces vaſtes plaines lorſ-

qu'elles fleuriſſent ; mille ſortes de couleurs differentes, dont pluſieurs ont une odeur agreable ornent ces plaines,&font un aſpect charmant à la vûë ; j'en ay remarqué qui ont l'odeur de tubereuſe, mais la feüille eſt comme nôtre bourache : j'y ay vû des narciſſes ayant l'odeur des nôtres, des œillets d'inde, & une eſpece d'anemone ſimple. Les fleurs d'Automne ſont preſque toutes jaunes, ce qui fait paroître les campagnes de cette couleur. Février 1626. Fleurs.

Au reſte, le climat eſt doux & temperé, quoique nous fuſſions par le 27e degré nord ou environ. Et cependant les graines que je fis ſemer ne proſpererent pas, ſoit parce qu'elles avoient eſté moüillées de l'eau de la mer, ou autrement. Nous en eûmes qui leverent aſſez bien, comme les citroüilles, melons, betteraves, & chicorée, mais les animaux, & ſur tout les inſectes, ne nous en laiſſerent

Février 1686. gueres. Je remets lorſque nous ſerons aux *Cenis*, & que nous aurons traverſé tant de Nations qui nous ſeparoient d'eux, à parler de la Religion, mœurs, habits logemens, & manieres des Sauvages; ſurquoy en general, ils different peu, entre eux, quoique de diverſes contrées.

Mars 1686. Il y avoit déja longtemps, que M. de la Sale eſtoit party, & nous n'eſtions pas ſans eſtre en peine, lorſque vers la my-Mars de l'année 1686, eſtant par hazard monté ſur la maiſon, je découvris ſept ou huit perſonnes qui venoient de nôtre côté; je commanday auſſitoſt à huit hommes armez de me ſuivre pour aller au devant, & nous ne fûmes pas ſitoſt approchez que nous reconnûmes M. de la Sale, M. Cavelier ſon frere, M. Moranget ſon neveu, cinq ou ſix hommes avec eux, le reſtant eſtant allé par un autre chemin chercher la barque *la Belle*, pour

Retour de M. de la Sale.

l'avertir de l'arrivée de M. de la Sale. Mars 1686.

Ils estoient tous en tres mauvais estat, leurs habits estoient en pieces, la soutanelle de M. Cavelier estoit par bandes, la plusspart n'avoient point de Chapeau, & leur linge n'estoit pas mieux ; cependant la veuë de M. de la Sale nous rejoüit tous. La relation qu'il nous fit de son voyage releva nos esperances, bien qu'il n'eust pas trouvé sa fatale Riviere, & nous ne songeâmes qu'à nous rejoüir le mieux que nous pûmes. Il n'y eut que la veüe du Sieur Duhaut, qui l'interrompit pour quelque temps, M. de la Sale me demanda comme en colere, pourquoy je l'avois reçû, & Duhaut ayant dit ses raisons, & moy les miennes, nous demeurâmes en repos.

Le lendemain, les Sieurs le Barbier, Bihorel, le Petit, Cavelier neveu, le Chirurgien & autres, que M. de la Sale avoit en-

Mars 1686.

voyé chercher & avertir la barque *la Belle*, revinrent & rapporterent ne l'avoir point trouvée ; & ce fut un nouveau ſujet de tres grand chagrin à M. de la Sale. Il avoit fait la faute de mettre deſſus ſes habits, ſon linge, ſes papiers & tous ſes meilleurs effets, dont du tout il eſtoit dans une neceſſité preſſante: d'ailleurs cette perte rompoit les meſures qu'il avoit priſes dans ce dernier voyage, en ce qu'il avoit reſolu de faire entrer ladite barque par l'une des Rivieres qu'il avoit découvertes pour s'avancer vers les nations, avec qui il avoit fait quelque liaiſon, & de m'envoyer par la même barque avec ſon neveu Moranget, aux Iſles chercher du ſecours, ou bien de retourner par Mer encore chercher ſa Riviere.

Second voyage de M. de la Sale pour aller chercher le *Miſſicipi.*

Mais toutes ſes pretentions s'étant évanoüies, il prit la reſolution de partir une ſeconde fois, & de faire un voyage par terre,

pour chercher ſa riviere ; il ſe repoſa quelque temps, & ſongea à ſon départ ; mais comme il n'avoit ni linge ni habits, je l'accommoday de quelques uns que j'avois, je donnay du linge à M. Cavelier ſon frere & à M. Moranget ſon neveu, tout ce que j'avois leur fut offert, & je me privay de tout ce qui leur eſtoit propre, juſques à 10 ou 12 livres de Raſſade, & de quelques coûteaux & aleſnes, que M. de la Sale prit. Mars 1686.

Raſſade, *ou grains de verre comme Patenôtres de diverſes couleurs.*

Comme le Sieur Duhaut avoit pluſieurs effets, ſçavoir, toiles, haches & autres outils, & marchandiſes qu'on avoit ſauvez du naufrage, M. de la Sale prit de la toile pour faire des chemiſes à ceux qui en avoient beſoin, ainſi que des outils qui leur eſtoient neceſſaires ; les hardes de Meſſieurs Thibault, le Gros & Carpentier, qui eſtoient morts furent auſſi diſtribuées ; un grand baudrier que j'avois ſervit à faire

Avril 1686. des ſouliers à M. de la Sale, & à Monſieur Cavelier.

Ces preparatifs eſtant faits, M. de la Sale prit vingt hommes avec luy, du nombre deſquels eſtoient M. Cavelier ſon frere, le pere Anaſtaſe Recolet, M. Moranget ſon neveu, les Sieurs Bihorel, le Clerc, Hurier, Duhaut le jeune, Hiens, ſon Chirurgien & ſes Domeſtiques; Il laiſſa ceux qui ne pouvoient point entreprendre ce ſecond voyage, entre leſquels eſtoient le petit M. Cavelier ſon neveu, le Sieur le Barbier, Canadien& quelques autres. Chacun des voyageurs fit ſon paquet, & le départ ſe fit ſur la fin d'Avril 1686, aprés qu'il m'eut laiſſé les ordres neceſſaires, & ce fut ſans ceremonie, M. de la Sale l'ayant voulu ainſi.

Quelques jours aprés ce départ, j'entendis une voix vers le bas de la Riviere, criant par deux fois: *qui vive*; je m'avançay, & je re-

connus le Sieur Chedeville Prêtre, le Sieur Marquis de la Sablonniere & quelques autres du nombre de ceux qui s'estoient embarquez dans la barque *la Belle*, qui estoient dans un Canot; je demanday avec precipitation des nouvelles de la barque, & j'appris par une suite des malheurs qui nous arrivoient, qu'elle estoit échouée de l'autre côté de la Baye; je fis decharger le Canot, dans lequel il y avoit entre autres choses, les habits de M. de la Sale, une partie de ses papiers, quelque linge, un peu de Rassade, & trente ou quarante livres de farine, qu'ils avoient de reste.

Avril 1686.

La barque *la Belle* échouée & perduë.

Le jour ensuivant M. Chedeville me raconta le détail de ce malheur, & me dit, qu'ayant esté quelque temps dans la barque au lieu où M. de la Sale leur avoit dit d'attendre, l'eau venant à leur manquer, ils avoient trouvé à propos d'envoyer la chaloupe à terre

May 1686. Perte de M. Plantetroſe, & de 5 hommes de la barque *la Belle.*

avec quatre ou cinq bariques pour en faire; Que le Sieur Plantetroſe avec ſix des meilleurs hommes s'eſtoient embarquez dans la chaloupe. Que ſur le ſoir ils avoient veu revenir la chaloupe; mais comme elle avoit vent contraire, & que la nuit avançoit, on avoit mis un fanal, dont la chandelle s'eſtant éteinte, & le Capitaine ayant negligé d'en remettre une autre, la chaloupe n'avoit apparemment pû voir la barque, & que depuis ils ne l'avoient point revûë, ni aucun de ceux qui eſtoient dedans, qui vraiſemblablement eſtoient tous peris.

Qu'ils avoient cependant reſté au même endroit encore quelques jours, pendant leſquels il étoit morts trois ou quatre de leurs gens; qu'enfin n'ayant point d'eau, ils avoient mangé les cochons avant qu'ils fuſſent morts de ſoif, & avoient pris la reſolution de lever l'ancre pour s'approcher de

l'habitation ; mais comme ils eſtoient foibles de monde & fatiguez, & que pour augmentation de malheur le vent s'eſtoit trouvé contraire, ils avoient eſté jettez de l'autre côté de la Baye, ou ils s'eſtoient échoüez. May 1684.

Que n'ayant point de chaloupe, ni de monde aſſez pour tirer leurs effets, ils avoient eſſayé de faire un Cajeu avec quelques bariques & quelques planches, mais qui eſtant mal lié & conſtruit, les premiers qui s'eſtoient mis deſſus, eſtoient peris. Qu'ayant fait un autre Cajeu mieux lié que le premier, ils avoient par ſon moyen ſauvé quelques voiles & cordages, pluſieurs nipes, linges, hardes & papiers à M. de la Sale & à d'autres, qu'enſuite ils avoient reſté à terre pour attendre s'ils auroient quelques nouvelles, & avoient trouvé un Canot, le même qui avoit eſté auparavant perdu au bord de la Baye, & que le

May 1686. vent avoit pouſſé à l'autre côté; & qu'enfin les vivres venant à leur manquer, ils s'eſtoient embarquez dans le Canot, & nous eſtoient venus trouver; heureux en cela de n'avoir pas eſté découverts par les Sauvages pendant leur ſejour à terre, qui fu de trois mois, & d'avoir retrouvé ce Canot pour revenir.

Le Sieur Barbier s'eſtoit chargé au départ de M. de la Sale d'aller à la chaſſe, & de plus de faire proviſion d'écorces pour couvrir nos maiſons au lieu de cuirs, parce que le Soleil les faiſant ſecher & retreſſir, découvroit en partie les toits de nos bâtimens; je le chargeay encore de couper des pieux pour faire une palliſſade autour de nôtre habitation, & comme le Sieur Chedeville m'avoit dit qu'ils avoient enfoüi pluſieurs choſes qu'ils n'avoient pû emporter, j'envoyay ledit Sieur Barbier avec deux Canots & quinze hommes

mes ſur le lieu, où l'on trouva quelques pierriers, cordages & voiles; les Sauvages ayant découvert la cache, avoient enlevé des morceaux de toile & quelques ferailles, dont ils ſont avides. May 1686.

Le Sieur le Barbier revenu, & continuant ſon exercice de chaſſe, eut une rencontre de Sauvages, dont quelques uns avoient des fuſils qu'ils avoient oſtez à nos gens, & dont ils tirerent quelques coups ſur luy, mais foibles; luy de ſa part leur en tira trois ou quatre coups, qui les firent retirer. Il eſtoit lors dans un canot ſur la Riviere, & vouloit remonter vers le haut, mais cette rencontre luy ayant fait prendre une route contraire, les Sauvages s'en eſtant apperçûs, huit paſſerent à la nage la Riviere, & pouſſerent pour prévenir le canot, ſe poſterent dans des herbes proche l'endroit où il devoit paſſer, & lorſqu'ils le virent prés, ils décocherent leur Juin 1686.

Juin 1686. fléches deſſus, dont pluſieurs furent bleſſez ; un coup de fuſil que tira le Sieur le Barbier, les remit en fuite ; il continua ſa route & revint à nôtre habitation.

Quelques jours aprés nous vîmes une bande de Bœufs qui fuyoient, & nous jugeâmes que les Sauvages les pourſuivoient ; ce qui ſe trouva vray. Il y en eut même quelques uns qui s'approcherent de l'habitation ; mais un coup de canon que je pointay vers la troupe, & un coup de fuſil que le Sieur le Barbier tira ſur les plus proches, les fit tous écarter & fuir.

Lorſque le Sieur le Barbier alloit à la chaſſe, j'envoyois de fois à autre avec luy, quelques filles & femmes pour aider aux chaſſeurs à boucanner les viandes ; mais ayant appris qu'il s'éclipſoit de la troupe avec une fille dont il eſtoit amoureux, & dont on faiſoit des railleries aſſez bien fondées, ledit

le Barbier averty que je sçavois la chose, vint me trouver en particulier, & me demander la permission d'épouser cette fille; j'en fis d'abord de la difficulté, en luy disant d'attendre le retour de M. de la Sale; mais enfin considerant qu'ils pouvoient avoir pris quelques avances sur le mariage, je suivis le conseil des Peres Recollets & de M. Chedeville Prêtre, & je leur permis de se marier. A l'exemple de celuy-cy, Monsieur le Marquis de la Sablonniere me demanda la même permission pour une fille qu'il aimoit, mais je le refusay absolument, & leur défendis de se voir. Juin 1686.

Nous passâmes quelque temps, sans qu'il nous arrivast aucun accident digne de memoire; je diray cependant deux choses, qui arriverent à nos Peres Recollets: l'une que le Pere Anastase estant à la chasse aux bœufs avec moy, s'estant trop tost approché d'un

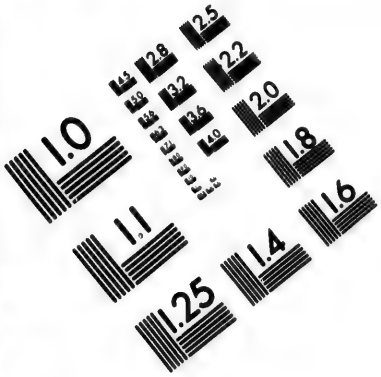

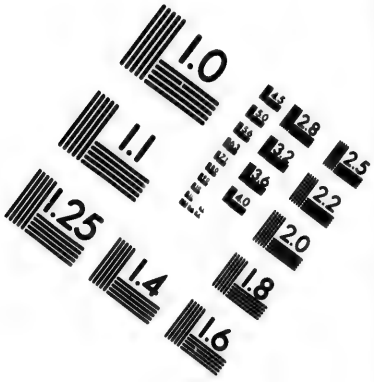

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

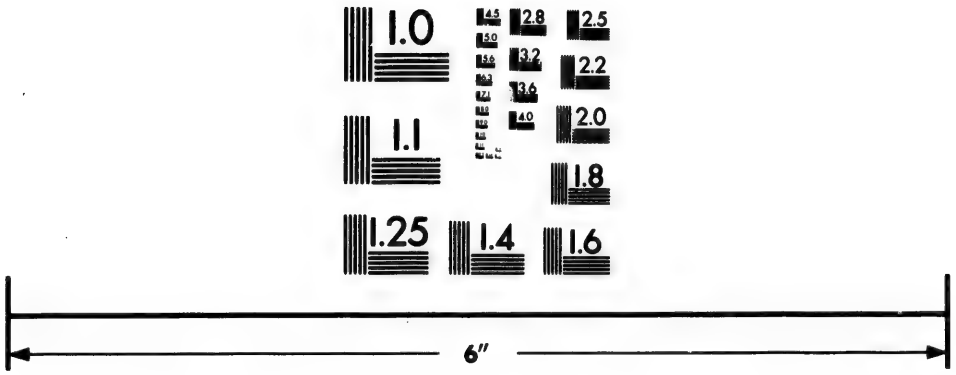

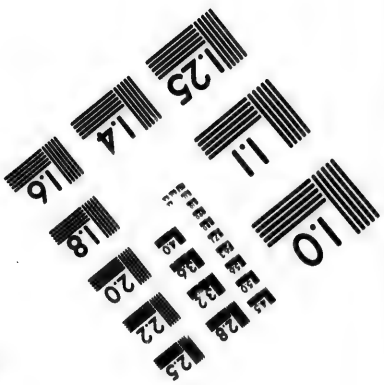

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Juin 1686. que j'avois tiré & abatu, l'animal tout blessé qu'il estoit se releva, se jetta sur luy & le terrassa, d'où il eut de la peine de se retirer, & moy de le secourir, car je n'osois tirer de peur de le tuer ; le bœuf retomba de foiblesse, le Pere fut délivré, & il en fut malade quelques mois. L'autre que le Pere Maxime avoit écrit des memoires touchant la conduite de M. de la Sale, qu'il condamnoit en bien des endroits ; j'en eus avis, je trouvay moyen d'avoir ces memoires, je les jettay au feu, & ce Pere en fut quitte pour cela.

Murmure du Sieur Duhaut, & autres.

Ce fut encore dans ce même temps, que la plusparт de nos gens ne voyant point revenir M. de la Sale, commencerent à murmurer entr'eux ; le Sieur Duhaut, qui peut-être avoit esté le premier à exciter ces mouvemens, appuyoit les plaintes des mécontens, il leur promettoit beaucoup de sa conduite, & offroit de les aider des

effets dont il eſtoit en poſſeſſion, en voulant, ce me ſemble, par ces manieres, s'inſinuer dans les eſprits, pour quelque deſſein, dont apparemment il avoit deſlors formé le projet. Juin 1686.

Je ne tarday pas à eſtre inſtruit de tout, & j'aurois rendu un grand ſervice à M. de la Sale, ſi j'avois deſlors fait perir celuy qui devoit eſtre ſon aſſaſſin; mais je me contentay de luy en faire une ſevere reprimende, & de le ménacer de le faire arreſter, s'il continuoit, ne pouvant faire autrement dans l'état où je me trouvois. Cependant je parlay aux uns & aux autres, & je leur donnay de ſi bonnes eſperances du retour de M. de la Sale, & que les choſes changeroient bientoſt de face à leur contentement, que je remis les eſprits dans leur aſſiette.

Mais parce que l'oiſiveté engendre bien ſouvent l'ennuy & l'impatience, je la leur faiſois éviter

Aoust 1686. autant que je pouvois, en les occupant doucement; les uns à couper des hasiers autour de l'habitation, les autres des arbres qui déroboient la veüe; d'autres coupoient les herbes autour de nôtre clôture, jusques à certaine distance, afin qu'il en vint de nouvelles pour nos bestiaux, & le soir je les faisois divertir à chanter & à danser.

Découverte de M. de la Sale. Tandis que nous passions ainsi le temps le mieux que nous pouvions, M. de la Sale avoit penetré fort avant dans les terres, en tirant vers le Mexique septentrional. Il avoit traversé plusieurs nations, dont la plusparт des peuples estoient sociables, & avec qui il avoit contracté une espece d'alliance, particulierement avec les *Cenis* & autres, dont je diray les noms. Il avoit trouvé des païs enchantez, pleins de tout ce que l'on pouvoit souhaiter, tant pour la nourriture, que pour faire des

Cen's, peuples sociables.

établiſſemens aiſez : & aprés avoir eſſuyé luy & ſon neveu Moranget, deux grandes maladies, il vint retrouver nôtre habitation avec cinq chevaux qu'il avoit negociez, & il arriva au mois d'Aouſt de 1686. Aouſt 1686.

Sa voix que j'entendis me fit courir des premiers vers la Riviere au devant de luy. Nous prîmes des canots, pour le paſſer avec ſes gens, ſes hardes & quelques proviſions, & les chevaux furent paſſez à la nage. Nous fûmes bien aiſes de revoir nôtre Chef de retour, cependant ce voyage n'avoit encore rien avancé. M. de la Sale n'avoit pas trouvé ſa Riviere, il n'avoit point eſté du côté des *Iſlinois*, comme nous l'eſperions ; il n'avoit que huit hommes de retour avec luy des vingt qu'il avoit en partant ; & tout le profit apparent de ce voyage eſtoit de cinq chevaux, ſur leſquels il y avoit du mahis, ou bled d'inde, des Retour de M. de la Sale.

Aoust 1686. féves & quelques graines, que l'on mit au magasin.

Perte des Sieurs de Clere, Bihorel & do Duhaut le jeune. Monsieur de la Sale me demanda en arrivant, si les Sieurs de Clere, Hurié, Duhaut le jeune, & deux autres estoient venus, parce que ne pouvant supporter le voyage, il leur avoit permis de revenir; ayant appris que non; il conclut qu'il falloit que les Sauvages les eussent tuez. Nous apprîmes aussi que le Sieur Bihorel s'estoit égaré & perdu, & qu'on n'en avoit aucune nouvelle: qu'un domestique de M. de la Sale nommé du Mesnil, avoit esté entrainé au fond de l'eau & dévoré par un crocodile; & que quatre autres avoient deserté & abandonné M. de la Sale, lorsqu'il estoit vers les *Cenis*.

Du Mesnil dévoré d'un Crocodile.

Tout cela estoit triste & déplorable; mais l'égalité d'humeur du Chef, rassuroit tout le monde; & il trouvoit des ressources à tout par son esprit qui relevoit les

eſperances les plus abatues ; le retour & la veuë de M. Chedeville le rejoüit, ſes habits & partie de ſes papiers retrouvez luy firent plaiſir ; & aprés quelque temps de repos, il fut queſtion d'entreprendre le voyage des *Iſlinois*, & de trouver en faiſant cette route avant toutes choſes le *Miſſicipi* ; mais on jugea à propos de laiſſer paſſer les grandes chaleurs avant que de l'entreprendre. Aouſt 1686. M. de la Sale prend la reſolutiõ de faire un troiſiéme voyage.

En attandant, il donna ordre d'entourer de pieux une place pour ſervir de magaſin nouveau ; Il ſe ſervit pour cet effet du bois que j'avois fait couper, & voulut qu'on en coupaſt d'autre encore pour le même deſſein. Comme l'on détachoit du monde pour ce travail, ſept ou huit de nos gens eſtant commandez, avec le Sieur le Barbier, furent apperçus par les Sauvages, qui en nombre ſuperieur firent ſemblant de les enveloper ; Mais les nôtres s'eſtant Septembre 1686.

Septembre 1686. mis chacun un arbre à dos, & ayant tiré quelques coups de fusil, dont un Sauvage fut abatu, les autres l'enleverent & se retirerent; mais ils ne furent pas long-temps sans se venger; car ils nous tuerent deux hommes, l'un tout proche de nôtre habitation, & l'autre qui s'estoit separé de la troupe pour cueillir du pourpier, & qu'on ne put secourir.

Octobre 1686. Comme on parloit souvent du voyage des *Islinois*, M. de la Sale me demanda un jour si je voudrois estre de la partie, & aller par le Canada en France querir du secours; je l'assuray de mon devoüement à ses volontez, & de ma fidelité à les suivre. Alors il commença à preparer peu à peu, ce qu'il falloit pour ce voyage. J'avois deux paires de draps qu'il prit pour faire du linge, on fit des habits de la toile des voiles de la barque *la Belle*; comme le Sieur Duhaut avoit des toiles, il en prit

pour distribuer à plusieurs Particuliers, il avançoit ainsi son entrepriſe, mais un accident en éloigna l'execution.

Ce fût l'incommodité d'une descente dont M. de la Sale se trouva attaqué ; & m'ayant dit qu'il ne pouvoit entreprendre ce voyage tant qu'il seroit en cet état ; je m'offris de le faire, s'il vouloit me donner son Sauvage & une quinzaine d'hommes ; mais il me répondit que sa presence étoit necessaire chez les *Islinois*, & qu'il falloit que son frere se rendît en France : ainsi il refusa mon offre, & ne put éviter la malheureuse destinée de ce voyage. Novembre 1686.

Nous passâmes de cette maniere encore quelque temps ; pendant lequel il arriva une contestation sur les Privileges, que le Roy accorde aux premiers nais des Colonies Françoises dans l'Amerique. La femme du Sieur le Barbier estoit grosse, & il pretendoit Decembre 1686.

Decembre 1686. avoir le Privilege accordé pour cet enfant : la veuve Talon avoit un enfant né dans la traverſe de France en Amerique, & diſoit que cet enfant, quoique né avant l'arrivée devoit eſtre preferé; mais la femme du Sieur le Barbier ayant fait une fauſſe couche, le Procés demeura indécis.

Privilege des premiers nez des Colonies Françoiſes.

Janvier 1687. Monſieur de la Sale ſe trouvant ſoulagé de ſon mal, on travailla aux preparatifs du voyage ; nous paſſâmes cependant les feſtes de Noël. La Meſſe de Minuit fut chantée avec apparat, & la feſte des Roys venuë, nous ne laiſſâmes pas de crier *le Roy le boit*, quoiqu'avec de l'eau. Cela fait nous ſongeâmes à nôtre départ. M. de la Sale donna le commandement de l'habitation au Sieur le Barbier ; il luy marqua ce qu'il avoit à faire & à obſerver pendant ſon abſence.

Départ de M. de la Sale pour ſon troiſiéme voyage vers le *Miſſicipi*.

Il reſta dans ladite habitation les Peres Maxime, & Zenobe

Recollets, M. Chedeville Prêtre, M, le Marquis de la Sablonniere, le Sieur le Barbier Commandant, sa femme, un Chirurgien, & autres au nombre de vingt personnes, dont il y avoit sept femmes ou filles, & le Sieur le Barbier seul marié : ce qui est bien éloigné de ce grand nombre que quelques uns ont avancé mal à propos avoir resté en l'habitation ; car la verité est qu'il n'y en avoit point davantage, & sur tout point de Sauvages, M. de la Sale en ayant absolument défendu la communication : A l'égard des bestiaux, ils consistoient en soixante & dix ou soixante & quinze cochons, tant grands que petits, qui estoient une bonne provision, & en dixhuit ou vingt poules, quelques barils de farine que l'on gardoit pour les malades, de la poudre, du plomb, & huit pieces de canon sans boulets.

Janvier 1687.

Nombre & noms de ceux qui resterent à l'habitatiõ.

Les animaux, & les provisions.

Nous partîmes le 12 Janvier de

Janvier 1687. Nombre & noms de ceux qui ſuivirent M. de la Sale, en ce dernier voyage vers les Cenis.

l'année 1687, au nombre de dix-ſept perſonnes, ſçavoir M. de la Sale, M. Cavelier Prêtre ſon frere, le Pere Anaſtaſe Recolet, Meſſieurs Moranget & Cavelier neveux de M. de la Sale, les Sieurs Duhaut l'aîné, l'Archevêque, Hiens, Liotot Chirurgien, le jeune Talon, un Sauvage & un Laquais de M. de la Sale: Nous prîmes une partie de ce que chacun avoit de meilleur, & de ce que l'on croyoit avoir beſoin, dont les cinq chevaux furent chargez, & nous nous ſeparâmes les uns des autres, d'une maniere ſi tendre, & ſi triſte, qu'il ſembloit que nous avions tous le ſecret preſſentiment que nous ne nous reverrions jamais; le Pere Zenobe fut celuy qui me le marqua le plus vivement, en me diſant que jamais ſeparation ne luy avoit eſté ſi ſenſible.

Nous allâmes ce premier jour, au lieu appellé le Boucan, parce

qu'on y avoit ſouvent boucanné des viandes, lieu peu éloigné de l'habitation. Le 13 nous traverſâmes une campagne d'environ deux lieuës, où nous vîmes pluſieurs troupes de bœufs, des chevreuils, codindes, outardes & autres ſortes de gibier, nous trouvâmes des terres marécageuſes, qui fatiguerent nos chevaux, & un bois qui terminoit la plaine, au travers duquel paſſe un bras d'une Riviere remplie de roſeaux, que M. de la Sale nomma *la Princeſſe*; ce bras va joindre l'autre, & ils tombent enſemble dans la Baye de Saint Loüis. Janvier 1687. La Princeſſe Riviere.

Nous tuâmes cinq bœufs à l'entrée de ce bois, paſſâmes la Riviere à gué, & allâmes camper à demie lieuë au delà, d'où M. de la Sale envoya du monde & des chevaux, querir la viande des bœufs que nous avions tuez, dont les cuirs, qui nous ſervirent de couverture, nous furent d'un

Janvier 1687. grand secours contre une grosse pluye qui survint.

Le 14 la pluye ayant cessé, nous traversâmes une autre grande & large campagne, où les bœufs & le gibier sont en grand nombre; nous vîmes plusieurs routes allant de côté & d'autre, que font les bœufs, dont nous remarquâmes plusieurs troupes, qui marchoient à grand pas, & d'autres qui couroient, ce qui nous fit croire qu'ils estoient poussez par les Sauvages. En effet nous estant arrestez pour relever un de nos chevaux abatu, nous vîmes un Sauvage qui les poursuivoit de fort prés; M. de la Sale fit aussitost décharger un cheval, sur lequel un homme étant monté, courut, atteignit & amena le Sauvage.

Lorsque le Sauvage se vit parmi nous, il se crut perdu, la crainte le fit trembler, & ce n'estoit pas sans raison, car la plus part des nôtres avoient resolu de le faire

mourir. Mais M. de la Sale s'y opposa, en representant que nous estions peu de monde, que le nombre resté à l'habitation estoit petit, & qu'il ne falloit pas s'attirer la haine des Sauvages, mais les traiter avec douceur pour avoir la paix; maxime indubitable dont la pratique luy auroit fait son bonheur s'il l'avoit plûtost mise en usage. Janvier 1687.

Il luy fit donc faire du feu, donner à manger & à fumer; on luy donna ensuite quelque bout de Tabac & quelques autres bagatelles; M. de la Sale luy fit comprendre qu'il ne venoit pas pour faire du mal à personne, mais pour porter la paix partout, & le congedia: le Sauvage se rassura un peu; mais toûjours incertain de son sort, il s'en alla d'abord au petit pas en regardant toûjours autour de luy; & quand il fut hors de portée, il doubla le pas d'une grande vîtesse. Nous reprî-

Janvier 1687. mes nôtre route, & peu de temps aprés nous vîmes un autre Sauvage qui couroit encore aprés des bœufs; M. de la Sale le fit prendre, & ramener prés de nous. On en uſa comme on avoit uſé envers le premier.

Nous ne fûmes pas loin de là, que nous vîmes une troupe de Sauvages qui venoient à nôtre gauche & de nôtre côté, nous pourſuivîmes cependant toûjours nôtre chemin; Mais quand ils furent vis-à-vis de nous, M. de la Sale fit faire alte. Alors les Sauvages nous voyent arreſtez, s'arreſterent auſſi: ce qu'appercevant M. de la Sale, il mit ſon fuſil à terre, & s'avança vers eux, faiſant ſigne d'approcher à celuy qui commandoit, lequel eſtoit un homme bien fait; ce Sauvage s'approcha, & fut ſuivi de tous les autres, & tous nous firent des careſſes à leur maniere; nous leur en rendîmes le mieux qu'il nous

fut poſſible, & on les fit enſuite fumer. Janvier 1687.

Cela fait M. de la Sale leur fit entendre qu'il alloit vers les *Cenis*; que nous voulions la paix avec tous, & que nous retournerions aprés cela en nôtre païs, d'où nous leur apporterions tout ce qu'ils auroient beſoin: aprés quoy on leur diſtribua quelques bouts de Tabac, de la Raſſade, & quelques coûteaux, dont ils marquerent eſtre ſatisfaits, le tout par ſignes. Aprés cela ils ſe retirerent chacun de leur côté. Nous avançâmes encore demie lieüe, pour gaigner un boſquet où M. de la Sale avoit campé en ſon precedent voyage; nous y abatîmes des arbres pour fortifier le campement que nous y fîmes la nuit enſuivante.

Nous n'avions pas achevé nôtre retranchement, que nous apperçûmes un Sauvage, & puis deux, & puis trois, qui venoient les uns

Janvier 1687.

aprés les autres ; ce qui ayant donné quelque défiance à M. de la Sale, il nous fit prendre les armes, nous ordonna de nous tenir sur nos gardes de peur de surprise, & les alla joindre ; Ils luy marquerent que leurs gens leur avoient dit, que nous ne faisions point de mal à personne, que cela estoit bien, & qu'ils venoient nous voir: On en usa envers eux, comme on avoit fait aux autres ; & aprés on leur fit signe de se retirer, parce que la nuit approchoit ; & comme nous avions pris garde qu'ils avoient observé que nous nous fortifiions, nous fîmes bonne garde pendant la nuit qui se passa tranquillement.

Le quinze, nous reprîmes nôtre chemin dans le dessein de chercher un gué dans la Riviere nommée *la Princesse*, par où M. de la Sale l'avoit passée auparavant ; Mais l'ayant manqué, & les eaux estant devenuës fort grosses, nous

fûmes obligez de monter plus haut, en paſſant tantoſt dans de belles prairies, & tantoſt dans de belles fûtayes compoſées de differentes eſpeces d'arbres, mais tous jeunes de même groſſeur, hauts & droits, & qui ſembloient eſtre plantez à la ligne. La Riviere qui paſſoit au milieu de ces beaux ombrages, qui d'ailleurs eſtoient traverſez par quantité de petits ruiſſeaux d'une eau tres claire & tres bonne, faiſoient enſemble un païſage charmant. Janvier 1687. Beau Pays.

Nous trouvâmes auſſi des bois ſi épais, qu'il falloit bien ſouvent faire avec la hache des ouvertures, pour paſſer les chevaux, nous tuâmes un bœuf ſur le ſoir, & allâmes camper dans un petit boſquet avec nos précautions ordinaires.

Le 16 nous continuâmes nôtre route en côtoyant, & remontant toûjours la Riviere, & en trouvant de temps en temps les mê-

Janvier 1687.

mes païſages, & les mêmes empêchemens dans les bois, où il falloit nous ouvrir le chemin, ce qui nous fatiguoit beaucoup. Mais l'abondance du gibier, & ſur tout des poulets d'inde, dont nous tuyons quantité, adouciſſoit nos peines, & nous aidoit à ſupporter le travail plus aiſément.

Le 17 nous fut une journée de grand travail, à cauſe des bois & des ruiſſeaux qu'il nous fallut traverſer; aprés quoy nous joignîmes un côteau ſur lequel il y avoit deux ou trois cens Cabanes de Sauvages. Ces Cabanes eſtoient comme de grands fours compoſez de grandes perches plantées en rond, & jointes par le haut pour faire le dôme. Elles avoient ſervi de campement aux Sauvages, qui en partant avoient emporté, les cuirs dont ils les couvrent, & les nattes deſquelles ils les parent, & dont ils font leur lits.

Cabanes des Sauvages.

Aprés avoir marché quelques

heures, nôtre Sauvage ayant rencontré une troupe de bœufs, on en tua sept ou huit : Nous prîmes de la meilleure viande, & poursuivîmes nôtre chemin à travers un bois. Nous passâmes à gué une branche de la Riviere, & vînmes au bord d'une autre, dont le fond s'estant trouvé mauvais, nous nous campâmes sur son rivage, & la pluye estant survenuë la nuit, & ayant duré tout le lendemain 18, nous fûmes obligez de sejourner. Janvier 1687.

Le 19 la pluye estant cessée, nous nous mîmes en chemin par un broüillard fort épais, & dans des endroits où nous avions bien souvent l'eau jusques aux genoux, & quelquefois audessus, ce qui avec les ouvertures qu'il falloit faire dans les brousailles à coups de haches, nous donna des fatigues que l'on ne peut s'imaginer, nous en aurions eu davantage, si nous ne nous estions pas avisez de suivre des chemins tracez par

Janvier 1687. les bœufs, dont l'instinct les porte toûjours aux lieux les plus aisez à passer.

Ce n'est pas que dans ces routes nous ne trouvassions une autre incommodité, qui estoit qu'elles sont pleines d'eau & fort raboteuses; ce qui ne s'accommodoit pas avec nos chaussures, qui consistoient en un morceau de peau de bœuf ou de chevreuil toute fraiche, dont nous faisions une espece de chaussons pour nous servir de souliers : Mais ces miserables chaussures venant à secher à nos piez dans les chaleurs, nous faisoient bien mal; Et nous estions bien souvent obligez de mettre nos piez dans l'eau, pour amollir les chaussons; nous marchâmes cependant tout le long du jour parmy toutes ces incommoditez, sans trouver où nous camper, & nous joignîmes enfin une Riviere, dont le bord élevé nous donna lieu de nous y reposer.

Le

Le 20 une petite pluye ne nous empêcha pas de marcher; & aprés avoir traverſé une demie lieüe de Bois & autant de Marais, nous nous trouvâmes dans une grande campagne traverſée par de grands chemins de Bœufs, qui tendoient vers la Riviere; ce qui nous fit croire qu'il pouvoit y avoir un gué, nous en prîmes le chemin, mais nous trouvâmes la Riviere ſi debordée & ſon cours ſi rapide, qu'il nous fut impoſſible de la traverſer, & nous fûmes obligez de nous arreſter ſur ſon bord, d'où l'on fut à la chaſſe aux bœufs, qui ne nous manquerent pas, non plus que les poulets d'inde, & autre gibier. Janvier 1687.

Le 21 nous avançâmes vers le haut de cette Riviere, & nous trouvâmes un endroit étroit & profond, auprés duquel on abatit un arbre qu'on fit tomber d'un bord à l'autre, comme une planche, ſur lequel de main en

Janvier 1687. main nous passâmes nos hardes; les chevaux passerent à la nage, & nous allâmes camper à l'autre bord auprés d'une fort belle campagne.

Pendant que nous faisions un petit abatis de bois pour nous retrancher, nous entendîmes une voix; ce qui nous ayant obligé de prendre nos armes, & d'aller où nous l'avions entenduë, nous apperçûmes une troupe de quinze Sauvages qui venoient vers nous, & qui nous firent signe d'aller vers eux en mettant leurs arcs à terre pour signe de paix; nous leur fîmes signe de nôtre côté de s'approcher; ils le firent & nous caresserent à leur maniere. On les fit asseoir & fumer, aprés quoy M. de la Sale entra par signes en conversation avec eux, & par le moyen de quelques mots du langage des *Cenis* qu'il sçavoit, il apprit que ceux-cy estoient leurs voisins & alliez; que leur Village

n'eſtoit pas éloigné, & que leur nation s'appelloit *Hebahamo* : On leur donna quelques petits preſens, & ils ſe retirerent en nous promettant de revenir le lendemain.

Janvier 1687. Hebahamo nation avec laquelle Monſieur de la Sale converſe.

Le 22 nos chevaux ſe trouvant fatiguez & bleſſez, & nous bien las, nous nous repoſâmes cette journée, & les Sauvages ne manquerent pas de revenir au nombre de 25, dont une partie avoit des boucliers ou rondaches de cuir de bœuf du plus fort; Ils nous firent entendre qu'ils avoient la guerre du côté du Nord d'oüeſt, & nous dirent qu'ils avoient vû des hommes comme nous, qui n'eſtoient qu'à dix journées du lieu où nous eſtions ; d'autres marques qu'ils donnerent, nous firent juger que c'eſtoit de la nouvelle Eſpagne, dont ils parloient.

Monſieur de la Sale prit pluſieurs mots de leur langue, qui eſt tres differente du *Cenis*, & eſt

Janvier 1687.

plus difficile, Quant à leur manieres elles ſont fort approchantes. Enfin nous ayant montré que du côté du Nord'oüeſt, nous trouverions des campagnes où le chemin ſeroit plus facile, & que nous éviterions les bois, on leur donna à manger, & quelques preſens, & ils prirent congé de nous : la pluye eſtant ſurvenuë, qui dura toute la nuit, fut cauſe que nous ne marchâmes pas le 24; le 25 nous ne fîmes pas grand chemin, à cauſe de la continuation de la pluye, & de pluſieurs Rivieres qui en eſtoient groſſies.

La Sablonniere Riviere.

Le 26 en coutinuant nôtre route, nous joignîmes la Riviere nommée *la Sablonniere*, à cauſe des Sables dont elle eſt remplie; Le 27 l'ayant quittée, nous trouvâmes une autre petite Riviere étroite, mais fort profonde; eſtant montez plus haut, nous trouvâmes un gué, & allâmes camper audelà dans un petit bois, où

nous paſſâmes une tres méchante nuit, à cauſe de la pluye qui ſurvint encore, & du débordement de la Riviere qui nous obligea de faire un petit échafaut pour mettre deſſus, & empêcher de moüiller nos poudres & nos hardes : le lendemain 27, voyant que l'eau hauſſoit toûjours, nous décampâmes pour aller à une lieue au delà dans un lieu plus élevé, où nous fîmes grand feu pour nous rechaufer & ſecher. Janvier 1687.

Nous remarquâmes cependant toûjours un beau Païs, dont les campagnes à perte de veuë diverſifiées par quantité de petits boſquets, en rendoient l'aſpect tres agreable. Nous en traverſâmes partie le 28 & le 29, aprés trois heures de marche, nous trouvâmes un chemin plein d'eau, qui nous obligea de camper ſur le bord d'une Riviere que nous paſſâmes le 30, & allâmes camper dans un bois tout proche.

Février 1687. Le lendemain premier Février 1687. M. de la Sale me laissa à la garde du Camp, & prit avec luy Monsieur Cavelier son frere, & sept hommes, pour aller reconnoître & voir s'il ne trouveroit personne dans plusieurs Cabanes que nos chasseurs avoient découvertes. Il en trouva vingt-quatre ou vingt-cinq, construites en dôme, comme je l'ay cy-devant dit, situées sur un côteau presque environné de la Riviere, dans chacune desquelles il y avoit quatre ou cinq hommes, & plusieurs femmes & enfans.

Les Sauvages furent en quelque façon surpris de l'arrivée de M. de la Sale; Cependant ils le reçurent agreablement, le menerent à la Cabane du Chef, laquelle fut bientost pleine dumonde qui venoit pour le voir. Les anciens s'y assemblerent, on étendit des peaux de bœuf sur lesquelles on fit asseoir M. de la Sale

& ſa ſuite, on leur donna à manger de la viande boucannée, & puis on leur fit entendre que quelques uns de leurs alliez les avoient avertis que nous eſtions dans le Païs, & que nous allions aux *Cenis*, & qu'ils avoient bien jugé que nous paſſerions par chez eux. Février 1687.

Monſieur de la Sale leur fit preſent de quelques Coûteaux & de morceaux de Tabac; eux luy donnerent des peaux de bœuf tres bien paſſées avec le Poil; ils en donnoient une pour un Coûteau, & en auroient donné quantité, ſi on ne leur avoit fait entendre que nous n'avions pas de voitures pour les porter, & que ſi ils avoient des chevaux qu'on leur donneroit des haches en échange; Ils répondirent qu'ils n'en avoient que deux, dont ils ne pouvoient ſe défaire: Comme il eſtoit déja tard, quand M. de la Sale fut de retour, nous ſejournâmes le reſte

Février 1687.

du jour, & pluſieurs Sauvages nous vinrent voir, dans l'eſperance d'avoir quelque preſent, en nous offrant des peaux de bœuf paſſées, dont nous ne voulûmes pas nous charger.

Le 2 nous nous remîmes en chemin, & nous arreſtâmes quelque temps dans le même Village, où nous traitâmes enchemin de quelques coliers ou eſpeces de bretelles faites de cuir de bœuf bien paſſé, dont les Sauvages ſe ſervent pour porter leurs charges, ſoit bois, hardes, ou viande de chaſſe: ils ne nous furent pas inutiles, tant pour nous que pour nos chevaux, en ce que les couroyes de ces coliers nous ſervoient pour affermir leurs charges.

Riviere nommée la Maligne.

Nous pouſſâmes nôtre route par un Païs aſſez beau, mais ſablonneux, & aprés avoir paſſé une grande Campagne, nous abordâmes une belle Riviere, nommée *la Maligne*, à cauſe qu'au préce-

dent voyage de M. de la Sale, un crocodile avoit entrainé un de ſes domeſtiques qui paſſoit à la nage; Cette Riviere eſt large comme la Seine devant Roüen, elle paroît fort navigable, & eſt bordée d'un fort beau païs : Nous campâmes dans un petit bois prochain, & nous eſcorçames des trembles pour cabaner. Février 1687.

Nos chaſſeurs tuerent des bœufs, des chevreuils, des poulets d'inde, & autres gibiers, entr'autres des animaux gros comme un moyen chat de la figure d'un rat, qui ont ſous la gorge un ſac où ils mettent leurs petits : ils vivent de noix & de glands, ſont fort gras, & leur chair approche aſſez de celle du cochon. Rat d'inde.

Nous trouvâmes là auprés un endroit où M. de la Sale avoit au voyage précedent, caché quelques balles de Raſſade * dans des troncs d'arbres ; Et nous y ſejournâmes, juſques au huit du mois ; *Raſſade, ce ſont des grains de verre ronds*

Février 1687. Pendant lequel temps il ne se passa pas de jour que nous ne vissions des Sauvages, qui bien souvent passoient la journée avec nous, & qui se disoient de differentes nations; On les faisoit fumer & on leur donnoit toûjours quelque petit present. Ils admiroient qu'aprés avoir écrit quelques mots, qu'ils nous disoient, nous les repetions en regardant sur le papier.

de toutes couleurs pour l'ornement des Sauvageſſes.

Pendant nôtre sejour, M. de la Sale fit travailler à un canot portatif, avec des perches, dont nous fîmes la charpente, que nous couvrîmes ensuite avec des peaux de bœuf cousuës ensemble, dont nous avions arraché la laine; Et ce canot nous fut fort utile pour passer les Rivieres, tant pour nous que pour nos hardes, car les chevaux passoient à la nage.

Le 9 nous mîmes nôtre canot à l'eau, qui nous servit à passer la Riviere, & nous allâmes camper à demie lieuë de là, à cause de

l'herbe dont nos chevaux avoient besoin pour se remettre un peu. Le 10 nous continuâmes nôtre route, en traversant plusieurs grandes campagnes, dont l'herbe étoit brûlée; ce qui faisoit juger à M. de la Sale, qu'il y avoit quantité de Sauvages aux environs. Il fut d'avis de faire provision de viande boucannée, de peur de ne pas trouver de chasse au païs où nous allions entrer; il fit chasser, & tuer plusieurs bœufs pour cet effet. Février 1687.

Cela fut cause que nous séjournâmes en cet endroit jusques au 12, que nous allâmes camper au bord d'une Riviere, que M. de la Sale avoit nommée *d'Eure* au précedent voyage: la nuit il s'éleva un orage suivi de tonnerre, & de pluyes qui enflerent les Ravines, cela nous contraignit de sejourner. Le 13, & le 14, nous traversâmes quatre ou cinq gros ruisseaux, & ensuite un fort beau *Eure* Riviere.

Février 1687. païſage mélangé de quantité de petits bois, des colines, & de petits ruiſſeaux, qui formoient un aſpect agreable : Ce beau païs eſtoit terminé par un bois qu'il fallut traverſer ; à quoy nous favoriſa une route de bœufs, & la nuit ſurvenant il fallut y camper.

Le 15, nous prîmes nôtre chemin par une belle prairie, enſuite par des campagnes brûlées, & ſur le ſoir, nous allâmes repoſer ſur le bord d'un petit ruiſſeau, aux environs duquel nous vîmes pluſieurs veſtiges de Sauvages, ce qui nous fit croire que nous n'étions pas éloignez d'eux, & nous redoublâmes nos gardes de peur de ſurpriſe.

Le 16 M. de la Sale me laiſſa la garde du camp, prit M. Cavelier ſon frere, & ſept hommes avec luy pour aller découvrir les Sauvages. Ils n'eurent pas fait demi lieuë qu'ils virent des chevaux, & quantité de Cabanes,

ſans que les Sauvages les euſſent apperçûs : Ce Vilage eſtoit ſur le penchant d'une coline, & il pouvoit y avoir quarante Cabanes enſemble, ſans pluſieurs autres, qui eſtoient écartées. Février 1687.

Monſieur de la Sale eſtant entré dans le Village, les Sauvages l'ayant apperçû vinrent au devant de luy, & le conduiſirent en la Cabane du Chef, où il fut aſſis avec ſa compagnie ſur des peaux de bœuf. Les anciens eſtant arrivez, il leur fit entendre le ſujet de ſon voyage, comme il avoit fait aux autres nations, dont ils témoignerent eſtre ſatisfaits ; On leur fit quelques preſens, comme à l'ordinaire, & on luy offrit quantité de peaux de bœuf, qu'il refuſa, en leur diſant qu'à ſon retour des *Cenis*, il traiteroit avec eux, & leur donneroit tout ce qu'ils auroient beſoin ; Ils luy confirmerent ce que les autres nous avoient dit, touchant une nation où quel-

Février 1685.

ques uns d'eux avoient esté, dont les hommes estoient fait comme nous, c'estoit des Espagnols : Il leur nomma les nations chez lesquelles nous avions passé depuis nôtre habitation de Saint Loüis, jusques à la Riviere appellée *Maligne* que nous venions de passer; Voicy les noms de ces nations.

Noms des nations traversée par M. de la Salle en allant de l'habitation de Saint Loüis aux *Cenis*.

Les Spicheats, *Kabayes*, *Thecamons*, *Theauremets*, *Kiaboha*, *Chaumenés*, *Koüans*, *Arhau*, *Enepiahæ*, *Ahouerhopiheim*, *Koienkahé*, *Konkone*, *Omeaossé*, *Keremen*, *Ahehoen*, *Meghai*, *Tecamenes*, *Otenmarhem*, *Kavayan*, *Meracouman*. Voilà ceux qui s'estoient trouvez sur nôtre route: Ceux qui estoient à l'Oüest, & Nord'oüest de ladite Riviere, estoient, *les Kannehoüan*, *Tohaha*, *Pehir*, *Coyabegux*, *Onapien*, *Pichar*, *Tohan*, *Kiasses*, *Chancres*, *Tsera*, *Bocrettes*, *Tsepchoen*, *Fercouteha*, *Panego*, *Petao*, *Petao*, *Petzares*, *Peisacho*, *Peihoum & Orcampiou*.

Pour ceux chez qui nous estions

alors, ils s'appelloient *Tenо*, dont nous n'avions pas entendu parler ; Ils nommerent une grande nation, appellée *Ayano*, *& Canohatinno*, qui avoient guerre avec les Eſpagnols, auſquels ils dérobent des chevaux, & ils nous dirent qu'il devoit venir cent Eſpagnols, pour ſe joindre aux *Cenis* pour cette guerre : mais qu'ayant appris nôtre marche, ils eſtoient retournez. M. de la Sale leur fit entendre que nous avions guerre avec les Eſpagnols, que nous ne les craignions pas : & qu'à leur égard il venoit de la part du plus grand Capitaine du monde, qui luy avoit recommandé de leur faire du bien, & de les aider en guerre contre les nations qui leur ſont ennemies. Février 1687.

Ces Sauvages avertirent M. de la Sale, qu'il trouveroit chez les *Cenis* trois hommes de nos gens ; ce qui luy fit eſperer que c'eſtoit ceux à qui il avoit donné congé

Février 1687.

dans son précedent voyage, & dont il n'avoit eu aucunes nouvelles. On leur demanda des chevaux à traiter : mais ils les avoient fait évader, de crainte que nous les enlevassions, à la reserve d'un rouge, dont M. de la Sale s'accommoda, & revint nous joindre.

Le 17, nous passâmes une petite Riviere avec peine, & allâmes camper audelà. Le 18 un de nos chevaux marchant sur le bord d'une ravine escarpée tomba dedans, & en fut quitte pour une blessure à l'épaule : mais il fallut le décharger, & diviser entre nous sa charge, dont nous fîmes chacun un pacquet, & traversâmes une belle campagne diversifiée de bois, de colines, de ruisseaux & de prairies trés agreables.

Le 19, nous allâmes par le haut de ces colines pour éviter les fonds, & nous eûmes de la peine d'en descendre à cause des ro-

chers que nous trouvâmes à la fin, & d'une Riviere qu'il fallut traverſer. Pendant que nous paſſions cette Riviere, nous entendîmes des chiens qui lançoient des bœufs, dont deux eſtant approchez de nous, un coup de fuſil en fit demeurer un ſur la place; Les Sauvages qui eſtoient à cette chaſſe, nous ayant apperçûs, envoyerent deux des leurs, qui rampans d'arbre en arbre, nous approcherent, & s'arreſterent ſans oſer pouſſer plus avant; Alors nous leur fîmes ſigne de venir, ce qu'ils firent, & on leur donna à fumer en attendant M. de la Sale, qui eſtoit allé à quelque pas de là pour découvrir la troupe. Février 1687.

Il leur marqua à ſon retour qu'il vouloit la paix avec eux, que nous allions aux *Cenis*, & il crut même que ceux-cy eſtoient de leur nation, parce qu'ils en avoient l'accent, & quelques mots. Ils luy dirent que leur Village étoit prés

Février 1687.

de là, & nous accompagnerent juſques à nôtre campement, où aprés quelques petits preſens qu'on leur fit, ils furent congediez.

Le 20, M. de la Sale envoya, M. Moranget avec quelques autres au Village de ces Sauvages, pour voir ſi on pourroit traiter quelques chevaux avec eux; Cependant deux Sauvages nous vinrent trouver dont l'un eſtoit de ceux venus le ſoir précedent, qui nous firent bien des amitiez; ce Sauvage nous dit qu'ils ſe nommoient *Palaquechauné*, qu'ils étoient alliez des *Cenis*, que leur Chef avoit eſté avec les *Choumans* aux Eſpagnols; Que les *Choumans* eſtoient amis des Eſpagnols, de qui ils avoient des chevaux, & ajouta quelques autres particularitez, dont les autres nous avoient déja parlé; enſorte qu'on pouvoit juger, que nous n'eſtions pas loin du Mexique Septentrional.

Il nous dit encore que les *Choumans* avoient donné quelques presens à leur Chef pour l'inviter à nous mener chez eux ; que la pluſpart de cette nation avoit la tête platte ; qu'ils faiſoient du mahis ou bled d'inde, ce qui donna occaſion à M. de la Sale de croire que ces gens là eſtoient de ceux qu'il avoit vû à ſa premiere découverte: ce même Sauvage avoit une trés belle peau de Chevreuil, que je traitay avec luy pour quatre aiguilles, aprés luy en avoir montré l'uſage, & cette peau nous ſervit bien pour nous faire des ſouliers au lieu de peau de bœuf fraiche. Février 1687.

Quelque temps aprés M. Moranget arriva, qui rendit compte, à M. de la Sale de ſon petit voyage, & luy dit, que l'un des Sauvages qui nous avoient vus le ſoir précedent, eſtoit venu audevant de luy, & l'avoit conduit à la Cabane du Chef, où eſtoient qua-

Février 1687.

rante anciens Sauvages, de qui il avoit esté bien reçû, que ce Chef tenoit un roseau au bout duquel estoit attaché un feüillet d'un Livre françois, pour lequel il avoit un grand respect; qu'on les avoit fait asseoir sur des peaux de bœuf, & fait donner à manger de la viande boucannée.

Qu'aprés ces premieres ceremonies, le même Chef leur avoit fait entendre que quelques uns des leurs avoient esté conduits par un homme fait comme nous à nôtre habitation, & que cet homme leur avoit promis de les faire aboucher avec nous, pour traiter de paix; qu'au contraire, nous avions tiré sur eux & tué l'un des leurs; ce qui les avoit obligez de tuer l'homme qui les avoit conduits, & qu'aprés ils s'en estoient revenus: Surquoi il n'est pas mal à propos de faire souvenir le lecteur que j'ay parlé ci-devant de cet accident, lorsque le Sieur le

Barbier paſſant en canot fut appellé par quelqu'un qui étoit avec des Sauvages au bord de la Riviere, leſquels avoient tiré deux coups, comme d'une amorce de fuſil; ce qui avoit eſté pris par le Barbier, comme une inſulte, & l'avoit obligé de tirer de ſon côté, & le reſte comme je l'ay remarqué; accident qui arriva faute de s'entendre; ce qui, à la défenſe que M. de la Sale avoit faite de n'avoir aucune communication avec les Sauvages, nous cauſa bien du mal dans la ſuite. Février 1687.

Aprés pluſieurs autres entretiens, M. Moranget leur ayant fait quelques petits preſens, ils y répondirent par des peaux de bœuf & de chevreuil tres bien paſſées; il leur demanda des chevaux à traiter, ils répondirent n'en avoir que ce qui leur en falloit pour la neceſſité; nous nous remîmes auſſitoſt en chemin, le même jour 21 nous allâmes cam-

Février 1687.

per au bord d'un bois.

Le 22 nous fûmes sur une hauteur terminée par un rocher, au pié duquel passoit une petite Riviere dont le fond estoit pavé de roches plattes bonnes à batir, & à faire de la chaux; de là nous découvrîmes deux Sauvages poursuivant des bœufs; ce qui nous fit mettre sur nos gardes, & il se trouva que c'estoit nôtre Sauvage qui en avoit rencontré un autre qu'il avoit connu aux *Cenis*, & qu'il avoit amené avec luy.

Monsieur de la Sale fut fort aise de le voir; il le reconnut même pour un de ceux avec qui il avoit traité un cheval; il luy demanda plusieurs nouvelles, & entr'autres s'il n'avoit pas vû les quatre hommes qui avoient deserté au voyage précedent, & entendu parler des autres, ausquels il avoit donné congé de retourner à l'habitation; il répondit qu'il en avoit vû un aux *Cenis*, & deux autres

aux *Assonis*; mais que du surplus il n'en avoit point entendu parler, & qu'il falloit qu'ils fussent peris; aussi bien que le Sieur Bihorel, duquel on luy avoit encore parlé. Février 1687.

Il nous dit encore qu'ils avoient quatre ou cinq Cabanes aux environs, où ils estoient une quinzaine d'hommes, il s'en retourna le soir; nôtre Sauvage avoit tué une vache de fort loin, & l'avoit persée d'outre en outre; dont l'autre qui en fut témoin, avoit esté si surpris qu'il fut long-temps sans rien dire, en admirant l'effet de nos fusils; On fut chercher cette vache, dont on apporta la viande en nôtre camp.

Le 23 nous passâmes auprés des Cabanes dont on nous avoit parlé, où les Sauvages estoient avec leurs femmes & leurs enfans; M. de la Sale fit faire alte dans ce Village. Nous y fûmes bien reçûs, on nous fit present de viande boucannée, & on leur donna quelque present

Février 1687. de Coûteaux ; nous y vîmes deux chevaux, dont il y en avoit un petit gris aſſez joly; Ils nous dirent qu'ils partiroient bientoſt pour aller joindre leurs Compagnons, qui eſtoient à la guerre contre leurs ennemis. Le reſte de nos gens eſtant arrivé, nous fûmes camper à une lieüe de là ſur le bord d'un gros ruiſſeau, & au pié d'une montagne des plus hautes du païs.

En déchargeant nos chevaux, on trouva qu'il nous manquoit une grande hache dont on ſe ſervoit pour abatre du bois. M. de la Sale envoya ſon Sauvage la demander au Village d'où nous venions de partir, les Sauvages dirent qu'ils ne l'avoient point vuë, & elle fut perduë: Il nous rapporta que les Sauvages luy avoient dit, que ſi nous les voulions attendre, qu'ils viendroient avec nous, & nous montreroient le chemin.

Nous ne laiſſâmes pas de marcher

cher le 24, & fûmes camper au bord d'un Marais. Le 25, la pluye nous empêcha de marcher. Le 26 M. de la Sale voyant la difficulté, & le danger qu'il y avoit de traverſer ce Marais, envoya ſon Sauvage vers les autres, pour ſçavoir ſi en effet ils voudroient venir avec nous. Ils firent réponſe qu'il falloit retourner ſur nos pas pour les joindre : Le 27, nous décampâmes pour cet effet : mais nous prîmes un autre chemin pour aller trouver les Sauvages. Le 28 nous les vîmes de loin en marche ; Il s'en détacha un qui vint nous dire qu'il nous montreroit le chemin pour traverſer le Marais ; & nous fûmes camper au pié de cette haute montagne, dont j'ay parlé. Février 1687.

Le premier Mars, nous joignîmes les Sauvages ſur le bord du Marais, que nous venions de traverſer, où les pluyes nous arrêterent juſques au cinq, pendant lequel temps on fut reconnoître le Mars 1687.

Mars 1687. le lieu où il falloit passer une grande ravine, qui va se décharger dans la Riviere appellée des *Canots*; Nous la passâmes le 6 dans le Canot que nous avions bâty, & qui nous servit bien à traverser d'autres Rivieres que nous trouvâmes le 7 & le 8 sur nôtre route.

Riviere des *Canots*.

Le 9 nous ne marchâmes point à cause de la pluye. Le 10 nous fûmes camper au bord d'une petite Riviere. Le 11 nous la passâmes, & le même jour nous traversâmes une autre Riviere, & campâmes sur son bord, que nous trouvâmes garny de tres beaux Meuriers. Le 12 nous passâmes encore une autre Riviere, & campâmes auprés. Le 13 nous rejoignîmes la Riviere aux *Canots*, ainsi appellée par M. de la Sale, pour avoir la premiere fois mis des Canots dessus dans son premier voyage; nous la passâmes le 14, & fûmes camper de l'autre côté, où nous rejoignîmes les Sauvages.

Le 15 nous continuâmes nôtre marche avec eux ; nous trouvâmes un païs plus agreable que celuy que nous avions paſſé. Et comme M. de la Sale avoit au voyage precedent caché du blé d'inde, & des féves, à deux ou trois lieuës de là, & que nous commencions à manquer de vivres: il fut queſtion d'aller à cet endroit : Il donna ordre pour cet effet aux Sieur Duhaut, Hiens, Liotot Chirurgien, à ſon Sauvage,& à ſon Laquais nommé Saget, qui furent ſuivis de quelques Sauvages, d'aller au lieu qu'il leur deſigna, & ils trouverent le tout pourry & gaſté. Mars 1687.

Le 16 en revenant, ils trouverent deux bœufs, que le Sauvage de M. de la Sale tua, ce qui les obligea de luy renvoyer ſon Laquais pour l'avertir de cette chaſſe, afin que s'il vouloit que l'on en fiſt boucanner la viande,il envoya des chevaux pour l'apporter. Le

Mars 1687. 17, M. de la Sale fit prendre des chevaux, ordonna aux Sieur Moranget, de Marle & à ſon Laquais d'aller querir cette viande, & d'en charger un cheval pour l'envoyer promptement, en attendant que le reſte fût ſec & boucanné.

En arrivant, le Sieur Moranget, trouva qu'on avoit fait boucanner les deux bœufs, quoiqu'ils ne fuſſent pas aſſez ſecs. Et comme leſdits Liotot, Hiens, Duhaut, & les autres avoient mis les os à moüelle, & autres à part, pour rôtir, & manger la viande qui y reſte, comme c'eſtoit la coûtume, le Sieur Moranget le trouva mauvais; il ſe ſaiſit en colere non ſeulement de toute la viande boucannée: mais encore de tous ces os, ſans leur en rien donner; au contraire en les menaçant qu'ils ne mangeroient pas tant comme ils penſoient, & qu'il pretendoit bien ménager autrement cette viande.

Cette action d'emportement, faite à contre-temps, & contre la raiſon & la coûtume, piqua au vif le Chirurgien Liotot, Hiens, & Duhaut, qui avoient d'ailleurs des ſujets de plainte contre Moranget; ils ſe retirerent & prirent à part la reſolution d'en prendre une cruelle vengeance: ils en concerterent la maniere, & conclurent qu'il falloit maſſacrer le Sieur Moranget, le Laquais de M. de la Sale, & ſon Sauvage, parce qu'il luy eſtoit affidé.

Mars 1687. Deſſein concerté d'aſſaſſiner M. de la Sale & les ſiens; & par qui.

Ils attendirent le ſoir que ces trois malheureuſes victimes de leur vengeance euſſent ſoupé, & qu'ils fuſſent endormis; le Chirurgien Liotot fut l'executeur de cette ſanglante tragedie, il prit une hache, commença par le Sieur Moranget, à qui il en donna pluſieurs coups ſur la tête: il en fit de même au Laquais & au Sauvage, qu'il tua ſur la place, tandis que les conjurez, ſçavoir Duhaut,

Noms des executeurs de cet aſſaſſinat.

Mars 1607. Hiens, Teiſſier, & Larchevêque, s'eſtoient mis en garde avec des armes, pour tirer ſur ceux qui auroient reſiſté. Le Sauvage & le Laquais ne branlerent pas; mais le Sieur Moranget eut la force de ſe lever ſur ſon ſeant, ſans neanmoins pouvoir dire un mot, & les aſſaſſins obligerent le Sieur de Marle de l'achever, quoiqu'il ne fût pas de leur complot.

Ce meurtre n'avoit bien ſatisfait qu'une partie de la vengeance de ces aſſaſſins. Pour la remplir, & pour ſe mettre en aſſurance, il falloit ſe défaire du Chef. Ils tinrent conſeil ſur les moyens les plus ſeurs d'y parvenir, & ils reſolurent d'aller enſemble joindre M. de la Sale, de caſſer la tête d'abord aux plus reſolus, & qu'aprés la défaite des autres ſeroit facile. Mais comme la Riviere qui eſtoit entr'eux & nous, avoit beaucoup groſſi, la difficulté de la paſſer, les fis retarder le 18 & le 19, &

differer leur départ. D'un autre côté M. de la Sale estoit dans une grande inquiétude, d'où pouvoit venir ce retardement ; son impatience luy fit prendre la resolution d'en apprendre la cause luy même, & d'aller trouver ses gens. Mars 1687.

Ce ne fut pas sans auparavant marquer beaucoup de trouble, & de crainte. Il sembloit qu'il avoit quelque pressentiment de son malheur, en s'informant à quelques uns, si les Sieurs Liotot, Hiens & Duhaut n'avoient point marqué quelque mécontentement : Dont ne pouvant rien apprendre, il ne put s'empêcher de partir le 20 avec le Pere Anastase, & un Sauvage, aprés m'avoir laissé le commandement en son absence, & recommandé de faire de temps en temps la ronde autour de nôtre campement, afin de n'être pas surpris, & de faire de la fumée pour redresser son chemin, en cas de besoin. Comme il appro-

Mars 1687. choit de l'habitation des meurtriers, cherchant à découvrir quelque choſe par la veüe, il apperçut des aigles qui voltigeoient ſur un endroit non loin d'eux ; ce qui luy fit croire qu'ils ſentoient quelque charogne aux environs de l'habitation, & il tira un coup de fuſil : ce qui fut le ſignal de ſa mort, & qui l'avança.

Car les conjurez qui entendirent le coup, ſe douterent bien que c'eſtoit le malheureux M. de la Sale, qui venoit les chercher. Ils preparerent leurs armes, & ſe diſpoſerent pour le ſurprendre ; Duhaut paſſa la Riviere avec le nommé Larchevêque. Le premier ayant apperçu de loin M. de la Sale, qui venoit à eux, s'avança, & ſe cacha dans de grandes herbes pour l'attendre au paſſage, de ſorte que M. de la Sale ne ſongeant à rien, & n'ayant pas même rechargé ſon fuſil, il vit aſſez éloigné de luy le nommé Larchevêque à qui il demanda d'abord où

estoit son neveu Moranget; à quoy Larchevêque répondit, qu'il étoit à la dérive, c'est à dire *le long de la Riviere.* A même temps il part un coup de fusil, que le traitre Duhaut tira, & qui frapa M. de la Sale par la tête, dont il tomba mort sur la place sans dire un seul mot.

Mars 1687. Monsieur de la Sale tué par les siens, le 19 Mars 1687.

Le Pere Anastase qui étoit alors à son côté, s'arrêta tout épouventé, croyant en recevoir autant, & ne sçachant s'il devoit avancer ou reculer; mais le meurtrier Duhaut le rassura, & luy dit qu'il n'eust point de peur, qu'on ne luy vouloit aucun mal; que c'estoit un coup de déseſpoir qui l'avoit obligé de faire celà; qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de se venger de Moranget, parce qu'il l'avoit voulu perdre, & qu'il estoit aussi en partie cause de la mort de son Oncle. C'est la pure verité de la relation de cet assassinat, que m'en fit aussitôt aprés le Pere Anastase.

Ainsi finit malheureusement la

Mars 1687. vie de Monsieur de la Sale, dans le temps qu'il y avoit tout à esperer de ses grands travaux. Il avoit l'esprit & le talent pour faire réüssir son entrepriſe; la fermeté, le courage, sa grande connoissance dans les Arts & les Siences qui le rendoient capable de tout, & un travail infatigable qui luy faisoit tout surmonter, luy auroient enfin procuré un succés glorieux de sa grande entrepriſe, si toutes ses belles parties n'avoient esté balancées par des manieres trop hautaines, qui le rendoient bien souvent insupportable, & par la dureté envers ceux qui luy estoient soûmis, qui luy attira enfin une haine implacable, & qui fut la cause de sa mort.

Son éloge.

Ses défauts.

Le coup qui avoit tué M. de la Sale, fut le signal aux complices de l'assassinat, de s'approcher; ils vinrent tous sur le lieu où estoit le malheureux défunt, il le dépoüillerent, avec une cruauté barbare, jusques à sa chemise, ils

Barbarie, & insulte des assassins

accablerent d'injures, & de paroles de mépris, ce pauvre Cadavre, le Chirurgien Liotot, luy dit bien souvent par dérision, *Te voilà grand Bacha, te voilà*, & enfin ils le trainerent tout nud dans des hasiers, & l'exposerent ainsi à la voracité des bestes sauvages. Bien loin, comme dit un Auteur, de l'avoir enterré, & mis une Croix sur sa fosse.

Mars 1687. & leur mépris sur son Cadavre.

Aprés que ces meurtriers eurent assouvi leur rage; ils prirent le chemin pour nous venir joindre au campement avec les viandes boucannées, qu'ils avoient fait passer la Riviere par des Sauvages, qui furent les spectateurs du meurtre, & de toutes les actions tragiques qui se venoient de commettre, avec étonnement & mépris de nous; estant arrivez ils trouverent Messieurs Cavelier, l'un frere & l'autre neveu du mort, à qui le Pere Anastase apprit la funeste fin de nôtre Chef, &

Mars 1687.

leur imposa silence ; ce qui, comme on peut penser, leur fut bien cruel : mais c'estoit une necessité.

Cependant Monsieur Cavelier Prêtre, ne put s'empêcher de leur dire, que s'ils vouloient en faire autant de luy, qu'il leur pardonnoit sa mort, & qu'il les prioit seulement de luy donner un quart d'heure pour s'y preparer ; ils luy répondirent qu'ils n'en vouloient pas à luy, que c'estoit un coup de desespoir qu'ils venoient de faire pour se venger des mauvais traitemens qu'on leur avoit fait.

Monsieur Joutel, est averty par l'un des complices nommé Larchevêque, de toutes ces morts tragiques.

J'estois pour lors absent, le nommé Larchevêque, qui comme je l'ay dit, estoit un des complices, avoit quelque amitié pour moy, & sçachant que leur resolution estoit de se défaire aussi de moy, si je me mettois en défense, il se détacha d'eux pour venir devant m'avertir de ce malheur ; il me trouva sur une petite éminence, où j'estois à regarder nos chevaux

qui paiſſoient dans un petit valon prochain. Cette nouvelle me glaça le cœur, ne ſçachant ſi je devois fuir ou demeurer : mais enfin n'ayant ni plomb, ni poudre, ni armes, & ledit Larchevêque m'ayant aſſuré de la vie, pourvû que je me tinſſe en repos, & que je gardaſſe le ſilence, je m'abandonnay à la garde du Seigneur, & me rendis auprés d'eux, ſans rien dire. Mars 1687.

Duhaut enflé de la nouvelle autorité que ſon crime luy avoit acquiſe, ne me vit pas ſitoſt qu'il s'écria, qu'il falloit que chacun commandât à ſon tour ; à quoy je ne repondis rien ; & il fallut que chacun de nous étouffât ſa douleur, & ne la fiſt pas connoître ; car il s'agiſſoit de la vie. On peut cependant juger de quel œil le Pere Anaſtaſe, Meſſieurs Cavelier & moy regardions ces meurtriers, de qui à tous momens nous apprehendions d'être les victimes. Duhaut aſſaſſin ſe ſaiſit de tout & commande en maître.

Mars 1687. Il est neanmoins vray, que nous dissimulâmes si bien, qu'ils ne prenoient gueres de précaution pour eux envers nous, & que la tentation de nous en défaire pour venger la mort de ceux qu'ils avoient assassinez, auroit eu son execution sans peine, si Monsieur Cavelier Prêtre, ne s'y estoit toûjours fortement opposé, en nous representant qu'il falloit laisser la vengeance à Dieu.

Cependant les meurtriers se saisirent de tous les effets sans resistance, & aprés il fut question de continuer nôtre route. Nous décampâmes donc le 21, avec nos Sauvages, & marchâmes par un temps de pluye si fort, que nous fûmes obligez de rester sur le bord d'une grande ravine, où l'un des Sauvages qui nous avoient quittez, arriva avec sa femme. Nous continuâmes le 22, & le 23, & passâmes une Riviere, où sans le secours des Sauvages, le Pere

On continuë la route vers les *Cenis*.

Anaſtaſe, Monſieur Cavelier, & moy, qui ne ſçavions pas nager, aurions eſté noyez. Le 24 nous continuâmes par un païs marécageux, & ne quittâmes point un petit ſentier qui conduiſoit vers le Village des *Cenis*, juſques au 28, que nous repoſâmes au bord d'une Riviere appellée du même nom, quoiqu'éloignée d'environ dix lieuës. Mars 1687. *Cenis* Riviere.

Nous eſperions paſſer cette Riviere à gué, comme avoit fait M. de la Sale, en revenant de ce païs: mais elle eſtoit ſi groſſe, qu'il ne fut pas poſſible, & il fallut faire un Canot avec des peaux de bœuf. Pendant que nous y travaillions, les Sauvages paſſerent à la nage, & furent avertir les *Cenis* de nôtre arrivée.

Nous trouvâmes aux environs de cette Riviere, le païs aſſez beau; quoique les terres ne paruſſent pas eſtre des meilleures; mais d'ailleurs il eſt agreable à la veuë,

Mars 1687.

bien planté de beaux arbres de plusieurs especes, dont il y en a un à qui M. de la Sale avoit donné le nom de *Copal*, qui est fort beau, ayant les feüilles entre l'Erable, & le Tilleul, & qui jette une goume d'une tres bonne odeur : nous vîmes au même endroit un grand arbre où feu M. de la Sale avoit fait graver des Croix, & les armes de France.

La chasse aux bœufs nous avoit manqué, & nous n'en avions point trouvé depuis le lieu où feu nôtre conducteur avoit esté assassiné; les vivres commencerent aussi à nous manquer, & on prit la resolution le 29, d'envoyer quelqu'un devant au Village des *Cenis*, pour sçavoir s'ils avoient du blé d'inde, & s'ils voudroient en traiter; je fus nommé avec le Chirurgien Liotot, les nommez Teissiers, & Hiens qui estoit un Flibustier, que M. de la Sale avoit pris au petit Goüave, pour aller à cette expe-

Le Sieur Joutel va aux *Cenis*, pour chercher des vivres.

dition ; j'avois bien de la peine d'entreprendre ce voyage avec un meurtrier, & deux de ſes Compagnons qui m'eſtoient fort ſuſpects ; mais il fallut obeïr : & comme Duhaut avoit tous les effets en ſa diſpoſition, diſant qu'une bonne partie luy appartenoit, il nous donna quelques haches, & quelques coûteaux, pour faire nôtre traitte de blé d'inde, & même de chevaux, ſi nous pouvions en avoir, & nous paſſâmes la Riviere pour cet effet. Mars 1687.

Nous trouvâmes le païs compoſé de pluſieurs petits côteaux de moyenne hauteur, ſur leſquels il y a quantité de Noyers & de Cheſnes, non ſi gros que ceux que nous avions vûs, au reſte fort agreable ; les herbes qui avoient eſté brûlées par les Sauvages depuis quelque temps, commençoient à repouſſer, & faiſoient voir de grandes campagnes vertes, qui flatoient fort agréablement la vuë.

Mars 1687.

Ayant marché quelque temps nous apperçûmes trois hommes à cheval, qui venoient du Village vers nous ; & lorſque nous les eûmes approchez, nous en vîmes un habillé à l'Eſpagnole, ayant un petit pourpoint, dont le corps eſtoit bleu, & les manche de futaine blanche comme brodées, & des culottes fort ſerrées, des bas d'eſtame blancs, des jarretieres de laine, un chapeau à forme large & platte, & des cheveux longs. Nous crûmes aiſément que c'eſtoit un Eſpagnol ; d'autant plus qu'on nous avoit dit, qu'il en devoit venir pour ſe liguer avec les *Cenis*, contre une nation ennemie, & nous nous trouvâmes embaraſſez ; car de tomber entre leurs mains, c'eſtoit pour n'en revenir jamais, & eſtre condamné de ſervir aux mines où aux carrieres dans le Mexique ; c'eſt pourquoy nous nous preparions à faire un mauvais party à l'Eſpagnol

Le Sieur Joutel trouve un homme à cheval vêtu à l'Eſpagnole.

prétendu, & de nous retirer en suite. Mars 1687.

Mais l'ayant joint, je luy parlay quelques mots Espagnol & Italien, à quoy il ne répondit rien; au contraire, il se servit du mot *Coussica*, qui en langage *Cenis*, signifie *je n'entends pas*, & cette réponse nous rassura; les deux autres étoient tout nuds, dont l'un avoit une jolie cavale grise, sur laquelle il y avoit deux paniers faits de cannes fort propres, pleins de farine groulée ou brûlée, tres fine. Aprés plusieurs questions, dont nous n'eûmes pas grande raison; nous fîmes du feu pour leur donner à fumer, aprés quoy ils nous presenterent les deux paniers pleins de farine, en nous marquant, que leur Chef, nous attendoit dans le Village, & nous ayant fait sçavoir qu'ils venoient audevant de nous, nous leur donnâmes quelques coûteaux, & quelques brasses de rassade.

Mars 1687.

Nous leur demandâmes s'ils avoient chez eux des hommes faits comme celuy qui eſtoit habillé à l'Eſpagnole, ils répondirent qu'il y en avoit deux qui eſtoient chez une nation voiſine appellée *Aſſony*, & que celuy qui eſtoit habillé, avoit eſté en leur païs, & en avoit rapporté les habits que nous luy voyions; lequel enſuite nous montra un papier imprimé en langage Eſpagnol, contenant des indulgences accordées aux Miſſionnaires du nouveau Mexique; aprés cela ils nous quitterent pour aller trouver nos gens; ce qui m'obligea d'écrire un billet pour leur marquer cette rencontre.

Nous deſcendîmes enſuite pour mãger & faire paître nos chevaux au bord d'un ruiſſeau voiſin: mais nous ne fûmes pas long-temps ſans voir reparoître les mêmes Sauvages prés de nous; nous leur fîmes ſigne d'approcher & de

manger avec nous: ce qu'ils firent, & reprirent aprés le chemin du Village avec nous, où nous ne voulûmes pas entrer, parcequ'il eſtoit nuit; le Sauvage vêtu paſſa la nuit avec nous, & les deux ſe retirerent. Mars 1687.

Le jour venu, nous prîmes le chemin du Village, le Sauvage qui eſtoit avec nous, nous conduiſit à la cabane du Chef; en allant nous trouvâmes pluſieurs autres cabanes, & les anciens, qui venoient en ceremonie audevant de nous avec tous leurs ajuſtemens, qui conſiſtoient en quelques peaux de chevreüil paſſées & peintes de diverſes couleurs, qu'ils avoient ſur les épaules en bandoliere, & des bouquets de plumes auſſi peintes qu'ils portoient ſur la teſte en forme de couronne; il y en avoit ſix ou ſept qui avoient des lames d'épée quarrées comme ſont les Eſpagnoles, à la poignée deſquelles ils avoient mis un

Les *Cenis* viennent en ceremonie audevant d'eux.

Deſcription de cette ceremonie.

Mars 1687. grand bouquet de plumes, & plusieurs grelots ou sonnettes ; il y en avoit qui avoient des massües qu'ils appellent *Cassetêtes*, d'autre leurs arcs & deux fléches seulement, d'autres des morceaux de toile blanche passant d'une épaule sous l'autre, tous avoient le visage barboüillé de noir ou de rouge : ces anciens estoient au nombre de 12, qui marchoient au milieu, & les guerriers, & la jeunesse estoit sur les aisles en haye à côté des vieillards.

Nous ayant joint dans cet équipage, celuy qui nous conduisoit nous fit signe d'arrêter; ce qu'ayant fait, les anciens leverent tous leurs mains droites audessus de la teste, en faisant des hurlemens qui excitoient à rire ; mais dont il se falloit bien empêcher ; aprés quoy ils nous vinrent embrasser, & nous faire toutes sortes de caresses ; ils nous presenterent ensuite à fumer, & nous amenerent

un François Provençal, qui estoit un de ceux qui avoient quitté feu M. de la Sale dans son premier voyage. Il nous fit bien des caresses, il estoit tout nud, comme eux, & ce qui est surprenant, il avoit presque oublié son langage naturel. Mars 1687. François Provençal devenu Sauvage.

Ce cortege nous conduisit ainsi dans la cabane du Chef, où ayant esté peu de temps, on nous mena dans une cabane plus grande à un quart de lieuë de là; c'estoit la cabane où se font les réjoüissances publiques, & les grandes assemblées. Nous la trouvâmes garnie de nattes pour nous asseoir; les anciens se rangerent assis autour de nous, & on nous apporta à manger de la sagamité qui est leur potage, des petites féves, du pain du blé d'inde, & d'autre qu'ils font avec de la farine cuite, & enfin on nous presenta à fumer.

Pendant le repas, ils nous entretinrent du dessein qu'ils avoient

Mars 1687. de faire la guerre à une nation ennemie qu'ils nommerent *Cannohantimo*; cela fait nous leur fîmes, comme à l'ordinaire, des presens de coûteaux, & de rassade pour leurs femmes; nous leur demandâmes du blé d'inde en échange d'autre chose, ils nous en promirent : & le François, qui estoit avec eux : nous ayant dit qu'il y avoit un canton où l'on trouvoit plus de blé, qu'au lieu où nous estions, & où il avoit sa cabane, nous prîmes la resolution d'y aller; nous le proposâmes aux anciens, qui voulurent venir avec nous avec grand nombre de jeunesse; de sorte qu'ayant fait preparer nos chevaux, nous partîmes pour cet effet.

Cabanes des *Cenis*, leur construction, & usage. Nous remarquâmes sur nôtre route des cabanes, de distance en distance, qui sont par halneaux suivãtque le terrain se trouve propre à cultiver. Ils ont leur champ autour de leur cabane, & d'espace en

en eſpace ; il y en a de grandes, où il ne demeure perſonne, leſquelles ſervent ſeulement pour les aſſemblées publiques, ſoit pour des réjoüiſſances, ou pour reſoudre la paix ou la guerre. Mars 1687.

Les Cabanes habitées ne ſont neanmoins pas pour chaque Particulier ; car il y a telle Cabane, où il y a quinze ou vingt ménages qui y ont chacun leur canton, leur lit, leurs ameublemens en particulier, ſans avoir de cloiſon qui les ſepare les uns des autres ; ils n'ont rien de commun, que le feu, qui eſt au milieu de la Cabane, & n'éteint jamais ; il eſt compoſé de gros arbres joints & approchez par les bouts, enſorte, que quand il eſt allumé, il dure longtemps, & le premier venu a ſoin de l'entretenir.

Ces Cabanes ſont rondes, & en dôme, ayant la figure d'une Ruche ou d'un mulot de foin. Il y en a qui ont juſques à ſoixante

Mars 1687. piez de diamettre. Pour les construire, ils plantent des arbres de la grosseur de la cuisse, hauts & droits; ils les disposent en rond, & les joignent par le bout d'enhaut, & forment ainsi le dôme; ensuite ilsles lattẽt,&les couvrent d'herbes. Quand ils changent de place, ils brûlent ordinairement les Cabanes qu'ils abandonnent, & en construisent d'autres sur la nouvelle habitation.

Leurs Meubles. Pour leurs meubles, ils consistent en quelques peaux de bœuf, & de chevreüil fort bien passées, en quelques nattes bien tissuës, dont ils parent leurs Cabanes, & en quelques poteries de terre qu'ils sçavent fort bien travailler, où ils font cuire leurs viandes, & leurs racines, ou leur sagamité. Ils ont aussi quelques petits paniers de cannes,dont ils se servent pour mettre du fruit, & leurs autres provisions : leurs lits sont faits de cannes,élevez de terre de

deux ou trois piez, proprement accommodez avec des nattes, & des peaux de bœuf ou de chevreuil paſſées avec le poil, qui ſervent de matelats & de couvertures, & ces lits ſont ſeparez les uns des autres par des nattes ſuſpenduës. Mars 1687.

Lorſqu'ils veulent labourer les terres, ils s'en donnent avis les uns aux autres, & ſe trouvent bien ſouvent plus de cent de chaque ſexe : Quand ils ont labouré cette partie de terre en leur maniere, & paſſé une partie du jour, ceux à qui appartiennent les terres leur donnent à manger, & puis ils danſent, & ſe divertiſſent le reſte du jour : ils en font de même de canton en canton, & labourent ainſi leurs terres tous enſemble. Leurs coutumes.

Ce labour conſiſte à piocher la terre en ſa ſuperficie ſeulement, avec une eſpéce de pioches de bois, qu'ils font en fendant un

Mars 1687.

gros bâton par le bout, qui ſert de manche, & mettant un autre bout de bois pointu par un bout dans cette fente, cet inſtrument leur ſert de hoüe où de bêche, car ils n'ont nuls outils de fer: aprés que les terres ſont ainſi labourées ou piochées, les femmes ont ſoin de planter, & ſemer le blé d'inde, les féves, les citrouilles, les melons d'eau & autres legumes, & graines qui ſervent à leur nourriture.

Les femmes des Sauvages ſement les terres.

Les Sauvages ſont generalement bien faits: mais ils ſe défigurent par des rayes qu'ils font ſur le viſage, depuis le haut du front par deſſus le nez juſques au bout du menton: & cela ſe fait en picotant la peau avec des aiguilles ou autres inſtrument pointu, juſques au ſang, ſurquoy ils jettent du charbon pilé qui entre & ſe mêle avec le ſang dans la peau; ils ſe font par le même moyen des figures d'animaux, des feüillages,

Les Sauvages bien faits: mais ſe défigurent.

& des fleurs ſur les épaules, ſur les cuiſſes & autres parties de leur corps, & ſe peignent, comme je l'ay dit, de noir ou de rouge, & quelquefois des deux enſemble. Mars 1687.

Les femmes ont la taille pour la pluſpart aſſez bien priſe, & ne ſeroient pas déſagreables, ſi elles reſtoient dans leur état naturel; mais elles ſe déguiſent auſſi ridiculement que les hommes; non ſeulement par la raye qu'elles ont comme eux ſur le viſage, mais encore par les autres figures qu'elles ſe font faire ſur le viſage au coin des yeux, & ſur les autres parties de leurs corps; ſur tout elles en font parade ſur le ſein, & celles qui en ont le plus, ſont les plus belles; Quoique ce picotement ſur cette partie leur ſoit extrememen. ſenſible & douloureux. Femmes Sauvages bien priſes: mais ſe défigurent.

Ce ſont elles qui font preſque tout le travail de la Cabane, ſoit pour piler le blé d'inde, & en Font tout le travail de la Cabane.

Mars 1687. faire cuire la farine, ou de cette farine en faire de la boüillie, qu'ils appellent *Sagamité*; soit à apprêter les autres viandes, soit à boucanner ou autrement, à aller chercher le bois, dont ils ont besoin, & querir les viandes de bœuf ou d'autres bêtes que leurs maris ont tuées dans les bois, qui sont bien souvent tres éloignez, pour les accommoder ensuite, comme j'ay dit; elles sement, cultivent les terres, aprés qu'elles sont labourées, & font generalement presque tout le travail necessaire à la vie.

Leurs inclinations. Je n'ay pas remarqué que ces femmes fussent naturellement portées à l'impudicité; mais leur vertu n'est pas à l'épreuve de quelque bagatelle, dont on leur fait present, comme des aiguilles & des coûteaux, & sur tout de la rassade, dont elles font des colliers & des bracelets; & cette tentation trouve rarement de la

reſiſtance chez elles; d'autant plus qu'elles n'ont ni Religion ni Loix, qui leur défende ce commerce criminel. Il eſt cependant vray, que quand les maris les trouvent en flagrant délict, qu'ils les en puniſſent quelquefois, ſoit par la ſeparation ou autrement; mais cela eſt rare. Mars 1687.

Comme le païs de ces Sauvages, generalement parlant, n'eſt pas froid, ils vont preſque tous nuds; ſi ce n'eſt lorſque le vent du nord donne; alors ils ſe couvrent d'une peau de bœuf ou de chevreüil paſſées: pour les femmes, elles ont pour tout veſtement quelque peau, natte ou morceau de toile dont elles font une eſpece de jupon, qui deſcend juſques à my jambe, & qui cache leur nudité devant & derriere. Leur coëffure n'eſt autre que leurs cheveux tortillez, & noüez au derriere de la teſte. Leurs habits.

Pour leurs mœurs, il faut dire

Mars 1687.

Mœurs des Sauvages en general.

de ceux-ci, cõme de tous les autres Sauvages de ce grand continent, qu'ils ne ſont pas méchans, ſi on ne les offenſe, ou ſi on ne les attaque. En ce cas, ils ſont tous fiers & vindicatifs; ils cherchent avec ſoin à ſe venger, & ne manquent pas l'occaſion s'ils la trouvent; c'eſt ce qui fait qu'ils ſont en guerre perpetuelle avec leurs voiſins, & ce qui les entretient dans cet humeur martiale qui domine chez eux.

Ils n'ont point de Religion.

A l'égard de la connoiſſance de Dieu, il ne nous a pas paru qu'ils en ayent aucune notion certaine; il eſt vray que nous en avons trouvé ſur nôtre route, qui autant que nous le pouvions juger, croyoient qu'il y avoit quelque choſe de relevé qui eſt audeſſus de tout; ce qu'ils faiſoient en levant les mains & les yeux au Ciel, dont neanmoins ils ne ſe mettoient pas en peine; parce qu'ils croyoient auſſi que cet Eſtre relevé, ne prend

aucun ſoin des choſes d'icy bas. Mais d'ailleurs, comme ceux là, non plus que ceux-cy, n'ont ni Temples, ni Ceremonies, ni Prieres, qui marquent un culte divin, on peut dire de tous qu'ils n'ont aucune Religion, du moins de tous ceux que nous avons vû. Mars 1687.

Ceremonies qu'ils obſervent parmi-ex

Ils obſervent neanmoins quelques Ceremonies; mais de ſçavoir ſi c'eſt par raport à quelque Eſtre ſuperieur ou prétendu tel; ou ſi c'eſt purement une ceremonie populaire & de coûtume, c'eſt ce que nous ne pûmes, ni n'avons pû découvrir; voicy ces ceremonies. Lorſque les blez ſont meurs, ils en cueillent une certaine quantité dans une bannette, ou corbaille, & cette bannette eſt miſe ſur un ſiége ou maniere d'eſcabeau de ceremonie, qui eſt deſtiné pour cela, & ne ſert que dans leurs myſteres, leſquels ils ont en grande veneration.

La bannette, & le blé poſez

Mars 1687.

sur le venerable escabeau, un vieillard étend les mains dessus, & parle long-temps; ensuite le même vieillard distribuë le blé aux femmes, & il n'est permis à personne de manger de blé nouveau, que huit journées aprés la ceremonie. On peut voir qu'ils veulent par là, comme offrir ou benir les premices de leur moisson.

Lorsqu'ils font des assemblées, & que la sagamité, qui est le plus essentiel de leur repas, est cuite dans un grand pot, ils mettent ce pot sur l'escabeau de ceremonie, & un vieillard étend les mains dessus, & marmotte long-temps entre ses dents, certaines paroles, aprés quoy on la mange.

Quand les jeunes gens sont assez forts pour aller à la guerre, & qu'ils s'érigent en soldats, on met leur habillement, qui consiste en quelque peau ou morceau de toile, avec leur arc, carquois & fléches sur l'escabeau sus-

dit,& un vieillard étend les mains comme deſſus, dit les paroles, aprés quoy les habillemens, arcs, carquois, & fléches ſont rendus à qui ils appartiennent; on peut appeller cela chez eux une eſpece d'ordre de Chevalerie: Ils uſent des mêmes ceremonies en la culture des legumes & graines, particulierement du tabac, dont ils ont une eſpece qui a les feüilles plus petites que les nôtres: il eſt preſque toûjours verd, & ils en uſent en feüilles. Mars 1687.

Voilà, ce que nous avons remarqué chez les *Cenis*, dont les mœurs & les manieres ne different qu'en peu de choſe des autres nations, que nous avons vuës devant & aprés. Et à l'égard de la Religion, il ne faut pas conclure par ce que je viens de dire, qu'il n'y en ait abſolument point dans ce vaſte continent; ce que j'ay cy-devant rapporté, ne regarde que les nations que nous avons vuës; il peut y

Mars 1687.

en avoir d'autres, qui ont quelque culte, & je me souviens avoir entendu dire à Monsieur de la Sale, que les *Tahenssa* peuples voisins des *Islinois*, adoroient le feu, & qu'ils avoient des Cabanes qui leur servoient de temples.

Ce que *Nation* signifie parmi les Sauvages.

Avant que finir cette petite Relation particuliere de la Religion, mœurs, & manieres des *Cenis*, où je me suis engagé par occasion, il est bon d'ajouter icy, que par ce mot de *Nation*, il ne faut pas entendre chez les Sauvages, un peuple qui occupe une Province entiere. Ces Nations ne sont que quelques Villages épandus dans l'espace de quinze, de vingt, ou de trente lieües au plus ; & cela compose un peuple ou nation differente ; mais dont la diversité consiste plus en leur langage, qu'en leurs manieres, qui sont toutes semblables, ou peu s'en faut ; ainsi que je l'ay cy-devant remarqué. Pour leurs noms, voicy ceux que

nous avons traverſez, ou qui eſtoient voiſins ſur la route que nous avons tenuë depuis nôtre départ de l'habitation prés la Baye du Saint Eſprit, juſques à nôtre arrivée chez les *Cenis.* Mars 1687.

Noms des Nations trouvées depuis l'habitation de Saint Loüis juſque aux *Cenis.*

Les Spicheats, *Kabayes*, *Thecamons*, *Thearemets*, *Kiabaha*, *Chaumenés*, *Koüans*, *Arhau*, *Enepiahæ*, *Ahouerhopiheim*, *Koienkahé*, *Konkone*, *Omeaoſſé*, *Keremen*, *Ahehoüen*, *Meghey*, *Tetamenes*, *Otenmarhen*, *Koüayan*, *Meracouman*; Tous ces Peuples ſont au Nord de la Riviere appellée *la Maligne.* Et voicy ceux qui ſont à l'Oüeſt, & Nord-d'oueſt de la même Riviere.

Les Kannehoüan, *Tohaha*, *Pehir*, *Coyabegux*, *Onapien*, *Pichar*, *Tohau*, *Küaſſes*, *Chancrés*, *Teſerabocretes*, *Tſepehoüen*, *Fercouteha*, *Panego*, *Petao*, *Petzare*, *Peiſacho*, *Peihoum*, *Orcan*, *& Piou.* Cette derniere nation eſt voiſine des *Cenis*, à l'entrée du premier Village, deſquels j'ay laiſſé mon Lecteur, & j'y reprends ma

Mars 1687. narration, & la ſuite de nôtre voyage, pour arriver au Village où le François qui eſtoit parmy les Sauvages vouloit nous mener.

Nous y arrivâmes le ſoir, & trouvâmes encore des anciens, qui venoient audevant de nous, en même équipage à peu prés que les premiers. Ils nous conduiſirent en leur Cabane, nous firent aſſeoir ſur des nattes, & nous preſenterent à fumer; mais non pas avec tant de ceremonies que les autres: Aprés cela il fut queſtion de nous aller repoſer, leur ayant fait entendre que nous eſtions fatiguez.

Le François Provençal voulut que nous allaſſions à ſa Cabane, c'eſt à dire à celle où il avoit ſa demeure; car comme je l'ay dit, ils ſont pluſieurs dans ces logemens, & cette Cabane eſtoit l'une des plus grandes du canton, & avoit ſervi de demeure à l'un de leurs Chefs, depuis peu mort.

On nous y donna une place pour mettre nos hardes & nôtre balotage ; les femmes firent auſſitoſt de la ſagamité, & nous en preſenterent ; aprés avoir mangé, nous demandâmes au François, ſi nous eſtions en ſureté, lequel nous ayant répondu *ouy*, nous nous couchâmes, ſans neanmoins nous abandonner à un profond ſommeil. Mars 1687.

Le lendemain premier Avril, les anciens nous vinrent prendre, & nous conduiſirent en la Cabane, où ils eſtoient le jour précedent; aprés les ceremonies accoûtumées, nous traitâmes avec eux pour du blé, de la farine & des féves ; nous donnâmes en échange des coûteaux, des aiguilles, des bagues & autres bagatelles ; nous eûmes auſſi un cheval entier & fort beau, qui auroit valu en France vingt piſtoiles, pour une hache. Avril 1687.

Le jour ſe paſſa à faire nôtre

Avril 1687. petit negoce, & à amasser des vivres, que les femmes apportoient. Cela fait, il fut arresté, que je resterois sur le lieu pour continuer nôtre provision, & que les autres retourneroient vers nos camarades, que nous avions laissez au-delà de la Riviere, pour leur porter des vivres, & pour les obliger de venir en assurance.

Quoique je ne me trouvasse pas trop asseuré parmi les Sauvages, & que j'eusse le chagrin de ne rien entendre en leur langue; cependant je n'estois pas fâché de rester pour avoir occasion de voir les deux autres François, qui avoient quitté feu M. de la Sale, dans le voyage qu'il avoit fait en ce païs, pour m'informer d'eux, s'ils n'avoient point entendu parler de la Riviere de *Missicipi*; car je persistois toûjours dans le dessein de me separer de nos malheureux meurtriers.

Sitost qu'ils furent partis, je dor-

nay un coûteau à un jeune Sauvage pour aller avertir ces deux autres François de me venir parler, & pendant ce temps je continuai mon petit negoce de vivres, & j'eûs quantité de visites des anciens qui m'entretenoient toûjours par signes de leur guerre future ; à quoy je répondois de la teste, sans sçavoir bien souvent ce qu'ils vouloient dire. J'estois assez embaraſſé d'ailleurs, à conserver, particulierement pendant la nuit, mes petites marchandises; car elles estoient souvent convoitées par ces Sauvages. Avril 1687.

Ces soins, qui m'empêchoient de dormir profondément, firent une nuit que j'entendis quelqu'un marcher prés de mon lit, & ouvrant les yeux j'entrevis à la lueur du feu, qui n'éteint jamais dans ces Cabanes, un homme tout nud ayant un arc & deux fleches en sa main, qui vint s'asseoir prés de moy sans me parler; je le con-

Avril 1687.

sideray quelque temps, je luy parlay, il ne me répondit rien ; & ne sçachant que penser, je me saisi de mes deux pistolets, & de mon fusil ; ce que voyant cet homme, il s'alla mettre auprés du feu, je le suivis, & l'ayant regardé fixement, il me reconnut & me parla, en se jettant sur moy pour m'embrasser ; alors il se fit connoître pour un des François que j'avois mandé.

Nous entrâmes en conversation ; je luy demanday où estoit son camarade, il me dit qu'il n'avoit osé venir, craignant M. de la Sale : Ils estoient tous deux Matelots ; celui-ci qui étoit Breton s'appeloit *Ruter*, l'autre qui estoit de la Rochelle, se nommoit *Grollet*. Ils avoient en si peu de temps si bien contracté les manieres des Sauvages, qu'ils estoient devenus Sauvages eux-mêmes. Ils estoient nuds, le visage & le corps figurez, comme les autres : ils avoient pris plusieurs

femmes, avoient eſté à la guerre, & tué de leurs ennemis avec leurs fuſils, ce qui les avoit mis en reputation ; mais n'ayant plus ni poudre ni plomb, leurs armes leur eſtoient devenues inutiles, & il avoit fallu apprendre à tirer de l'arc & de la fléche. Quant à la Religion, ils n'en eſtoient pas embaraſſez, & la vie libertine qu'ils menoient eſtoit de leur gouſt. Avril 1687.

J'appris à celuy-cy, la mort tragique de M. de la Sale, de ſon neveu & des autres, dont il fut ſurpris & fâché, du moins en apparence ; je luy demanday s'il n'avoit point entendu parler du *Miſſicipi*, il me répondit que non ; mais ſeulement qu'il y avoit une grande Riviere à quarante lieues de là, vers le Nord'oüeſt, où les Sauvages marquoient qu'il y avoit quantité de nations ſur ſes bords. Cela me fit croire, que c'eſtoit le fleuve que nous cherchions ; où

Avril 1687. du moins que pour y aller, il falloit tenir cette route, & passer par là : je luy donnay à manger, & nous fûmes reposer.

Le lendemain, & les jours suivans, je continuai mes traittes, & les vieillards leurs visites, & leurs discours par signes de leur guerre prétenduë. Quelques uns d'eux me firent entendre qu'ils avoient esté aux Espagnols, qui sont neanmoins à 200 lieuës de chez eux, ou environ. Ils me dirent quelques mots de leur langue, comme *Capita*, pour Capitaine, & *Cohaüillo*, pour cheval, & quelques autres. Cependant Ruter s'en retourna chez luy, je luy dounay un peu de rassade pour ses femmes, & le priay de m'envoyer l'autre François.

En attendant je m'ennuyois seul extremement, & je ne sçay, si un vieillard Sauvage ne l'avoit pas remarqué ; il crut que pour me désennuyer, il falloit m'amener

une compagne; & je fus surpris le soir de voir une fille qui vint s'asseoir auprés de moy, & le vieillard me dire qu'il l'avoit amenée pour estre ma femme, & qu'il me la donnoit. Mais j'avois bien d'autres affaires & d'autres inquiétudes en teste; je ne dis rien à cette pauvre fille; elle fut quelque temps pour attendre, si je ne l'approcherois pas, & voyant que j'étois imobile, & que je ne disois mot, elle se retira.

Avril 1687. On envoye à Monsieur Joutel une jeune fille Sauvage pour luifaire compagnie, & estre sa femme.

Il n'en veut point, & elle se retire.

Je demeuray ainsi sans aucunes nouvelles jusques au six d'Avril, que les deux François, dont j'ay parlé, arriverent tous deux en équipage de Sauvages, ayant seulement chacun une couverture, des plumes de coq d'inde sur les épaules, la teste & les piez nuds; le dernier appellé Grollet, n'avoit pas voulu se faire marquer sur le visage, comme l'autre, ni couper ses cheveux à la Sauvage; car ces peuples ont les leurs coupez,

Avril 1687. à la reserve d'un petit toupet sur le haut de la teste, comme les Turcs; quelques uns neanmoins ont des cadenettes aux côtez.

Je reïteray avec eux le recit de la malheureuse histoire de M. de la Sale; ils me confirmerent que les Sauvages leur avoient parlé de cette grande Riviere, qui estoit à quarante lieuës vers le Nord'est, & même qu'il y avoit des gens faits comme nous qui habitoient sur ses bords. Cela me confirma dans la croyance que c'estoit la Riviere cherchée, & qu'il falloit aller par là pour retourner au Canada, ou vers la nouvelle Angleterre. Ils me marquerent qu'ils seroient volontiers de la partie, je leur recommanday le secret, qu'ils ne me garderent pas; car sçachant que M. Cavelier, & les autres devoient venir, ils furent audevant, & je restay seul.

Le huit il arriva trois hommes, dont le Provençal en estoit un,

avec chacun un cheval, envoyez de nos gens pour enlever tous les vivres que j'avois amaſſez, dans le deſſein qu'ils avoient pris, à ce que nous dirent ces envoyez, de rebrouſſer chemin, pour retourner à l'habitation de Saint Loüis, vers la Baye du même nom, que nous avions quittée; afin, diſoient-ils, d'y faire bâtir une chaloupe, pour traverſer, & ſe rendre aux Iſles de l'Amerique. Deſſein viſionnaire: puiſque tous nos Charpentiers eſtoient morts, & que quand ils auroient eſté vivans, ils eſtoient ſi ignorans qu'ils n'auroient ſçû par où s'y prendre; & qu'au ſurplus, on eſtoit dénué des outils neceſſaires à cet ouvrage; cependant il fallut obeïr, & partir avec nos proviſions; la pluye nous ayant arreſté le 9 en chemin, nous ne pûmes arriver que le lendemain 10.

Avril 1687.

Les conjurez, prenent la reſolution de retourner à l'habitation de S. Loüis.

J'appris du Pere Anaſtaſe, la confirmation de ce deſſein, & les

Avril 1687. manieres dures, dont ces aſſaſſins avoient uſé envers eux depuis mon départ, & je ne ſçay par quel eſprit, ils prirent la reſolution de faire bande à part, & de nous ſeparer d'eux, pour manger; ſçavoir Monſieur Cavelier Prêtre, le Pere Anaſtaſe, le jeune Cavelier & moy; de quoy nous fûmes fort contens, parce que du moins nous nous entretenions librement; ce que nous n'oſions pas faire auparavant; mais auſſi on ne nous donnoit des vivres qu'autant qu'il en falloit pour nous empêcher de mourir de faim, ſans nous faire part d'aucune viande, bien qu'ils en euſſent ſouvent de la chaſſe.

Nos tyrans continuant dans le deſſein de retourner vers la grande habitation, jugerent qu'ils n'avoient pas aſſez de chevaux; dans cette penſée ils députerent quatre d'entr'eux, dont un eſtoit l'un des François my Sauvage, pour retourner au Village des *Cenis*, & tâcher

tacher d'en traiter. Cependant nous prîmes la reſolution de nôtre côté de faire ſçavoir à ces Meſſieurs ; que nous eſtions trop fatiguez pour retourner avec eux vers ladite habitation ; que nous eſtions reſolus de demeurer au Village des *Cenis*, & Monſieur Cavelier ſe chargea de cette commiſſion, & de prier Duhaut, qui eſtoit le maître de tout, de nous donner quelques haches, coûteaux & raſſade, de la poudre & du plomb, avec offre de luy en faire ſon billet.

Avril 1687.

Propoſition de M. Cavelier, & de M. Joutel de ſe ſeparer des aſſaſſins

Monſieur Cavelier fit en effet la propoſition à Duhaut, la luy colora le mieux qu'il luy fut poſſible, & Duhaut le remit au lendemain à luy faire réponſe. Il conſulta la choſe avec ſes Compagnons, & nous fit ſçavoir qu'ils vouloient en bien uſer avec nous, qu'ils nous donneroient la moitié des effets, & toutes les haches ; ayant deſſein de faire diligence pour

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

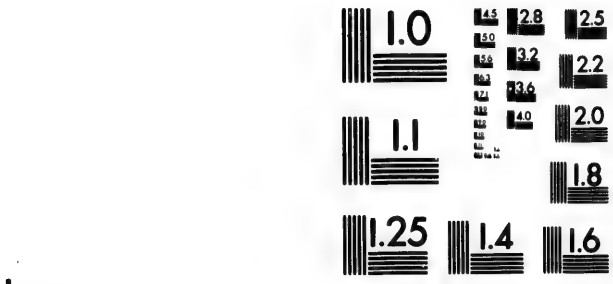

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Avril 1687. arriver à la grande habitation, & d'executer ce qu'ils avoient reſolu, touchant la chaloupe qu'on devoit conſtruire. Que s'ils ne pouvoient pas réüſſir par le défaut des choſes neceſſaires, qu'ils reviendroient auſſitoſt nous retrouver, & ameneroient le Pere Zenobe, qui nous ſeroit utile, en ce qu'ayant eſté avec M. de la Sale, dans ſa premiere découverte, il entendoit le langage des nations prochaines du fleuve *Miſſicipi*: Que pendant qu'ils ſeroient en ce voyage, que nous euſſions ſoin d'amaſſer des vivres, & qu'enfin s'ils réuſſiſſoient en la conſtruction de la chaloupe, ils nous le feroient ſçavoir, afin que nous les allaſſions joindre. M. Cavelier leur promit toutes choſes, quoique ce ne fût pas nôtre deſſein. Cependant nous nous trompions tous. La Providence Divine en avoit diſpoſé autrement.

Nous reſtâmes quelque-temps

pour attendre ceux qu'on avoit envoyé aux *Cenis*, qui furent plus de temps qu'ils ne devoient en leur voyage; la Riviere qui estoit débordée, en estoit le pretexte. Mais la veritable cause estoit les femme, qui, comme je l'ay dit, ne sont pas d'humeur à s'offrir: mais qui ne sont pas aussi des plus difficiles à s'accorder moyennant quelque petit present; & le temps ne duroit pas à ces envoyez. En attendant, les choses changerent de face, & voicy comment. Avril 1687.

Un de nos François my Sauvage, à qui j'avois conté nôtre dessein d'aller chercher *le Missicipi*, le communiqua à Hautot, luy marqua, & luy dit les mêmes choses qu'il m'avoit rapportées; & Duhaut changea la resolution d'aller à l'habitation de S. Loüis, en celle de prendre nôtre route, & suivre nôtre dessein. Il communiqua sa pensée à ses Compagnons, qui furent du même avis;

Les conjurez changent de dessein, & reprennent celuy d'aller avec les autres, chercher *le Missicipi*.

7 Avril 1687. & ils nous firent ſçavoir, qu'ils eſtoient preſts d'executer avec nous le deſſein que nous avions pris.

Ce changement nous affligea beaucoup, puiſque toute nôtre paſſion eſtoit de nous ſeparer de ces méchans de qui nous ne pouvions eſperer enfin un autre traitement que celuy qu'ils avoient fait à nôtre Chef, & à ſes gens. Cependant il fallut encore diſſimuler, parce que nous ne pouvions pas faire autrement. Mais la juſtice de Dieu y pourvut, & nous délivra. Nous reſtâmes dans ce campement le reſte du mois d'Avril pour attendre les envoyez; & Duhaut voulant commencer d'executer la reſolution qu'il avoit priſe d'aller chercher le *Miſſiſipi*, avec nous, nous fit avancer vers la Riviere, pour la paſſer auſſitoſt qu'elle ſeroit baſſe, & nous rendre au Village des *Cenis*.

Nous demeurâmes encore trois

jours dans ce poſte, au bout deſ- May 1687.
quels le nommé Larchevêque, l'un des envoyez paſſa la Riviere; il eſtoit creature de Duhaut, & complice de la mort de Monſieur de la Sale. Il apprit de Duhaut, que le nommé Hiens, auſſi l'un des envoyez, & qui eſtoit reſté de l'autre côté de la Riviere, avoit ſçu le changement de reſolution de luy Duhaut & des autres; & qu'il n'eſtoit pas de cet avis. Ce Hiens eſtoit Flibuſtier Allemant de nation; Monſieur de la Sale l'avoit amené du petit *Goüave*, & il eſtoit auſſi complice des meurtres paſſez.

Ayant reſté encore quelques jours au même endroit, Hiens arriva accompagné des deux François my Sauvages, & d'une vingtaines d'autres Sauvages; il alla auſſitoſt trouver Duhaut, & aprés quelque entretien, il luy dit qu'il n'eſtoit pas dans la reſolution d'aller du côté du *Miſſicipi*,

May 1687. qu'il y auroit trop de risque pour eux ; qu'il demandoit sa part des effets, dont il estoit saisi ; ce que Duhaut luy ayant contesté, & soutenu, que toutes les haches estoient à luy. Hiens, qui apparemment avoit formé le dessein de le tuer, tira promptement son pistolet, le lâcha sur Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de là. A même temps Ruter, qui avoit suivi Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot, & luy passa trois balles au travers du corps.

Hiens tue Duhaut,

& Ruter tue Liotot.

Ces meurtres arrivez à nos yeux, me donnerent une terrible épouvente ; car croyant qu'on m'en alloit faire autant, je me saisi de mon fusil pour me défendre ; mais Hiens me cria de ne rien craindre, de mettre bas les armes, & qu'il n'en vouloit pas à moy ; qu'il venoit de venger la mort de son Patron. Il rassura aussi Monsieur Cavelier, & le Pere

Anaſtaſe auſſi effrayez que moy, en leur diſant qu'il ne leur vouloit point de mal, & que bien qu'il euſt eſté du complot, que cependant s'il avoit eſté lorſqu'on tua Monſieur de la Sale, qu'il ne l'auroit pas permis, & l'auroit bien empeſché. May 1687.

Liotot vêcut quelques heures aprés, & eut le bonheur de ſe confeſſer; aprés quoy le même Ruter l'acheva d'un coup de piſtolet, on fit enſuite un trou en terre, où l'on le mit avec Duhaut, & on leur fit plus d'honneur qu'ils n'en avoient fait à Monſieur de la Sale, & à ſon neveu Moranget, qu'ils avoient laiſſez devorer aux bêtes. Ainſi ces meurtriers ſouffrirent ce qu'ils meritoient, en mourant de la même mort qu'ils avoient donnée à autruy.

Les Sauvages que Hiens avoit amenez, ayant eſté ſpectateurs de ce maſſacre, en eſtoient épouventez, & la choſe eſtoit de faſ-

May 1687. cheuſe conſequẽce pour nous, qui avions beſoin d'eux; il fallut donc paſſer la choſe, en leur faiſant entendre qu'on avoit eu raiſon d'exercer ces chaſtimens ſur les morts, parce qu'ils avoient tout le plomb, & la poudre, & n'en vouloient donner à perſonne. Ils ſe contenterent de cette excuſe, & comme le nommé Larchevêque, homme dévoüé à Duhaut, eſtoit allé à la chaſſe des le matin, & ne ſçavoit pas le malheur arrivé à ſon Protecteur, & que Hiens avoit reſolu de s'en défaire, le Pere Anaſtaſe, & M. Cavelier firent ſi bien qu'ils l'en diſſuaderent, & je fus audevant de luy pour l'avertir de ce déſaſtre, & luy dire la maniere dont il devoit ſe comporter; je luy rendis ainſi le change de ce qu'il eſtoit venu m'avertir de la mort de Monſieur de la Sale; je le preſentay à Hiens, qui luy dit qu'il ne luy vouloit point de mal: luy

reciproquement l'assura de la même chose. De cette maniere tout fut pacifié, & il ne fut plus question que de partir, & de sçavoir auparavant ce que nous deviendrions, & ce que nous devions faire. May 1687.

Hiens prit la parole sur cela, & dit qu'il avoit promis aux Sauvages d'aller à la guerre avec eux, qu'il vouloit leur tenir parole, que si nous voulions attendre son retour, que nous verrions de quel côté nous pourrions tirer, & qu'en attendant nous pourrions demeurer au Village avec les *Cenis* : La resolution en fut prise ; nous chargeâmes tous nos effets sur nos chevaux, & nous nous rendîmes au même endroit, & en la même Cabane que nous avions occupée auparavant, dont le Chef nous marqua la moitié pour nous loger, & mettre tout nôtre bagage.

Le jour du départ pour cette

May 1687. Hiens part pour aller en guerre, avec les Cenis.

guerre venu, Hiens partit avec les Sauvages, & fut suivi de quatre de nos camarades, & des deux François my-Sauvages ; ainsi ils estoient six qui prirent chacun un cheval. Hiens nous laissa tous les effets, & nous pria de l'attendre, ce que nous luy promîmes, ne pouvant faire autrement, attendu que les Sauvages nous auroient pû nuire, & même empêcher nôtre départ. Ainsi nous nous abandonnâmes à la Providence, & restâmes six ensemble, sçavoir le Pere Anastase, Monsieur Cavelier, son neveu le jeune Cavelier, & le jeune Talon, & un autre jeune garçon Parisien, & moy. Il resta aussi quelque vieillards, qui ne pouvoient pas aller à la guerre, & les femmes ; nous fûmes aussi joints par deux autres François, qui estoient restez de l'autre côté de la Riviere, sçavoir le Provençal, & le nommé Teissier.

Pendant nôtre ſéjour, & que nos Guerriers eſtoient en cette expedition, les vieillards nous rendoient ſouvent viſite, & nous contoient des nouvelles de l'armée par ſignes, à quoy nous n'entendions rien. Nous eûmes quelques allarmes de voir de temps en temps, les femmes pleurer, ſans cauſe apparente. C'eſt ce que feu Monſieur de la Sale nous avoit dit bien ſouvent, que les femmes pleuroient ceux qu'on vouloit faire perir ; mais nous ſçûmes qu'elles faiſoient cela lorſqu'elles ſe remettoient en memoire la mort de quelques uns des leurs qui avoient eſté tuez dans les guerres précedentes ; ce qui nous raſſura : Cependant nous eſtions inquiets de ce que ces vieillards, & ces femmes nous examinoient, particulierement le matin, & le ſoir, quand nous faiſions nos prieres. May 1687.

Nous prénions neanmoins cette

May 1687.

occasion pour leur faire entendre, que nous rendions nos devoirs à un Dieu seul Souverain de toutes choses, en leur montrant le Ciel, & en tâchant le mieux que nous pouvions de leur faire connoître qu'il estoit tout puissant, qu'il avoit fait toutes choses, qu'il faisoit produire la terre, & naître les fruits, & les legumes qu'ils mangeoient. Mais comme ce n'étoit que par signes, ils ne nous entendoient pas, & nous nous travaillions en vain.

Réjoüissance des femmes, ayant nouvelle d'une Victoire.

Le 18, nous fûmes surpris de voir venir dans nôtre Cabane plusieurs femmes toutes barboüillées de terre, qui se mirent à chanter à pleine gorge des chansons differentes, où nous n'entendions rien. Ensuite elles se mirent à danser en rond, & nous ne sçavions que penser de cette réjoüissance, qui dura bien trois heures; aprés quoy nous apprîmes qu'on avoit eu des nouvelles de la Victoire,

obtenuë par leurs guerriers sur leurs ennemis; & cette danse se termina, par quelques bouts de Tabac, que ceux de la Cabane donnerent à ceux de dehors. May 1687.

Sur le midi du même jour, nous vîmes celuy qui avoit apporté cette nouvelle, qui assuroit qu'ils avoient tué au moins une quarantaine de leurs ennemis. Aprés la réjoüissance, toutes les femmes se mirent à preparer des vivres, les unes à piler du blé d'inde, les autres à faire cuire de la farine, ce qu'ils appellent *groüller*, & les autres du pain pour le porter aux guerriers, & elles partirent toutes le 19 pour aller au devant; & nous trouvâmes aussi à propos politiquement, d'en envoyer à nos gens; le Provençal en fut chargé, & partit avec les femmes.

Relation du Combat des *Cenis.*

Le soir du même jour l'armée victorieuse arriva, & nous apprîmes que les ennemis qu'ils appellent *Cannohatinno*, les attendoient

May 1687. de pié ferme, mais qu'ayant entendu le bruit, & vû les effets des armes à feu de nos gens, ils avoient tous pris la fuite; ſi bien que les *Cenis* en avoient pris ou tué quarante-huit, tant hommes, que femmes; de ces dernieres, ils en avoient tué pluſieurs, qui s'eſtoient ſauvez au haut des arbres, n'ayant pas eu le temps de ſe ſauver ailleurs. Ainſi il eſtoit demeuré bien plus de femmes que d'hommes.

Femme priſe en guerre, & renvoyée aprés qu'on luy eut écorché la tête.

Ils amenerent deux de ces femmes en vie, dont l'une eût la tête écorchée pour en avoir la chevelure, & la peau; ils donnerent à cette miſerable un coup de poudre, & une balle, & la renvoyerent en luy diſant de porter ce preſent à ſa *Nation*, & les aſſurer qu'ils ſeroient traitez de même une autre fois. C'eſt à dire tuez avec des armes à feu.

L'autre femme fut reſervée, pour eſtre ſacrifiée à la vengeance

& à la fureur des femmes, & des filles, qui s'eſtant armées de gros bâtons pointus, & affilez par le bout, menerent cette miſerable dans un lieu écarté, ou chacune de ces furies commença à luy donner ſon coup, tantôt de la pointe de leur bâton, tantôt en le déchargeant de toute leur force ſur elle; l'autre luy arrachoit les cheveux, l'autre luy coupoit un doigt, & chacune de ces femmes irritées, s'étudioit à luy faire ſouffrir quelque mal nouveau, pour venger la mort de leurs maris & de leurs parens qui avoient eſté tuez aux guerres precedentes; de ſorte que cette malheureuſe n'en pouvant plus, attendoit le coup de la mort comme une grace.

Mav 1687. Boucherie horrible d'une femme priſe en guerre.

Enfin il y en eut une qui luy déchargea un coup d'un gros bâton ſur la tête, & une autre luy enfonça pluſieurs coups de broche dans le corps, dont elle

May 1687. tomba morte ſur la place. Elles découperent enſuite cette malheureuſe victime par morceaux, dont elles firent mãger à quelques eſclaves de ſa *Nation* qu'ils avoiẽt chez eux depuis longt-temps.

Ce fut ainſi, que nos guerriers revinrent triomphans de cette expedition. Des priſonniers qu'ils prirent, ils ne firent grace à perſonne, qu'à deux petits garçons, & rapporterent toutes les chevelures pour ſervir de trophées, & de marques glorieuſes de leur victoire.

Ceremonie, & réjoüiſſance des *Cenis*, aprés leur victoire.

Le lendemain les Sauvages firent une aſſemblée dans la Cabane du Chef, où toutes les chevelures furent apportées en Ceremonie. Ils firent enſuite de grandes réjoüiſſances dans la même Cabane, d'où ils furent dans les Cabanes des autres Chefs, faire la même choſe. Cette réjoüiſſance dura trois jours, où nos François Compagnons ou plutoſt cauſe de

leur victoire, furent appellez, & regalez à leur maniere. Le Lecteur ne sera pas fâché que je décrive ici les particularitez de cette Ceremonie, qui aprés avoir esté faite dans les Cabanes des Chefs, fut retirée dans la nôtre. May 1687.

Avant toutes choses, la Cabane fut nettoyée & appropriée, & sur le plancher on étendit quantité de nattes; sur lesquelles les anciens, & les plus considerables s'assey-erent; aprés quoy, l'un d'eux qui est comme l'Orateur ou Maître des Ceremonies, se leva, & fit un discours où nous n'entendions rien. Ce discours fini, & peu de temps aprés, arriverent les guerriers, qui avoient tué dans la bataille, marchant en leur rang, ayant chacun un arc & deux fléches en main, & chacun d'eux précedé par sa femme qui portoit la chevelure de l'ennemy, deux petits garçons, à qui, comme je l'ay dit, ils avoient donné la vie,

May 1687. dont l'un qui estoit blessé, estoit monté sur un cheval, fermoient le cortege ; à la teste duquel estoit une femme qui portoit un grand roseau à sa main.

A mesure qu'ils arrivoient devant l'Orateur, le Guerrier prenoit la chevelure que sa femme avoit à la main, & la luy presentoit, l'Orateur la recevoit des deux mains, & aprés l'avoir présentée aux quatre parties du monde, il la posoit en terre, & puis en recevoit une autre avec la même Ceremonie jusques à la fin.

La Ceremonie finie, on servit la *Sagamité*, que les femmes avoient preparée, & avant qu'y toucher, le Maître des Ceremonies en prit dans un vaisseau qu'il porta, comme en offrande aux chevelures ; il alluma ensuite une pipe de tabac, & alla souffler de la fumée à ces chevelures. Cela fait, tous se mirent à manger, on servit des *morceaux de la femme sacrifiée aux*

deux petits garçons de ſa Nation; on ſervit auſſi des langues boucannées de leurs ennemis, & le tout ſe termina par des danſes à leur maniere, & par des chanſons; & ils furent enſuite dans d'autres Cabanes repeter les mêmes Ceremonies. May 1687.

Il fallut laiſſer paſſer ces réjoüiſſances avant que de parler de nôtre deſſein, dont je concevois de bonnes eſperances. Les nommez Teiſſier & Larchevêque, complices de la mort de Monſieur de la Sale, nous avoient promis de venir avec nous, au cas que Monſieur Cavelier voulût leur pardonner, dont il leur avoit donné ſa parole, & nous fûmes en cette attente juſques au 25, que nos François qui avoient eſté à la guerre ſe rendirent en nôtre Cabane, & nous parlâmes d'affaire.

Hiens, & d'autres de ſa cabale, improuvant nôtre deſſein, nous firent connoître des difficultez

May 1687. qu'ils estimoient insurmontables, & dans lesquelles nous ne pouvions manquer de perir, ou de revenir sur nos pas. Hiens nous dit, que pour luy, il ne vouloit pas hazarder sa vie pour retourner en France se faire couper la tête. Et voyant que nous ne répondions rien, & que nous persistions dans nôtre resolution : il faut donc, dit-il, partager les effets qui restent.

Pour cet effet, il mit à part pour le Pere Anastase, pour Messieurs Cavelier Oncle & Neveu, & pour moy, trente haches, quatre ou cinq douzaines de coûteaux, environ trente livres de poudre, & autant de balles. Il donna aux autres deux haches, deux coûteaux, deux ou trois livres de poudre, & autant de balles, & garda tout le reste ; à l'égard des chevaux, il retint les meilleurs, & nous laissa les trois moindres ; Monsieur Cavelier luy demanda un peu de rassade qu'il accorda,

& se saisit de tous les habits, hardes & autres effets de feu Monsieur de la Sale, & pour le moins de mille livres d'argent, qui appartenoient a feu Monsieur le Gros, qui mourut à l'habitation de Saint Loüis ; & nous eûmes le dépit si sensible avant nôtre départ, de voir promener ce scelerat, vêtu d'un habit d'écarlate galonné d'or, qui avoit appartenu à Monsieur de la Sale, dont, comme je viens de le dire, il s'estoit emparé. May 17 1687.

Hiens & ses adherans se retirerent aprés cela en leur Cabane, & nous, nous prîmes la résolution de ne pas differer nôtre départ. Pour cet effet nous apprêtâmes nos chevaux, ce qui surprit beaucoup les Sauvages, & particulierement le Chef, qui fit & dit tout ce qui luy estoit possible pour nous empêcher de partir, en nous promettant des femmes, des vivres en abondance, en nous re- Monsieur Cavelier, & sa Compagnie se separent & partent.

May 1687. preſentans les dangers inévitables, tant de la part des ennemis, dont ils eſtoient environnez, que des chemins mauvais & difficiles, des Bois & Rivieres à paſſer. Mais enfin nous demeurâmes fermes, & nous luy demandâmes ſeulement une grace, ſur laquelle il y eut bien des difficultez, qui eſtoit de nous donner des guides pour aller à *Cappa*, mais enfin, aprés bien de la peine, & des promeſſes de les bien recompenſer, on nous en accorda un qui fut ſuivi de deux autres.

Toutes choſes étant ainſi diſpoſées pour nôtre départ, nous prîmes congé de nos hôtes; nous paſſâmes par la Cabane de Hiens, que nous embraſſâmes, & ſes camarades auſſi. Nous luy demandâmes encore un cheval qu'il nous accorda. Il demanda à Monſieur Cavelier une atteſtation en latin, comme il n'avoit point trempé dans le meurtre de Monſieur

de la Sale, qu'il luy donna, parce qu'il ne pouvoit la luy refuſer; & nous nous mîmes en chemin, ſans les nommez Larchevêque, & Meunier, qui nous manquerent de parole, & qui reſterent chez ces barbares, enchantez du libertinage où ils eſtoient plongez. Ainſi nous ne nous trouvâmes que le nombre de ſept perſonnes, ſçavoir, le Pere Anaſtaſe, Meſſieurs Cavelier Oncle & Neveu, le Sieur de Marle, le nommé Teiſſier, un jeune homme Pariſien nommé Barthelemy, & moy, avec ſix chevaux, & les trois Sauvages, qui nous devoient conduire; ce qui eſtoit bien peu pour une ſi grande entrepriſe. Mais nous nous mîmes, & nous nous abandonnâmes à la garde du Seigneur, avec confiance en ſa miſericorde, qui ne nous délaiſſa pas.

May 1687.

Hiens, Larchevêque, Meunier, Ruter, & autres reſtent parmi les Sauvages.

Noms de ceux qui revinrent en Canada.

La premiere journée nous fûmes camper ſur le bord de la Riviere, que nous avions depuis

May 1687. peu laissée, & y passâmes la nuit; le lendemain nous coupâmes des arbres pour faire une espece de Pont ou Planche pour la passer, en donnant nos hardes de main en main, & passer nos chevaux à la nage; manœuvre que nous fîmes souvent, & autant de fois que de là en avant il nous fallut passer des Rivieres sur nôtre route, que nous continuâmes jusques au 29, en trouvant toujours quelque Cabane, & aprés un hameau où nous entrâmes, & dont les habitans sauvages nous dirent, qu'ils s'appelloient *Nahoudikhe*, & qu'ils estoient alliez des *Cenis*.

Nahoudique *Nation.*

Nous traitâmes quelques vivres avec eux, & le Chef s'offrit de venir avec nous jusques aux *Assony*, qui n'estoient éloignez, que d'environ trois lieuës, où il nous conduisit en effet: mais la pluye nous ayant surpris en arrivant, & les *Assony* n'ayant pas esté avertis, nous n'en fûmes pas trop bien reçûs.

Assony, Nation.

On

On nous conduisit neanmoins à la Cabane du Chef; les anciens furent avertis, ils s'y rendirent, & aprés que nos chevaux furent déchargez, & nos hardes rangées au coin de la Cabane, que le Chef nous avoit marquée, nous leur fîmes entendre que nous avions envie d'aller plus loin, pour chercher des marchandises, & leur en apporter, dont ils furent contens. Ils nous presenterent à manger, & les anciens resterent une partie de la soirée avec nous; ce qui nous donna quelque inquiétude, & nous obligea de nous tenir sur nos gardes; cependant la nuit se passa en repos.

May 1687. Reçoivent bien Monsieur Cavelier, & sa compagnie.

Le lendemain les anciens revinrent nous trouver; ils avoient fait preparer des nattes hors la Cabane, & nous firent signe d'y aller, & nous asseoir dessus, ce que nous fîmes, en laissant deux des nôtres pour garder nôtre bagage. Nous leur repetâmes ce que nous avions

Juin 1687. dit le ſoir auparavant; on leur fit quelques preſens de haches, coûteaux, raſſade, & bagues; Ils nous marquerent eſtre chagrins de nôtre départ, & nous firent autant qu'ils purent entendre les obſtacles que les autres nous avoient marquez: mais ce fut en vain, & cependant nous reſtâmes juſques au premier Juin, en traitant toûjours, & faiſant proviſion de vivres autant que nous pouvions.

Le deux nous délogeâmes de cette Cabane, qui nous eſtoit ſuſpecte, & allâmes à un quart de lieuë dans une autre, dont le Chef nous reçut fort bien. Une vieille, qui eſtoit ſa mere ou l'Intendante de ſa Cabane, eut grand ſoin de nous; nous eſtions les premiers partagez pour la nourriture, & pour l'entretenir dans cette bonne volonté, nous luy faiſions de temps en temps de petits preſens, & elle nous épargnoit par ſes ſoins, les vivres dont nous avions proviſion,

& beſoin pour nôtre voyage. Juin 1687.

Une pluye continuelle nous obligea de reſter en ce lieu juſques au 13, pendant nôtre ſejour, les Sauvages firent quantité de feſtins, auſquels nous eſtions toûjours invitez; & enfin la pluye ceſſée nous prîmes la reſolution de partir, malgré les apprehenſions de Monſieur Cavelier Prêtre. Nous les ſurmontâmes, & prîmes nôtre chemin vers le Nord'eſt, avec deux Sauvages, qui devoient nous conduire une eſpace de chemin ſeulement : mais qui nous quitterent bientoſt, quelque promeſſe que nous puſſions leur faire ; Ils partirent pour retourner chez eux, en nous promettant pourtant de nous revenir trouver: nous campâmes ce ſoir ſur le bord d'un ruiſſeau.

Le 14, & le 15, nous continuâmes nôtre route en trouvant ſouvent des ravines, qui nous fatiguoient beaucoup, parce qu'il

Juin 1687. falloit décharger nos chevaux pour les faire paſſer, & empêcher d'enfoncer dans les bouës, & les terres graſſes, d'où nous ne les aurions pû retirer, & qu'il falloit pour cela porter ſur nos épaules tout nôtre ballotage.

Eſtant arreſtez ſur le midy pour faire paître nos chevaux, comme nous avions accoûtumé, nous apperçûmes nos deux Sauvages *Aſſonis*, qui revenoient. Ce qui nous réjoüit beaucoup, parce qu'ils avoient l'idée mieux que nous, du chemin que nous devions tenir; on les fit manger, & fumer, & nous nous remîmes en chemin.

Le 16, nous vînmes à une Riviere aſſez groſſe, que nous paſſâmes comme la premiere, & aprés cela nous trouvâmes des chemins fort mauvais.

Le 17 un de nos gens s'eſtant trouvé mal, nous fit differer nôtre départ juſques à midy, que nous continuâmes de marcher en

passant des ravines, & des Rivieres jusques au 21, que l'un de nos Sauvages s'estant trouvé incommodé, nous obligea de rester au bord d'une Riviere que nous avions passée. L'autre Sauvage, voyant son camarade malade, fut à la chasse, & apporta un chevreüil ; car il y en a nombre en cette contrée. Les Sauvages ont l'industrie d'ajuster des testes de ces animaux, dont ils se couvrent & les contrefont, ensorte qu'ils les approchent, & ne manquent gueres leur coup ; ils se servent de la même invention pour les poulets d'inde, & d'autre gibier, & les font venir jusques à eux. Juin 1687.

Le 22. nôtre Sauvage se trouvant mieux, nous décampâmes par un païs plus commode, & plus beau que celuy que nous quittions ; & comme nous nous instruisions, autant que nous pouvions, de nos Sauvages, sur les peuples des environs, & où nous

Juin 1687. allions, ils nous nommerent entre autres les *Cappa*. Sur quoy Monſieur Cavelier nous dit, ſe ſouvenir, qu'il avoit entendu nommer cette Nation, a feu Monſieur de la Sale ſon frere, qui diſoit l'avoir veuë en allant du Canada vers le *Miſſicipi*, & cela nous donna une bonne eſperance, que nous réüſſirions dans nôtre découverte.

Cappa Nation.

Le 23, nous trouvant prés d'un Village, que nous cherchions, l'un de nos Sauvages ſe détacha, pour aller donner avis de nôtre arrivée. Cependant nous paſſâmes de belles campagnes, & des prairies bordées de futayes, de tres beaux arbres, où les herbes eſtoient ſi hautes, qu'elles incommodoient de telle ſorte qu'il falloit frayer le chemin pour paſſer nos chevaux.

Eſtant a demi-lieuë du Village, nous apperçûmes un Sauvage monté ſur une grande cavale griſe avec nôtre Sauvage, qui venoit

audevant de nous ; & nous apprîmes que ce Cavalier estoit le Chef du Village, suivi de quelques autres du même lieu. Ce Chef nous témoigna bien de l'amitié à son arrivée ; nous luy marquâmes, que nous ne faisions mal à personne, à moins que l'on ne nous attaquât les premiers : Nous le fîmes fumer ; aprés quoy, il nous fit signe de le suivre, & nous arrivâmes avec luy au bord d'une Riviere, où ce Chef Sauvage nous fit signe d'attendre, & qu'il alloit avertir les anciens. Juin 1687.

Peu de temps aprés ils vinrent une troupe, & nous ayant joint, ils nous firent entendre qu'ils venoient pour nous porter en leur Village ; nos Sauvages nous firent signe que c'estoit la coûtume du païs, & il fallut nous soumettre, & les laisser faire. Bien que nous fussions embaraſſez de cette Ceremonie, sept des plus considerables nous préſenterent le dos, ou

Accuëil que font à Monsieur Cavelier, & ses Compagnons, les Sauvages en les portant sur leur dos.

Juin 1687. leurs épaules ; Monſieur Cavelier, comme le Chef fut le premier, qui prit ſa monture, & les autres en firent de même.

Pour moy, qui eſtoit d'aſſez belle taille, & de plus, chargé d'habits, d'un fuſil, de deux piſtolets, du plomb, de la poudre, d'une chaudiere, & d'autres nippes, je chargeois aſſurément mon porteur autant qu'il luy en falloit ; & parce que j'eſtois plus grand que luy, & que mes jambes auroient touché à terre, deux autres Sauvages me les ſoutenoient ; ainſi j'avois trois porteurs. D'autres Sauvages prirent nos chevaux pour les conduire, & nous arrivâmes en ce ridicule équipage au Village. Nos porteurs qui avoient fait un grãd quart de lieuë, avoiẽt bon beſoin de repos, & nous d'être délivrez de nos montures, pour rire en nôtre particulier ; car il falloit bien ſe garder de le faire devant eux.

Sitoſt que nous fûmes arrivez à

la Cabane du Chef, où nous trouvâmes plus de deux cents perſonnes, venuës pour nous voir, & que nos chevaux furent déchargez; les anciens nous firent entendre, que c'eſtoit la coûtume de laver les étrangers à leur arrivée; mais que comme nous eſtions habillez, qu'ils nous laveroient ſeulement le viſage: ce que fit un ancien avec de l'eau claire qu'il avoit dans une eſpéce de terrine, & il nous lava ſeulement le front. Juin 1687. Autres ceremonies de cet accueil.

Aprés cette ſeconde ceremonie, le Chef nous fit ſigne de nous aſſeoir ſur une eſpece de petit échafaut élevé d'environ quatre piez de terre, fait avec du bois, & des cannes, où eſtant, les Chefs des Villages au nombre de quatre, vinrent nous haranguer, les uns aprés les autres. Nous les écoutâmes avec patience, quoique nous n'entendiſſions rien à ce qu'ils nous diſoient, bien ennuyez de leur longueur, & encore plus de Harangues des Sauvages.

Juin 1687. l'ardeur du Soleil, qui frapoit à plomb sur nous.

Ces harangues finies, qui n'étoient autre chose, que pour nous assurer que nous estions les bien venus, nous leur fîmes entendre que nous allions en nôtre païs, avec dessein de revenir bientost, pour leur apporter des marchandises, & tout ce qu'ils auroient besoin.

Nous leur fîmes aprés les presens accoûtumez, de haches, de coûteaux, de rassade, éguilles & épingles pour leurs femmes, en leur disant, que quand nous reviendrions, nous leur en donnerions davantage.

Nous leur fîmes encore entendre, que s'ils vouloient nous donner quelque blé ou farines, que nous leur donnerions autre chose en échange, ce qu'ils nous accorderent. Il nous firent ensuite donner à manger de la *Sagamité*, du pain, des féves, des citroüilles & autres choses, dont nous avions bon besoin, n'ayant presque tous

Les Citroüilles sont sans comparaison, meilleurs en ce païs là qu'icy.

rien mangé de la journée, les uns par neceſſité, les autres par dévotion, comme Monſieur Cavelier, qui avoit voulu obſerver le jeûne de la veille de Saint Jean, dont il portoit le nom. Juin 1687.

Le 24, les anciens ſe raſſemblerent en nôtre Cabane, nous leur fîmes entendre qu'ils nous feroient plaiſir, de nous donner des guides, pour nous conduire au Village des *Cappa*, qui eſtoit ſur nôtre route. Mais au lieu de nous l'accorder, ils nous prierent avec beaucoup d'inſtance, de reſter avec eux, pour aller à la guerre contre leurs ennemis, ayant entendu dire merveille de nos fuſils, ce que nous leur promîmes de faire à nôtre retour, qui ſeroit en bref, & ils en parurent contens.

Ainſi nôtre eſperance s'augmentoit, mais la joye que nous en concevions, fut interrompuë par un accident funeſte qui nous arri-

Juin 1687.

va. Monsieur de Marle l'un des plus considerables de nôtre Compagnie, ayant déjeûné, voulut s'aller baigner dans la Riviere que nous avions passée le jour précedent, & comme il ne sçavoit pas nager, il fut trop avant, & se trouva dans un certain enfoncement, dont il ne se put retirer & se noya malheureusement. Le jeune Cavelier, qui avoit entendu, que Monsieur de Marle alloit se baigner, courut aprés luy; en approchant de la Riviere, il vit qu'il se noyoit, il retourna en courant promptement pour nous le dire; nous allâmes avec vîtesse, avec une troupe de Sauvages, qui y furent plûtost que nous; mais trop tard; Quelques uns d'eux plongerent, & le tirerent mort du fond de l'eau.

Mort funeste de M. de Marle, qui se noya.

Nous l'apportâmes à la Cabane en versant bien des larmes, les Sauvages furent Compagnons de nôtre douleur, & nous luy rendî-

mes les derniers devoirs, en faiſant les Prieres accoûtumées; aprés quoy il fut enterré dans un petit champ derriere la Cabane : & comme durant cette triſte ceremonie, nous prïons Dieu en liſant dans nos Livres, particulierement Monſieur Cavelier, & le Pere Anaſtaſe, les Sauvages nous regardoient avec admiration, de ce que nous parlions, en regardant nos feüillets, & nous tachâmes de leur faire comprendre, que nous prïons Dieu pour le mort, en leur montrant le Ciel. Juin 1687.

Nous devons rendre ce témoignage à ces bonnes gens, que leur humanité parut ſinguliere dans ce triſte accident, par les marques ſenſibles qu'ils donnerent par leurs actions, & par tout ce qu'ils purent, de la part qu'ils prenoient à nôtre douleur : ce que nous n'aurions pas trouvé en bien des endroits de nôtre Europe. Humanité ſinguliere des Sauvages.

Pendant le petit ſéjour que

Juin 1687. Femme Sauvage, qui porte tous les matins des épics de blé sur le tombeau de M. de Marle.

nous fîmes en cet endroit, nous nous apperçûmes d'une ceremonie, que faiſoit la femme du Chef; c'eſt qu'elle alloit tous les matins porter dans une petite bannette, ou corbeille, des épics de blé groullé ſur la foſſe de feu Monſieur de Marle, ſans en pouvoir penétrer la raiſon. Nous ſçûmes avant que partir, que les Villages au nombre de quatre Alliez de nos hôtes ſe nommoient, *Aſſony*, *Natſohos*, *Nachitos* & *Cadodaquio*.

Natſohos, *Nachitos*, & *Cadodaquio*, Nations.

Le 27, ayant entendu dire aux Sauvages, que nous trouverions des Canots pour paſſer une Riviere, qui eſtoit ſur nôtre route, le Pere Anaſtaſe & moy fûmes pour voir ſi ce qu'ils nous diſoient eſtoit vray; nous trouvâmes, que cette Riviere eſtoit un des bras de celle que nous avions paſſée, dont le courant eſtoit beau, & navigable, & nous vîmes en effet quelques Canots, dans l'un deſquels les Sauvages nous porterent

de l'autre côté, où nous fûmes pour voir si le débarquement de nos chevaux seroit facile. Nous trouvâmes un endroit fort bon, dont à nôtre retour, nous fîmes nôtre rapport à Monsieur Cavelier, qui se trouvant fort incommodé par des douleurs survenuës aux piez, nous obligea de séjourner jusques au trente. Juin 1687.

Cependant nous eûmes quantité de visites des Sauvages, tant vieux que jeunes, de l'un & l'autre sexe; il vint jusques à des Chefs de la Nation appellée *Janiquo*, pour nous voir, avec lesquels nous eûmes souvent des conversations muettes, & tous les soirs les femmes accompagnées de quelques Guerriers, ayant leur arc, & leurs fléches, venoient dans nôtre Cabane, chanter d'un chant lugubre, accompagné de larmes; Ce qui nous auroit fait de la peine, si nous n'avions pas veu auparavant cette même ceremonie, *Janic*, Nation.

Juin 1687. & appris, que ces femmes viennent ainſi dans la Cabane du Chef, le prier en chantant, & pleurant, de prendre vengeance de ceux qui ont tué leurs maris, ou parens dans les guerres paſſées, comme je l'ay ci-devant dit. Au reſte les mœurs, & les coûtumes de cette Nation, eſtant à peu prés ſemblables aux *Cenis*, je les paſſe ſous ſilence.

Le 29 au ſoir nous avertîmes le Chef, que nous partirions le lendemain, nous luy fîmes quelques preſens en particulier, & à ſa femme de même, parce qu'elle avoit eu ſoin de nous, & nous nous mîmes en chemin. Le 30, le Chef ſuivi de pluſieurs autres Sauvages, que nous trouvions dans des Cabanes ſur nôtre route, nous vinrent conduire juſques à la Riviere, que nous paſſâmes dans des Canots, & nos chevaux à la nage. Cela fait nous prîmes congé de nos conducteurs, à qui nous don-

nâmes quelque braſſes de raſſade pour leurs femmes, & le Chef voulut nous conduire juſques au premier Village. Juin 1687.

Nous trouvâmes ſur nôtre route une Cabane, ou nôtre conducteur nous fis arreſter ; on nous y donna à manger ; nous pourſuivîmes nôtre chemin enſuite, juſques à un Village nommé *Cadodaquio*, nous y fûmes conduits en la Cabane du Chef, qui nous reçut humainement, & qui eſtoit amy de l'autre qui nous avoit conduit ; il fallut décharger nos chevaux, pour ſéjourner : nous fîmes entendre à ce Chef, que nous avions beſoin de vivres, il en parla aux femmes, qui nous apporterent quelques farines, que nous payâmes en raſſade, & le Chef qui nous avoit conduit, prit congé de nous.

Comme nôtre deſſein n'eſtoit pas de demeurer long temps en ce lieu là, nous avions demandé

Juin 1687. au Chef quelqu'un pour nous conduire vers le Village nommé *Cahainihoüa*, qui eſtoit ſur nôtre chemin. Il arriva heureuſement qu'il y avoit quelques hommes, & quelques femmes de ce lieu là, & qui eſtoient venus pour avoir du bois propre à faire des arcs, à cauſe que les arbres, dont on les fait, ſont en quantité dans les environs du lieu où nous étions. On leur fit entendre la choſe, ils nous marquerent eſtre bien aiſe de nous accompagner. Et dans la converſation, que nous eûmes avec eux, ils nous firent comprendre qu'ils avoient vû des gens faits comme nous, qui avoient des fuſils & une maiſon, & qu'ils avoient connoiſſance des *Cappa*: ce qui nous donna bien de la joye; Et parce qu'ils ne devoient partir que dans deux jours, nous nous reſolûmes de les attendre.

Nous remarquâmes en ceux-cy, & en ceux où nous eſtions logez,

de la difference du langage des *Cenis*, & quelques ceremonies particulieres, dont l'une eſt, que quand les femmes ont leur incommodité, elles ſortent de la Cabane du mary, & ſe retirent à part dans des Cabanes deſtinées pour cela, deſquelles perſonne n'approche, à peine d'eſtre eſtimé immonde.

Juillet 1687. Manieres particulieres de *Cadodaquio.*

Ces femmes ſont encore plus défigurées ſur le viſage, que celles que nous avions veües; car elles font pluſieurs rayes ſur le viſage, au lieu que les autres n'en ont qu'une. Elles ſe parent d'un petit floccon d'un poil fin, de couleur rouge, qu'elles s'attachent aux oreilles, comme des pendans: elles ne ſont pas mal faites d'ailleurs, & (ſoit femmes ou filles) elles ne ſont pas de ces cruelles, qui font long-temps ſoupirer leurs amans. Leur approche n'eſt pas difficile, & la recompenſe n'eſt pas éloignée du petit preſent.

Juillet 1687.

Les hommes ont les cheveux courts, comme un Capucin. Ils les frottent avec une certaine huile ou graisse, en les tortillant en limaçon, & puis ils jettent dessus du duvet de signe teint en rouge, en maniere de poudre, & cela se fait quand ils veulent se mettre sur leur propre, & paroître aux assemblées; ils aiment beaucoup leurs enfans, & le châtiment qu'ils leur donnent, c'est seulement de leur jetter de l'eau, sans les injurier ni les battre.

Les Sauvages qui estoient de *Cahainihoüa*, & qui devoient nous y conduire, ne se trouvant pas prests de partir le mercredy 2e Juillet, comme ils avoient promis; il se presenta un jeune Sauvage, qui nous dit, qu'il nous y meneroit bien, & nous partîmes avec luy, en faisant toujours route au Nord'est; Nous côtoyâmes presque toûjours la même Riviere que nous avions passée, que nous

trouvâmes fort belle, & navigable, & bordée de tres beaux bois de differentes eſpeces. Juillet 1687.

Nous n'avions fait qu'environ une lieuë, quand nôtre conducteur Sauvage nous fit entendre qu'il avoit oublié un morceau de peau dure paſſée pour ſe faire des ſouliers, qu'il alloit querir, qu'il reviendroit nous trouver, & il nous montra de la main, la route qu'il falloit tenir à peu prés, en nous diſant que nous trouverions bientoſt une Riviere.

Le changement ſubit de ce Sauvage, nous ſurprit & nous embaraſſa; mais enfin nous pourſuivîmes nôtre chemin, & nous trouvâmes bientoſt la Riviere, dont il nous avoit parlé, qui eſtoit fort belle, & profonde: Nous la paſſâmes le lendemain avec une eſpece de Cajeu, que nous fîmes avec bien du travail & de la peine, & nos chevaux à la nage. Quelque temps aprés avoir paſſé, nous vî-

Juillet 1687. mesvenir lesSauvages,quiavoient promis de nous accompagner, qui furent bien aiſes de trouver nôtre Cajeu, pour paſſer comme ils firent la même Riviere, & nous continuâmes nôtre route enſemble.

Les 4, 5, & 6, nous en fîmes de même, & traverſâmes un fort beau païs, mais coupé de quantité de ruiſſeaux, de ravines, & de Rivieres ; Nous trouvâmes beaucoup de chevreuils, de poulets d'inde, & autre gibier, dont nos Sauvages firent bonne chaſſe.

Le 6, eſtant arreſtez ſur le bord d'une Riviere, pour manger, nous entendîmes le ſon de quelques grelots ou ſonnettes. Ce qui nous ayant fait regarder autour de nous: nous apperçûmes un Sauvage,ayant une lamme d'épée nuë à la main, ornée de plumages de differentes couleurs, & deux gros grelots, qui faiſoient le bruit que nous avions entendu.

Il nous fit ſigne de l'approcher, & nous fit entendre qu'il eſtoit deputé par les anciens du Village où nous allions, pour venir audevant de nous; Il nous fit bien des careſſes. Je remarquay que cette lamme eſtoit Eſpagnole,& qu'il ſe faiſoit un plaiſir de faire ſonner ces grelots. Juillet 1687.

Ayant fait une demie lieuë, ou environ avec luy, nous vîmes une douzaine d'autres Sauvages, qui venoient auſſi audevant de nous, qui nous firent bien des careſſes, & nous conduiſirent au Village, en la Cabane du Chef, où nous trouvâmes des peaux d'ours paſſées étendues, ſur leſquelles on nous fit aſſeoir: on nous y ſervit à manger, & les anciens, qui nous y attendoient, furent ſervis enſuite, & les femmes vinrent en foule nous voir. Arrivée de Monſieur Cavelier, & de ſa troupe chez les *Cahaynaho*.

Le 7, les anciens vinrent nous rendre viſite, & nous apporterent deux peaux de bœuf, quatre

Juillet 1687.

peaux de loutre, une peau blanche de chevreuil, le tout fort bien paſſé, & quatre arcs; Et cela en reconnoiſſance du preſent que nous leur avions auparavant fait. Le Chef & un autre revinrent quelque temps aprés, & nous apporterent deux pains, les plus beaux, & les meilleurs que nous euſſions encore vû; Ils ſembloient eſtre cuits dans un four, & neanmoins, nous n'avons point remarqué chez aucuns d'eux, qu'ils euſſent des fours. Ce Chef reſta quelques heures avec nous, il marquoit avoir beaucoup d'eſprit, & de prudence, & entendoit facilement nos ſignes, qui eſtoient nôtre langage ordinaire. Il ſe retira aprés avoir donné ordre à un petit garçon, de nous apporter tout ce que nous aurions beſoin.

Ceremonie du Calumet.

Sur le ſoir, nous eûmes une ceremonie, que nous n'avions pas encore veuë. Une troupe d'Anciens

ciens ſuivis de quelques jeunes & de quelques femmes, vinrent en corps, & en chantant à pleine gorge prés de nôtre Cabane. Celuy qui marchoit le premier portoit un Calumet * garny de differens plumages : ayant chanté quelque temps devant nôtre Cabane, ils entrerent en continuant leurs chanſons, pendant environ un quart d'heure ; aprés cela ils prirent Monſieur Cavelier Prêtre, comme nôtre Chef, le menerent hors la Cabane en Ceremonie, en le ſoutenant ſous les bras. Quand ils furent dans une place, qu'ils avoient preparée, l'un d'eux luy mit une groſſe poignée d'herbe ſous les piez ; deux autres porterent de l'eau claire dans un plat de terre, dont ils luy laverent le viſage, aprés quoy on le fit aſſeoir ſur une peau preparée pour cet effet.

Juillet 1687.

* *C'eſt une Pi e à Tabac, qui a la queuë fort longue.*

Lorſque Monſieur Cavelier fut aſſis, les anciens prirent leurs pla-

Juillet 1687.

ces aſſis autour de luy, & le Maître des Ceremonies, planta deux petites fourchettes de bois, ſur leſquelles ayant mis un travers, le tout teint en rouge, il étendit ſur tout cela une peau de bœuf paſſée, & puis encore une de chevreuil paſſée en blanc, & mit enſuite le Calumet deſſus.

Le chant recommença enſuite; les femmes ſe mélerent dans cette muſique, & le concert fut embelly, par des callebaſſes vuides, dans leſquelles il y avoit du gros gravier pour faire du bruit, que les Sauvages battoient de méſure pour s'accorder à la cadence du cœur; & ce qui eſtoit de plus plaiſant: C'eſt qu'un d'eux ſe plaça derriere Monſieur Cavelier pour le ſoutenir, pendant qu'il le faiſoit branler en dandinant d'un côté à l'autre, par des mouvemens meſurez à la même cadence.

Ce concert n'eſtoit pas encore fini, quand le Maître des Cere-

monies amena deux filles, l'une portant une eſpece de collier, & l'autre la peau d'un loutre, qu'elles placerent ſur les fourchettes aux côtez du Calumet. Aprés cela, il les fit aſſeoir aux côtez de Monſieur Cavelier, d'une maniere qu'elles ſe regardoient l'une & l'autre, leurs jambes étenduës, & entrelacées, ſur leſquelles le même Maître du Ceremonial, ajuſta celles de Monſieur Cavelier, de telle maniere, que ſes jambes eſtoient deſſus, & croiſoient celles des deux filles. Juillet 1687.

Pendant qu'on eſtoit occupé à cette action, un ancien attacha une plume teinte au derriere de la teſte de Monſieur Cavelier, en la liant avec ſes cheveux. Le chant cependant continuoit toûjours, enſorte que Monſieur Cavelier ennuyé de la longueur, & de plus honteux de ſe voir en cette poſture ajuſté entre deux filles, ſans ſçavoir à quel deſſein;

Juillet 1687. nous fit signe d'avertir le Chef; auquel ayant fait entendre qu'il se trouvoit mal, aussitost deux le prirent sous les bras, le ramenerent en la Cabane, & luy firent signe de reposer : c'estoit sur les neuf heures du soir, & les Sauvages passerent toute la nuit à chanter, de sorte qu'il y en avoit qui n'en pouvoient plus.

Le jour venu ils vinrent retrouver Monsieur Cavelier, le ramenerent hors la Cabane avec la même ceremonie, & le firent asseoir en chantant toûjours. Ensuite le Chef des Ceremonies prit le Calumet, qu'il remplit de tabac, l'alluma, & le presenta à Monsieur Cavelier : mais en se reculant, & avançant sans le luy donner, jusques à six fois; le luy ayant enfin mis entre les mains, Monsieur Cavelier fit semblant de fumer, & le leur rendit. Ils nous firent tous fumer ensuite, & puis fumerent tous aussi à leur tour,

la musique continuant toûjours. Juillet 1687.

Sur les neuf heures du matin, le Soleil devenant fort chaud, & Monsieur Cavelier ayant la teste nuë, témoigna en estre incommodé. Ils cesserent enfin leur chant, le reconduisirent en la Cabane, prirent le Calumet, le mirent dans un étuy de chevreuil, avec les deux fourchettes, & le travers de bois rouge; & l'un des anciens l'offrit à Monsieur Cavelier, en l'assurant qu'il pouvoit aller par toutes les Nations qui leur estoient alliées, avec cette marque de paix, & que nous serions bien reçûs par tout; & ce fut où nous vîmes pour la premiere fois le Calumet de paix, n'en ayant eu aucune connoissance, comme l'ont écrit quelques uns. Cette Nation se nomme *Cahaynohoüa.*

Comme ces sortes de Ceremonies ne se font par les Sauvages, que dans l'esperance d'avoir quel-

Juillet 1687.

que present ; & que d'ailleurs nous avions observé, que quelques uns d'eux s'estoient retirez, ne paroissant pas trop contens, peut-estre à cause de ce qu'on avoit interrompu leur ceremonie, nous trouvâmes à propos de leur donner encore quelque chose ; & je fus chargé de leur porter une hache, quatre coûteaux, & quelques brasses de rassade, ce qui les contenta.

Nous leur fîmes voir ensuite les experiences de nos armes, dont le bruit, & le feu les épouventoit. Ils nous solliciterent fort de rester avec eux en nous offrant des femmes, & tout ce que nous aurions besoin. Pour nous en défaire nous leur promîmes de revenir, & que nous allions querir des marchandises, des armes & des outils, dont nous manquions pour aprés rester avec eux.

Le 9 & 10 se passerent en visites. Et nous apprîmes de l'un

d'eux que nous n'eſtions pas fort éloignez d'une grande Riviere qu'il me dépeignit ſur le ſable avec un bâton, à laquelle il donnoit deux branches ; & en même temps il prononça le mot de *Cappa*, qui comme je l'ay dit, eſt une nation voiſine du fleuve *Miſſicipi* : Nous ne doutâmes plus que nous eſtions enfin proches de ce que nous cherchions depuis ſi long-temps. Nous priâmes les anciens de nous donner des hommes pour nous conduire, & que nous les recompenſerions bien ; ce qu'ils accorderent ; & nous partîmes le onze, au grand regret de ces bonnes gens qui nous avoient traitez ſi humainement. Juillet 1687.

Nous fîmes pluſieurs routes, dont nous aurions eu peine de nous tirer, ſi nous n'avions pas eu des guides, & nous marchâmes, juſques au 12, qu'un de nos conducteurs fit le malade, en marquant qu'il vouloit s'en retour-

Juillet 1687. ner ; mais ayant veu que nous paroissions ne pas nous en soucier, ce que nous faisions exprés, il tint conseil avec son camarade, & nous vint dire qu'il estoit guery ; on le fit fumer & manger, & nous continuâmes nôtre chemin le 13, que nous trouvâmes fort mauvais & difficile.

Le 14, nos Sauvages ayant veu des pistes de bœufs témoignerent vouloir en aller tuer pour manger de la viande, ce qui nous fit arrester pendant deux ou trois heures. Nous preparâmes de la *Sagamité*, en attendant pour nos chasseurs, qui revinrent chargez de viande, dont nous fîmes cuire partie que nous mangeâmes avec grand appetit ; Nous continuâmes aprés nôtre chemin jusques au 18, & tuâmes sur nôtre route trois bœufs & deux vaches, ce qui nous obligea d'arrester pour profiter de nos viandes, & les faire boucanner.

La nuit du 19 au 20, un de nos chevaux s'eſtant détaché, fut enlevé par les Sauvages, ou perdu dans les bois. Cela ne nous empêcha pas de partir, quoique chagrins de cette perte, & nous continuâmes juſques au 24, que nous rencontrâmes une troupe de Sauvages avec des haches, qui alloient querir des écorces pour couvrir leurs Cabanes. Ils furent ſurpris de nous voir : mais leur ayant fait ſigne d'approcher, ils vinrent, nous careſſerent, & nous firent preſent de quelques melons d'eau qu'ils avoient. Ils remirent la partie d'aller chercher de l'écorce à une autre fois, & ſe mirent en route avec nous ; & comme l'un de nos guides s'eſtoit détaché le matin pour aller donner avis de nôtre arrivée au prochain Village, nous trouvâmes d'autres troupes de Sauvages, qui venoient nous devancer, & qui nous firent bien des careſſes. Juillet 1687.

Juillet 1687.

Nous nous arreſtâmes dans une de leurs Cabanes qu'ils appellent *deſert*, en ce qu'elles ſont au milieu de leurs champs & de leurs Jardins; nous y trouvâmes pluſieurs femmes qui avoient apporté du pain, des citroüilles, des féves, des melons d'eau, qui eſt un fruit propre à déſalterer, ſa chair n'eſtant à proprement dire que de l'eau.

Arrivée de Monſieur Cavelier chez les *Accancea.*

Nous nous remîmes enſuite en chemin pour nous rendre au Village, & nous trouvâmes ſur la route des bois tres agreables, où il y avoit quantité de cedres fort beaux, & joignîmes une Riviere, qui eſtoit entre nous & le Village, d'où regardant à ſon bord oppoſé, nous découvrîmes enfin une grande Croix, & un peu plus loin une maiſon baſtie à la maniere de France.

Croix plantée au bord d'une Riviere.

On peut s'imaginer qu'elle joye interieure nous inſpira ce ſigne de nôtre ſalut. Nous nous mîmes

à genoux en levant les mains & les yeux au Ciel, pour remercier la bonté Divine, de nous avoir si heureusement conduits : car nous ne doutions pas que ce ne fussent des François que nous trouverions de l'autre côté, & qu'ils estoient Catholiques, puisqu'ils avoient des Croix. Juillet 1687.

En effet nous estant un peu arrestez sur le bord de cette Riviere, nous vîmes plusieurs petits Canots qui venoient à nous, & deux hommes habillez, qui sortoient de la maison que nous avions apperçuë, qui au moment qu'ils nous virent, tirerent chacun un coup de fusil pour nous saluer. Un Sauvage Chef du Village, qui estoit avec eux, en avoit fait de même, & avoit même commencé ; Nous ne manquâmes pas de rendre ce salut par la décharge de toutes nos armes. Habitation Françoise.

Aprés avoir passé la Riviere, & que nous nous fûmes tous joints,

Juillet 1687.

nous nous reconnûmes pour François les uns les autres. Ceux-cy eſtoient les Sieurs Couture Charpentier, & de Launay tous deux de Roüen, que Monſieur de Tonty Commandant au fort de Saint Loüis chez les *Iſlinois*, avoit laiſſez dans ce poſte, lorſqu'il deſcendit *le Miſſicipi*, pour chercher des nouvelles de Monſieur de la Sale; & la Nation où nous eſtions arrivez, ſe nommoit les *Accancea*.

Monſieur Tonty Cõmandant du fort Loüis.

Il ſeroit difficile d'exprimer la joye des uns & des autres. La nôtre eſtoit indicible, en ce que nous avions enfin trouvé, ce que nous avions tant déſiré, & que l'eſperance de retourner en nôtre chere patrie, eſtoit en quelque façon aſſurée par cette heureuſe découverte. Les autres eſtoient contens de voir des perſonnes, qui devoient leur apporter des nouvelles du Chef, de qui ils attendoient la fin, & la conſommation de ce qu'il leur avoit promis. Mais la

Monſieur Cavelier, & ſa troupe arrivent à l'habitation Françoiſe chez les *Accancea*.

mort funeſte que nous leur apprîmes de Monſieur de la Sale, les attriſta juſques aux larmes, & l'hiſtoire tragique de ſes travaux, & de ſes malheurs, les rendit comme inconſolables. Juillet 1687.

Nous fûmes conduits à la maiſon, où tout nôtre bagage fut porté fidélement par les Sauvages; La foule de ces peuples, tant hommes que femmes, fut grande, & aprés qu'elle fut paſſée, nous en vinſmes aux circonſtances de nos hiſtoires; La nôtre fut expoſée par Monſieur Cavelier, auquel on rendit les honneurs du Chef, dont il eſtoit le frere.

Nous apprîmes d'eux, qu'ils avoient eſté envoyez ſix, par Monſieur Tonty, au retour du voyage qu'il avoit fait au bas du fleuve *Colbert* ou *Miſſicipi*, ſuivant les ordres que luy en avoit envoyé feu Monſieur de la Sale à ſon départ de France, & que ledit Sieur Tonty, leur avoit donné celuy de

Juillet 1687.

bâtir ladite maiſon; Que n'ayant point eu de nouvelles depuis dudit Sieur de la Sale, quatre d'entr'eux eſtoient retournez au fort des *Iſlinois*, retrouver Monſieur Tonty.

Iſlinois, Nation.

Enfin il fut arreſté entre nous d'aller au plûtoſt vers les Iſlinois, & de cacher aux Sauvages la mort de Monſieur de la Sale, pour les retenir toûjours en crainte, & dans le reſpect, pendant que nous irions par les premiers Vaiſſeaux, qui partiroient du Canada en France, pour inſtruire la Cour de ce qui s'eſtoit paſſé, & en obtenir du ſecours. Cependant le Chef des Sauvages nous vint inviter à manger: nous trouvâmes des nattes étenduës pour nous aſſeoir, & tout le Village aſſemblé pour nous voir.

Nous leur fîmes entendre, que nous venions d'avec Monſieur de la Sale, lequel avoit un établiſſement dans le Golphe de Mexique;

que nous avions passé quantité de Nations, que nous leurs nommâmes, & que nous allions au Canada pour avoir des marchandises ; que nous reviendrions par le bas de la Riviere ; que nous amenerions du monde, pour les défendre de leurs ennemis, & ensuite nous établir avec eux : que les Nations par où nous avions passé, nous avoient donné des hommes pour nous conduire, & que nous leur demandions la même grace avec quelques Canots, & des vivres, & que nous recompenserions nos guides, & payerions ce qu'ils nous fourniroient. Juillet 1687.

La commodité d'un interprette que nous avions, nous donna lieu de nous faire entendre facilement ; & le Chef répondit à nos propositions, qu'il alloit envoyer des hommes aux autres Villages, pour leur faire sçavoir nos pretentions, & pour déliberer avec eux, de ce qu'ils auroient à faire

Juillet 1687. ſur ce ſujet. Qu'au reſte ils eſtoient fort ſurpris de ce que nous avions tant paſſé de Nations, ſans avoir eſté arreſtez ou tuez, veu le petit nombre que nous eſtions.

Le diſcours fini, ce Chef nous fit ſervir à manger, de la viande boucannée, du pain de blé d'inde de pluſieurs façons, & des melons d'eau : il nous fit fumer enſuite ; aprés quoy nous retournâmes à la maiſon, où délivrez de tous ces embaras, nous nous inſtruiſimes à loiſir les uns & les autres de nos affaires, & nous apprîmes que ces peuples aſpiroient grandement au retour de Monſieur de la Sale ; ce qui nous confirma dans la neceſſité de cacher ſa mort. Nous conſiderâmes la ſituation de ce poſte, & fûmes informez de la nature du pais, & des mœurs de ces peuples, ſur leſquels je feray les remarques ſuivantes.

Cette maiſon eſt baſtie de piéces de bois de cedre, les unes ſur

les autres, & arrondie aux encoignures, ſa couverture eſt d'écorce; ſa ſituation eſt ſur une petite hauteur, à demy portée du Village, & dans un païs abondant en toutes choſes. Les campagnes qui ſont d'un côté, ſont garnies de bœufs, de chevreuils, cerfs, biches, coqs d'indes, outardes, cygnes, canards, cercelles & autre gibier.

Juillet 1687. Deſcription de l'habitation Françoiſe, chez les *Accaneea*, du païs qui l'environne

Les arbres produiſent des fruits en quantité, & ſont aſſez bons, comme peſches, prunes, mures, raiſins & noix: ils ont du fruit qu'ils appellent *piaquimina*, approchant de nos neffles, mais plus délicat, & bien meilleur; ceux qui ſont prés des Rivieres, comme eſt cette maiſon, ne manquent point de poiſſons de toutes ſortes, & ils ont le blé d'inde, dont ils font de tres bon pain: il y a au reſte de tres belles campagnes mélangées de bois de pluſieurs eſpeces, comme je l'ay déja dit.

Juillet 1687

Mœurs & manieres des *Accancea.*

La nation des *Accancea*, eſt compoſée de quatre Villages. Le premier nommez *Otſotchoüé*, duquel nous eſtions proche, le deuxiéme *Toriman*, tous deux ſituez ſur la Riviere, le troſiéme *Tonginga*, & le quatriéme *Cappa*, ſur le bord du *Miſſicipi*. Ces Villages ſont bâtis d'une autre maniere, que ceux que nous avions veus juſques alors, en ce que les Cabanes qui ſont quant aux matereaux ſemblables, & en dôme par deſſus, ſont longues & couvertes d'écorce d'arbre, & ſi grandes qu'il y peut tenir dans pluſieurs juſques à deux cens perſonnes, en pluſieurs familles.

Ils ne ſont pas ſi propres que les *Cenis* ni les *Aſſonis*, dans leurs demeures, en ce qu'il y en a une partie qui couchent à terre, n'ayant ſous eux que quelques nattes ou quelque peau paſſée. Quelques uns cependant ſont plus proprement; mais generalement, non.

Pour tout meuble ils ont quelques poteries de terre, & des plats de bois en ovale, qui ſont fort propres, & dont ils trafiquent. Juillet 1687.

Ce peuple eſt fort bien fait & agile; les femmes ſont belles, ou du moins mieux faites que celles des derniers Villages où nous avions paſſé : Ils font des Canots tout d'une piéce, qui ſont bien tavaillez : ils ſont au reſte tres fidelles, bonnes gens, & guerriers comme les autres.

Les *Accancea* donnent la Ceremonie du Calumet à Monſieur Cavelier.

Le 25, les Anciens aſſemblez, vinrent nous voir, & propoſerent au Sieur Coûture, qu'ils avoient deſſein de chanter & danſer le Calumet : parceque les autres l'avoient chanté les uns à feu Monſieur de la Sale, & les autres à Monſieur Tonty; qu'ainſi il eſtoit raiſonnable qu'ils fiſſent la même choſe pour avoir un fuſil auſſi bien que les autres; Monſieur Cavelier en fut averti, & il fallut y

Juillet 1687. consentir pour contenter ces Sauvages dont nous avions besoin.

La Ceremonie commença par Monsieur Cavelier, qui fut mené sous les bras, & assis sur une peau hors la Cabane : les fourchettes, les peaux mises par dessus pour honorer le Calumet, le chant fût poussé à outrance, tant par les hommes que par les femmes, & toutes les autres ceremonies furent observées, ainsi que je les ay ci-devant rapportées. De sorte que Monsieur Cavelier en estant ennuyé, il fit dire au Chef qu'il estoit incommodé, & le pria que l'on mit son neveu à sa place : ce qui fut fait, & ils passerent la nuit à chanter : le matin venu, ils firent encore quelques ceremonies inutiles à raconter.

La feste finie par la fumée que chacun fit au Calumet, les Sauvages le prirent avec des peaux de bœufs, de loutres, & de chevreuil passées, avec un collier de

coquillage qu'il porterent à la maiſon, & nous leur donnâmes un fuſil, deux haches, ſix coûteaux, cent coups de poudre, autant de balles, & quelques braſſes de raſſade pour les femmes. Et comme le Chef avoit averti les autres Villages de nôtre arrivée; leurs députez vinrent nous voir; on les regala dans la maiſon, on leur propoſa nôtre deſſein comme nous avions fait au Chef; ils révérent quelque temps; tinrent aprés une eſpece de conſeil entr'eux, qui dura peu ſans parler, & convinrent aprés de nous donner ce que nous demandions, qui eſtoit un Canot, & un homme par chaque Village pour nous conduire, moyennant la recompenſe promiſe, & ils allerent enſuite dans la Cabane du Chef du Village. Juillet 1687.

Le 27, le Chef & les Anciens ſe raſſemblerent pour déliberer de nouveau ſur ce que nous leur

Juillet 1687.

demandions ; la longueur du chemin les faiſoit craindre pour ceux qui devoient nous conduire. Mais enfin les ayant raſſurez par nos raiſons, & eux ayant revé encore quelque temps, ils accorderẽt nos demandes, nous leur fimes encore quelque preſent, & promeſſe de bien recompenſer nos guides, & nous nous diſpoſâmes à partir. Le petit Barthelemy Pariſien, nous ayant témoigné qu'il ſeroit bien aiſe de reſter en cette habitation, parce qu'il n'eſtoit pas des plus robuſtes, nous le mîmes entre les mains du Sr Couture. Nous recommandâmes à ceux que nous laiſſions en ce lieu, le ſecret de la mort de M. de la Sale ; nous leur promîmes de leur envoyer du ſecours, & leur laiſſâmes nos chevaux qui leur eſtoient d'une grande utilité pour aller à la chaſſe, nous leur donnâmes encore 15 à 16 livres de poudre, huit cents balles, trois cents pierres à fuſil, vingt-ſix coûteaux, dix haches, deux ou trois

livres de raſſade ; Monſieur Ca- Juillet 1687.
velier leur laiſſa partie de ſon linge, dans l'eſperance de ſe trouver bientôt dans un lieu où il pourroit en avoir d'autre, & chacun d'eux s'eſtant reconcilié avec le Seigneur par le Sacrement de la Penitence, nous prîmes congé de tous, à l'exception du Sieur Couture, qui vint nous conduire.

Nous nous embarquâmes dans un Canot d'un des Chefs où nous eſtions bien vingt perſonnes, tant hommes que femmes, & nous arrivâmes ſans peine à un Village, appellé *Toriman*, parceque nous deſcendions la Riviere. Nous fûmes bien reçus en la Cabane du Chef, & traitez comme chez les autres. Nous propoſâmes à ceux-cy, ou plûtoſt nous leur demandâmes la confirmation de ce qui nous avoit eſté accordé par les autres, & ils nous remirent au lendemain : car ils ne font rien ſans conſeil, & comme nous avions

Toriman Nation.

Juillet 1687. emporté de la maiſon des François un ſac de blé d'inde, nous priâmes le Chef de le faire piler par leurs femmes, en leur donnant quelque choſe, & auſſitoſt il fit ſigne à ſes eſtafiers d'en aller querir, & ils partirent auſſitoſt.

Ces Officiers eſtoient au nombre de ſept ou huit, toûjours autour de luy, tout nuds, & barboüillez, les uns d'une façon, & les autres de l'autre; chacun d'eux avoit trois ou quatre callebaſſes ou gourdes attachées à une ceinture de cuir autour d'eux, dans leſquelles il y avoit de petits cailloux, & ſur le derriere pendoit auſſi une queuë de cheval, enſorte que quand ils couroient, les gourdes faiſoient un cliquetis, & la queuë portée au gré du vent, avoit toute ſon étenduë, & on ne pouvoit rien voir de plus riſible; mais il falloit bien ſe garder de faire aucun ſemblant de rire.

Pendant le reſte de la journée

nous

nous fûmes voir avec le Sieur Couture, le fleuve fatal que nous avions tant cherché, nommé *Colbert* à sa découverte, & *Missicipi*, ou *Mechassipi* par les Sauvages qui estoient proche de nous. Cette Riviere est fort belle, & profonde, sa largeur est d'environ un quart de lieuë, & son cours tres rapide. Le Sieur Couture nous asseura qu'elle fait deux branches ou canaux, dont la separation estoit au dessus de nous, & que nous avions passé son autre canal, en arrivant au premier Village des *Accancea*, chez qui nous estions encore.

Juillet 1687. Le fleuve *Missicipi*, enfin trouvé.

Le 18, le Chef, & les Anciens s'estant assemblez, nous accorderent nos demandes, il fallut nous separer pour aller estre regalez en divers endroits, où nous observâmes quelques ceremonies particulieres que nous n'avions pas vuës chez les autres Nations; c'est qu'ils servent leurs

Juillet 1687.

mets dans deux ou quatre grands plats, & ces plats sont portez d'abord devant les deux plus considerables des invitez, qui sont à un bout, & aussitost qu'ils ont un peu mãgé, on pousse ces plats plus bas, on en sert d'autres en la place de ceux-cy dans le même ordre, de sorte que les premiers mets sont servis au bout le plus considerable, & glissez plus bas à mesure qu'il en vient d'autres.

Celuy qui traite ne se met pas à table, il ne mange point : mais fait l'office de Maître d'Hôtel, ayant soin du goust, & de l'arrangement des viandes servies ; & pour paroître plus propre, il ne manque pas de se barbouïller de boüe, ou de quelque couleur rouge ou noire, dont ils se servent.

Le 29, nous partîmes de ce Village, & nous nous embarquâmes dans deux Canots, pour traverser le *Missicipi* : le Chef & une vin-

taine de jeunes gens, nous accompagnerent juſques au prochain Village nommé *Tonningua*, ſitué ſur le rivage de ce fleuve, où nous fûmes reçûs dans la Cabane du Chef en la maniere des autres. Les Anciens nous regalerent tour à tour, & les deſcriptions precedentes ſerviront à ceux-cy, la difference de leurs voiſins eſtant petite. Juillet 1687.

Le 30, nous nous mîmes en chemin pour aller à *Cappa* dernier Village des *Accancea*, éloigné de huit lieuës d'où nous étions partis. Nous fûmes obligez de traverſer pluſieurs fois le fleuve *Miſſicipi* dans cette route: parcequ'il ſerpente beaucoup, & nous eûmes quelque mauvais temps, qui fit que nous arrivâmes tard à *Cappa*. Quantité de jeuneſſe vint audevant de nous, les uns nous conduiſirent à la Cabane du Chef, & les aûtres eurent ſoin de nôtre bagage, qui nous fut rendu avec

Arrivée de Monſieur Cavelier aux *Cappa*.

Juillet 1687. toute la fidelité possible. Nous trouvâmes les Anciens qui nous attendoient; on fit grand feu pour nous secher, & la Cabane estoit éclairée par des cannes seiches allumées, qui leur servent de flambeaux; aprés quoy nous fûmes servis comme ailleurs.

Le 31, nous eûmes des visites des vieillards; leur entretien fut de la guerre qu'ils vouloient entreprendre dans le dessein de nous y engager, & nôtre réponse fut comme aux autres, que nous reviendrions bientost avec tout ce qui nous manquoit; Nous leur demandâmes un homme qui nous fut accordé, & la journée s'acheva en regal.

Le premier Aoust, nous avions envie de partir: mais le Chef vint nous dire, que cela ne se pouvoit pas, parce que les femmes n'avoient point pilé nôtre blé; cela estoit neanmoins fait; mais ils se servirent de ce pretexte pour

nous faire tarder, & avoir le temps de nous donner un divertiſſement de leur façon. Ce fut pour cela que ſur les dix heures du matin, les guerriers, & la jeuneſſe s'aſſemblerent pour faire une danſe. Ils eſtoient parez de leurs beaux atours, conſiſtant aux uns en des plumages de differentes couleurs, dont ils ornent leur teſte, les autres au lieu de plumes avoient deux cornes de bœuf, & tout barboüillez de terre, de noir ou de rouge, ſi bien qu'ils repreſentoiét fort naïvement une troupe de démons ou de monſtres, & ſous ces figures ils firent leurs danſes, ainſi que je les ay décrites cy-devant chez les autres Nations.

Aouſt 1687.

Danſes des *Cipa*, dont ils regalent Monſieur Cavelier & ſa trouppe.

Le 2, nous nous preparâmes pour partir; le Sauvage que le premier Village nous avoit donné pour nous conduire, ne voulut pas paſſer outre. Un homme que l'on diſoit eſtre hermaphrodite, ſe

Aouſt 1687.

preſenta pour remplir la place, diſant qu'il eſtoit bien aiſe d'aller aux *Iſlinois* : Nous prîmes congé du Sieur Couture, auquel Monſieur Cavelier fit une exhortation pour l'encourager à la perſeverance, & à la patience, dans l'eſperance du ſecours que nous luy envoyerions ; & nous nous embarquâmes ſur le *Miſſicipi* dans un Canot, au nombre de neuf, ſçavoir nous cinq, & ces quatre Sauvages qui nous conduiſoient. Nous fûmes obligez de traverſer bien ſouvent ce fleuve, & de faire portage pluſieurs fois, tant à cauſe de la rapidité de ſon cours, & pour trouver dans l'un ou l'autre bord moins de violence, ce qui donnoit bien de la peine à nos conducteurs Sauvages, qu'à cauſe des Iſlets que nous trouvions, & que cette Riviere forme par l'impetuoſité, avec laquelle elle frape les bords qui ſont oppoſez à ſon cours, aux lieux où ſon Canal ne

Faire portage : c'eſt porter ſon Canot, & ſes Marchandiſes ſoy même, quand on y eſt contraint par les chutes des Rivieres : ce qui eſt aſſez ordinaire en Canada.

se trouve pas droit. Elle y ruine les terres & détache de gros arbres qui par succession de temps forment des Islets, qui embarassent son Canal. Le soir venu nous campâmes dans un de ces Islets, pour estre mieux en seureté, car nous estions déja chez une Nation Ennemie nommée *Machigamea*, ce qui donnoit de grandes frayeurs à nos Sauvages. Aoust 1687.

Nôtre travail n'estoit sans doute pas petit : car dans ce Canot, il falloit ramer pour aider nos Sauvages à forcer le courant de la Riviere que nous montions, qui estoit rude & rapide ; nous estions bien souvent obligez de descendre, & de marcher quelquefois dans des terres vaseuses où nous enfoncions jusques à my jambe ; d'autres fois sur des sables brûlans qui nous crevassoient les piez que nous avions nuds, ou parmi des chicots de bois qui nous entroient dans la plante du pié, &

Aoust 1687. quand nous étions arrivez, au lieu de nous reposer, il falloit amasser du bois pour faire nôtre cuisine, & tout apprêter à nos Sauvages, qui n'auroient pas esté querir un verre d'eau, bien que nous fussions au bord de la Riviere; encore trop heureux de les avoir.

Nous marchâmes en faisant la même manœuvre jusques au 7, que nous vîmes le premier bœuf, qui se fût trouvé sur nôtre route depuis nôtre entrée aux *Accancea*. Les Sauvages qui avoient envie de manger de la viande, me firent signe de l'aller tuer; je le poursuivis, & le tiray sans le faire demeurer, les Sauvages coururent aprés, le tuerent, & nous vinrent dire qu'il falloit le boucanner: ce qui fut fait. Et voici une ceremonie que j'observay, & que firent nos Sauvages, lorsqu'ils approcherent le bœuf avant que l'habiller.

Avant toutes choses, ils luy ornerent la tête avec du duvet de

cygne& d'outarde teint en rouge, & luy mirent du tabac dans les narines, & dans les ergots des piez : l'ayant écorché ils couperent la langue, & mirent au lieu un morceau de tabac, ils planterent aprés deux fourchettes de bois, mirent un bâton de travers deſſus, ſur lequel ils mirent pluſieurs tranches de chair du bœuf, comme en ſacrifice. La ceremonie finie nous fîmes boucanner le meilleur de la beſte, & nous nous mîmes en chemin.

Aouſt 1687. Ceremonie des Sauvages, ayant tué un bœuf

Le 9, nous trouvâmes des bordages de la Riviere fort élevez, dont les terres ſont teintes de jaune, de rouge, & de blanc, où les Sauvages viennent faire leur proviſions, pour s'embellir les jours de ceremonie : Nous continuâmes nôtre route juſqu'au 14, que nous trouvâmes une troupe de bœufs, dont nous en tuâmes cinq; nous en fîmes boucanner une partie, puis nous marchâmes juſques au dix huit.

Aouſt 1687. Le 19, nous trouvâmes l'embouchure de la Riviere nommée *Hoüabache*, que l'on dit venir du païs des Iroquois, du côté de la nouvelle Angleterre. Cette Riviere eſt fort belle, ſon eau fort claire, & le courant fort doux; Nos Sauvages luy offrirent en ſacrifice du tabac, & des grillades qu'ils mirent ſur des fourchettes, & les laiſſerent ſur ſon bord pour en diſpoſer ainſi qu'elle le jugeroit à propos. Nous remarquâmes d'autres ſuperſtitions à ces pauvres gens. En voicy une.

Oüabache Riviere.

Il avoient certains jours qu'ils jeûnoient, & nous le connoiſſions lorſqu'à leur réveil, ils ſe frottoient de terre glaireuſe ou de charbon pilé, le viſage & les bras ou autre partie du corps; ce jour là ils ne mangeoient point juſques au ſoir ſur les dix ou onze heures, & il falloit avant que manger, qu'ils ſe débarboüillaſſent, & on leur apportoit de l'eau pour

cela ; le ſujet du jeûne eſtoit, à ce qu'ils nous firent entendre, pour avoir bonne chaſſe, & bien tuer des bœufs. Aouſt 1687.

Nous continuâmes nôtre route juſques au 25, que nos Sauvages nous firent remarquer une ſource d'eau ſalée à la portée du fuſil, & nous firent deſcendre pour la voir. Nous remarquâmes les environs fort batus de pâs de bœufs, qui apparemment aiment cette ſalure. Le païs des environs eſtoit plein de côtaux plantez de cheſnes, & de noyers, de quantité de pruniers dont les prunes eſtoient preſque toutes rouges, aſſez bonnes, grand nombre d'autres fruits, dont nous ne ſçavions pas les noms, entre autres un de la figure d'une poire moyenne qui a des noyaux, comme de groſſe féves, quand il eſt meur, il ſe pelle comme une péche, le gouſt en eſt aſſez bon : mais un peu doucereux. Source d'eau ſalé.

Aouſt 1687. Le 27, ayant apperçû des bœufs, nous deſcendîmes pour en tuer, nous eûmes une jeniſſe que je tiray, dont la chair eſtoit tres bonne, nous en embarquâmes le meilleur, & marchâmes juſques au ſoir, que nous campâmes dans une Iſle, ou nous remarquâmes du changement en nos Sauvages dans leur humeur, & leur maniere. Cela nous donna de la crainte, d'autant plus que celui eſtimé hermaphrodite, nous avertitqu'ils avoient deſſein de nous quitter, ce qui nous obligea de nous ſaiſir de nos armes, & de redoubler la garde pendant la nuit, de peur qu'ils ne nous abandonnaſſent.

Nous marchâmes en cette défiance le 28, & le 29, & côtoyâmes un rocher eſcarpé de la hauteur de 60 à 80 piez, autour duquel le fleuve coule; nous continuâmes le 30, & le premier Septembre, nous paſſâmes l'embouchure de la Riviere appellée

Miſſouris, dont l'eau eſt toûjours épaiſſe, & à laquelle nos Sauvages ne manquerent pas de ſacrifier. Septembre 1687. *Miſſouris*, Riviere.

Le 2, nous arrivâmes dans l'endroit où eſt la figure du pretendu monſtre du P. Marquet, & ce monſtre conſiſte en deux méchantes figures crayonnées en rouge ſur la face d'un rocher de la hauteur de huit ou dix piez ; ce qui eſt bien éloigné de la hauteur extraordinaire dont parle cette relation. Nos Sauvages cependant rendirent hommage par un ſacrifice à cette pierre, bien que nous tâchaſſions de leur faire comprendre, que ce rocher n'avoit aucune vertu, & que nous adorions quelque choſe de plus grand, en leur montrant le Ciel. Mais cela fut inutile, & ils nous firent ſigne qu'ils mourroient s'ils ne s'acquittoient de ce devoir : Nous continuâmes en côtoyant une chaine de montagnes, & en- Figure d'un monſtre pretendu.

Septembre 1687. fin le 3, nous quittâmes le *Missicipi*, pour entrer dans la Riviere des *Islinois*.

Riviere des *Islinois* sur laquelle M. Cavelier & sa troupe s'embarquerent.

Nous trouvâmes un grand changement dans cette Riviere, tant à l'égard de son courant, qui est fort doux, que de ses environs, qui sont bien plus beaux, & plus agreables que ceux de la grande Riviere; par la quantité des beaux bois, & des fruits dont ses bords sont ornez. D'ailleurs nous nous trouvâmes bien soulagez, en ce que la douceur du mouvement de cette Riviere, ne nous donnoit pas de peine de monter; ainsi nous restions tous dans le Canot, & nous faisions bien plus de chemin.

Nous continuâmes jusques au huit sans nous arrester que pour tuer un bœuf, dont l'un de nos Sauvages qui avoit bon appetit, ayant mangé de la graisse toute chaude & cruë, s'en trouva fort incommodé, & même en mourut,

comme je le diray en ſon lieu. Septembre 1687.

Le 9, nous arrivâmes ſur un Lac d'environ demy-lieuë de largeur, que nous traverſâmes, & reprîmes le courant de la Riviere, ſur le bord de laquelle nous trouvâmes pluſieurs campemens de Sauvages, qui venoient pêcher ſur ce lac, & en faiſoient boucanner le poiſſon. Le 10, nous traverſâmes un autre lac appellé *Primitehoüy*, nous reprîmes enſuite la Riviere, & vîmes le 11 des Sauvages au devant de nous campez ſur le bord de la Riviere, ce qui nous fit arrêter, & mettre nos armes en état. Cependant un d'eux vint au devant de nous par terre, & nous fîmes avancer nôtre Canot vers luy. *Primitehoüy* lac.

Quand ce Sauvage fut prés de nous, il ſe mit à nous conſiderer ſans rien dire, & nous approchant de plus prés, nous luy fîmes entendre, que nous eſtions envoyez par Monſieur de la Sale, & que nous

Septembre 1687. Rencontre d'une troupe d'*Iſlinois*.

venions d'avec luy ; lors il nous fit ſigne d'avancer vers ſes gens, auſquels il alla donner avis de ce que nous luy avions dit ; ſi bien qu'étant proche d'eux ils tirerent pluſieurs coups de fuſil pour nous ſaluer, auſquels nous répondîmes par les nôtres.

Aprés ce ſalut reciproque, ils vinrent dans nôtre Canot nous marquer qu'ils eſtoient bien aiſes d'apprendre des nouvelles de Monſieur de la Sale. Nous leur demandâmes de quelle Nation ils étoient, ils nous répondirent qu'ils eſtoient *Iſlinois*, d'un canton nommé *Caſcaſquia* ; Nous nous informâmes, ſi Monſieur Tonty eſtoit au Fort Loüis ; ils nous firent entendre que non, & qu'il eſtoit à la guerre contre les Iroquois ; ils nous convierent de deſcendre pour aller avec eux manger de ce qu'ils avoient, nous les remerciâmes, & ils nous apporterent quelques citroüilles, & des

melons d'eau, en échange de quoy nous leur donnâmes de la viande boucannée. Septembre 1687.

Nous ne nous eſtions pas apperçeus ſur nôtre route, d'un Canot où eſtoient un homme avec deux femmes, qui ayant peur de nous s'eſtoient cachez dans des Rozeaux ; mais cet homme nous voyant arreſtez avec ſes compatriotes, il s'enhardit, vint nous joindre, & nous ayant dit qu'il eſtoit d'un Village prés le Fort de Saint Loüis, nous partîmes enſemble, & il y eut même un de nos Sauvages, qui entra dans ce Canot pour leur aider à percher ; ainſi appelle-t-on la manœuvre de la perche, dont on ſe ſert au lieu d'avirons pour faire avancer le Canot.

Le fort Loüis chez les *Iſlinois.*

Le Dimanche 14 Septembre, à deux heures aprés midi, nous arrivâmes auprés du Fort Loüis. En approchant, nous fûmes rencontrez par quelques Sauvages,

Septembre 1687.

qui estoient sur le rivage, qui aprés nous avoir considerez, & appris que nous venions de la part de Monsieur de la Sale, & que nous estions de ses gens, coururent au Fort ne donner avis, & aussitost nous en vîmes sortir un François avec une troupe de Sauvages, qui firent une décharge de plusieurs fusils pour nous saluer. Ce François nous approcha ensuite, nous pria de mettre pié à terre, ce que nous fîmes, à la reserve d'un qui resta dans le Canot, pour avoir soin de nôtre bagage. Car les *Islinois* sont subtils pour prendre ce qu'ils peuvent, & n'ont pas la fidelité des Nations que nous avions passées.

Arrivée des François au fort Saint Loüis.

Nous prîmes ensemble le chemin du Fort, & nous trouvâmes trois François qui venoient audevant de nous, entre autres un Commis de feu Monsieur de la Sale, nommé Boisrondet. Ils nous demanderent d'abord où estoit

Monſieur de la Sale ; nous leur repondîmes qu'il nous avoit conduit partie du chemin, & nous avoit quitté en un certain endroit diſtant de quarante lieuës des *Cenis*, & que lors il eſtoit en bonne ſanté. Il ny avoit rien là qui ne fût veritable ; car Monſieur Cavelier & moy qui parlions, n'eſtions pas preſens à la mort de M. de la Sale ; il nous avoit quitté en bonne ſanté, & j'ay dit les raiſons que nous avions de cacher cette mort, juſques à ce que nous fuſſions en France. Septembre 1687.

Il eſt cependant vray que le Pere Anaſtaſe, & le nommé Teiſſier, le premier, comme témoin, & l'autre comme l'un des meurtriers, qui eſtoient avec nous, pouvoient en mieux parler : mais pour ne point mentir, ils ne diſoient rien ; au ſurplus nous fîmes entendre que nous avions ordre de paſſer en France pour faire connoître les découvertes,

Septembre 1687. que Monsieur de la Sale avoit faites, & demander du secours.

Nous entrâmes cependant dans le Fort, & nous trouvâmes, & surprîmes bien des gens qui ne nous attendoient pas : ce qu'il y avoit de François estoit sous les armes, dont ils firent plusieurs décharges pour nous faire honneur, Monsieur de Belle Fontaine Lieutenant de Monsieur Tonty, estoit à la teste, qui nous complimenta. Nous fûmes ensuite conduits à la Chapelle où nous rendîmes graces à Dieu de tout nôtre cœur, de nous avoir preservez, & conduits si heureusement : aprés quoy nous fûmes logez, Monsieur Cavelier, & le Pere Anastase dans une Chambre, & nous dans le Magazin. Cependant les Sauvages vinrent à plusieurs repriſes faire des décharges de leurs fusils pour marquer leur joye de nôtre retour, & de sçavoir des nouvelles de Monsieur de la Sale. Ce qui

Monsieur de Belle Fontaine Lieutenant au Fort Loüis.

renouvellout la douleur que nous avions de ſon deſaſtre, en voyant que ſa preſence auroit rétabli toutes choſes avantageuſement. Septembre 1687.

Le ſecond jour de nôtre arrivée, l'un des Sauvages qui nous avoit conduits, ayant été malade depuis qu'il avoit mangé de la graiſſe de bœuf cruë, comme je l'ay dit, mourut, & ſes camarades l'enleverent, & l'enterrerent ſecrettement ; Nous leur donnâmes la recompenſe promiſe, & même la part du mort, pour la rendre à ſes parẽs. Ils reſterent quelque temps au Fort, pendant lequel on en eut grand ſoin, & enfin ils s'en retournerent chez eux.

Autant que nous pûmes le comprendre par des diſcours à demi expliquez des uns & des autres. Il s'étoit paſſé quelque choſe contre le ſervice & l'autorité de Monſieur de la Sale, dont quelques uns craignoient le retour, ſurtout un Pere Jeſuite en fut vi-

Septembre 1687.

vement alarmé ; il eſtoit malade ; Monſieur Cavelier, le Pere Anaſtaſe & moy, fûmes le voir : il s'informa curieuſement de toutes choſes, & ne put cacher ſon trouble, dont nous ne fîmes pas ſemblant de nous appercevoir.

Comme nôtre but eſtoit de nous rendre le plûtoſt que nous pourrions au Canada, pour partir avec les premiers Vaiſſeaux qui feroient voile pour la France : nous en demandâmes les moyẽs, & il ſe rencontra bien des difficultez. La navigation de la Riviere eſtoit difficile à cauſe des Saults qui y ſont, qu'il faut éviter ſi on ne ſe veut mettre en danger de perir : Il y avoit peu de gens capables d'entreprendre cette navigation, & la guerre des Iroquois donnoit de la crainte à tout le monde.

Le Sieur Boiſrondet Commis de Monſieur de la Sale.

Cependant le Sieur Boiſrondet Commis de feu M. de la Sale, nous ayant dit qu'il avoit un Canot avec lequel il avoit deſſein

de descendre au Canada, nous nous preparâmes à nous servir de cette occasion. On prit soin de nous amasser des vivres pour nôtre voyage ; d'avoir des pelleteries pour en traiter en passant à *Micilimaquinay*, les visites de deux Chefs des Nations appellées *Cascasquia*, *Peroveria* & *Cacahouanous*, que feu M. de la Sale avoit découvertes, n'interrompirent point nos affaires ; & toutes choses estant prestes le 1, le 18 nous prîmes congé de ceux que nous laissions au Fort ; Monsieur Cavelier écrivit une lettre à Monsieur Tonty qu'il laissa pour luy rendre, & nous nous rendîmes au Lac pour nous y embarquer.

Septembre 1687.

Micilimaquinay.

Il seroit inutile de rapporter toutes les peines que nous eûmes dans ce voyage, il fut penible & inutile ; puisqu'aprés nous estre rendus au bord du lac par un tres mauvais temps ; aprés y avoir attendu huit jours, que ce mau-

Départ de Monsieur Cavelier, & de sa troupe

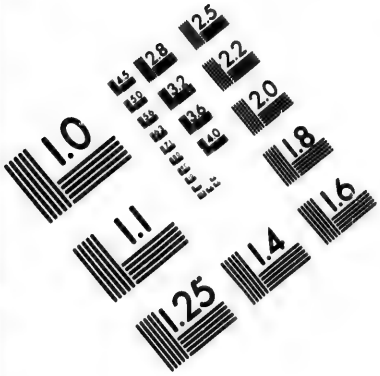
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

Octobre 1687. vais temps eût cessé, & aprés même nous estre embarquez malgré l'orage, nous fûmes obligez de relâcher, de revenir au lieu de l'embarquement, & là de faire un trou en terre pour cacher nos hardes, & nos vivres pour n'avoir pas la peine de les rapporter au Fort Saint Loüis, où nous retournâmes, & y arrivâmes le 7 Octobre; où l'on y fut bien surpris de nous recevoir.

Sont contraints de revenir.

Nous fûmes ainsi contraints de demeurer pendant le reste de l'automne, & partie de l'hiver dans ce Fort, à nôtre grand regret, & bien moins affligez de ce retardement, que de nous voir privez d'envoyer aussitôt, comme nous pensions du secours, tant audit Fort, qu'à ceux de nos François que nous avions laissez sur le rivage du Golphe de Mexique.

La saison où nous estions estoit celle de la bonne chasse. Ces Messieurs du Fort s'estoient assurez de deux

deux chaſſeurs Sauvages, qui ne nous laiſſoient pas manquer de gibier de toutes ſortes; d'ailleurs on avoit de bon pain, & de bon fruit, & ſi nous avions eu autre choſe à boire que de l'eau, nous aurions aſſurément fait bonne chere. Le temps & le loiſir que nous eûmes pendant le ſéjour que nous fîmes en ce lieu, me donna lieu de faire les remarques ſuivantes, tant par ce que j'obſervay moy-même, que par ce que j'appris des François qui y demeuroient. Octobre 1687.

Le fort Saint Loüis eſt dans le païs des *Iſlinois*, & eſt ſitué ſur un rocher eſcarpé élevé de 200 piez ou environ, au bas duquel paſſe la Riviere. Il n'eſt fortifié que de pieux, & de paliſſades, & de quelques maiſons qui avancent ſur le bord du rocher; il y a une eſplanade ou place d'armes fort étenduë; le lieu eſt naturellement fort, & pourroit l'eſtre par l'art à peu Deſcription du fort Loüis, & du païs des environs.

Octobre 1687. de frais : plusieurs Sauvages y demeurent dans leurs Cabanes. Je ne puis dire sous quelle hauteur est cette situation, faute d'instrumens pour l'observer ; mais on ne peut en trouver une plus agreable ; & on peut dire en general que le païs des *Islinois* est accompli, non seulement pour l'ornement, mais encore pour la fertilité de tout ce qui est necessaire à la vie humaine.

La campagne arrosée par la Riviere est diversifiée par deux côteaux distans du fort d'environ demie-lieuë, & ces côteaux sont couverts de bois de chênes, de noyers & autres que j'ay nommez: les plaines sont remplies d'herbes hautes & verdoyantes : on trouve sur la pente des côteaux une pierre graveleuse fort propre à faire de la chaux pour bâtir, plusieurs carrieres de terre à Potier propre à faire de la brique & de la thuile à couvrir, & du long de la Riviere

plusieurs mines de charbon de terre, qui est fort bon, & dont on a fait l'experience. Octobre 1687.

Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y ait dans ce païs des mines de toutes sortes de métaux, & même des plus riches, estant le même climat du nouveau Mexique. Nous avons vû plusieurs terres, qui marquoient y avoir des mines de fer, & nous en avons même trouvé des piéces au bord de la Riviere que la nature avoit purifié : les Voyageurs qui ont esté au haut du *Missicipi*, assurent y avoir trouvé des mines de plomb fort bon.

Ce païs est l'un de tous ceux du monde le mieux temperé ; aussi tout ce que l'on y seme, soit legumes, herbes, blé d'inde, & même du blé de France, y vient fort bien, suivant l'experience qu'en a fait le Sieur Boisrondet, qui en avoit fait semer, qui avoit abondamment produit, & dont nous

Octobre 1687. mangeâmes du pain, qui eſtoit tres bon: & comme on nous aſſura qu'il y avoit des vignes de haute branche, dont le raiſin eſt tres délicat & bon du long de la Riviere, il y a lieu de croire que ſi ces vignes eſtoient tranſplantées & cultivées, qu'on en feroit de tres bon vin. On y trouve auſſi quantité de pommiers, de poiriers, & autres arbres ſauvages, dont on cueilleroit des fruits délicats, s'ils eſtoient greffez & tranſplantez.

Tous les autres fruits comme prunes, peſches & autres, dont le païs eſt plein, deviendroient excellens en prenant le même ſoin, & les autres fruits de France y proſpereroient ſans manquer, ſi on les y portoit. La terre produit une eſpece de chanvre dont on peut faire du linge & des cordages.

Mœurs, & Coûtumes des *Iſlinois*. A l'égard des mœurs des *Iſlinois*, & de leurs coûtumes; ils ont bien des choſes communes avec

les autres Nations que nous avions vuës : celle d'eſtre fiers & vindicatifs, ne leur manque pas ; & le travail des femmes pour ſemer, planter, porter, & generalement tout ce qui leur ſert à la vie, eſt chez eux en uſage. Les hommes ne ſongent qu'à la guerre, & à la chaſſe ; & encore faut-il que les femmes aillent chercher le gibier quand il eſt tué, & bien ſouvent fort loin pour le porter à l'habitation, & le preparer, ſoit à boucanner ou autrement. Octobre 1687.

Quand les blez ou autres graines ſont ſemées, les femmes les gardent des oiſeaux, juſques à ce qu'elles ſoient levées. Ces oiſeaux ſont une eſpece d'eſtourneaux, comme ceux de France, mais plus gros, qui vont par grandes troupes.

Les *Iſlinois* ont peu d'enfans, & les aiment beaucoup ; ils ont la coûtume comme les autres de ne les jamais injurier, ni battre,

Octobre 1687.

mais de leur jetter de l'eau pour chastiment.

Les Nations dont nous avons cy-devant parlé, ne sont point ou peu portées au vol ; les *Islinois* n'en sont pas de même, & on se doit prendre garde de leurs piez aussi bien que de leurs mains : car ils sçavent tout détourner adroitement. Ils ont le vice general des autres Sauvages, qui est de vanter beaucoup leurs faits guerriers, dont ils font leur principal entretien, & d'estre au surplus de grands menteurs.

Ils ont de la veneration pour leurs morts, par le soin qu'ils ont de les enterrer, & même de mettre dans des cercueils élevez les personnes qui sont considerables parmy-eux, comme leurs Chefs, & autres ; ce qui se fait aussi chez les *Accancea*. Mais ils sont differens en cecy ; les *Accancea* pleurẽt & font des complaintes pendãt quelques jours, & les *Chahoüanous* & autres peuples *Islinois* font le contraire.

Car quand quelques uns des leurs ſont morts, ils les enſevelisſent dans des peaux, & les mettent dans des cercueils d'écorce; chantent & danſent autour pendant 24 heures; ces danſeurs ont ſoin de s'attacher des callebaſſes autour d'eux, dans leſquelles il y a du blé d'inde pour faire du bruit; & quelques uns ont un tambour fait d'un grand pot de terre, ſur lequel ils étendent une peau de chevreuil, & battent deſſus avec une baguette à la Provençale. Octobre 1687.

Pendant cette réjoüiſſance, on jette des preſens ſur le cercueil, comme braſſellets, pendans d'oreilles ou piéces de porcelaines & de raſſade, en exhortant les chanteurs de bien faire leur devoir. S'il ſurvient quelque amy, il jette d'abord ſon preſent, & ſe met à chanter & à danſer comme les autres. La ceremonie finie ils enterrent le corps avec une partie des preſens, de ce qui luy peut

Octobre 1687. mieux convenir ; on luy met auſſi quelque proviſion de blé d'inde avec une chaudiere pour le faire cuire, depeur que le défunt n'ait faim dans ſon voyage; & ils renouvellent la même ceremonie au bout de l'an.

Et comme il reſte bon nombre de preſens, ils les mettent par pluſieurs lots, & font un jeu appellé du bâton, pour les donner à celuy qui le gagne ; ce jeu ſe fait en prenant un court bâton bien uni & engraiſſé afin qu'il ſoit difficile à retenir. Un des vieillards jette ce bâton auſſi loin qu'il peut; les jeunes gens courent aprés ; ils ſe l'arrachent les uns aux autres, & enfin celuy qui en eſt le poſſeſſeur a le premier lot. Le bâton eſt rejetté, celuy qui l'a, a le ſecond lot, & ainſi juſques à la fin. Les femmes dont les maris ont eſté tuez à la guerre, font la même ceremonie bien ſouvent, & regalent les chanteurs & danſeurs,

dont elles ont fait auparavant la semonce. Octobre 1687.

Le Mariage des *Islinois*, n'a de durée qu'autant qu'ils s'accommodent ensemble : car ils se quittent volontiers au retour d'une chasse, en s'en allant sans autre façon chacun de son côté ; ils sont pourtant assez jaloux de leurs femmes, & lorsqu'ils les trouvent en faute, la plusparт leurs coupent le nez, & j'en ay veu une à laquelle cela estoit arrivé.

Cependant l'adultere ne passe pas chez eux pour une grande faute, & on voit des femmes qui ne se cachent pas d'avoir eu affaire avec des François. Elles ne sont pas neanmoins assez addonnées à ce vice pour se produire elles mêmes, & elles n'y tombent pas si elles ne sont recherchées : mais aussi elles ne sont pas les plus difficiles du monde : je laisse le reste à ceux qui ont demeuré plus long-temps sur les lieux que moy.

Octobre 1687.

Nous reſtâmes pendant quelque temps dans le Fort Loüis, ſans avoir aucunes nouvelles. Nôtre occupation eſtoit, aprés avoir entendu la Meſſe, où nous avions le bonheur d'aſſiſter tous les jours, de nous divertir le mieux que nous pouvions. Les femmes Sauvages apportoient tous les jours quelque choſe de nouveau, les melons d'eau, du pain de blé d'inde cuit ſous la cendre, & autres choſes ſemblables, ne nous manquoient point, & nous les recompenſions par de petits preſens que nous leur donnions.

Arrivée de Monſieur Tonty au Fort Loüis.

Le 27 Octobre de la même année, Monſieur Tonty arriva de la guerre des *Iroquois*; Nos embraſſades, & nos hiſtoires recommencerent de nouveau : mais ce fut en luy cachant comme aux autres la mort de Monſieur de la Sale. Il nous fit le détail de cette guerre, & dit que les *Iroquois* ayant eſté avertis de la marche de l'ar-

Guerre contre les *Iroquois*.

mée Françoiſe, & de ſes Alliez, eſtoient tous ſortis de leurs Villages, & s'eſtoient venus embuſquer ſur le paſſage; mais qu'ayant fait une décharge ſubite & generale ſur les nôtres avec leur cris ordinaires, qui n'avoit pas fait grand mal, ils avoient eſté repouſſez avec perte, avoient pris la fuite, & en fuyant brûlé tous leurs Villages; que Monſieur d'Hennonville Gouverneur de la nouvelle France, Commandant, avoit fait marcher l'armée, brûler le reſte des Villages, mettre en feu leurs Campagnes, & leurs grains, & qu'il n'avoit pas voulu pouſſer plus avant. Qu'enſuite il s'eſtoit rendu maître de pluſieurs Canots Anglois chargez la pluſpart d'eau de vie qui avoient été pillez; qu'on avoit fait les Anglois priſonniers à Mont-real: ces Anglois eſtoient venus pour faire quelque entrepriſe chez les *Iſlinois*.

Octobre 1687.

Monſieur d'Hennonville Gouverneur de la nouvelle France, commãdoit cette armée.

Nous reſtâmes ainſi juſques au

Decembre 1687. mois de Decembre, qu'il arriva deux hommes venant de Montreal. Ils venoient avertir Monsieur Tonty, que trois canots chargez de marchandises, poudres, balles, & autres choses, estoient arrivez à *Chicagou*; que n'y ayant point d'eau dans la Riviere; outre qu'elle estoit glacée, ils ne pouvoient descendre: si bien qu'estãt necessaire d'envoyer querir ces marchandises, dont on avoit besoin, Monsieur Tonty pria le Chef des *Chahoüanous* de donner du monde. Pour cet effet ce Chef envoya quarante tant hommes que femmes, qui partirent avec quelques François: la fidelité des *Chahoüanous* estoit cause qu'on les préferoit aux *Islinois*, qui sont naturellement fripons.

Ces munitions & marchandises arriverent bientost, & tres à propos, par la necessité qu'on en avoit dans le Fort, où nous passâmes jusques vers la fin de Février

de l'an 1688, auquel temps nous prîmes resolution de partir, bien que nous n'eussions pas des nouvelles du Canada, comme nous l'esperions. Nous découvrîmes qu'il y avoit quelques canots qui avoient envie de faire le voyage ; & nous prîmes cette occasion pour nous servir d'escorte les uns aux autres jusques à *Micilimaquinay*, où nous esperions trouver des nouvelles du Canada. Février 1688.

Monsieur Cavelier Prêtre, avoit eu la précaution avant la mort de Monsieur de la Sale son frere, d'en retirer un billet de creance pour prendre quelque somme d'argent ou pelleteries aux *Islinois* ; il presenta ce billet à Monsieur Tonty, qui croyant M. de la Sale vivant, ne fit pas de difficulté de luy donner pour environ quatre mille liv. de pelleterie, de castors, loutres, un canot & autres effets, dont ledit Sr Cavelier luy fit son billet & reconnoissance, & nous nous preparâmes pour nôtre départ. Mars 1688.

Mars 1688. J'ay remarqué qu'il y avoit un Pere Jesuite nommé Daloüez au Fort Loüis, qui avoit pris l'alarme croyant que Monsieur de la Sale devoit venir bientost ; & craignant au sujet d'une espece de conspiration qu'on avoit voulu faire contre les interests de Monsieur de la Sale. Ce Pere voyant nôtre départ resolu, quitta le premier, & prit les devants pour s'en retourner à *Micilimaquinay* ; ainsi on resta sans Prêtre au Fort Saint Loüis, ce qui nous donna bien du chagrin d'en estre la cause ; & ce fut pourquoy ceux qui restoient dans le Fort, avancerent, & firent leurs Pâques, en se servant de l'occasion du Pere Anastase, & de Monsieur Cavelier.

Départ de Monsieur Cavelier du Fort Saint Loüis.

Nous partîmes enfin le 21 Mars du Fort Saint Loüis, le Sieur Boisrondet qui avoit envie de revenir en France, se mit de nôtre compagnie, nous nous embarquâmes

sur la Riviere devenuë navigable, & nous n'eûmes pas fait cinq lieuës que nous trouvâmes un rapide qui nous obligea de mettre pié à terre, & puis dans l'eau pour trainer nôtre Canot, j'eus le malheur de me bleſſer un pié contre une roche au fond de l'eau, dont je fus long temps tres incommodé; & comme il falloit ſe mettre ſouvent à l'eau, je ſouffris extremement, & plus que je n'avois fais depuis mon départ du golphe de Mexique. Mars 1688.

Nous arrivâmes à *Chicagou* le 29 Mars, & le premier ſoin que nous eûmes, fut d'aller voir la cache que nous avions faite au voyage précedent, où nous avions mis nos hardes, & nos proviſions. Nous la trouvâmes percée, & on en avoit tiré quelques pelleteries & du linge; cela eſtoit preſque tout à moy. Ce qui avoit eſté fait par un François, que Monſieur Tonty avoit envoyé du Fort pen-

dant l'hiver, pour sçavoir s'il n'y avoit point de Canots à *Chicagou*, & auquel il avoit dit de voir si on n'avoit point touché à nôtre cache ; il avoit profité de l'avis pour nous voler.

Avril 1688. Le mauvais temps nous obligea de rester en ce lieu jusques au mois d'Avril. Ce repos servit à avancer la gueriſon de mon pié ; & comme la chasse estoit fort sterile en ce lieu là, nous n'avions que nôtre farine ou blé d'inde, & nous découvrîmes une manne qui nous aida bien. Ce fut de certains arbres semblables à nos herables, ausquels nous faisions des incisions, d'où il sortoit une eau sucrée, dans laquelle nous faisions cuire nôtre blé d'inde, ce qui le rendoit délicat & sucré, & tres agreable au gouſt.

Comme il n'y a point de cannes de sucre en ce païs là, ces arbres fourniſſoient cette liqueur, qui estant bouillie & évaporée, se

convertit en ſucre un peu roux, mais tres bon. Nous trouvâmes dans les bois une eſpece d'ail, qui n'eſt pas ſi fort que le nôtre, & de petits oignons fort ſemblables quant au goût à ceux que nous avons, & du cerfeüil de même, quoique different en feüille. Avril 1688.

Le mauvais temps ayant un peu relâché, nous nous embarquâmes, & entrâmes dans le Lac le huit Avril, en prenant le côté du Nord pour éviter les *Iroquois*; Nous y fûmes encore ſurpris de quelque tempeſte, & nous y éprouvâmes des vagues enflées comme dans la grande mer : nous arrivâmes neanmoins le 15 à une Riviere appellée *Quinetonan* proche d'un Village, d'où les Habitans ſortent pendant l'hiver pour aller à la chaſſe, & demeurent chez eux pendant l'eſté. *Quinetonan* Riviere.

Il s'en faut bien que la chaſſe ſoit dans ce païs comme dans ceux d'où nous venions. Elle eſt

Avril 1688.

au contraire fort sterile, & nous ne trouvions que quelques chevreuils fort maigres, & encore estoit-ce fort rarement ; car les loups qui y sont en quantité leur font une cruelle guerre, en prennent & en mangent beaucoup en cette maniere.

Loups font chasse aux chevreuils.

Les loups ayant trouvé une troupe de chevreuils, les lancent & les font courir ; Les chevreuils ne manquent pas de se jetter dans le premier Lac qu'ils trouvent. Leurs chasseurs qui sont accoûtumez à cela, font bonne garde au bord, s'asseyant au long de son rivage. Les pauvres chevreuils transis de froid dans le Lac se lassent & sortent, ou bien la Riviere venant à grossir, les pousse par ses vagues dehors tous engourdis, de sorte qu'ils sont facilement attrappez par leurs ennemis qui les dévorent. Il nous est arrivé souvent de voir ces loups en garde le long du Lac ; nous les évitions pour

ne pas les épouventer, afin que les chevreuils ne sortissent pas de leur asyle, & que nous pussions en attrapper quelques uns, comme il arrivoit quelque fois. Avril 1688.

Le 28, nous arrivâmes chez les *Poutoüatanni*, qui est moitié chemin de *Micilimaquinay*, où nous traittâmes quelque blé d'inde pour achever nôtre voyage. Nous en partîmes le dernier du mois, & nous arrivâmes le dix May audit lieu de *Micilimaquinay*, nous n'y trouvâmes aucunes nouvelles de Mont-real, & nous fumes obligez d'arrester là quelque temps pour attendre l'occasion de descendre; personne n'osant guéres risquer, à cause de la guerre des *Iroquois*. May 1688.

Il y avoit en cet endroit quelques François, & quatre Peres Jesuites qui y ont une maison bien bastie de pieces de bois renfermée de pieux & de palissades. Il se rencontre en ce lieu des *Hurons* &

May 1688. des *Outahouacs*, qui sont deux Nations voisines, que ces Peres prennent soin d'instruire, non sans beaucoup de peine. Ces Nations estant fort libertines. Et il n'y a bien souvent que quelques femmes dans leurs Eglises. Ces Peres ont chacun leur Nation pour instruire, & ont traduit pour cet effet les prieres en langue commune à chacune Nation, & les autres choses qui concernent la Foy & la Religion Catholique.

Ils offrirent une Chambre au Pere Anastase, & à Monsieur Cavelier, qu'ils accepterent; & nous, nous prîmes logement dans un petit reduit que quelques voyageurs avoient fait. Nous passâmes en cet endroit là le reste du mois de May, & partie de Juin, jusques aprés la feste de Pentecôte. Les Sauvages des environs y cultivent des terres & y sement du blé d'inde, des melons, des citroüilles, mais qui ne viennent pas comme

dans les païs que nous venions de quitter : Ils en vivent cependant, & ils ont avec cela du poiſſon qu'ils pêchent dans le Lac, car pour des viandes fraiches, elles ſont rare parmi eux. Juin 1688.

Le quatre Juin, il arriva quatre canots commandez par le Sieur de Porneuf venant de Montreal, portant des nouvelles de Monſieur le Marquis d'Hennonville, & des ordres pour envoyer aux habitations qui eſtoient vers le Lac des *Puans*, & à d'autres habitations plus hautes vers la ſource du fleuve *Colbert*, afin de ſçavoir l'état & ſituation des choſes. Nous nous preparâmes pour partir avec ces deux canots. Monſieur Cavelier en acheta un autre pour charger nôtre bagage, & laiſſa partie de ſa pelleterie à un Marchand, dont il retira un billet, pour recevoir de l'argent à Mont-real : je fis la même choſe de ce peu que j'avois de peaux, le

Juin 1688. reste des pelleteries estant resté à *Micilimaquinay*.

Nous prîmes congé des Peres Jesuites, & nous partîmes dans quatre canots, sçavoir deux de Monsieur de Portneuf, & deux qui estoient à Monsieur Cavelier, dont un avoit esté amené du Fort Loüis, & l'autre acheté comme je viens de le dire; & nous estions 29 personnes dans ces quatre canots. Nous voguâmes jusques au 24, que le Sieur de Portneuf, nous quitta pour aller au Sault de Sainte Marie porter les ordres dont il estoit chargé. Le 25 nous sortîmes du Lac des *Islinois*, pour entrer dans celuy des *Hurons*, sur le bord duquel est situé le Village appellé *Tessalon*, où le Sieur de Portneuf vint nous rejoindre le 27, avec un canot Sauvage, & avec lequel nous continuâmes nôtre route.

Nous passâmes à *Chebonany* le 30 Juin, & entrâmes le 3 Juillet dans

la Riviere *aux François*, où nous fîmes plusieurs portages pour éviter des saults, & des rapides, & remarquâmes un païs aride, sterile & plein de rochers, sur lesquels il croit des cedres & des sapins qui prennent racine dans les fentes & crevasses de ces rochers. Juillet 1688.

Le 5 nous entrâmes dans le petit Lac de *Nipicingue*, voisin d'une Nation de même nom; Nous en sortîmes le 7 pour entrer dans la grande Riviere, où aprés avoir passé le long Sault nous arrivâmes le 13 au bout de l'Isle de Mont-real. Nous débarquâmes en un Village, nommé *la Chine*, qui avoit appartenu à feu Monsieur de la Sale. Monsieur Cavelier en partit le 14. pour se rendre à Mont-real, où nous l'allâmes joindre le 17. Lac *Nipicinge*. Le Village de *la Chine*.

Nous trouvâmes à Mont-real, Monsieur le Marquis d'Hennonville, Monsieur de Noroy Intendant, & autres Messieurs, ausquels nous fîmes le recit de nôtre

Juillet 1688. long & penible voyage, avec les particularitez que nous avions vuës, qu'ils entendirent avec plaiſir, ſans parler de la mort de Monſieur de la Sale; & nous leur expoſâmes le ſujet de nôtre paſſage en France, qu'ils éprouverent, & convinrent qu'il falloit avancer nôtre départ autant que faire ſe pourroit.

Nous nous fîmes faire des habits, dont nous avions tres grand beſoin. Le Sieur le Teiſſier qui eſtoit avec nous, & qui eſtoit de la Religion reformée, ſçachant que l'exercice en eſtoit défendu en France, fit abjuration dans la grande Egliſe de Mont-real.

Monſieur Cavelier arrive à Quebec. Le 27, nous nous embarquâmes dans une barque pour deſcendre à Quebec, où nous arrivâmes le 29, & où le Pere Anaſtaſe nous conduiſit au Convent des Peres de ſon Ordre, ſitué à demie lieuë de la Ville, ſur une petite Riviere, où nous fûmes parfaitement

parfaitement bien reçûs du Pere Gardien & des autres Religieux, qui témoignerent bien de la joye de nous voir, & nous encore plus de nous voir en lieu de ſureté, aprés tant de dangers & de travaux, dont nous rendîmes nos humbles graces au Seigneur nôtre Dieu, & Protecteur tout puiſſant. Aouſt 1688.

Nous prîmes ce logement, plûtoſt que de nous mettre dans la Ville, pour éviter les viſites, les demandes & queſtions curieuſes, que chacun nous auroit fait avec bien des importunitez qu'il auroit fallu eſſuyer. Monſieur Cavelier, & ſon neveu qui avoient reſté à Mont-real, arriverent quelques jours aprés nous, & furent logez au Seminaire.

Nous reſtâmes dans ce Convent juſques au 21 Aouſt, que nous nous embarquâmes dans une double chaloupe, au nombre de dix-huit perſonnes pour aller

Aouſt 1688. par le fleuve de Saint Laurent, joindre un Navire, qui chargeoit & pêchoit des moruës, pour venir en France, nous nous y embarquâmes le 30 dudit mois d'Aouſt, & aprés le ſaint Sacrifice de la Meſſe, nous appareillâmes, & partîmes pour faire route à nôtre chere patrie. Nous arrivâmes heureuſement à la Rochelle le ſamedy 9 Octobre 1688, d'où eſtant partis par terre le vendredy 15, la même Providence qui nous avoit protegez & conduits, nous amena ſans infortune à Roüen le ſept Novembre de la même année.

Fin du Journal.

Reſte de la Lettre de celuy qui a revû ce Journal, & qui en fait la ſuite.

TRois Auteurs ont décrit ce voyage ; le Pere le Clerc ſur la Relation des Peres Zenobe, & Anaſtaſe Recollets, comme luy & témoins oculaires. Le Chevalier Tonty, témoin auſſi d'une bonne partie de ces aventures ; & plus amplement le Pere Hennepin Flaman du même Ordre des Recollets, qui paroiſt bien connoiſtre le païs, & qui a eu part à de grandes découvertes ; quoique la verité de ſes Relations ſoit fort conteſtée. C'eſt luy qui fut vers le Nord à la ſource du Miſſicipi, qu'il a nommé *Mechaſipi*, & qui fit imprimer à Paris une Relation du païs des environs de ce fleuve, ſous le nom de la *Loüiſiane*. Il devoit s'en tenir là, &

n'aller pas comme il fit en Hollande, en faire faire une autre édition tres augmentée, & peut estre pas si veritable qu'il dedia à Guillaume III. Prince d'Orange, puis Roy de la Grande Bretagne. Dessein pour un Religieux, aussi bisare que ridicule, pour ne pas dire pis. Car aprés de grands & longs éloges qu'il fait dans sa dédicace, de ce Prince Protestant, il le sollicite, & le conjure de penser à ces vastes contrées, inconnuës, d'en faire la conqueste, d'y envoyer des colonies, & de procurer aux Sauvages la cõnoissance du vray Dieu, de son culte, & d'y faire prescher l'Evangile. Ce bon Religieux, que plusieurs à cause de cette extravagance ont cru faussemẽt avoir apostasié, n'y pensoit pas. Aussi a-t-il scandalisé les Catholiques, & fait rire les Huguenots. Car ces ennemis de l'Eglise Romaine, payeroient-ils des Recollets pour aller prescher en

Canada le Papiſme, comme ils parlent? Ou bien y porteroient-ils une autre Religion que la leur? & le Pere Hennepin, dans ce cas peut-il apporter aucune excuſe?

On voit donc par tout ce que les uns & les autres ont écrit de cette entrepriſe, que le meurtre commis en la perſonne de Monſieur de la Sale la fit échoüer. Mais ce qui empêcha que l'on n'y pourvuſt, fut que ce meurtre fut caché pendant deux ans, & que les Eſpagnols du Mexique, ayant eſté informez de toute l'affaire, envoyerent des gens qui enleverent la foible garniſon, que Monſieur de la Sale avoit laiſſée dans le Fort qu'il avoit bâti vers le lieu de ſon débarquement, avant que d'avancer dans les terres, pour chercher le *Miſſicipi*. Ils ruinerent auſſi ce Fort tellement, que ſept ou huit ans ſe paſſerent, juſqu'à ce que Monſieur de Hiberville, Gentilhomme Cana-

dien, homme d'esprit, & de courage, fameux par ses belles expeditions dans la Baye d'Hudson, & ailleurs, resolut de reprendre & de relever ce projet. Il vint en France dans ce dessein, y fit un armement vers l'année 1698, partit & s'en alla dans le Golfe de Mexique. Comme il estoit bon Navigateur, il chercha si bien le long des costes, qu'il trouva cette fatale embouchure du *Missicipi*: il y bastit un Fort; y laissa des gens avec de bonnes munitions, & s'en revint en France, dans le dessein d'y retourner avec un renfort. C'est ce qu'il fit; & ayant penetré assez avant dans le païs, reconnu plusieurs Nations Sauvages, & fait amitié & alliance avec elles, & même basti un autre Fort qu'il laissa bien muni d'hommes, & de provisions, il repassa en France. Mais ayant tenté un troisiéme voyage, il mourut en chemin; & ainsi faute de secours & de

ſoutien, cette belle entrepriſe periſſoit encore une fois.

Mais voilà que Dieu y pourvoit. Auſſi eſt-ce ſon affaire, en ce que ſi la France y eſt intereſſée, à cauſe des profits temporels qu'elle en eſpere, l'Egliſe ne l'y eſt pas moins, pour la converſion des Sauvages qu'elle en attend. Sa bonté y va donc pourvoir : car il a ſuſcité l'homme, qui pouvoit eſtre le plus propre à relever, & à ſoutenir un projet de cette importance. C'eſt Monſieur Crozat Secretaire du Roy, homme d'un merite diſtingué, tres intelligent, bien intentionné, prodigieuſement riche, qui ſans ſortir de ſon Cabinet a tant fait faire de ces grands voyages par mer, & qui ont eſté tous heureux. C'eſt luy à qui ſa Majeſté par ſes lettres Patentes du quatorziéme Septembre 1712, vient d'accorder le pouvoir de faire luy ſeul le Commerce, & l'Etabliſſement des Colo-

nies dans les païs qui ſont décrit, dans ce preſent Journal, & que nous connoiſſions ſous le nom de la *Loüiſiane*, & de Riviere de *Miſſicipi*; qui ſera doreſnavant appellée Riviere de Saint Loüis. La Conceſſion luy eſt donnée pour quinze ans, ſous pluſieurs conditions énoncées dans ces Lettres qui ſont publiques.

Et comme pour une telle entrepriſe, on aura beſoin de Negres, la Conceſſion permet d'envoyer un Navire à la coſte de Guinée pour y en acheter. On y pourra trouver encore ce fameux Negre *Aniaga*, frere d'un Roy de Guinée, qu'il y a plus de trente ans que le Capitaine Delbée amena en France. Le Roy eut la bonté de le faire élever, & inſtruire, de le faire battiſer, luy donnant feu Monſeigneur le Dauphin pour Parrein; le mit enſuite dans ſes Mouſquetaires, puis le fit Capitaine dans ſon Regiment,

où il servit avec honneur. L'envie de revoir son païs, où il promettoit de favoriser le commerce de France, & l'établissement des Missionnaires, l'ayant pris, SaMajesté le combla de presens, & luy donna un Vaisseau pour le remener en Guinée. Mais quand il y fut, il ne se soucia plus de son Battême, & il redevint Negre comme auparavant. Un de mes amis Officier d'un Vaisseau qui fut à cette coste en 1708, eut deux ou trois conferences avec ce Negre, qui vint à son bord. Il estoit grand Seigneur dans la contrée; car son frere en estoit Roy. Il témoigna beaucoup de reconnoissance des biens qu'on luy avoit faits en France, & fit grand accueil, & de grandes offres aux gens du Vaisseau, & à tous ceux de la Nation qui voudroient venir en Guinée.

Mais cette navigation pour la Loüisiane, nous procurera encore

la communication entierement libre avec ces deux fameux ports du Golfe de Mexique, la Havane, & Veracrus, où les Eſtrangers n'avoient point d'accés, & dont on ne connoiſſoit que le nom, & la ſituation ſur nos cartes.

Cette derniere Ville, eſt le port de la nouvelle Eſpagne aux fond du Golfe, à dix-huit degrez de latitude Nord, ſituée dans un terrain plat & ſablonneux entouré de montagnes; audelà deſquelles il y a des bois & des prairies aſſez fournies de beſtiaux, & de gibier, dont la chair eſt filaſſeuſe, & ſans gouſt; l'air y eſt mal ſain & tres chaud, de tous vents, excepté de celuy de Nord, qui y ſouffle tous les 8 ou 15 jours, pendant 24 heures ſeulement, avec telle violence, que des Navires on ne peut deſcendre àterre, & que le froid y eſt tres perçant. Quand le temps eſt clair, on voit fort bien ſur le chemin du Mexi-

que, deux montagnes élevées audeſſus des nuës, & éloignées de quarante lieuës, toutes couvertes de neige. Les ruës de Veracrus ſont tirées au cordeau; les maiſons aſſez belles, & regulieres; les fortifications du coſté de terre, ſont peu de choſe: mais la face de la Ville qui regarde la mer, eſt en demi cercle, un petit Fort à chaque bout. Mais vis-à-vis cette face, à un quart de lieuë en mer, il y a ſur un terrain inacceſſible, à cauſe des battures, une bonne citadelle bien baſtie, bien munie de tout; une forte garniſon, & double batterie de deux cents piéces de canon de fonte. Les Navires ne peuvent moüiller qu'entre cette Citadelle & la Ville; encore y a-t-il bien des precautions à prendre, à cauſe que ce moüillage eſt difficile.

Les habitans ſont mulaſtres: c'eſt à dire de couleur de pain d'épice; qui ne vivent preſque

que de chocolat, & de confitures, dans une grande ſobrieté, & mangeant rarement de la viande. Les hommes y ſont fiers, les femmes retirées dans les Chambres hautes hors la veuë d'autruy, ne ſortant que rarement, & encore en caroſſe ou en chaiſe; & celles qui n'ont pas le moyen, enveloppées d'une mante de taffetas, qui les couvre depuis le haut de la tête juſqu'en terre, & ne leur laiſſe qu'une petite ouverture au droit de l'oreille pour les cõduire. Dans leurs Chambres, elles n'ont qu'une chemiſe, & une jupe de ſoye, garnie de galon d'or ou d'argent, ſans coiffure, toûjours teſte nuë, les cheveux nattez avec des rubans; une chaine d'or au col, des braſſelets de même, & des pendeloques d'émeraudes aux oreilles. La mine, & la compagnie des François leur plairoit bien, ſi la jalouſie des hommes ne s'y oppoſoit entierement. Comme dans le

Navire François, où eſtoit l'amy qui m'a donné cette Relation, il y avoit un portrait du Roy d'Eſpagne Philippe à preſent regnant, on y venoit en foule pour le voir; on ne ſe laſſoit point de le conſiderer, & il ſe fit dans la Ville une feſte magnifique à la naiſſance de ſon fils le Prince des Aſturies.

Ils ſont aſſez entendus au commerce, mais pareſſeux, & ennemis du travail, aimant le faſte & la moleſſe. Ils portent de grands chapelets pendus au col; leurs maiſons ſont pleines de tableaux, & d'images de pieté; & ils en ont peu de veritable. Ils ſont proprement meublez d'ouvrage de la Chine, & de Pourcelaines. Les Egliſes ſont magnifiques en argenterie; mais la vie ni les manieres des Eccleſiaſtiques n'édifient point. Feſtes & Dimanches, il n'eſt point queſtion de Matines, de Sermon, ni de Veſpres: on cauſe dans les Egliſes, on y rit

auſſibien que dans les Proceſſions, qui ſe font frequemment la nuit aux flambeaux.

Le Commerce y eſt défendu à tous les Eſtrangers, qui ne laiſſent pas d'y venir furtivement, & de l'y faire en ſecret, au moyen de quelque preſens faits à ceux qui peuvent le favoriſer. Si ces mulaſtres s'appellent blancs, ce n'eſt que pour ſe faire honneur, & ſe diſtinguer de leurs eſclaves, qui ſont tous noirs, & qui ayant amaſſé de l'argent par leur travail, ſe rachetent & deviennent quelquefois de gros Marchands.

La Ville de Mexique Capitale du païs, & demeure du Viceroy, eſt éloignée de Veracrus, d'environ 80 lieuës vers l'Oüeſt, par un chemin tres rude, & ſans vivres. Ce païs ſeroit bon en quelques endroits, ſi les Habitans avoient l'adreſſe & le courage de le cultiver. Ils n'y ſement gueres de nos bleds, & ils ſe conten-

tent du gros mil & de la caſſave, racine dont ils font de la galette, telle qu'on en fait aux Iſles. Leurs arbres, & leurs fruits ſont tous ceux des païs chauds. Autour de la Ville de Veracrus, il y a des buiſſons d'une épine ſans feüilles, qui ſont entremeſlez d'unePlante extraordinaire. Car ayant peu ou point de tige, elle pouſſe des feüilles d'un verd de chou épaiſſes d'un doit, qui croiſſent au bout l'un de l'autre, de la figure d'une raquette; auſſi la plante ſe nomme-t-elle ainſi. Il ſort de ces feüilles une eſpece de figues rouges, fort ſucculentes avec des pepins, comme ceux des grenades; le ſuc en eſt de couleur amarante: mais fade. Une eſpece de mouche s'y attache, & trouve tant de gouſt à ce fruit, qu'elles s'en crevent & tombent mortes à terre. On les ramaſſe avec ſoin, on les fait ſecher; & c'eſt là la graine de cochenille que l'on apporte en Eu-

rope, & dont on fait la belle écarlate. Les animaux & les oiſeaux y ſont tels que dans les païs chauds de l'Amerique ; il y a une eſpece d'oiſeau tout rouge, qu'à cauſe de ſa couleur on appelle Cardinal, que l'on apprivoiſe, & à qui l'on apprend à ſiffler, comme un ſerin. Voilà ce que l'on m'a appris de la Ville de Veracrus.

Pour la Havane, Port & Ville non moins celebre dans l'Iſle de Cuba, appartenant encore à la Couronne d'Eſpagne, elle eſt à la pointe occidentale, & à la coſte du Nord de cette Iſle, preſque ſous le tropique du Cancer à quatre ou 500 lieuës en deça de la Veracrus. Elle eſt belle & grande ; bon Port, fermé de deux Forts des deux coſtez ; bonne Artillerie de 24 & 36, l'entrée étroite à n'y paſſer qu'un Vaiſſeau. La Ville entourée d'une bonne muraille, fortifiée de cinq baſtions

garnis de canon. Les ruës tirées au cordeau, & égales, les maiſons aſſez belles: mais mal meublées. Une belle place quarrée au milieu avec des baſtimens égaux à l'entour. Les Egliſes y ſont magnifiques, & riches en or & en argent, lampes, chandeliers & paremens d'Autel. On y voit telle lampe fort bien travaillée qui peſera deux cens marcs d'argent. Le revenu de l'Evêché, va à plus de cinquante mille écus & celuy qui en eſtoit pourvu en 1703, comme je l'ay ſçû de l'amy qui m'a fait la preſente Relation ſur ce qu'il voyoit, eſtoit le plus bel ornement de ſa Ville, par ſes vertus & par ſa charité, ſe contentant de ſon ſimple neceſſaire, & employant tout le reſte pour les pauvres, & pour rétablir les Egliſes ruinées. Le Commerce, quoiqu'interdit aux Eſtrangers, ne laiſſe pas de s'y faire plus facilement qu'à Veracrus. Les Ha-

bitans y ſont plus familiers ; les femmes plus libres ; mais elles ne ſortent qu'avec leurs mantes, qui les enveloppent & les cachent. Pluſieurs ſçavent le François, & s'habillent même à la Françoiſe ; & quelques uns de la Nation s'y ſont habituez. Pendant que mon amy eſtoit là, on y fit une magnifique feſte pendant quinze jours, à l'honneur de leur Roy Philippe cinq ; & comme Monſieur du Caſſe y eſtoit alors avec ſon eſcadre, la Ville le pria de ſe joindre avec elle. Pour ce ſujet, il mit a terre cinq cens hommes, qui firent dans la place pluſieurs mouvemens d'exercice militaire, qui leur cauſerent de l'admiration. La Havane eſt le lieu où ſe rencontrent les Galions. Par ce mot n'entendez pas des Navires d'une grandeur extraordinaire ; car la pluſpart ne ſont que des bâtimens fort mediocres, que la vanité Eſpagnole enfle & groſſit par un

nom de rodomontade. Mais ſi ces Vaiſſeaux ne ſont pas grands, leur charge & leur richeſſe le ſont. Avec tout cela cette Ville, l'abord des treſors des Indes Occidentales, eſt pleine de mendians : mais ils ne le ſont que par leur faute, & par leur pareſſe. Les vivres y ſont chers, particulierement le pain ; le vin ne l'eſt pas, & y eſt bon, la viande ni le poiſſon n'y ont pas de gouſt ; le Peuple y eſt Eſpagnol, & par deſſus tout cela tient encore du Sauvage.

Nous avons crû devoir faire la deſcription de ces deux fameux Ports du Golphe de Mexique, tant à cauſe qu'il n'y en a pas eu de ſi exacte, ni ſi ſeure, que celle que nous donnons icy ; que l'établiſſement qui ſe va faire pour la Loüiſiane, y pourra avoir de grandes relations. Car la Havane eſtant ſur la route de ce voyage, on aura la commodité de s'y

rafraichir, de s'y mettre à l'abri des mauvais temps, de s'y rétablir & de s'y radouber. Pour la Veracrus, quoique plus à l'écart, & plus éloignée; la communication que l'on y pourra avoir ſervira encore à faire réuſſir la colonie de la *Loüiſiane*.

Et comment ne reüſſiroit-elle pas ſous les auſpices de Monſieur Crozat, chargé de l'entrepriſe, & que la Providence Divine a comme pris à tache de faire proſperer en richeſſes, & en honneurs juſqu'à l'étonnement de tout le monde, ſans envie, ſans jalouſie & ſans plaintes de perſonne. On ne peut donc que bien augurer du ſort de cette affaire. Les benedictions que Dieu a repanduës ſur touttes ſes precedentes, ſont des garans de l'avenir. Il y en a même de plus abondantes à eſperer ſur ce nouveau projet d'établiſſement dans la *Loüiſiane*; tant il paroiſt avantageux

à la Religion & à l'Etat. Car faire connoiſtre & faire ſervir Dieu à une infinité de Sauvages, par le moyen des Miſſionnaires qu'on va envoyer & entretenir dans ces vaſtes païs ; planter la foy dans ce nouveau monde, dont nous ne connoiſſions que le nom ; & de le faire devenir un Etat François, & Chrétien, ſous la domination de nôtre Auguſte Monarque, & à l'éternelle memoire de ſon Regne, ſeront les ſuites & les fruits des ſoins, & des dépenſes de Monſieur Crozat, la gloire de ſon entrepriſe, l'aſſurance de la belle fortune qu'il a faite en cette vie, & ce qui eſt rare à ces ſortes de riches, le gage d'une bien meilleure pour luy en l'autre. Faſſe le Ciel que nos ſouhaits, & nos eſperances réüſſiſſent. Je ſuis &c.

TABLE

De ce qu'il y a de plus remarquable en ce Journal.

VOyages de l'Amerique Septentrionale, infiniment durs & penibles, *dans l'avis au Lecteur*, page iij
Beauté de ces païs, *la même* page.
Monſieur de la Sale : qui il eſtoit, & ce qu'il a fait avant ce dernier voyage, *la même.*
Ce que c'eſt que les Sauvages de ces païs, *la même.*
Noms de ceux qui ont fait ce voyage. 12
Vaiſſeaux du voyage, le Commandant qui fut Monſieur de Beaujeu, & leur départ. 13
Different entre Monſieur de Beaujeu & Monſieur de la Sale. 16
Poiſſons volans, & vents Alizés. 18
Ceremonie des gens de Marine, appellée *Batême*, empêchée par Monſieur de la Sale. 19
Embouchure du fleuve *Miſſiſi* dans le Golphe de Mexique, non reconnuë & manqué. 46
Monſieur de la Sale aborde la Terre de l'Amerique. 48
Un des Navires échoüe & perit. 76
François tuez par les Sauvages. 90
Monſieur de Beaujeu Commandant de la flotte, abandonne Monſieur de la Sale, & revient en France. 94

Monſieur de la Sale bâtit un Fort au lieu où il avoit débarqué. 95
Un François mordu par un Serpent Sonnette. 99
Autre établiſſement commencé par Monſieur de la Sale. 103
Conjuration des gens de Monſieur de la Sale contre ſa vie, découverte. 104
Ce dernier établiſſement abandonné. 106
Un nouveau commencé. 108
Qui fut nommé Saint Loüis. 112
Monſieur de la Sale entre dans les terres pour chercher la Riviere *Miſſicipi*. 116
Baye nommée de Saint Loüis. 118
François tuez par les Sauvages. 121
Deſcription de l'habitation de Saint Loüis. On y trouve de la vigne, que l'on pourroit cultiver. 127 & 133
Monſieur de la Sale revient à l'habitation de Saint Loüis, ſans avoir rien trouvé. 136
Il retourne pour le même ſujet. 138
La Barque *la Belle*, avec ſon équipage perduë. 141
Murmure des gens de Monſieur de la Sale. 148
Monſieur de la Sale aprés avoir découvert pluſieurs Nations, & particulierement les *Cenis* revient à l'habitation. 150
François égarez & perdus, & l'un d'eux devoré par un Crocodile. 152
Monſieur de la Sale fait un troiſiéme voyage dans les terres, pour chercher ſa Riviere. 153
Privileges des premiers nez des colonies du Canada. 156
Beau pays découvert par Monſieur de la Sale. 164
Rat extraordinaire. 177
Noms des Nations découvertes par Mon-

ſieur de la Sale. 164
Deſſein d'aſſaſſiner Monſieur de la Sale, & les ſiens, le nom de ces perfides. 197
Monſieur de la Sale aſſaſſiné & ſon neveu. 201
Son éloge & ſes défauts. 202
Inſulté aprés ſa mort par ſes meurtriers. 203
L'Auteur de ce Journal cy épargné pour n'être arrivé qu'aprés le coup fait. 204
Les aſſaſſins ſe ſaiſiſſent de tous les effets. 205
On ne laiſſe pas de continuer le voyage. 206
L'Auteur de ce Journal rencontre un Sauvage veſtu à l'Eſpagnole. 210
Les *Cenis* Nation Sauvage & nombreuſe, viennent audevant de nos voyageurs en ceremonie. 213
Un François Provençal devenu Sauvage. 215
Les femmes Sauvages cultivent la terre, & font tout le ménage, les hommes ne font qu'aller à la guerre, peſcher & chaſſer. 220
Mœurs des Sauvages. 224
Ce que ſignifie *Nation* chez les Sauvages, où l'on en trouve une appellée *Tahenſa*, qui adore le feu. 228
Noms de pluſieurs Nations découvertes. 229
L'Auteur de ce Journal & le frere de Monſieur de la Sale taſchent de ſe ſeparer des aſſaſſins, & ne le pouvant, continuent la route enſemble. 241
Les aſſaſſins de Monſieur de la Sale s'entretuent. 246
Les femmes des *Cenis* font une feſte, pour une victoire remportée par leurs maris, & exercent une cruauté horrible ſur une priſonniere. 252 & *ſuivant.*
Trois des aſſaſſins de Monſieur de la Sale reſterent chez les Sauvages, & ne voulurent point revenir en France. 263

Noms

Noms de ceux qui reſterent des gens de Monſieur de la Sale pour revenir en Canada. 263
Induſtrie des Sauvages pour prendre les chevreuils. 269
Accueil extraordinaire des Sauvages à nos Voyageurs. 282 & *ſuivans*
Un d'eux ſe noye, & les Sauvages le pleurent. 277
Nation Sauvage, qui reçoit bien nos voyageurs, & la Ceremonie du Calumet. 288
Nos Voyageurs apperçoivent une Croix plantée au bord d'une Riviere, & puis une maiſon bâtie à la Françoiſe, & des François dedans. 298
Deſcription de cette habitation. 306
Mœurs & Coûtumes de la Nation des *Accancea*. 307
Ridicule équipage des gens du Capitaine de la Nation des Torimans. 312
La Riviere *Miſſicipi*, enfin trouvée chez les *Iſlinois*. 313
Cappa, Nation Sauvage, chez qui nos voyageurs arrivent. 315
Regal fait à nos Voyageurs par les *Cappa*. 315
Ceremonie des Sauvages, ayant tué un bœuf. 321
Figure groſſierement deſignée ſur un rocher, que l'on a voulu faire paſſer pour un Monſtre. 325
Fort Loüis habité par les François, où nos Voyageurs arrivent. 330
Deſcription de ce Fort, & du pays. 337
Mœurs des *Iſlinois*. 340
Suc d'arbres que l'on recuit en ſucre le faiſant boüillir. 352

Adreſſe des Loups pour attrapper les chevreuils. 354
Nos Voyageurs arrivent à Quebek en Canada. 360
En partent pour France & y arrivent. 362
Suite de ce Journal cy. 363
Ce qu'il faut croire du Pere Hennepin. 364
Entrepriſe de Monſieur d'Hiberville. 365
De Monſieur Crozat pour l'établiſſement de la Loüiſiane. 367

Fin de la Table.

per les che.
354
ebek en Ca-
360
vent. 362
363
nnepin. 364
ville. 365
bliſſement de
367